# **MERCREDI 14 JANVIER 2009**

#### PRÉSIDENCE DE M. PÖTTERING

Président

## 1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9h05)

# 2. Dépôt de documents: voir procès-verbal

## 3. Présentation du programme de la présidence tchèque (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle la déclaration du Conseil concernant la présentation du programme de la présidence tchèque.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Parlement européen à M. Mirek Topolánek, Premier ministre de la République tchèque et président en exercice du Conseil. M. Topolánek, je vous souhaite de tout cœur la bienvenue.

(Applaudissements)

Je souhaite également accueillir chaleureusement le président de la Commission européenne, José Manuel Durão Barroso.

Mesdames et Messieurs, nous savons tous qu'assurer la présidence présente de nombreux défis. Je sais également que pour M. le Premier ministre Topolánek, dont l'activité politique a commencé à l'époque du communisme, le fait de présenter un rapport à l'Union européenne en tant que son représentant est un acte intellectuellement grisant mais aussi chargé d'émotion.

Il s'agit de la deuxième présidence exercée par un pays ayant adhéré à l'Union le 1<sup>er</sup> mai 2004, la première ayant été assurée par la Slovénie. Mesdames et Messieurs, je suis sûr de parler en votre nom à tous quand je dis que la présidence tchèque bénéficie de tout notre appui et que nous comptons faire tout notre possible pour que cette présidence soit une réussite en ces temps difficiles.

Sur ces mots, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Premier ministre Topolánek, je vous invite à vous adresser à cette assemblée. Une fois encore, je vous souhaite la bienvenue au Parlement européen.

(Applaudissements)

Mirek Topolánek, président en exercice du Conseil. – (CS) Monsieur le Président du Parlement européen, Monsieur le Président de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs, je m'adresse à vous pour la première fois aujourd'hui en tant que président en exercice du Conseil européen. La République tchèque prend les rênes de l'UE après la France, ce qui me semble plus que symbolique. La France a joué un rôle important dans la naissance de l'État tchèque moderne. C'est à la cour de France qu'a grandi notre plus grand roi, le saint-empereur romain Charles IV. Celui-ci s'est inspiré de la Sorbonne pour fonder l'université de Prague, l'un des grands centres européens de la connaissance. Nous sommes donc liés à la France par la réalisation de nos aspirations nationales et par la promotion des valeurs européennes universelles.

Tout comme il n'est pas facile de fonder en Bohème une université comparable à la Sorbonne, il n'est pas aisé d'assurer la présidence de l'UE après la France. Je ne vois qu'une seule façon de réussir honorablement dans cette tâche. Ce n'est pas par hasard que j'ai choisi un monarque médiéval comme exemple de notre attachement à la France et aux valeurs européennes. Charles IV n'aurait pas pu mener une politique repliée sur la Tchéquie. Au contraire, il a du intégrer et représenter un empire d'une grande diversité.

Dans un sens, l'Union européenne s'inscrit dans la tradition de cet universalisme médiéval - ne serait-ce que parce qu'elle privilégie aux intérêts locaux un code moral commun et une base légale commune. On parle parfois d'une deuxième Union européenne, bureaucratique, technocrate et sans âme, mais je crois en cette première Europe: l'Europe de la liberté, de la justice, des idées et du droit.

Dans cet univers de valeurs où la loi prime sur l'individu, la taille du pays n'a pas d'importance. Ce qui compte est la capacité à servir une idée commune. Le rôle du pays qui assure la présidence n'est pas d'avancer ses propres intérêts ni de prendre des décisions. Son rôle est de guider et d'inspirer le débat. Je ne m'adresse pas à vous aujourd'hui en tant que Premier ministre de la République tchèque, mais en tant que président du Conseil européen. Les opinions que je vous soumettrai au cours des six prochains mois ne seront pas mes opinions personnelles, ni les positions du gouvernement tchèque. Elles représenteront un consensus développé par 27 pays et intégré aux conclusions du Conseil européen.

Je n'imagine pas de m'adresser à vous autrement. Vous êtes bien sûr des députés directement élus au Parlement européen. Vous avez donc le droit de me poser toutes les questions que vous souhaitez, et si cela vous intéresse, je vous expliquerai volontiers mon avis ou la position de la République tchèque; mais cela ne me semble pas essentiel. Le Conseil européen est le forum au sein duquel se rencontrent les intérêts nationaux. Il a été conçu comme tel dans le cadre du système d'équilibre des pouvoirs forcément complexe de la démocratie européenne. Mais la première mission du Conseil est de trouver un point de rencontre, de parvenir à un compromis acceptable pour tous. C'est ce principe que je défendrai toujours avec rigueur et détermination devant cette Assemblée.

Dans l'UE, on dit que les Tchèques se plaignent toujours bien de quelque chose. On dit que nous sommes des insatisfaits dont il faut se méfier, que nous sommes une nation de hussites et de chauvinistes exaltés Je m'inscris en faux contre ce genre de critique. Tout comme notre premier président, T.G. Masaryk, je suis convaincu que la «question tchèque» est en fait une question européenne, et qu'elle a toujours été développée dans un contexte paneuropéen conformément aux valeurs européennes communes et parallèlement à l'évolution d'autres pays.

Comme l'écrivait Masaryk il y a cent ans, dans la deuxième édition de sa «Question tchèque»: «Notre renaissance littéraire et linguistique nationale a eu lieu au même moment que les renaissances et les développements nouveaux vécus par toutes les autres nations européennes. Cela signifie que notre renaissance ne fut pas un événement isolé et miraculeux, comme on l'a souvent dit, mais qu'elle s'inscrit parfaitement dans la tendance européenne.»

Je pense que ces mots gardent tout leur sens aujourd'hui, à un moment où l'Union européenne dans son ensemble et ses différents États membres recherchent un nouveau visage pour l'Europe. Un visage qui reflétera les valeurs traditionnelles européennes tout en étant résolument tourné vers le troisième millénaire. Un visage fidèle à la devise de l'Union, «In varietate concordia», une expression de l'unité dans la diversité. Tout comme au XIXe siècle, les Tchèques se lancent dans ce débat en tant que petit et jeune pays. Mais tout comme à l'époque, nous estimons faire partie de longue date de la grande famille des fières nations européennes.

Au cours des six prochains mois, nous aurons l'opportunité d'exprimer sans ambiguïté notre attitude vis-à-vis de l'intégration européenne. La présidence tchèque intervient à un moment important pour plusieurs raisons. Nous fêterons cette année le cinquième anniversaire du plus grand élargissement que l'UE ait jamais connu, en 2004. Cet élargissement fut le point culminant symbolique et pratique du processus de réunification d'un continent autrefois divisé. Cette année encore, l'Europe fêtera le vingtième anniversaire de la chute du Rideau de fer, qui a permis aux pays de l'ancien bloc soviétique de retrouver la liberté et la démocratie.

L'année 2009 est également le trentième anniversaire des premières élections directes au Parlement européen que vous représentez. Au sein du triangle formé par les institutions de l'UE, le Parlement est la source de légitimité politique directe. Le Parlement européen est le seul organe directement élu de l'Union européenne, et dans le contexte des appels répétés à une réduction du «déficit démocratique» de l'Union, son autorité s'est accrue au cours des décennies.

Enfin, cette année marque le soixantième anniversaire de l'OTAN, la plus importante alliance de défense transatlantique. L'OTAN est la manifestation, au niveau de la sécurité, des liens transatlantiques qui confirment la validité des valeurs de notre civilisation européenne des deux côtés de l'océan.

Mais au-delà des anniversaires, 2009 sera également une année pleine de défis importants et difficiles. Nous devons continuer à résoudre les problèmes institutionnels. Le rôle international de l'UE sera mis à l'épreuve non seulement par le conflit toujours irrésolu en Géorgie, mais aussi par la nouvelle escalade des tensions au Moyen-Orient. Enfin, la question de la sécurité énergétique réclame une fois de plus toute notre attention. Tout comme la présidence française, outre nos tâches prévues, nous devons faire face à de nouveaux événements. Nous ne sommes jamais à l'abri de nouvelles surprises.

Le pays qui assure la présidence ne maîtrise pas l'agenda à long terme de l'UE et ne contrôle pas l'apparition de nouveaux problèmes. Il peut et doit par contre influer sur le choix des priorités présidentielles. Et, comme de coutume, je compte exprimer ici ces priorités.

Notre première préoccupation a été de veiller à ce que ces priorités ne représentent pas seulement le point de vue tchèque, mais qu'elles reflètent également la continuité des évolutions au sein de l'Union, les tendances politiques ainsi que les positions et les idées des différents États membres. Ces priorités sont le fruit d'un travail large et consensuel, et non d'une approche unilatérale et conflictuelle. Ces priorités ne peuvent bien entendu satisfaire tout le monde à 100 %, mais je pense que chacun d'entre vous trouvera dans notre programme certains éléments auxquels il peut s'identifier.

Je ne veux pas non plus nier que pour la République tchèque, comme pour n'importe quel autre État membre, la présidence représente une opportunité d'attirer l'attention de l'Union sur des domaines dans lesquels notre expertise spécifique nous permet de contribuer au développement de l'Europe. De quels domaines s'agit-il?

En tant que pays dépendant d'importations de pétrole et de gaz, et en tant qu'ancien pays du bloc de l'Est, nous sommes particulièrement conscients de l'importance de la sécurité énergétique non seulement pour notre bien-être économique, mais aussi pour sauvegarder une politique étrangère libre et indépendante.

Nous sommes un nouvel État membre qui a connu un régime totalitaire. À ce titre, notre appartenance à la Communauté signifie beaucoup pour nous, et nous ressentons une obligation morale de renforcer notre coopération avec ceux qui n'en font pas partie. Tout comme la France a mis sa propre expérience au service des relations avec les pays de la Méditerranée, nous voulons convaincre l'UE de l'importance du Partenariat oriental.

La troisième contribution que je souhaite mentionner ici est notre expérience de la crise bancaire que nous avons traversée à la fin des années 1990. Nous possédons des experts bien placés pour contribuer au débat actuel. Parce que nous sommes parvenus à stabiliser nos institutions financières, nous faisons parti aujourd'hui des rares pays qui ne doivent pas puiser dans l'argent des contribuables pour sauver des banques touchées par la crise financière.

Nos priorités pour la présidence reflètent l'expertise tchèque, respectent la continuité de l'évolution européenne et correspondent en fait tout à fait aux problèmes existants.

Comme vous le savez probablement, la devise de notre présidence est «une Europe sans barrières». J'aimerais y ajouter le sous-titre «une Europe de règles». Cette vision est de plus en plus importante dans le contexte politique et économique troublé que nous connaissons actuellement. Nous pensons que seule une Europe qui utilise pleinement son potentiel économique, humain et culturel peut s'imposer du point de vue économique et politique face à la concurrence mondiale. Ceci est encore plus vrai en temps de crise.

Le développement du potentiel de l'Europe est entravé par une série de barrières internes que nous devons essayer de supprimer. Je pense par exemple aux derniers obstacles qui empêchent à tous les États membres d'exercer pleinement les quatre libertés fondamentales européennes - les contraintes administratives inutiles imposées aux entrepreneurs, ou encore le manque de connectivité entre les réseaux énergétiques qui réduit notre sécurité énergétique et qui entrave le développement du marché intérieur de l'énergie.

D'un autre côté, une Europe sans barrières ne peut pas être une Europe sans règles ni sans frontières. La suppression des frontières intérieures doit s'accompagner d'une protection contre les activités illégales qui menacent la sécurité et les intérêts des Européens, notamment dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle et de la lutte contre l'immigration illégale. Ce n'est qu'en fixant des limites claires que nous parviendrons à jouer un rôle plus actif dans la suppression des barrières externes, par exemple en matière de commerce international, afin de mieux profiter du potentiel et des avantages comparatifs des pays européens.

Au cours des six mois de sa présidence, la République tchèque poursuivra ces objectifs par la mise en œuvre de programmes dans trois domaines principaux, les «trois E tchèques»: 1. Économie, 2. Énergie et 3. l'Europe dans le monde. En exagérant quelque peu, on pourrait dire qu'en ce début d'année, ces trois E se sont transformés en 2 G: le gaz et Gaza. En physique, E désigne l'énergie et G est le symbole de l'accélération gravitationnelle. Pour quiconque a besoin d'exercice, 2 G représentent un poids considérable.

Je pourrais parler pendant des heures et en détail des différentes priorités et des tâches qui nous attendent, mais les résultats obtenus jusqu'à présent par la République tchèque sont plus importants que tous les mots. Nous sommes aujourd'hui le 14 janvier, ce qui signifie que nous assurons la présidence depuis deux semaines.

Au cours de cette période, nous sommes parvenus à trouver une solution politique au problème compliqué du gaz russe et à négocier un accord entre les deux parties de ce conflit. Nous avons également pris la tête d'une délégation européenne qui s'est rendue sur le terrain pour tenter de trouver une solution au conflit au Moyen-Orient. Cette délégation a mené une série de pourparlers difficiles avec toutes les parties concernées, et a obtenu de premiers résultats en permettant l'ouverture d'un corridor humanitaire vers Gaza.

Tout ceci s'est fait dans le contexte d'une situation difficile dans notre propre pays, avec un remaniement ministériel, et nous avons subi les attaques de l'opposition qui s'efforce, de façon tout à fait irresponsable, de saboter la présidence tchèque de l'UE et de prendre les engagements étrangers du pays en otage sous prétexte d'un conflit politique interne. Je pense que les résultats que nous avons obtenus malgré cette situation constituent une réponse plus que suffisante aux doutes exprimés par ceux qui pensaient que la République tchèque, pour des raisons objectives et subjectives, n'était pas capable de diriger l'Union.

Je voudrais maintenant aborder plus en détail les différents domaines d'action.

#### Premier E: l'Économie

La présidence tchèque insistera principalement sur la mise en œuvre complète des conclusions contenues dans la déclaration de clôture du sommet du G20 de novembre 2008 et des conclusions du Conseil européen de décembre 2008. Selon ces conclusions, l'un des facteurs essentiels de réussite est d'éviter une réglementation excessive et le recours au protectionnisme. Il faut donc respecter le droit de l'UE, respecter les règles établies. L'UE ne doit pas se fermer au monde. Au contraire, elle doit tendre vers la plus grande ouverture possible dans le commerce mondial et en tirer un avantage maximal.

Les mots de mon ami Joseph Daul, du groupe PPE-DE, sont tout à fait à propos: «La crise économique actuelle n'est pas une défaite du capitalisme, mais plutôt le résultat d'erreurs politiques et d'une insuffisance des règles de contrôle des marchés financiers. «

Les tâches prioritaires consisteront à réviser la directive sur les exigences de fonds propres des sociétés d'investissement et des organismes de crédit, à conclure les discussions relatives à la directive de réglementation des assurances et à élaborer un règlement relatif aux activités des agences de notation et une directive sur les établissements de monnaie électronique. La présidence demandera également un réexamen du règlement relatif aux paiements en euros et, *last but not least*, une mise en œuvre rapide et complète de la feuille de route du Conseil des affaires économiques et financières adoptée en réaction à la crise des marchés financiers. Il est également essentiel d'analyser rigoureusement les possibilités offertes par la législation actuellement en vigueur et de les exploiter pleinement.

Seule une Europe économiquement forte et influente sera en mesure de surmonter les difficultés importantes qui se présentent en matière de politique mondiale, de sécurité, de commerce et d'environnement. La présidence doit donc se consacrer à la réalisation du Plan européen de relance économique, en insistant sur son intégration dans le cadre de la stratégie de Lisbonne: après l'utilisation d'outils à court terme pour renforcer nos économies, les réformes à moyen terme et à long terme entreront en jeu.

La politique agricole commune est l'un des domaines nécessitant des réformes structurelles importantes. La clé consiste à mettre tous les États membres de l'UE sur le même pied en matière de paiements directs, qu'il s'agisse des montants versés ou du système de paiement (en supprimant les disparités historiques et en tenant compte des différences entre les secteurs agricoles des différents États membres). La République tchèque souhaite intégrer cette dimension au débat sur l'avenir de la politique agricole commune après 2013.

À long terme, la meilleure protection contre l'impact dévastateur des crises futures est de renforcer la compétitivité de l'UE. Comme je l'ai dit précédemment, il s'agit d'affirmer et d'exercer pleinement les quatre libertés fondamentales qui sont le fondement de l'UE. J'aimerais y ajouter une «cinquième liberté», la libre circulation des connaissances, qui s'inspire en quelque sorte de l'universalisme médiéval auquel j'ai déjà fait référence.

Un facteur important pour améliorer la compétitivité est la mise en place d'une meilleure réglementation. Celle-ci doit réduire les contraintes réglementaires et faciliter les activités des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises. La République tchèque joue un rôle majeur dans ce domaine.

Dans le domaine du commerce extérieur, la présidence se concentre sur la relance des discussions au sein de l'OMC. Dans ce contexte, nous attachons une grande importance à la réussite du Programme de Doha pour le développement (PDD). Le PDD s'efforce de parvenir à une libéralisation transparente du commerce à un niveau multilatéral, ce qui apportera des avantages à long terme. Si les pourparlers relatifs au PDD sont

suspendus, la présidence s'efforcera d'engager une réflexion sur les outils du commerce multilatéral et soutiendra une intensification des discussions dans le cadre des autres programmes de l'OMC.

Hormis la nécessité d'améliorer l'environnement réglementaire et de réduire la charge administrative, nous ne devons pas oublier les investissements dans l'éducation, la recherche, le développement et l'innovation. Je saisis l'opportunité de citer le président du groupe socialiste du Parlement européen, Martin Schulz: «L'Europe ne parviendra pas à concourir avec les autres régions du monde au niveau des salaires et des normes sociales. Elle doit se baser sur l'innovation technologique, la qualité de son travail et les compétences et l'expertise de ses citoyens». Je partage entièrement cet avis.

## Le deuxième E: l'Énergie

La deuxième priorité, tout comme la première, s'inscrit dans le contexte des développements actuels. J'ai tendance à dire qu'elle est encore plus urgente et indispensable. La crise mondiale affaiblit l'Europe à court terme, mais la pénurie énergétique qui nous menace pourrait anéantir immédiatement et à long terme non seulement l'économie européenne, mais aussi notre liberté et notre sécurité. La présidence tchèque poursuivra sans relâche ses efforts pour fournir à l'Europe une énergie sûre, concurrentielle et durable.

En matière de sécurité énergétique, nous souhaitons nous concentrer sur trois aspects principaux: tout d'abord, finaliser la Deuxième analyse stratégique de la politique énergétique, y compris l'analyse de l'offre et de la demande énergétiques à court terme au sein de l'UE et, sur cette base, la définition des projets d'infrastructure nécessaires. Deuxièmement, finaliser la directive relative à l'obligation de maintenir un niveau minimum de stocks de pétrole brut et de produits pétroliers. Dans ce contexte, nous sommes favorables à une augmentation du stock minimum de 90 à 120 jours. Troisièmement, réformer les Réseaux transeuropéens de l'énergie (RTE-E). Dans ce contexte, le paquet législatif en matière de sécurité énergétique adopté par la Commission en novembre 2008 inclut également le Livre vert sur les réseaux européens d'énergie. Il est tout aussi important de renforcer l'infrastructure en place sur le territoire des États membres, y compris les connexions transfrontalières, et de mettre en place de nouvelles connexions entre les réseaux énergétiques. Nous espérons pouvoir bénéficier de l'appui du Parlement européen pour toutes ces mesures législatives.

Bien entendu, nous souhaitons également diversifier les itinéraires d'approvisionnement et de transport. Il est clair, par exemple, que la construction du gazoduc Nabucco est une priorité absolue, et nous attachons également une grande importance à la construction de nouveaux oléoducs. Nous souhaitons également faire des efforts pour diversifier le mix énergétique, y compris par la réhabilitation de l'énergie nucléaire et par des investissements dans de nouvelles technologies.

Afin d'illustrer notre capacité à assurer la sécurité énergétique dans la pratique, j'aimerais souligner l'accord que nous avons aidé à conclure sur la création d'un mécanisme de contrôle pour le transit du gaz en provenance de Russie. L'objectif était de rétablir un minimum de confiance entre la Fédération de Russie et l'Ukraine et d'introduire une certaine transparence dans cette question. Nous sommes parvenus à convaincre la Russie et l'Ukraine de signer un document unique permettant la reprise de l'approvisionnement de l'Union européenne.

Aujourd'hui, l'UE doit prendre des décisions et des mesures pour éviter que cette crise se reproduise et affecte à nouveau les États membres à l'avenir. Il faut renforcer la transparence du secteur du gaz et diversifier les itinéraires d'approvisionnement et les fournisseurs. Nous devons diversifier le mix énergétique des pays de l'UE. Nous devons réfléchir sérieusement au développement d'une énergie nucléaire sûre. Nous devons développer rapidement les infrastructures de l'UE afin d'assurer des connexions effectives entre les États membres, ce qui est une condition indispensable à la mise en place d'un marché effectif du gaz.

Dans le domaine du marché intérieur de l'infrastructure, nous devons déployer des efforts pour coordonner efficacement le travail des opérateurs de systèmes de transmission, pour achever la mise en place d'un marché intérieur unifié de l'électricité et du gaz et pour combler les lacunes du système de transmission et de transport.

En ce qui concerne les priorités législatives dans ce domaine, nous souhaitons conclure le troisième paquet relatif au marché intérieur de l'énergie. Ceci implique de terminer la révision de deux directives et de deux règlements relatifs aux gaz et à l'électricité afin d'achever la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité. Nous souhaitons également faire appliquer correctement ces règlements et créer une agence destinée à faciliter la coopération entre les autorités de régulation de l'énergie.

Un autre domaine est l'augmentation de l'efficacité énergétique, que la présidence suédoise souhaite aborder plus en détail. Cela signifie que le trio des présidences française, tchèque et suédoise aura réellement abordé tous les aspects de la question énergétique.

Bien que cette priorité soit désignée sous le titre «Énergie», elle est liée de façon indissociable à la politique de protection du climat. Dans ce domaine, la présidence s'efforcera de parvenir à un accord globalement acceptable sur la définition d'objectifs de réduction au-delà de 2012. Cela nécessite avant tout d'obtenir la collaboration des États-Unis, de l'Inde de la Chine, et ces discussions prépareront l'adoption d'un large consensus international fin 2009 à Copenhague. Ce consensus devra également refléter les tendances actuelles de l'économie mondiale. Dans le contexte de la récession économique qui s'annonce et de la crise des approvisionnements, il sera particulièrement important d'harmoniser les exigences en matière d'environnement, de compétitivité et de sécurité.

Le début de cette année nous a rappelé que dans le cadre de la priorité»/l'Europe dans le Monde», nous devions être prêts à affronter des tâches urgentes et imprévues. La nouvelle escalade du conflit entre Israël et le Hamas nécessite non seulement une approche active de la part de l'Union européenne elle-même, mais aussi une coordination avec des acteurs globaux et régionaux importants. Ces événements démontrent une fois de plus que la paix ne sera pas possible tant que la Palestine ne fonctionnera pas comme un État à part entière, capable d'assurer la loi et l'ordre sur son territoire et de garantir la sécurité de ses voisins.

C'est pourquoi, outre ses activités diplomatiques actuelles, l'Union européenne doit poursuivre ses efforts visant à développer l'infrastructure palestinienne, à former les forces de sécurité palestiniennes et à renforcer l'autorité de l'administration palestinienne. Pour contribuer à résoudre ce conflit, la présidence tchèque compte tirer parti des bonnes relations qu'elle entretient tant avec la Palestine qu'avec Israël. Mais il est évident que sans une confiance mutuelle, aucune paix durable n'est possible au Moyen-Orient.

J'ai déjà mentionné le Partenariat oriental. La crise en Géorgie a montré l'importance, pour l'UE, d'avoir une stratégie pour cette région. L'approfondissement de la dimension orientale de la Politique européenne de voisinage, qui passe par un renforcement de la coopération avec les pays de cette région (et notamment avec l'Ukraine) mais aussi avec les pays de la région transcaucasienne et de la Mer caspienne, revêt une grande importance morale mais aussi pratique. Cette coopération nous permettra de diversifier notre commerce extérieur et notre approvisionnement en énergie et en matières premières.

En ce qui concerne les relations transatlantiques, il est clair que l'UE ne saurait jouer un rôle important au niveau mondial sans les renforcer et les développer davantage, tout comme les États-Unis sont aujourd'hui incapables de remplir ce rôle à eux seuls. À long terme, nous ne pouvons réussir qu'en coopérant. La présidence tchèque mettra donc l'accent sur un dialogue intensif avec les représentants du nouveau gouvernement américain dans les domaines essentiels de l'économie, du climat et de l'énergie ainsi que de la coopération avec les pays tiers (Pakistan, Afghanistan, Russie, Moyen-Orient).

La position adoptée par les États membres lors de la négociation d'un nouvel accord de partenariat avec la Russie revêt également une importance fondamentale pour la position de l'UE dans le monde. Les événements de ces dernières années, et surtout de ces derniers mois, soulèvent toute une série de questions et soulignent la nécessité d'une approche unifiée de l'UE dans son ensemble. Une telle approche nécessite une compréhension et une analyse commune de la Russie, c'est pourquoi nous appuyons la coopération de tous les experts sur la Russie à travers l'Union européenne.

Sous la présidence tchèque, les pourparlers d'élargissement continueront également avec les pays des Balkans orientaux et de la Turquie. Les problèmes économiques et les crises internationales actuelles ne doivent pas nous faire oublier les Balkans orientaux. En ce qui concerne la Croatie, la présidence fera tout ce qui est en son pouvoir pour que ce pays puisse adhérer à l'UE le plus rapidement possible. L'exemple positif de la Croatie est une condition nécessaire pour préserver les perspectives européennes des autres pays des Balkans orientaux. Nous ferons tout notre possible pour appuyer leurs progrès dans le cadre du processus de stabilisation et d'association.

Dans le cadre de ce projet, la présidence tchèque souhaite également poursuivre le développement d'une dimension méridionale de la Politique européenne de voisinage et l'amélioration des relations de l'Europe avec ses pays partenaires. Ceci inclut le renforcement des relations entre l'Union européenne et Israël et la participation au processus de paix au Moyen-Orient de façon générale. Les événements dramatiques qui touchent actuellement cette région ne doivent pas nous faire renoncer. Au contraire, ils soulignent la nécessité de trouver une solution pacifique.

Last but not least, la priorité «l'Europe dans le monde» couvre également le domaine de la sécurité intérieure. En effet, la nature des menaces de sécurité actuelles est telle qu'elles touchent de plus en plus à la sécurité intérieure. La construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice est une aspiration commune de l'UE qui touche la vie de tous ses citoyens. Dans ce contexte, la présidence déploiera des efforts pour améliorer

encore la coopération Schengen, la coopération policière et douanière et la coopération entre les États membres en matière civile et pénale.

Nous avons conscience du fait que la fin de notre présidence sera marquée par des élections au Parlement européen, par une atmosphère politique plus intense et par la nécessité de terminer le processus d'adoption de certains actes législatifs pour éviter qu'ils ne soient oubliés. Notre programme prévoit également le début de discussions relatives à la nouvelle forme de la Commission européenne.

C'est également à la présidence tchèque qu'il revient de poursuivre le débat avec l'Irlande concernant l'avenir du traité de Lisbonne. Je suis convaincu qu'il est nécessaire de mener ces pourparlers en faisant preuve de sensibilité et en respectant la souveraineté des citoyens irlandais. En outre, si un référendum sur le traité de Lisbonne devait être organisé en République tchèque, tout indique que là aussi, le résultat serait négatif. Il est nécessaire de trouver une solution acceptable pour la majorité des Irlandais. Il ne fait aucun doute que cela nous aidera également dans notre propre débat politique interne.

J'ai commencé en disant que la question tchèque était également une question européenne. Il est probable qu'aucune autre nation n'ait consacré tant d'efforts, tant d'espace et tant de temps à débattre de sa propre identité que les Tchèques. La crise que traverse actuellement l'Union européenne, à la recherche de sa forme et de sa raison d'être, est un phénomène dont notre histoire nous rend familiers. En tant que pays assurant la présidence, nous offrons donc à la Communauté deux siècles d'expérience dans la recherche de notre propre rôle historique, de notre propre place dans la famille des nations européennes.

Il y a plus de soixante-dix ans, le critique et philosophe František Václav Krejčí a décrit parfaitement la relation entre la Tchéquie et l'Europe: « Pour nous, les pays tchèques sont 'au cœur de l'Europe' non pas tellement dans un sens géographique que dans un sens culturel et intellectuel. Nous sommes en plein cœur du continent, là où convergent toutes les influences venant de ses différentes régions. Nous disons cela parce que nous sommes à la croisée des courants intellectuels; notre rôle est donc celui d'un médiateur, et notamment d'un médiateur entre l'Est et l'Ouest.»

Je pense que ces mots doivent nous servir d'inspiration en ce début d'année 2009, alors que la République tchèque se prépare à guider les débats au sein de l'Union européenne au cours des six prochains mois. Je vous remercie pour votre attention.

**Le Président.** – Monsieur le Président en exercice du Conseil, je vous remercie pour ce rapport constructif et complet, et je vous souhaite une présidence couronnée de succès.

José Manuel Barroso, *Président de la Commission.* – Monsieur le Président du Parlement européen, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les députés, les tous premiers jours de 2009 ne laissent aucune place aux doutes. Les six prochains mois vont mettre l'Union européenne à l'épreuve. L'Europe devra prouver sa détermination à aider les citoyens, les travailleurs, les entreprises, à affronter et à surmonter la crise économique. L'Europe devra prouver sa solidarité dans les situations d'urgence comme l'arrêt brutal de l'approvisionnement en gaz que nous vivons actuellement. L'Europe devra montrer sa capacité de mettre toute son influence extérieure au service du règlement de conflits internationaux aussi dangereux pour la paix du monde que celui de Gaza aujourd'hui.

En étroite collaboration avec la Présidence tchèque du Conseil – et je tiens à saluer le Premier ministre Topolánek et toute son équipe, je leur souhaite le plus grand succès à la tête du Conseil et, encore une fois, je veux dire ma pleine confiance dans la capacité de la République tchèque à remplir cette fonction tellement importante – en étroite collaboration avec la Présidence tchèque et avec le Parlement européen, la Commission s'attachera à démontrer que l'Union est à la hauteur de la tâche. Ensemble, nous pouvons pendant ces six mois, démontrer aux citoyens pourquoi l'Union européenne est si indispensable aujourd'hui. Démontrer aux Européens pourquoi ils ont un intérêt direct à prendre la parole en élisant les députés qui siégeront au prochain Parlement européen. Démontrons à nos concitoyens pourquoi l'Europe a besoin d'un gain de démocratie et d'efficacité que prévoit le traité de Lisbonne et pourquoi elle doit en bénéficier et pourquoi nous avons, plus que jamais, besoin d'un traité de Lisbonne approuvé par tous nos États membres.

Nous partons d'une base solide. En 2008, l'Union a démontré qu'elle était capable de prendre des décisions difficiles qui engagent nos sociétés pour de nombreuses années. Le paquet énergie-climat illustre bien la volonté politique d'une Europe visionnaire et déterminée. Ce paquet nous permet d'avancer vers un accord international ambitieux en décembre prochain. En 2008, l'Union a aussi apporté la preuve de sa capacité d'adaptation au changement. Elle a trouvé rapidement les moyens de réagir à la crise du secteur financier,

elle s'est très vite mise d'accord sur un plan de relance pour stimuler sans attendre l'économie européenne, j'y reviendrai.

L'Union entame aussi 2009 forte d'une solide réputation internationale. Elle a été en première ligne pour contribuer à la résolution de conflits comme celui de la Russie avec la Géorgie; elle ne relâche pas ses efforts pour aider à rapprocher les parties en conflit comme à Gaza et, en fait, c'est grâce à l'Union européenne qu'au moins des couloirs humanitaires ont été ouverts pour aider le peuple palestinien.

L'Union européenne a aussi inspiré les pistes d'action que le G20 a avancées pour s'attaquer à la crise économique. Elle a réaffirmé son attachement sans réserve à l'ouverture des marchés, notamment à la conclusion du processus de Doha pour le développement et le commerce et aussi aux objectifs de développement du millénaire que les rigueurs de la crise ne doivent pas remettre en question. L'Europe doit aussi continuer à tout mettre en œuvre pour relever les défis d'aujourd'hui et je crois que nous avons des raisons d'avoir confiance.

La Commission va continuer pendant cette année à tout faire pour qu'on ne perde pas l'élan qu'on a trouvé à Washington lors du G20. Nous pensons qu'il est important de continuer à tout faire pour une réforme du système financier global et nous avons une occasion extraordinaire qui sera le G20 à Londres. Il faut qu'à Londres l'Union européenne parle d'une seule voix et qu'elle continue à montrer son *leadership* pour la réforme du système financier global.

La Commission continuera à proposer des initiatives importantes cette année, par exemple, pour mieux réglementer le fonctionnement des marchés financiers, pour lancer un nouveau programme d'action dans le domaine justice, liberté et sécurité et pour proposer des mesures d'adaptation au changement climatique. Nous préparerons nos propositions en vue du réexamen budgétaire. Et nous serons particulièrement attentifs à l'évolution de la situation économique et sociale et prendrons toute initiative nécessaire. Des propositions très importantes sont encore en cours d'examen devant vous, Mesdames et Messieurs les députés. Nous espérons qu'elles pourront – notamment grâce à l'engagement de la Présidence tchèque – être adoptées avant la fin de la législature. Je pense plus précisément aux propositions liées à la crise économique et financière, au paquet social, au marché intérieur de l'énergie – dont l'actualité démontre à quel point il est indispensable – et aussi au paquet télécom et aux transports routiers.

, *Président de la Commission*. – (EN) Je voudrais aujourd'hui concentrer mon propos sur l'énergie et l'économie. C'est là où les citoyens européens subiront les pressions les plus fortes cette année. Et c'est là où une action décisive et efficace de l'Union européenne peut faire toute la différence.

Le gaz est un problème qui requiert l'attention urgente et décisive de l'Europe. Bien que l'Union européenne n'y soit pour rien, nous avons été entraînés dans un litige opposant la Russie et l'Ukraine sur le transport du gaz. En résumé, la situation actuelle est à la fois inacceptable et incroyable. Inacceptable parce que les consommateurs de l'Union européenne dans certains États membres sont toujours privés de gaz après une semaine sans approvisionnement. Incroyable parce que nous nous retrouvons dans cette situation au lendemain de la signature au plus haut niveau d'un accord important, les dirigeants ukrainiens et russes ayant assuré qu'ils respecteraient cet accord et achemineraient le gaz.

Sans porter de jugement, il est un fait objectif: la Russie et l'Ukraine démontrent qu'elles sont incapables de respecter leurs engagements vis-à-vis de certains États membres de l'Union européenne. Il s'avère que Gazprom et Naftogas sont incapables de remplir leurs obligations envers les consommateurs européens.

Je voudrais transmettre un message très clair à Moscou et à Kiev. Si l'accord soutenu par l'Union européenne n'est pas honoré dans les plus brefs délais, la Commission recommandera aux entreprises européennes de porter cette affaire devant les tribunaux et appellera les États membres à engager une action conjointe afin de trouver des alternatives à la fourniture et au transport de l'énergie.

## (Applaudissements)

Nous verrons très bientôt s'il s'agit d'un incident technique ou d'une absence de volonté politique de respecter l'accord. Je vais mettre les points sur les i: si l'accord n'est pas observé, cela signifie que la Russie et l'Ukraine ne peuvent plus être considérées comme des partenaires fiables de l'Union européenne en matière de fourniture d'énergie.

#### (Applaudissements)

En tout état de cause, la Commission présentera d'autres propositions visant à améliorer la sécurité énergétique en Europe, conformément à notre analyse stratégique de la politique énergétique publiée en novembre dernier.

La mise en œuvre du paquet «énergie-climat» et la mobilisation de 5 milliards d'euros provenant de crédits non consommés du budget communautaire en faveur des interconnexions énergétiques seront également cruciales. Je tiens également à remercier la présidence tchèque pour son soutien à la réalisation de cet engagement pris au plus haut niveau lors du dernier Conseil européen. L'Europe doit agir immédiatement afin d'éviter que ce type de situation ne se reproduise dans le futur.

Permettez-moi maintenant d'élargir la portée et la perspective de mon propos à l'aspect économique. Tous les signes montrent que le climat économique continue à se dégrader. Le chômage est en hausse. Les chiffres de production sont en baisse. Les choses risquent d'empirer avant de s'améliorer. Nous ne devons pas dissimuler la gravité de la situation, mais nous ne devons pas non plus tomber dans le négativisme et le fatalisme. Nous avons élaboré les bonnes stratégies pour surmonter cette crise. Nous sommes en mesure d'amortir son impact sur les plus faibles de nos sociétés, et nous pouvons, dès aujourd'hui, prendre les décisions qui nous mettront en bonne place lorsque nous sortirons de cette crise et nous espérons bien en sortir

Au cours des prochaines semaines, il nous faudra accorder une priorité absolue à la collaboration afin de concrétiser nos intentions. Le plan de relance proposé par la Commission et soutenu par le Conseil européen est la bonne solution. Il fournit un stimulus suffisamment fort pour avoir des répercussions dans chaque État membre: 1,5 % environ du PIB de l'Union européenne représente un montant important, s'il est dépensé à bon escient.

Il vise une efficacité maximale et fait d'une pierre deux coups en tenant compte à la fois de la santé et de la concurrence à long terme de l'économie européenne, et du besoin d'un stimulus à court terme afin de freiner son ralentissement. Il reconnaît qu'il ne s'agit pas d'un débat économique abstrait, mais bien d'une crise qui affecte les Européens, leur gagne-pain et leur bien-être. Il faut aborder directement les conséquences sociales de la crise.

Enfin, il utilise au mieux la dimension européenne en instaurant une juste coordination afin de garantir que toute action entreprise dans un État membre ait un impact positif sur les autres et déclenche une interaction positive.

Pour mettre ce programme en œuvre, nous devons compter sur l'engagement actif de la présidence, sur le soutien de chaque État membre et du Conseil, et sur l'engagement clair de ce Parlement. Cela implique, en particulier, un accord rapide sur les propositions juridiques du paquet, depuis l'accélération de l'utilisation des Fonds structurels en passant par le Fonds européen révisé d'ajustement à la mondialisation, et l'accord concernant l'injection de 5 milliards d'euros de crédits non consommés dans des projets stratégiques, principalement liés à l'énergie et aux interconnexions énergétiques. La crise russo-ukrainienne a démontré plus clairement que jamais que pallier les lacunes de notre infrastructure énergétique serait profitable d'un point de vue stratégique à toute l'Europe. Cela implique l'exécution efficace du plan d'injection d'un stimulus d'environ 200 milliards d'euros dans notre économie. Et, bien entendu, une surveillance continue de la situation, car, comme vous l'aurez compris, elle peut évoluer.

En s'engageant dans cette action à court terme, nous ne devons pas perdre de vue le long terme. Notre travail sera plus efficace si nous nous appuyons sur certains des succès qui ont fait la prospérité de l'Europe, tel le marché intérieur. La devise de la présidence tchèque, «Une Europe sans barrières», constitue en effet un message important et enthousiasmant, mais, comme l'a déclaré le Premier ministre Topolánek, permettez-moi d'insister sur le fait qu'une Europe sans barrières a besoin de règles - de règles européennes. De règles qui garantissent des conditions équitables entre tous les États membres et entre les opérateurs économiques. De règles qui garantissent que les profits de l'intégration européenne sont partagés entre les citoyens. De règles qui garantissent une durabilité à long terme de notre mode de vie.

C'est dans cette direction que nous travaillerons main dans la main avec la présidence et avec ce Parlement, parce que l'Europe que nous désirons et l'Europe dont nous avons besoin est une Europe où coexistent la liberté, la solidarité et la sécurité, pour le bien de tous les Européens.

(Applaudissements)

**Joseph Daul,** *au nom du groupe PPE-DE.* – Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Président de la Commission européenne, chers collègues, à peine entrée en fonction, la Présidence

tchèque se trouve confrontée à des difficultés considérables et se voit confier la lourde tâche de gérer trois crises majeures. La poursuite de la crise économique et sociale, le conflit gazier qui oppose la Russie et l'Ukraine et qui affecte gravement l'Union et son voisinage, et l'éclatement d'une nouvelle guerre au Moyen-Orient.

Face à ces défis, la seule attitude pour nos pays est de faire bloc, de faire preuve de solidarité et d'agir de façon à la fois coordonnée et déterminée.

Je constate, avec satisfaction, que la Présidence tchèque, en lien étroit avec la Commission européenne, a agi de manière rapide et unie dans le conflit énergétique qui oppose Kiev et Moscou. Même si la solution n'est pas encore là, nous ne pouvons accepter d'être otages, il faut réagir énergiquement. Vous avez raison, Monsieur le Président du Conseil et Monsieur le Président de la Commission. En prévoyant parmi ses trois priorités majeures le domaine de l'énergie, la Présidence tchèque avait touché du doigt l'un des défis majeurs de l'Europe dans les années à venir, celui de notre indépendance énergétique et de la nécessaire diversification de nos ressources en énergie.

Le groupe PPE-DE est, comme tous les citoyens européens, extrêmement préoccupé par ce conflit et par la menace que celui-ci fait peser sur les pays européens, dans leur ensemble. Nous ne pouvons tolérer que les États membres de l'Union se retrouvent pris en otage dans ce conflit et celui-ci démontre, une fois encore, la nécessité de s'accorder, de manière urgente, sur une politique européenne de l'énergie. Nous devons donc sérieusement réfléchir aux moyens de réduire notre dépendance et agir pour la mise en place de mix énergétiques.

Chers collègues, la situation qui prévaut au Moyen-Orient nous renvoie, là aussi, à la nécessité de prendre nos responsabilités sur le plan mondial. Oui, l'Europe est le premier donateur d'aide humanitaire au monde, nous pouvons en être fiers, et il faut continuer, mais ce n'est pas l'aide humanitaire seule qui va résoudre le conflit qui oppose Israéliens et Palestiniens.

Ce qu'il faut à l'Europe, c'est une volonté politique forte, articulée et disposant des moyens humains, militaires et financiers suffisants pour être un acteur crédible dans le monde. Pourquoi le monde a-t-il les yeux rivés sur Barak Obama? Parce que l'Europe n'est pas encore capable de faire valoir sa vision, ses idéaux et son savoir-faire. L'Europe a critiqué, à juste titre, l'unilatéralisme de l'administration américaine actuelle et si, comme je l'espère, les choses changent avec le nouvel occupant de la Maison Banche, sommes-nous prêts à assurer notre part de multilatéralisme? Sommes-nous prêts à dégager les moyens militaires, pas pour faire la guerre, mais pour assurer la paix? Sommes-nous prêts à dégager les ressources budgétaires nécessaires pour nous donner les moyens de notre politique?

Monsieur le Président du Conseil, vous avez justement fait des relations extérieures de l'Union l'une de vos priorités. L'actualité fournit de nombreux exemples de l'urgence de traiter enfin de ce sujet, que ce soit dans les relations avec la Russie, les États-Unis, le Moyen-Orient, sans parler de la Méditerranée, des Balkans, de l'Afrique ou des pays émergents. Les citoyens européens attendent de l'Europe qu'elle pèse sur le plan mondial, tous les sondages d'opinion en attestent depuis des années. Pourquoi attendre?

Enfin, la Présidence en exercice devra faire face à la crise économique et sociale en veillant à la mise en place des plans de relance nationaux, en pilotant l'Union européenne lors du sommet du G20 qui se réunira à Londres au mois d'avril. Nous appelons la Présidence tchèque à travailler main dans la main avec la Commission européenne pour définir et mettre en place, avec nos partenaires internationaux, des règles qui s'imposeront aux opérateurs économiques.

L'Union européenne doit défendre son modèle de société, l'économie sociale de marché, et promouvoir la mise en place sur les marchés financiers mondiaux d'un système de supervision des marchés similaires à celui qui prévaut dans nos pays. Dans la gestion de la crise financière et de la crise économique également, l'Europe doit être unie et déterminée.

Nous comptons sur vous Monsieur Topolánek, sur votre Présidence, pour faire preuve de volontarisme et pour la guider dans cette période difficile.

(Applaudissements)

**Martin Schulz**, *au nom du Groupe PSE.* – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre Topolánek, vous prenez la tête de la dernière présidence du Conseil de la période de législature actuelle du Parlement européen. Cette période parlementaire a commencé par la présidence néerlandaise, menée par M. Balkenende, et personne ne se souvient de ce qu'il a dit ici ni de ce que nous avons répondu. Nos discussions et les résultats

que nous obtiendrons ensemble au cours des cinq ou six prochains mois détermineront donc le taux de participation aux élections européennes. Si les citoyens constatent que la présidence, le Parlement et la Commission ont travaillé ensemble pour affronter avec succès les défis auxquels nous sommes confrontés en cette période de crise, je suis sûr que cela engendrera un esprit fondamentalement positif et constructif à l'approche des élections européennes.

Le groupe socialiste du Parlement européen a donc tout intérêt à ce que votre présidence soit couronnée de succès. J'ai eu quelques doutes pendant les premiers jours de la présidence, lorsque M. Schwarzenberg a déclaré qu'Israël exerçait son droit de légitime défense et qu'il s'est aligné sur l'une des parties de ce conflit à un moment où l'Union européenne aurait dû jouer le rôle de médiateur. Il est revenu sur ces paroles, ce qui est une bonne chose. Monsieur Topolánek, vous aviez vous-même déclaré «nous ne jouerons pas le rôle de médiateur dans le conflit sur le gaz». Vous êtes également revenu à de meilleurs sentiments.

Il y a eu quelques problèmes initiaux, mais ces problèmes ont été résolus, et je m'en réjouis. Si les incertitudes initiales - et je tiens à souligner que M. Barroso avait raison à ce sujet - permettent finalement à vos activités de produire des résultats positifs, vous bénéficierez de tout l'appui de notre groupe. Ceci vaut également pour le discours que vous avez prononcé ici ce matin, que nous avons tous écouté avec bienveillance et avec un sentiment de confiance pour les prochains mois.

J'aimerais aborder l'un des points que vous avez soulevés. Vous avez cité M. Daul - un homme intelligent, mais en l'occurrence dans l'erreur - qui a déclaré ici même que la crise financière ne représentait pas la défaite du capitalisme. Il est vrai que cette crise n'a pas vaincu le capitalisme, qui persiste malheureusement, mais il a vaincu les capitalistes qui nous ont dit pendant des années que nous n'avions pas besoin de règles, parce que le marché allait s'autoréguler, qu'il allait tout régler lui-même. Ces capitalistes ont essuyé une défaite, et en vous entendant ce matin déclarer devant cette Assemblée que nous avions besoin d'une Europe de règles, vous qui jusqu'à présent avez mené des politiques semblables à celles que préconisent ceux-là mêmes qui pensent que nous n'avons pas besoin de règles, je ne peux qu'être d'accord: nous avons effectivement besoin de plus de règles pour gérer et pour surmonter cette crise financière. Monsieur Topolánek, je vous souhaite la bienvenue dans le club des Européens favorables à la régulation. Il semble que vous ayez, vous aussi, appris la leçon.

## (Applaudissements)

Monsieur le Premier ministre, nous vivons une période décisive en matière de politique internationale. Si l'Union européenne souhaite assurer le rôle mondial décrit par le président de la Commission, notamment en matière de sécurité énergétique ou dans le cadre du conflit à Gaza, elle ne peut pas se permettre de se désintégrer. Nous avons besoin d'une Union de 27 membres agissant sous la forme d'un bloc économique et politique fort. Nous ne pourrons pas être forts si nous permettons les divisions. Après tout, les autres ont cet avantage qu'ils peuvent toujours compter sur les Européens pour envoyer des messages conflictuels. Karel Schwarzenberg déclare qu'Israël agit en légitime défense, alors que Louis Michel affirme que le pays viole le droit international. Si c'est là l'Union européenne, inutile de négocier avec elle.

Si la Russie ou l'Ukraine pensent que la moitié de l'Europe et de leur côté et que l'autre moitié leur est défavorable, nous ne sommes pas forts. Mais nous serons forts si nous nous basons sur un traité solide, comme le traité de Lisbonne. Si votre gouvernement pouvait ratifier ce traité pendant votre présidence - et nous savons que votre gouvernement a suffisamment souffert des actions du président de votre pays - cela permettrait d'envoyer un message clair témoignant de la puissance européenne.

#### (Applaudissements)

Le Château de Prague est le siège de Václav Klaus, qui s'adressera à nous en février lorsqu'il viendra à Bruxelles. Il fut aussi le siège de Charles IV, comme l'a mentionné M. le Premier ministre. Charles IV a construit la Route d'or reliant Prague à Nuremberg, une réalisation considérable pour l'époque et destinée à relier les peuples et les nations. Avant de devenir empereur germanique et de s'installer à Prague, Charles IV était Duc du Luxembourg. Cette période du Château de Prague fut donc réellement européenne. Espérons que bientôt, le Château de Prague sera de nouveau occupé par une personne à l'esprit tout aussi européen.

#### (Applaudissements)

**Graham Watson**, *au nom du groupe ALDE*. – (EN) Monsieur le Président, au nom de mon groupe, je souhaite la bienvenue au président en exercice. Monsieur le Président en exercice, nous vous souhaitons beaucoup de succès.

Un grand citoyen tchèque a déclaré un jour: «Je ne suis plus un bleu: on attend de moi que j'atteigne des objectifs; marquer des points est mon travail.» Eh bien, ce qui était vrai pour Milan Baroš l'est également pour vous et vos ministres. Votre programme de travail souligne ces objectifs.

En matière d'économie, vous avez déclaré que les barrières du marché - intérieur et extérieur - doivent tomber, et que la réponse de l'Europe à la récession ne doit pas consister uniquement en dépenses keynésiennes, mais également en notre lutte pour une concurrence plus loyale, pour la libéralisation du commerce et pour une circulation plus libre des personnes et des biens à travers les frontières nationales.

Les citoyens européens traversent une période difficile. Vos moyens seront contestés, mais pas par les libéraux et les démocrates. L'expérience de la République tchèque – et de nombreux autres pays – prouve en effet que la puissance des marchés peut sortir les gens de la pauvreté.

En ce qui concerne l'énergie, vous avez raison de poursuivre les objectifs de l'analyse stratégique de la politique énergétique, mais l'analyse ainsi que les objectifs liés au changement climatique ne doivent pas constituer un frein à nos ambitions, mais plutôt un tremplin vers des sommets plus élevés et plus écologiques, afin d'accélérer le passage de l'Europe des combustibles fossiles aux énergies renouvelables et de mettre un terme à notre dépendance énergétique viscérale.

Actuellement, nos moniteurs sont bloqués sur les centres ukrainiens de distribution. La Russie prétend qu'elle ne peut exporter de gaz parce que l'Ukraine ne le transportera pas, et l'Ukraine prétend qu'elle n'a pas de gaz à exporter parce que les Russes ont détourné l'itinéraire de transport. En attendant, l'industrie en Europe orientale et centrale est lésée, des personnes ont froid dans leurs propres maisons, et des démarches sont en cours pour remettre en service des réacteurs nucléaires déclarés dangereux par notre Union.

Ce n'est pas là un marché de l'énergie efficace, mais plutôt l'intrigue d'un film des Marx Brothers: *Une nuit dans le froid* – ou, plutôt, douze nuits et ce n'est pas fini. Dès lors, cessez de parler du marché intérieur en matière d'énergie et de développement des énergies renouvelables: utilisez les pouvoirs de votre présidence pour mobiliser les investissements nécessaires.

Quant à l'Union européenne dans le monde, nous approuvons les ambitions de votre présidence. L'Europe devrait jouer un rôle prépondérant dans la résolution des conflits, le soutien du développement et la promotion des droits de l'homme.

Mais, si vous cherchez véritablement à élargir le champ d'action de l'UE, pourquoi avez-vous reporté une fois de plus la ratification du traité de Lisbonne? Si vous souhaitez juguler la prolifération des armes, pourquoi construisez-vous un système de défense contre les missiles balistiques sur le sol européen?

## (Applaudissements)

Et si vous souhaitez la paix au Moyen-Orient, pourquoi laisser l'Europe se ridiculiser par tant de missions de paix?

Au fur et à mesure du déroulement des événements à Gaza, il devient plus difficile pour beaucoup d'entre nous de rester indifférents. Ce Parlement ne se réunira jamais autour d'une position commune si nous cherchons à désigner un responsable en particulier, alors que l'on peut imputer la faute aux deux parties, dénoncer la violence et instaurer un cessez-le-feu immédiat.

Rien n'excuse les tirs de roquette du Hamas, mais rien n'excuse non plus l'utilisation d'explosifs à métaux denses et inertes pour mutiler des civils.

Le slogan de votre présidence est «Une Europe sans barrières». Peut-être son auteur avait-il à l'esprit cet ancien proverbe tchèque: «Ne te protège pas derrière des clôtures, mais grâce à tes amis.»

Monsieur le Président en exercice, nous, vos concitoyens européens, sommes vos amis. Le président de votre pays a comparé l'Union européenne à l'Union soviétique. Eh bien, nous ne mettons pas de discussions privées sur table d'écoute, comme il l'a fait à des membres de ce Parlement.

Lui qui souhaite rester en marge en a le droit. Mais c'est une Union d'amis – d'amis, de pairs et de partenaires.

Les objectifs de votre présidence sont audacieux. Nous les soutenons. Soyez-y fidèles et nous vous serons fidèles.

(Applaudissements)

**Brian Crowley**, *au nom du Groupe UEN*.-(GA) Monsieur le Président, nous devons promouvoir de meilleures relations politiques et économiques entre l'Union européenne et l'Amérique. J'espère qu'au cours des prochains mois, la présidence tchèque se penchera sur ce problème. L'Amérique aura un nouveau président à partir de la semaine prochaine, et de grands défis nous attendent tous. Il est clair que nous devons réglementer rapidement les marchés financiers.

, au nom du Groupe UEN. – (EN) Monsieur le Président en exercice, nous vous souhaitons aujourd'hui la bienvenue au Parlement et, en particulier, nous accueillons chaleureusement la présidence de la République tchèque pour prendre la direction de l'Union européenne en cette période si difficile. Au nom de mon groupe, l'Union pour l'Europe des nations, nous soutenons également votre programme visant à garantir une voix claire et forte en faveur de l'Union européenne, ainsi que des États membres au sein de l'Union européenne.

De nombreux collègues ont déjà mentionné la série actuelle de crises et, d'emblée, je voudrais rendre hommage à la fois à votre présidence et au président Barroso pour l'action décisive entreprise lors de l'interruption de la fourniture de gaz à l'Union européenne, et pas seulement parce que nous avons identifié les responsables, mais parce que nous sommes intervenus immédiatement aux niveaux social, économique et politique afin d'amener les deux parties à débattre de leurs échecs passés.

Voilà pourquoi il importe maintenant, pendant cette présidence, de développer cette idée de partenariat avec l'Est, de nous tourner vers l'Est et les Balkans, parce qu'ils constituent actuellement les lignes de démarcation au sein de l'Union européenne, à cause non seulement de l'instabilité politique, mais également de notre interdépendance concernant l'énergie et l'activité économique.

Pour conclure, faute de temps, je tiens à évoquer vos propos concernant la cinquième liberté – la libre circulation de la connaissance. Cette connaissance peut nous fournir les outils dont nous avons besoin aujourd'hui pour promouvoir l'innovation, la recherche et les capacités qui sont devant nous. À travers votre propre histoire – individuelle et en tant que pays –, marquée par le totalitarisme, la liberté, et la grandeur en matière d'éducation et d'innovation, nous nous tournons vers vous pour nous indiquer la phase suivante dans laquelle l'Union européenne doit s'engager.

Permettez-moi de conclure par une brève citation de John F. Kennedy qui a déclaré lors de son discours d'investiture: «Nous sommes aujourd'hui au bord d'une nouvelle frontière. Mais la nouvelle frontière dont je parle n'est pas une série de promesses – c'est une série de défis.» Je sais que vous êtes capables de relever ces défis.

**Monica Frassoni**, *au nom du groupe Les Verts/ALE*. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au moment même où nous tenons ce débat, des bombes s'abattent sur la population de Gaza. Je pense que notre première priorité en tant que députés européens, et la première priorité du Conseil et de la Commission, devrait être de mettre fin aux bombardements de la population de Gaza. Tel est notre devoir à l'heure actuelle. C'est bien plus important que de décider qui est le responsable et de discuter des différends qui nous opposent sur ce point. Notre groupe, le groupe des Verts/Alliance Libre Européenne, a une idée assez claire à ce sujet, comme nous l'indiquerons cet après-midi.

Monsieur le Président, vous avez commencé votre allocution en mentionnant l'époque médiévale, une époque lointaine, violente et sombre - avec certes quelques lumières, mais malgré tout violente et sombre. En fait, malgré tous les efforts de vos partenaires au sein de la coalition, le programme de ces six prochains mois semble porter la marque d'une vision dépassée, l'empreinte profonde d'une approche conformiste prônant le laisser-faire à outrance, dominée par les entreprises et le marché. Monsieur le Président, cette approche est passée de mode.

Je pense également qu'elle fait peu de cas de la nécessité d'adopter des politiques, des lois et des instruments en matière sociale répondant aux vrais besoins des citoyens. Cette approche s'égare également quelque peu en considérant la politique de lutte contre le changement climatique comme un coût ou un obstacle plutôt qu'une opportunité majeure d'innovation et de croissance durable. Elle affiche même, vous m'excuserez de le dire, un certain machisme en affirmant la nécessité de réexaminer les objectifs de Barcelone relatives aux structures d'accueil pour les enfants, le but étant bien entendu de ramener les femmes au foyer.

Ce programme envisage l'immigration uniquement sous l'angle de la sécurité, il préfère l'OTAN au multilatéralisme, il garde un certain intérêt en matière de missiles et ne met pas réellement l'accent sur ce qui nous semble réellement important en politique étrangère, à savoir la cohésion: la cohésion de notre Union.

Nous regrettons également que vous ne mentionniez pas un thème aussi important que celui de la lutte contre la discrimination, et sur ce point particulier, j'aimerais savoir quelle importance vous accordez à

l'adoption de la directive sur la lutte contre la discrimination. En résumé, voici un programme qui voit dans le monde de nombreux dangers et bien peu d'opportunités.

Vous parlez de vos efforts de médiation dans le conflit opposant la Russie à l'Ukraine à propos du gaz, mais à la lecture de votre programme, il apparaît clairement qu'aucune action déterminée ne sera prise au cours de votre présidence contre les pays, tels que la Slovaquie et la Bulgarie, qui profitent de la crise du gaz pour remettre en service des centrales nucléaires dépassées et dangereuses. Monsieur le Président, n'oubliez pas que l'énergie nucléaire sans danger n'existe pas. Elle existera peut-être dans 30, 40, 50 ou 60 ans, je n'en sais rien, mais elle n'existe pas à l'heure actuelle. Il n'est donc pas utile d'en discuter, car il ne s'agit là que d'une illusion coûteuse qui nous détourne de nos véritables priorités.

Pour parvenir à la sécurité et à la solidarité énergétiques, nous devons prendre des mesures décisives sans nous laisser distraire. Nous devons promouvoir l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, un domaine qui présente un potentiel énorme d'innovation, d'emploi et de réduction de la consommation. Voilà la feuille de route que nous devrions suivre pour faire face à la guerre du gaz, entre autres choses. Nous vous adressons une demande précise, Monsieur le Président. Nous vous demandons de persuader vos collègues de mettre au centre du Conseil européen du printemps l'objectif de parvenir à un engagement contraignant à réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2020, l'objectif orphelin du paquet énergétique de l'année dernière. Nous vous demandons également de revoir vos priorités en analysant de façon plus approfondie les décisions prises en décembre concernant l'énergie renouvelable.

Monsieur le Président, un dernier mot sur l'avenir de l'Europe: le traité de Lisbonne n'est pas parfait, mais il est fort étrange que vous ne l'ayez pas encore ratifié. Je vous demande donc de profiter de cette occasion pour nous expliquer pourquoi, et de nous dire quand vous comptez le faire.

#### (Applaudissements)

**Miloslav Ransdorf**, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*CS*) Le président en exercice du Conseil a mentionné nos expériences historiques complexes. Je considère la présidence tchèque comme une opportunité de surmonter les divisions qui subsistent entre l'Ouest et l'Est de l'Europe. Dans son roman *Schweik*, Jaroslav Hašek fait un jeu de mot germano-hongrois, *kelet oszt, nyugat veszti*, qui se traduit approximativement par «l'Est donne, l'Ouest prend». C'est effectivement comme cela que les choses se sont passées historiquement. Je pense que nous avons l'opportunité d'y mettre un terme. Je pense que la présidence tchèque est également l'opportunité de nous libérer de nos propres dogmes et préjudices. À titre d'exemple de ces dogmes, je mentionnerai l'article écrit récemment par Václav Klaus, qui conseille de surmonter cette crise financière en relâchant temporairement les normes sociales, environnementales et de santé au motif que ces normes seraient des entraves au comportement humain rationnel. Je pense que l'inverse est vrai, et que la présidence tchèque devrait contribuer à nous doter d'une économie sociale et écologique, c'est-à-dire d'une économie guidée par des facteurs sociaux et environnementaux. Je voudrais dire ici que je suis d'accord sur une chose avec M. le Premier ministre Topolánek: la nécessité de nous baser sur l'innovation pour sortir de la crise et la nécessité de développer une «classe créative» - au sens entendu par Richard Florida - qui aidera nos économies à sortir de l'impasse.

Je tiens à dire que nous avons tous besoin de faire preuve du courage de changer. Selon l'écrivain allemand Stefan George, l'avenir appartient à ceux qui sont capables de changer. J'espère que nous serons capables de changer, de nous libérer du passé, de combler le fossé qui sépare l'Europe de l'Ouest de l'Europe de l'Est et de former une seule entité libérée de ses complexes concernant la supériorité des États-Unis ou de n'importe qui d'autre. J'aimerais terminer en soulignant que, bien que le discours de M. le Premier ministre soit parsemé de bonnes intentions, de résolutions et d'objectifs nobles, et bien qu'il soit juste que la présidence tchèque se fixe des objectifs ambitieux, je me dois de faire un commentaire sceptique en citant l'aphorisme du satiriste polonais Jerzy Lec: aussi sacré que soit le pèlerinage, il fera toujours mal aux pieds.

**Vladimír Železný**, au nom du groupe IND/DEM. – (CS) Monsieur le Président en exercice du Conseil, aucun pays n'a abordé sa présidence sous un tel barrage d'opinions négatives ni subi autant de prédictions funestes que la République tchèque. La presse française, en particulier, passe son temps à décrire la tempête qui s'annonce pour la malheureuse Union maintenant qu'elle n'est plus présidée par une personne aussi éminemment capable que le président français et qu'elle est livrée aux mains d'une bande de Tchèques.

Ces Tchèques, qui ont suscité une telle indignation en ne ratifiant pas le traité de Lisbonne qui permettrait à quelques grands pays d'usurper en permanence le pouvoir décisionnel de l'Union. Pis encore, ces Tchèques ont un président populaire à l'esprit malheureusement affûté qui, en plus de s'opposer au traité de Lisbonne,

n'hésite pas à mettre en évidence le déficit démocratique toujours plus important de l'Union. C'est ce déficit qui, il y a 20 ans, nous a poussés à renverser le socialisme dans notre pays.

Mais la présidence tchèque poursuit des objectifs modérés et des priorités raisonnables, et elle sera couronnée de succès. Nous lui souhaitons de réussir et nous lui apportons notre soutien, malgré les bêlements honteux des socialistes tchèques qui ont échangé depuis longtemps l'amour de leur pays contre l'internationalisme prolétaire et qui aujourd'hui, sur l'ordre de leurs maîtres socialistes, utilisent tout leur venin pour tenter de déstabiliser la présidence tchèque. Je n'en ai cure!

L'idée est de prouver, par l'exemple de la présidence tchèque, que les petits pays sont incapables et qu'il est temps, via le traité de Lisbonne, de confier définitivement les rênes du pouvoir de l'Union aux grands pays compétents et expérimentés. C'est ce qui rend cette présidence si importante. Elle apportera la preuve que les petits pays sont parfaitement capables de gérer l'UE. La seule différence est que ces pays ne succombent pas à la mégalomanie, à l'égocentrisme, à l'obsession des relations publiques, à l'hyperactivité narcissique de certains présidents et à la mise en avant constante de réalisations inexistantes.

Je souhaite de tout cœur au Premier ministre Topolánek, au Vice-premier ministre Vondra et à leurs collègues de réussir. Cette réussite ne sera pas seulement la réussite de mon pays; ce sera la réussite d'un petit pays devenu récemment membre de l'Union. Voilà le message important pour l'UE. Car voyez-vous, nous avons aussi de l'expérience dans un autre domaine. Alors que les grands pays de l'UE sont depuis longtemps des démocraties prévisibles qui n'ont eu à faire face qu'à des situations normales, nous avons passé un demi-siècle sous le joug d'un régime totalitaire hors normes. Cela nous a appris à trouver des solutions créatives aux situations exceptionnelles, et c'est une compétence qui nous sera bien utile.

**Jana Bobošíková (NI).** – (CS) Monsieur le Président en exercice du Conseil de l'Union européenne, Mesdames et Messieurs, je suis fière de l'adresse et de la capacité d'action dont la présidence tchèque a fait preuve sur la question de l'approvisionnement en gaz des pays européens. Et je serais donc ravie, lors des discussions sur l'avenir de l'UE - c'est-à-dire sur le traité de Lisbonne - de voir le président en exercice du Conseil, Mirek Topolánek, montrer la même détermination que celle dont il a fait preuve lors des négociations sur le gaz avec Vladimir Poutine et Yulia Timochenko.

L'ambition d'un président en exercice du Conseil devrait être de jouer le rôle d'un chef de groupe, et pas simplement d'un homme à tout faire. Monsieur le Président en exercice du Conseil, vous avez une occasion unique de démontrer que tous les pays, quelle que soit leur taille, sont des partenaires égaux au sein de l'Union européenne. Si vous gardez votre sang-froid, Monsieur Topolánek, l'histoire se souviendra de vous.

Vous avez l'opportunité et le pouvoir de déclarer publiquement que le traité de Lisbonne est mort à la suite du référendum irlandais et qu'il nous a menés dans une impasse. Vous êtes en position de proposer l'élaboration d'un nouveau document visionnaire qui représentera un véritable dénominateur commun des intérêts des différents États membres de l'Union européenne et qui recevra l'appui des citoyens lors de référendums. Il est inutile de promouvoir aveuglément le traité de Lisbonne, qui renforce le pouvoir antidémocratique des fonctionnaires tout en masquant l'incapacité des élites européennes à parvenir à un accord et leur réticence à assumer leurs responsabilités face aux citoyens.

Monsieur Topolánek, vous représentez ici un pays qui, au cours du dernier siècle, s'est libéré de l'empire austro-hongrois, a survécu à la trahison de Munich et a résisté aux horreurs du nazisme. Vous représentez un pays dont la population a résisté à l'invasion des troupes du pacte de Varsovie. Vous représentez un pays qui a passé 40 ans sous le joug de l'Union soviétique, qui est tombé inexorablement dans une pauvreté planifiée sous le Conseil d'assistance économique mutuelle et qui est parvenu à se débarrasser d'un régime totalitaire sans effusion de sang.

Je refuse de croire qu'en étant le Premier ministre d'un pays possédant une telle histoire, vous puissiez souhaiter que les décisions en matière de politique sociale, d'énergie, de fiscalité, de justice et de sécurité soient prises ailleurs que dans les différents États membres concernés. Je ne peux pas croire que vous souhaitiez réellement que les pouvoirs exclusifs de l'Union priment sur les pouvoirs des États membres. Je ne peux pas croire que vous soyez favorable à ce que l'Union intervienne dans la protection et l'amélioration de la santé, l'industrie, la culture, le tourisme, l'éducation ou le sport. Je ne peux pas croire que vous soyez favorable à un traité de Lisbonne qui, dans plus de 50 domaines, supprime le droit de veto des pays et réduit le nombre de vote des petits pays, dont la République tchèque.

Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Premier ministre de la République tchèque, ayez le courage de dire aux 26 autres chefs d'État ce que vous dites en privé. Dites que le traité de Lisbonne ne vaut

rien et que vous le rejetez. Faites-le au nom de la démocratie et de la liberté. Ceci ne vous vaudra pas les applaudissements des «élites européennes», des fonctionnaires de la Commission ni même d'une majorité de ce Parlement. Vous gagnerez par contre l'admiration et le respect des citoyens, que nous oublions si facilement dans cette Assemblée, et vous gagnerez en prestige dans votre propre pays. Vous présidez au devenir de 450 millions de citoyens, et pas juste de quelques politiciens et fonctionnaires.

En République tchèque, vous qualifiez souvent le traité de Lisbonne de mal nécessaire. Mais qu'est-ce qui rend ce mal nécessaire? Arrêtez de vous convaincre que le traité de Lisbonne est un mal nécessaire. Il est tout simplement mauvais, et vous pouvez le changer. Lancez l'élaboration d'un nouveau document, inspirez-vous des traités de Rome et de la déclaration de Messine, et défendez les intérêts communs de l'Union européenne. Ces intérêts sont la liberté, la prospérité, la compétitivité et la sécurité, et non l'euro-santé, les euro-taxes, les euro-parcs et l'euro-bière.

Monsieur Topolánek, le mal nécessaire est l'excuse des lâches. Vous n'êtes pas un lâche, ou du moins je l'espère. Vous pouvez vous appuyer sur le référendum irlandais, vous êtes soutenu par les 55 % des Tchèques opposés au traité de Lisbonne et vous pouvez compter sur la voix puissante du président tchèque Václav Klaus. Vous savez certainement que la pire des lâchetés est de savoir ce qu'il faut faire et de ne pas le faire.

Mirek Topolánek, président en exercice du Conseil. – (CS) Je vous remercie pour toutes vos questions et vos commentaires sur mon allocution. En République tchèque aussi, nous avons un Parlement qui se distingue par la diversité des opinions exprimées. Certaines des opinions exprimées ici ne me surprennent donc pas, même si je ne peux les partager entièrement. Toutefois, je tiens à répéter d'emblée, en réponse à toute une série de questions, que je considère mon rôle comme étant celui de président du Conseil européen, et qu'au cours des six prochains mois, je ne compte pas mettre en avant mes opinions personnelles ni celles de mon parti. Mais je me sens obligé de réagir sur une question, car cette question me concerne personnellement. Il s'agit des critiques très dures exprimées à l'encontre du président tchèque Václav Klaus, un président qui s'est fait connaître des citoyens européens, ce qui est une bonne chose et ce dont je suis fier. Václav Klaus symbolise la métamorphose tchèque des années 1990, et je dois dire que c'est grâce à lui que nous réussissons aujourd'hui et que nous sommes sortis indemnes de ces dix premières années. Je suis fier que la Révolution de velours se soit déroulée sans effusion de sang, que nous ayons chassé les troupes russes de notre pays en 1991, que nous ayons rejoint l'OTAN en 1999 et l'Union européenne en 2004, et que l'année dernière, nous ayons éliminé les frontières entre les pays de l'Union européenne et que nous puissions désormais voyager de Lisbonne à Vilnius sans passeport ni sans aucune restriction. Je suis fier d'avoir participé à cette métamorphose et de me trouver ici aujourd'hui, et il me semble incroyable que la République tchèque préside aujourd'hui une communauté de près d'un demi-milliard d'habitants et de 27 pays. Indépendamment de la question des règles et de l'unification, si l'Union européenne perd la capacité de discuter librement et si elle s'efforce d'uniformiser cette discussion également, elle ne sera plus mon Union européenne. Si nous perdons la capacité, la possibilité d'exprimer librement nos opinions, nous allons droit au désastre, et je m'oppose fermement aux attaques à l'encontre de Václav Klaus. Il a une possibilité unique d'exprimer ses opinions dans le cadre de cette discussion uniforme et, dirai-je, un peu trop correcte, et de créer ainsi les conditions d'un nouveau débat. La liberté de débat doit faire la fierté de l'Union européenne et ne doit jamais être étouffée.

En ce qui concerne le traité de Lisbonne, qui mérite d'être mentionné, je dirais qu'il s'agit essentiellement d'un traité «moyen». Légèrement pire que le traité de Nice, mais légèrement meilleur que celui qui l'a suivi. Voilà mon avis personnel sur ce traité. J'ai négocié ce traité au nom de la République tchèque. Nous l'avons approuvé au Parlement tchèque, je l'ai signé et je voterai en sa faveur au Parlement. Mais une fois de plus, l'idée que nous puissions imposer par avance aux différents États membres l'obligation de ratifier un document, leur refuser le droit de respecter leurs propres procédures et de décider par eux-mêmes de l'accepter ou non, me semble absurde. Nous devons modifier les institutions, nous devons améliorer le fonctionnement des mécanismes européens, nous devons simplifier les règles. Je ne suis pas sûr que le traité de Lisbonne permette tout cela. Chacun a une idée différente de la forme qu'il devrait prendre. Pour moi, Madame Bobošíková, il s'agit d'un compromis, fort complexe sans doute, et je soutiendrai sa ratification.

Je ne saurais passer sous silence la situation du Moyen-Orient et la position de l'Europe dans ce conflit. Pendant longtemps, l'Union européenne a été considéré comme «un grand bailleur de fonds mais pas un acteur». Cela signifie qu'elle a apporté des contributions importantes aux investissements, y compris aux investissements en matière de développement et d'aide humanitaire dans la région, mais qu'elle n'a pas joué un rôle à sa mesure au sein du «quartette» et qu'elle n'a pas fait preuve de la responsabilité qu'implique cette participation au quartette. Je pense que la situation actuelle, avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement américain, donne à l'Union européenne l'opportunité d'offrir plus qu'un soutien financier à cette région, mais aussi des initiatives de résolution des problèmes et un niveau d'activité supérieur. Je ne souhaite pas

juger l'une ou l'autre partie du conflit. Le fait est que les Israéliens ont le droit de vivre en toute sécurité sans subir d'attaques à la roquette, et je me suis moi-même rendu à Sderot, à Ashkelon et dans d'autres parties d'Israël. De même, le peuple palestinien a le droit de créer son propre État, de mettre en place une administration fonctionnelle et de vivre une vie décente et sûre. Ces 60 années de conflit n'ont rien résolu. Je ne pense pas que nous puissions le résoudre aujourd'hui. Notre objectif à court terme est d'instaurer une trêve et de faire cesser les hostilités. J'aimerais dire un mot non seulement sur le rôle de négociateurs européens, et sur la mission dirigée par Karel Schwarzenberg, qui vient de partir pour la région, mais aussi et bien entendu sur le rôle des États arabes dans la région, qui a été positif. C'est par exemple le cas du rôle joué par l'Égypte, par la Turquie et par d'autres pays. Je pense qu'une fois que certaines conditions seront remplies, comme par exemple la fin de la contrebande d'armes depuis le Sinaï vers Gaza, nous pourrions parvenir ensemble à une situation - dans le cadre de l'architecture globale de sécurité, via l'Union européenne seule ou en collaboration avec une partie seulement de cette architecture globale - susceptible de mettre fin à ce conflit, bien que je ne sois pas convaincu que ce résultat puisse être atteint rapidement.

En ce qui concerne l'énergie, la sécurité énergétique, le changement climatique et le rôle de l'Union européenne dans ce processus: quelle que soit ma propre opinion à ce sujet, il devrait être évident pour tous que si le rôle moteur joué par l'Union européenne en matière de changement climatique n'obtient pas l'appui des économies et des acteurs majeurs tels que les Etats-Unis, la Fédération de Russie, le Brésil, l'Inde et la Chine, cette initiative de l'Union européenne restera isolée, une voix dans le désert et finalement, à l'échelle mondiale, inutile. Notre rôle est de convaincre les autres puissances mondiales et les principaux pays émetteurs de suivre notre exemple. Voilà selon moi ce à quoi nous devons œuvrer pendant le premier semestre de cette année. Il me semble que le paquet climatique et énergétique est finalisé, et qu'une fois qu'il aura été adopté par le Parlement européen, comme j'espère qu'il le sera, il ne restera plus qu'à le mettre en œuvre. Toute la question du mix énergétique fait l'objet de débats par trop idéologiques et politiques. Il me semble que l'Union européenne devrait l'aborder de façon pratique et pragmatique et envisager des objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme et des mesures à court terme, à moyen terme et à long terme permettant de réaliser ces objectifs. Je n'imagine pas que des pays qui dépendent à 90 % d'une industrie de fabrication basée sur le charbon, comme la Pologne, soient capables de mettre fin brutalement à cette dépendance en l'espace de quinze ou vingt ans. Nous devons bien entendu investir dans de nouvelles technologies en matière de charbon, dans les technologies du «charbon propre» et dans l'amélioration du rendement des centrales, parce qu'il est impossible de mettre un terme à cette dépendance rapidement et de façon unilatérale. Nous devons en discuter, nous devons investir dans l'innovation, et nous devons bien entendu modifier progressivement le mix énergétique dans la direction envisagée - c'est-à-dire vers une meilleure protection de l'environnement, une diminution de la dépendance aux combustibles fossiles et, bien entendu, un approvisionnement sûr et relativement bon marché en énergie pour permettre à l'Europe de rester compétitive et de concourir à l'échelle mondiale. La crise entre la Russie et l'Ukraine n'est pas seulement une crise de confiance, mais aussi une crise impliquant des intérêts commerciaux, économiques, politiques, géopolitiques et stratégiques. Il s'agit d'un problème multiple et je ne veux en aucun cas essayer de désigner un responsable immédiat, parce que pour nous, pour l'Union européenne et pour les pays d'Europe, tant la Russie que l'Ukraine méritent la critique. La Russie ne fournit pas le gaz, et l'Ukraine empêche le passage du gaz. A cet égard, nous devons utiliser notre influence dans la région et rechercher des façons de mettre fin à ce problème à court terme. Par ailleurs, à moyen et à long terme, nous devons diversifier nos sources et les itinéraires de transit et assurer l'interconnexion des systèmes de transport de l'électricité et du gaz dans l'Union européenne afin d'atteindre des objectifs qui nous échappent encore: la solidarité et la mise en œuvre de plans d'urgence. Bien que je ne souhaite pas être un prophète de malheur, cette crise n'est pas encore terminée et la situation de la Slovaquie, de la Bulgarie et des Balkans est aussi grave que critique.

D'après mes notes sur ce qui a été dit par les représentants des différents groupes parlementaires, je ne pense pas du tout que notre programme soit trop libéral ni trop conservateur. Notre programme se base sur les objectifs et les programmes à long terme de l'Union européenne, et la contribution apportée par la République tchèque, l'empreinte tchèque, s'est révélée judicieuse dès les premiers jours de l'année: en effet, l'importance que nous accordons à la sécurité énergétique pourrait susciter, de façon aussi inattendue que tardive, un débat approfondi sur la façon de garantir l'indépendance et la liberté de l'Union européenne. Cette indépendance nécessite de mettre fin ou de réduire fortement notre dépendance aux sources d'énergie en provenance de pays tiers.

Des questions ont été soulevées concernant la directive sur la lutte contre les discriminations, les objectifs de Barcelone et l'importance insuffisante accordée aux questions sociales. Je ne vois pas cela sous cet angle, bien que nous ayons évidemment tenté de réduire ces objectifs de base à une forme plutôt symbolique, parce que nous ne sous-estimons pas la question de la lutte contre la discrimination ni celle de la protection des

femmes. Je vous assure que nous avons bien une grande expérience de la nécessité de placer des enfants dans différentes infrastructures. Il est donc essentiel pour nous que les femmes et les familles puissent avoir le choix: il faut qu'elles puissent choisir, à un certain moment, de se consacrer à l'éducation des enfants, et nous souhaitons mettre en place les mécanismes les plus variés pour rendre ce choix possible sans que les familles se retrouvent socialement défavorisées. Il est également important de proposer un éventail adéquat d'infrastructures d'accueil des enfants, et croyez-moi, un pays comme la République tchèque possède une grande expérience en la matière depuis l'époque totalitaire, pendant laquelle ce principe était imposé de façon plutôt brutale.

Je pense que c'est probablement tout ce que j'ai à dire à titre d'introduction. S'il est une chose dont les Tchèques ne manquent pas, c'est l'assurance. Je souhaite donc affirmer pour conclure que nous ne souffrons pas du moindre sentiment d'infériorité parce que la République tchèque est le plus petit des grands pays ou le plus grand des petits pays — nous somme le douzième plus grand pays de l'Union européenne. Je voudrais simplement vous rappeler que lorsque la Suède a assuré la présidence en 2001, les articles parus dans la presse étaient exactement identiques à ceux parus en novembre et en décembre 2008. Tout le monde craignait que les eurosceptiques suédois, qui n'ont pas adopté l'euro et ne le souhaitent pas, ne soient pas en mesure de traiter les questions relatives à la monnaie unique, qu'ils ne soient pas capable de mener les discussions relatives à la ratification du traité de Nice, et même qu'ils soient incapables, en tant que membres récents, de diriger l'Union européenne. Il suffit de remplacer le traité de Nice par le traité de Lisbonne, et la Suède par la République tchèque, et ces articles sont exactement les mêmes. Nous n'avons aucun complexe d'infériorité à ce sujet.

### PRÉSIDENCE DE MME KRATSA-TSAGAROPOULOU

Vice-présidente

**Jan Zahradil (PPE-DE).** – (CS) Monsieur le Président en exercice du Conseil, je poursuivrai sur le thème tchèque qui a été lancé ici. Nous assistons à quelque chose que vous avez remarqué et reconnu vous-même, et que vous avez souligné dans votre allocution, à savoir qu'à l'approche des élections parlementaires européennes, vous entendrez forcément de nombreuses interventions, de la part de députés tchèques et autres, dont le contenu résulte davantage de la pression préélectorale que d'une quelconque tentative d'évaluer le programme de présidence que vous venez de présenter.

Je pense que pendant les premiers jours de la présidence tchèque, le gouvernement tchèque s'est trouvé confronté à une épreuve d'une ampleur sans précédent et qu'il a réussi cette épreuve avec brio. Je me réjouis que plusieurs de mes collègues députés l'aient souligné ici. Il est clair également que les priorités «3 E» définies pour la présidence tchèque, l'économie, l'énergie et les relations extérieures, ont été choisies à juste titre, car les événements qui ont marqué ce début d'année - le conflit à Gaza et la crise de l'approvisionnement en gaz en Europe - relèvent d'au moins deux de ces priorités. Une autre réalité que nous n'avions pas encore reconnue est apparue clairement, à savoir le fait que la sécurité énergétique est un facteur absolument essentiel pour l'avenir de l'Union européenne. Cette sécurité est plus importante que tout, je dirais même plus importante que le traité de Lisbonne, car ce traité ne nous apportera ni éclairage, ni chauffage. La sécurité énergétique ne concerne pas uniquement la présidence actuelle, c'est un problème qui nous suivra pendant de nombreuses années. Il s'agit d'un défi considérable, et c'est un honneur pour la République tchèque de pouvoir contribuer aux progrès accomplis sur cette question. La situation actuelle montre également que ces «3 E» sont interconnectés. La sécurité énergétique a en effet des conséquences sur l'économie, qui sera toujours la première à ressentir l'impact des restrictions, ainsi que sur les relations extérieures, puisque nous ne pouvons pas préserver la sécurité énergétique et la diversité d'approvisionnement de l'Europe sans un Partenariat oriental, une politique de voisinage ou la poursuite de l'élargissement de l'Union européenne pour inclure, par exemple, la Turquie.

Je suis convaincu que la République tchèque s'attellera à cette tâche, qu'elle fera avancer ce débat et que cette question laissera une empreinte indélébile sur la présidence tchèque et sur la direction de l'Union européenne. Je nous souhaite à tous de réussir.

**Libor Rouček** (**PSE**). – (*CS*) Monsieur le Premier ministre Topolánek, Monsieur le Président Barroso, Mesdames et Messieurs, je ne connais personne au sein de ce Parlement, aucun député qui ne souhaite pas la réussite de la présidence tchèque. Les Européens de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, de la vieille Europe de la nouvelle Europe, souhaitent la réussite de l'Union européenne et de la présidence tchèque. Il va sans dire que les députés de ce Parlement, qu'ils appartiennent au camp social-démocrate, populiste, libéral ou vert, partagent cet espoir. Mais malheureusement, il existe certaines craintes et certains doutes dans l'opinion

publique européenne, et même au sein de ce Parlement, quant à la capacité de la République tchèque à assurer la présidence. Il y a plusieurs raisons à cela.

La première raison est l'instabilité de la coalition au pouvoir en République tchèque. Mes collègues députés, par exemple, trouvent incompréhensible le remaniement ministériel qui a eu lieu tout au début de cette présidence. Comment de nouveaux ministres, comme par exemple les ministres du transport et du développement régional, sans aucune expérience européenne, pourraient-ils gérer avec succès l'agenda européen et présider le Conseil européen? Mes collègues députés ne comprennent pas non plus, par exemple, pourquoi les démocrates-chrétiens actuellement au pouvoir en République tchèque, et qui luttent pour leur survie, ont décidé d'organiser leur congrès électoral pendant la présidence tchèque.

La relation entre le gouvernement et le président tchèque a également suscité différentes questions, comme nous l'avons entendu. Je voudrais obtenir une réponse claire à la question de savoir si la présidence tchèque, ou le gouvernement tchèque, partage l'opinion du président Václav Klaus, qui rejette le traité de Lisbonne, nie le réchauffement planétaire et prétend que la crise financière et économique actuelle a été provoquée par un excès de réglementation et par les politiques sociales et environnementales.

On peut également se poser des questions sérieuses à la suite du non-respect de la promesse faite à la chancelière Merkel et au président Sarkozy que le gouvernement tchèque, en tant que pays assurant la présidence, ratifierait le traité de Lisbonne avant la fin de l'année dernière. Monsieur le Premier ministre, j'aimerais que vous nous disiez clairement quand ce traité sera ratifié par le parlement tchèque. J'aimerais également entendre une déclaration claire expliquant pourquoi la ratification de ce traité a été soumise à la condition de la ratification d'accords bilatéraux avec les États-Unis concernant la question des radars et à l'adoption d'une loi relative à la relation entre les deux chambres du parlement tchèque.

Le traité de Lisbonne, comme nous l'avons entendu, est une nécessité. Nous en avons besoin entre autres pour réaliser les priorités tchèques. Je pense que ces priorités sont correctes, mais pour pouvoir continuer à les poursuivre à l'avenir, par exemple en termes de sécurité énergétique et du rôle plus important de l'Europe dans les relations extérieures, nous avons besoin d'une coopération plus étroite et donc du traité de Lisbonne.

Pour conclure, je souhaite bonne chance à la République tchèque. Sa réussite profitera à la fois à la République tchèque et à l'Union européenne.

**Silvana Koch-Mehrin (ALDE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, l'Union européenne vient de vivre six mois de drame, d'enthousiasme et de grandes déclarations sous le président Sarkozy. Vous avez maintenant pris la relève, Monsieur le Président, avec un sens de l'humour qui nécessitera peut-être un temps d'adaptation. J'espère que votre présidence du Conseil sera constructive et productive, car l'UE est confrontée à des défis considérables. Vous avez mentionné vous-même la guerre entre Israël et le Hamas et la crise économique, et il y a également les questions internes comme le traité de Lisbonne.

Permettez-moi d'aborder l'un des thèmes de votre allocution: la sécurité énergétique. Vous avez souligné son importance fondamentale, et je suis d'accord avec vous pour dire que l'énergie est la matière première de base de la société moderne. Notre style de vie, notre économie, notre développement - tous en dépendent. Nous ne pouvons pas être dépendants en matière d'approvisionnement énergétique. L'indépendance nécessite une bonne combinaison de différentes sources d'énergie.

J'espère donc qu'avec votre style ouvert et direct, vous parviendrez à convaincre vos partenaires européens de se lancer dans une nouvelle discussion sur l'énergie nucléaire, et que vous encouragerez notamment le gouvernement allemand à renoncer à sa politique d'opposition au nucléaire. Ceci est indispensable à la sécurité de notre continent.

Il y a beaucoup à faire, et vous avez l'opportunité de faire avancer l'Europe. Je voudrais vous exprimer ma reconnaissance et la confiance que j'éprouve vis-à-vis de notre coopération à venir.

**Konrad Szymański (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice, il existe un seul étalon par rapport auquel nous évaluerons la présidence tchèque désignée par votre gouvernement, et les événements dramatiques des dernières semaines, et cette référence est la politique énergétique de l'Union européenne.

Nous assistons aujourd'hui à la fin d'un nouveau cycle de différends énergétiques entre la Russie et l'Europe, mais nous n'avons toujours pas de garantie systématique ni de cadre politique destiné à éviter des problèmes semblables à l'avenir. Après les crises énergétiques de 2004, 2006 et 2008, il est grand temps que l'Union

européenne se décide à diversifier non seulement son approvisionnement en énergie, mais également les sources même de l'énergie dont nous avons tant besoin. C'est pourquoi j'attends de la présidence tchèque qu'elle prenne de nouvelles dispositions pour assurer le financement du gazoduc Nabucco et pour mener une politique énergétique vigoureuse en Asie centrale. Je m'attends donc à ce que le gazoduc nordique soit rayé de la liste des priorités de la Commission européenne, car faute de prendre ces mesures, nous nous réveillerons l'hiver prochain avec les mêmes problèmes que ceux que nous connaissons actuellement.

**Claude Turmes (Verts/ALE).** - Madame la Présidente, sur la question de l'énergie, il en va de la crédibilité de l'Europe. Merci, Monsieur Barroso, pour vos mots très clairs ce matin.

Ces Gazprom et Naftogaz, ce cirque qu'on voit depuis deux, trois, quatre ou cinq jours, c'est incroyable! Et d'ici, on doit dire: «Messieurs, ça suffit!» Pour cela, il faut agir ensemble! Merci pour la bonne coordination! Quelqu'un, ici, peut-il m'expliquer ce que signifient ces voyages du Premier ministre slovaque et du Premier ministre bulgare à Moscou? C'est déjà montrer à Gazprom que nous ne sommes pas unis. Donnez-moi une explication de ces deux voyages.

Ensuite, je crois que la Commission a un grand rôle à jouer: nous devons établir des plans d'urgence gaz. La première chose à faire c'est une refonte de la directive Sécurité-gaz, sinon la Commission européenne n'aura pas assez de pouvoir politique pour agir. Il faut une coordination européenne. Deuxièmement, il faut un plan d'urgence «infrastructures-gaz Europe centrale et de l'Est», avec l'argent qui est disponible.

Troisièmement, il faut combiner la relance économique européenne avec un grand plan d'investissement énergétique. Première priorité: les bâtiments en Europe de l'Est. C'est un scandale de voir si peu d'argent des fonds structurels être investi dans ce qui est utile! Au lieu de construire des stades pour des championnats européens, moi je préférerais qu'on investisse pour les citoyens: bâtiments, réseaux chaleur, énergies renouvelables.

Dernière remarque: concernant l'énergie nucléaire, nous sommes plus dépendants que par rapport au gaz. Nous importons 99% de nos matériaux combustibles nucléaires! Arrêtez de lier le nucléaire à l'indépendance! Madame Koch-Mehrin, vous êtes ridicule quand vous mentionnez cela.

**Jiří Maštálka (GUE/NGL).** – (CS) Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs, je suis convaincu que personne dans cette Assemblée n'envie à la présidence tchèque les circonstances dans lesquelles elle a dû prendre les rênes de la Communauté européenne. Monsieur le Premier ministre, l'une des principales devises de votre présidence est l'Europe sans barrières. Ce slogan se prête à différentes interprétations selon l'expérience politique et personnelle de chacun. Personnellement, je pense qu'il ne faut pas entendre par là un nouveau relâchement en faveur des mécanismes financiers et du marché. Au contraire, je vois là une mise au défi d'améliorer l'une des réalisations dont l'Europe peut être fière, à savoir le modèle social européen. Je ne pense pas simplement à la possibilité de supprimer des contraintes inutiles ou d'améliorer les perspectives d'emploi. Je considère cette opportunité comme l'occasion de donner aux travailleurs mobiles des garanties en matière d'égalité de traitement. Ceci peut inclure, par exemple, un progrès sur la question non résolue des soins de santé transfrontaliers durant la présidence tchèque.

Si l'Europe doit être sans barrières, la première chose à faire est de ne pas en créer de nouvelles. L'Europe ne se limite pas à la Communauté européenne; elle inclut également nos voisins, qui font partie de l'Europe au sens historique autant que géographique. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet ainsi que la stratégie que la présidence compte appliquer à nos voisins le long des frontières de l'Union européenne. Je pense principalement à la Serbie et à la délicate question du Kosovo, et je pense aussi notamment à la Moldavie, qui a pris de nombreuses mesures positives pour se rapprocher de la Communauté européenne. Selon moi, le fait de ne pas créer de barrières nécessite une politique basée sur les principes européens à l'égard de la Russie et de la Chine. Il faut tenter de parvenir à une relation équilibrée avec ces pays également, surtout lorsque des intérêts européens sont en jeu.

L'Europe sans barrières implique également d'accorder une attention suffisante aux nombreuses minorités qui vivent sur le territoire de l'UE. On trouve parmi celles-ci une minorité dont ce Parlement hésite à discuter, à savoir les résidents non citoyens de certains États de l'Union européenne. Pour résoudre ces problèmes, il faut notamment instaurer une nouvelle politique, et donc renoncer à la politique de deux poids et deux mesures. Vous avez souligné l'importance fondamentale de la liberté et de la prise de décision. Donnez aux citoyens de votre propre pays la possibilité de se prononcer par référendum sur le traité de Lisbonne et sur l'implantation des radars américains. Ceci permettra de confirmer la sincérité de vos paroles.

Philippe de Villiers (IND/DEM). - Madame la Présidente, je voudrais, au nom du groupe indépendance et démocratie, saluer respectueusement la Présidence tchèque, la saluer en lui disant notre considération, parce que le peuple tchèque a traversé de grandes épreuves et est mieux à même que beaucoup d'entre nous de comprendre le prix et le sens du mot liberté. La saluer aussi avec nos espoirs. Vous représentez, Monsieur Topolánek, Monsieur Vaclav Klaus, deux espoirs pour nous: écouter la voix des peuples, c'est-à-dire, faire respecter le référendum sur le traité de Lisbonne dans toute l'Europe et rendre aux peuples leur liberté pour libérer les peuples de la bureaucratie bruxelloise qui nous submerge. Nous sommes aujourd'hui de plus en plus nombreux, les peuples d'Europe, à être les dissidents de Bruxelles.

Frank Vanhecke (NI). – (NL) Madame la Présidente, avec une minute à peine de temps de parole, je peux tout juste implorer la présidence tchèque de nous aider à veiller à ce que les institutions européennes respectent la démocratie. Dans une démocratie, c'est le peuple qui décide. Or dans les pays où la population a pu s'exprimer, c'est-à-dire en France, aux Pays-Bas et en Irlande, le traité de Lisbonne, connu également sous le nom de constitution européenne, a fini à la poubelle. J'espère que la nouvelle présidence se rangera aux côtés des citoyens et de la liberté et non, comme nous y sommes habitués, des mandarins arrogants de l'Europe.

Il y a également la question turque. La grande majorité des Européens s'opposent à ce qu'un pays non européen adhère à notre Union. Mais dans ce dossier également, les eurocrates imposent leur propre volonté, et nous avons besoin de l'aide de la présidence tchèque. Étant donné que la République tchèque s'est débarrassée d'une dictature il n'y a pas si longtemps, votre présidence pourrait être un symbole de démocratie et de liberté au cours des six prochains mois, si toutefois vous avez l'audace d'aller à l'encontre des desiderata des élites européennes.

**Timothy Kirkhope (PPE-DE).** - (*EN*) Madame la Présidente, j'accueille chaleureusement M. le Premier ministre Topolánek au Parlement européen et, fort d'échanges de vues passés, je sais que l'Europe est en de très bonnes mains pour les six mois à venir. Il s'agit d'un moment historique pour la République tchèque, pendant lequel pour apporterez vos compétences politiques coutumières.

Le programme de la présidence tchèque a établi quelques priorités importantes: les trois «E» de l'énergie, de l'amélioration économique et du rôle de l'Europe dans le monde. À l'aube de votre présidence, vous avez en effet été confronté à des défis de taille. Vous vous êtes rendu à Moscou et à Kiev et vous travaillez dur pour tenter d'obtenir un accord afin de rétablir la fourniture de gaz naturel aux pays européens. Vous avez fait preuve de grandes qualités diplomatiques jusqu'à présent en travaillant avec la Russie et l'Ukraine, mais il est vital que le gouvernement russe comprenne que prendre des nations en otage n'est pas une façon de conduire les affaires dans le monde moderne. Vous avez montré le chemin à l'UE jusqu'à ce jour et je vous en félicite. Je salue également votre travail afin de résoudre la crise actuelle au Moyen-Orient en instaurant un cessez-le-feu crédible et en permettant ainsi la reprise des pourparlers de paix.

La crise économique reste l'une de vos priorités. Vous soutenez des mesures raisonnables afin de surmonter le ralentissement économique. Vous avez été clair sur l'importance de la non-imposition, par l'Europe et les États membres, de nouveaux règlements inappropriés au niveau européen ou national. Vous avez abordé la mobilisation des pays qui partagent votre perspective économique libérale afin de s'opposer au protectionnisme. Notre tâche consiste à s'assurer que tout changement réglementaire soit adapté et raisonnable.

Enfin, dans une semaine, un nouveau président américain occupera la Maison Blanche. Je sais que nous pouvons vous faire confiance, Monsieur le Premier ministre, pour établir une bonne relation de travail avec le président Obama. Je sais que vous partagez mon point de vue selon lequel l'avenir de l'alliance transatlantique est vital pour notre sécurité et notre prospérité. Je vous souhaite beaucoup de succès. Je citerai Winston Churchill lors de son dernier discours mémorable à la Chambre des communes: «ne jamais fléchir, ne jamais abandonner, ne jamais désespérer.» Bonne chance.

**Kristian Vigenin (PSE).** - (*EN*) Madame la Présidente, nous devons admettre que la présidence tchèque a été confrontée dès le début à de graves difficultés. La crise économique qui empire, l'opération militaire brutale menée par Israël et la plus grande crise de fourniture de gaz que l'Europe ait jamais connue.

Votre tâche sera d'autant plus ardue que les tensions politiques liées à la campagne électorale européenne seront plus fortes. La fin de votre présidence sera marquée par l'élection de 532 nouveaux députés européens. J'insiste sur ce chiffre parce que ce n'est pas celui prévu dans le traité de Lisbonne. Je pense que la ratification du traité et son entrée en vigueur devraient occuper une place prioritaire dans votre programme, au niveau à la fois national et européen.

On peut avoir l'impression que vous n'avez pas eu de chance en prenant la tête de l'UE dans une telle situation, mais chaque crise constitue également une occasion. Saisissez-la. Rendez l'UE plus active, visible et crédible au Moyen-Orient. Tentez de développer une politique communautaire plus responsable en matière d'énergie et de fourniture d'énergie. Faites-en davantage pour remettre l'économie européenne sur les rails tout en maintenant les emplois. Monsieur Topolánek, je voudrais qu'une autre présidence par un nouvel État membre soit un succès. Telle est la responsabilité particulière qui vous incombe et qui prouvera que les nouveaux arrivants sont capables non seulement de suivre, mais également de diriger.

La condition principale à la réussite est de rassembler les 27 États membres et de les unir autour de politiques et d'actions, ce qui est impossible si l'unité ne règne pas dans votre propre pays. Les messages contradictoires provenant de différentes institutions tchèques nuisent à vos perspectives de succès. Dès lors, faites de votre mieux pour interdire toutes les manœuvres politiques internes. Ce n'est pas simple dans un contexte pré-électoral, mais la Slovénie est un exemple que vous pouvez suivre. La seconde condition est de rassembler derrière vous les principaux partis politiques de ce Parlement. Pendant six mois, vous devez oublier votre propre appartenance politique et engager un large dialogue. La présidence française peut être une source d'inspiration dans ce domaine.

Enfin, je voudrais attirer l'attention sur la montée de l'extrémisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en Europe. La République tchèque n'échappe pas non plus à ce phénomène. Je vous demande d'inclure ce problème dans votre programme, en particulier au vu des prochaines élections européennes. Je vous souhaite beaucoup de succès.

**Adina-Ioana Vălean (ALDE).** - (EN) Madame la Présidente, je tiens à remercier le président en exercice pour sa présence ici aujourd'hui afin d'exposer le programme de la présidence tchèque. Cependant, j'attirerai l'attention sur certaines questions auxquelles, je l'espère, votre présidence pourra répondre.

Tout d'abord, la devise que vous avez choisie est «Une Europe sans barrières.» J'approuve les prémisses de cette devise. Elle devrait particulièrement s'appliquer aux citoyens européens qui ont le droit de se déplacer et de résider librement au sein de l'UE. Je suis la rapporteure pour l'application de la directive sur la libre circulation. Malheureusement, il semble que votre devise soit menacée par les autorités nationales. La Commission a récemment publié un rapport très décevant sur l'application de cette directive. Au vu de la transposition incorrecte de la directive par les États membres, j'espère que vous accorderez à cette question plus de poids que ce qui apparaît dans votre programme en matière de liberté et de sécurité.

Ensuite, outre certaines questions décourageantes auxquelles vous serez confronté pendant votre présidence — à savoir, la crise financière mondiale persistante et les problèmes liés à la sécurité énergétique — vous devrez également porter une lourde charge législative. Par conséquent, j'espère que vous utiliserez tous les moyens nécessaires afin de boucler correctement les nombreux rapports en suspens avant la fin du mandat parlementaire. En particulier, les citoyens européens attendent des informations concernant la réduction du prix des communications vocales, par SMS et de l'itinérance. J'espère que vous honorerez votre engagement de conclure un accord en première lecture concernant mon rapport Itinérance II. Je vous remercie et vous souhaite bonne chance pendant votre présidence.

**Mario Borghezio (UEN).** -(IT) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je souhaite chaleureusement la bienvenue à la présidence tchèque et j'espère qu'elle parviendra à sortir l'Europe des persiflages inutiles de Bruxelles et à la pousser enfin à agir pour lutter contre le trafic honteux d'immigrants illégaux en Méditerranée.

Lors d'une réunion des ministres de l'intérieur de Chypre, de Grèce, d'Italie et de Malte organisée récemment à Chypre, M. le ministre Maroni a finalement lancé un appel à l'Europe. Il est temps que l'Europe se rende compte de la situation en Méditerranée, qui est le théâtre d'un trafic d'immigrés clandestins et de stupéfiants en provenance d'Afrique et d'Asie. La présidence tchèque doit tenir compte de la nécessité urgente de prendre des mesures permettant aux ministres de l'intérieur de conclure des accords de réadmission avec les pays non européens dont sont originaires ces immigrés clandestins.

Nous devons renforcer l'action de Frontex, qui doit toutefois reposer sur une coordination, des ressources et des instruments adéquats. L'Europe doit comprendre que cette action ne peut être efficace que si elle s'accompagne de politiques de réadmission des immigrés illégaux et de fonds alloués aux pays, comme le mien, qui doivent accueillir des immigrés illégaux. Monsieur le Président en exercice, allez à Lampedusa vous rendre compte de la gravité du problème. Nous sommes en train de devenir le centre de la lutte contre le trafic de drogue en Méditerranée - une activité scandaleuse que nous devons éradiquer. Allez à Lampedusa en tant qu'homme politique et retournez-y en tant que touriste, sur la plus belle île de la Méditerranée!

## (Applaudissements)

**Milan Horáček (Verts/ALE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur Barroso, Monsieur Topolánek, je salue l'arrivée de la présidence tchèque. En tant que citoyen pragois élu au Parlement européen sur la liste allemande des Verts, je me réjouis particulièrement que la République tchèque occupe la Présidence du Conseil au cours des six prochains mois. Il y a plus de quarante ans, à la suite de l'occupation de la Tchécoslovaquie, je suis parti en exil politique en Allemagne. Je m'émerveille encore à l'idée que nous sommes aujourd'hui libres de faire avancer le développement de la démocratie et du respect des droits de l'homme en République tchèque et en Europe centrale.

La situation politique, économique et environnementale poserait des défis considérables à n'importe quelle présidence du Conseil, mais je pense que celle-ci sera à mesure de les relever. Je voudrais nous souhaiter à tous, et pas seulement à la République tchèque, un maximum de réussite pour cette présidence.

#### (Applaudissements)

**Adamos Adamou (GUE/NGL).** – (*EL*) Monsieur le Président de la Commission, Monsieur le Président en exercice du Conseil, parmi les priorités définies pour votre présidence, on retrouve celle-ci: pour que l'Union européenne puisse mener une action internationale, elle doit lier sa sécurité à une coopération stratégique avec l'OTAN et développer ses propres capacités de défense en complément de l'OTAN.

Les citoyens se posent la question: qui donc présente une telle menace pour l'Union européenne qu'elle est obligée de lier sa sécurité à l'OTAN? Au contraire, une menace visible pour l'Union européenne est la stratégie appliquée par Israël, une stratégie de guerre, que l'Union européenne n'a pas condamnée clairement et contre laquelle elle n'a pas imposé de sanctions, comme elle l'a fait dans d'autres cas.

Vous affirmez également que vous souhaitez une économie sans frontières, qu'il faut éviter les réglementations excessives et le durcissement du protectionnisme. Est-ce que ce sont là les leçons que nous, Union européenne, avons retenues de la crise économique? Pas de protection pour les pauvres, et un maximum de spéculation sur les marchés? Il n'est donc guère surprenant que nos citoyens perdent patience face aux politiques de l'Union européenne. L'Eurobaromètre, que nous choisissons toujours d'ignorer, nous l'indique clairement.

L'essentiel aujourd'hui, comme le montrent les manifestations massives, est la nécessité d'une politique de paix au lieu d'une neutralité complice. Les réactions et les protestations de la base démontrent amplement le besoin de justice et la nécessité d'exercer un contrôle politique sur le marché et sur le prix des matières de base afin de permettre à chaque pays de jouer le rôle social que ses citoyens attendent de lui, sans se plier aux restrictions dogmatiques du pacte de stabilité.

**Kathy Sinnott (IND/DEM).** - (EN) Madame la Présidente, je tiens à accueillir chaleureusement le président en exercice et je souhaite beaucoup de succès à sa présidence ainsi qu'à son peuple.

En tant que députée irlandaise, je voudrais remercier le gouvernement et le peuple tchèques. Lorsque mon peuple a voté «non» par référendum au traité de Lisbonne, seule la représentation tchèque a déclaré respecter le vote irlandais. Dans un climat d'irrespect des votes français, hollandais et irlandais – et des personnes qui n'ont pas pu voter –, ce signe de respect était le bienvenu.

Le respect est une attitude précieuse et nécessaire. L'Europe traverse de nombreuses crises. Vous avez élaboré un programme ambitieux afin de les surmonter. Un tel programme exige le respect entre les États membres. Il réclame également le respect des personnes de ces États membres s'il veut avoir la moindre chance de réussir.

Je suis impressionnée par le respect dont vous avez fait preuve envers votre peuple en reconnaissant qu'il pouvait également, à l'instar des Irlandais et s'il en avait l'opportunité, probablement refuser le traité de Lisbonne. Un tel respect est de bon augure pour votre présidence et pour l'Europe.

**Hartmut Nassauer (PPE-DE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, il est probable que vous ne vous soyez pas attendu à une réception aussi amicale et bienveillante de la part du Parlement européen, Monsieur Topolánek - mais il est vrai que la présidence tchèque du Conseil est un événement chargé d'histoire. J'ai assisté à deux événements réellement historiques au cours de ma carrière politique, le premier étant la réunification allemande, et le deuxième la réunification de l'Europe après deux guerres civiles meurtrières au cours du siècle dernier. Le fait que la République tchèque représente aujourd'hui la présidence devant le Parlement européen témoigne des changements historiques incroyables dont nous avons été témoins et

pour lesquels nous pouvons nous montrer reconnaissants. Je vous garantis l'appui du groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates Chrétiens) et des Démocrates Européens, sans réserve et sans scepticisme.

Vous avez à juste titre évoqué Charles IV, qui fut non seulement le premier architecte d'un réseau transeuropéen de transport mais également le fondateur de l'une des universités les plus anciennes et les plus prestigieuses d'Europe. Il est à ce titre le digne représentant d'une universalité européenne qui a probablement marqué plus profondément les Européens que tous les traités que nous avons pu signer. À l'exception des quelques remarques eurosceptiques auxquelles votre pays nous a habitués, vous avez toute notre soutien. Les membres du groupe PPE-DE sont des Européens convaincus, cela ne fait aucun doute, mais c'est précisément cette conviction qui nous permet de reconnaître les erreurs de l'Europe et d'aider à les corriger. Le traité de Lisbonne est un excellent instrument pour corriger les erreurs de l'Europe. C'est pourquoi je tiens à exprimer l'espoir qu'en tant que président du Conseil, vous contribuerez à l'entrée en vigueur de ce traité et que votre pays le ratifiera dès que possible.

Enrique Barón Crespo (PSE). – (ES) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Président de la Commission, Mesdames et Messieurs, je souhaite chaleureusement la bienvenue à la présidence tchèque avec autant de sincérité qu'en 1991, lorsque je me suis adressé au sénat de Tchécoslovaquie en tant que président du Parlement européen pour l'inviter à nous rejoindre. Selon moi, cette grande génération de citoyens tchèques et slovaques est symbolisée par une personne respectée en Europe et dans le monde entier. Je veux évidemment parler du président Václav Havel.

J'ai deux commentaires et suggestions pour le Président en exercice. Vous avez pris la décision - et à cet égard, je suis heureux que vous mentionniez l'Europe des règles - de subordonner la ratification du traité de Lisbonne à la ratification de l'accord sur le bouclier anti-missiles. Nous sommes nombreux à penser que cela n'est pas la bonne façon de procéder, mais vous avez pris la décision de subordonner votre propre pays à quelque chose qui nécessite une décision commune. Il est une chose que nous ne pouvons cependant ignorer, c'est le fait que le conflit du gaz est un conflit politique. Je pense que dans cette situation, il vous sera très difficile de mener une politique vis-à-vis de l'Est. Je ne comprends pas pourquoi, alors que les Tchèques sont si fiers de leur souveraineté et de leur indépendance, vous subordonnez le comportement des Tchèques aux actions des Irlandais.

Deuxièmement, Monsieur le Président en exercice du Conseil, vous n'avez pas mentionné l'euro. Hier, nous avons célébré au Parlement le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'euro et son adoption par votre république sœur, la Slovaquie. Qu'allez-vous faire pour défendre l'euro au cours de la présidence tchèque?

**Lena Ek (ALDE).** – (*SV*) Madame la Présidente, Monsieur Topolánek, Monsieur Barroso, il est tout à fait exact que nous vivons actuellement deux crises: une crise du climat et une crise financière. Nous pouvons également y ajouter une crise énergétique. Il est donc important de ne pas nous dissiper. Ma question au Premier ministre Topolánek est donc la suivante: la République tchèque veillera-t-elle à ce que les programmes adoptés face à la crise économique servent également à résoudre la crise climatique?

Après tout, nous avons ici l'opportunité d'offrir à nos citoyens un meilleur environnement et de nouveaux emplois et d'aider les petites entreprises. L'histoire montre que chaque crise financière est suivie d'une évolution technologique. Grâce aux investissements dans de nouvelles technologies écologiques telles que les centrales de chauffage, les biocarburants, la cogénération, les maisons à haut rendement énergétique, les panneaux solaires, les réseaux intelligents etc., nous pouvons bénéficier des ajustements nécessaires pour faire face à la menace climatique tout en suscitant la reprise économique dont l'Europe et le monde ont besoin. Des investissements simultanés dans les technologies respectueuses du climat et dans l'emploi permettront également de stabiliser notre situation vis-à-vis de la Russie en matière de sécurité.

Ceux qui se sont opposés au paquet énergétique et à une politique énergétique exhaustive à l'échelle européenne comprendront peut-être maintenant pourquoi nous nous sommes donné tant de mal pour permettre à l'Europe de parler d'une seule voix sur ces questions. En tout cas, les citoyens européens privés de chauffage en plein hiver savent ce qu'il faut faire. Nous ne pouvons pas revivre une situation comme celle que nous avons connue au Moyen-Orient, avec trois ou quatre délégations européennes qui se tournent autour.

Je salue donc la présidence tchèque et je me réjouis de sa coopération déjà bien établie avec le prochain pays destiné à occuper la présidence, la Suède, et je vous souhaite bonne chance.

**Ģirts Valdis Kristovskis (UEN).** – (*LV*) Chers collègues députés, Monsieur Barroso, Monsieur Topolánek, je tiens à remercier le gouvernement tchèque pour sa détermination à poursuivre l'évaluation, entamée sous la présidence slovène, des aspects politiques, moraux et légaux des crimes commis par le régime communiste.

Les conséquences des crimes du régime communiste sont comme une cicatrice repoussante sur le visage de l'Europe. Pourtant, au nom de la *realpolitik*, les politiciens européens continuent à faire semblant de ne pas la voir. Cela montre que l'Europe continue à manquer de respect d'elle-même face à l'idéologie totalitaire de la Russie. Malheureusement, aussi longtemps que les actions du nazisme seront reconnues comme des crimes contre l'humanité alors que les crimes du régime communiste de l'URSS seront excusés, nous devrons accepter le fait que l'Europe et sa réalité historique sont divisées en une moitié Ouest et une moitié Est. L'approvisionnement en gaz de l'Ukraine est interrompu et des chars russes pénètrent en Géorgie. Aussi longtemps que cela durera, les valeurs communes de l'Europe ne seront qu'un rêve. J'appelle la présidence tchèque à mettre en pratique la détermination manifestée dans la déclaration de Prague.

**Jacek Saryusz-Wolski (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, c'est la première fois qu'un pays de l'ex-Union soviétique assume la présidence, et nous croisons les doigts, Monsieur le Premier ministre, pour que ce soit une présidence de premier ordre.

Vous avez inauguré votre présidence dans un climat politique tendu et sous le vent glacial de la crise énergétique. Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Premier ministre Topolánek, pour votre action rapide et pour votre engagement à trouver une solution à la crise du gaz, ainsi que pour la médiation que vous avez entreprise entre la Russie et l'Ukraine.

Deux des trois priorités de la présidence tchèque – l'énergie et le partenariat oriental – dépendent du gaz. Il est au centre des deux priorités de votre présidence. Vous devez trouver dès maintenant une solution urgente au problème de la solidarité. Vous devez vous atteler à débloquer les fournitures de gaz aux 18 États membres dont les citoyens et les industries sont lésés. Vous devez ensuite dégager une solution durable et systémique à long terme. Nous attendons de vous que vous établissiez une stratégie complète et décisive.

Je salue également la priorité que vous accordez au partenariat oriental, qui nous fournirait un cadre approprié pour une meilleure coopération avec nos partenaires orientaux, si proches de nos frontières. Le Parlement européen le complétera par sa propre dimension en créant une assemblée interparlementaire, l'Euronest. Ce partenariat contribuera à prévenir une autre crise similaire à celle-ci.

Je suis certain que la présidence tchèque, confrontée à une période si délicate et à la gestion d'une crise, sera capable de combler nos attentes et que, dans six mois, les barrières seront réduites et l'Europe plus forte, plus sûre et plus juste, comme l'affirme votre slogan.

– (CS) Rendre l'Europe plus douce! Je vous souhaite bonne chance.

**Jo Leinen (PSE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, «une Europe sans barrières» est une bonne devise. Elle touche le cœur de l'idée européenne, le fait de rapprocher les peuples. J'espère toutefois qu'il sera possible d'abattre les barrières qui ferment les esprits de certaines personnes, qui éprouvent encore des réserves politiques, voire idéologiques face à l'Union européenne, et qui s'opposent donc à son évolution telle que la prévoit le traité de Lisbonne. Il reste aussi beaucoup de travail à faire en la matière dans votre propre pays.

Le traité de réforme est essentiel. Comment comptez-vous mener une politique énergétique sans la base prévue par le traité de Lisbonne? C'est impossible. De nombreux autres domaines politiques peuvent et doivent être envisagés de la même façon. Il est absolument inacceptable de lier la ratification du traité à d'autres questions d'ordre intérieur. Il s'agit d'un traité communautaire sans aucun rapport avec les différends politiques nationaux, opposition contre gouvernement ou inversement.

L'Europe est une communauté de valeurs. Les droits de l'homme et la règle de droit - des domaines dans lesquels votre pays présente également des lacunes - sont au centre des préoccupations. J'aimerais profiter de cette opportunité pour mentionner le cas du Dr Yekta Uzunoglu, qui lutte depuis 14 ans pour la justice et pour obtenir réparation. Je vous demande de tout faire pour que cette affaire malheureuse, pour laquelle Václav Havel a déjà fait une grève de la faim, trouve une issue positive sous votre présidence.

Au terme de la présidence française du Conseil, le président Sarkozy a déclaré que ces six mois l'avaient changé. J'espère que cette expérience vous changera également, ainsi que plusieurs autres dirigeants de République tchèque.

**Andrew Duff (ALDE).** - (EN) Madame la Présidente, je voudrais poser quatre questions au président en exercice.

Monsieur le Président en exercice, si, comme vous l'avez déclaré, vous pensez que le traité de Lisbonne est pire que le traité de Nice, pourquoi l'avoir signé?

Deuxièmement, pourriez-vous confirmer que la République tchèque ne sera pas tentée de suivre l'exemple irlandais et ne cherchera pas à démonter le paquet Lisbonne?

Troisièmement, n'est-ce pas contradictoire de venir ici et faire l'éloge de la légitimité du Parlement pour ensuite refuser de soutenir le traité qui renforce tant ses pouvoirs?

Quatrièmement, la présidence tchèque peut-elle réellement jouir d'une autorité à moins qu'elle ne ratifie le traité et jusqu'à ce qu'elle le ratifie?

**Bogdan Pęk (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, paradoxalement, cette crise multiple qui frappe le monde entier et l'Europe peut également être une alliée, vu que ceux qui avaient pris l'habitude de donner à tous des leçons de gestion assument une lourde part de responsabilité dans cette crise. Ce sont eux qui tenaient les rênes du pouvoir et qui nous ont plongés dans cette crise.

Un vent de changement souffle aujourd'hui, il était perceptible dans votre allocution, et je souhaite donc à la présidence tchèque de réussir. J'aimerais évoquer un événement historique qui pourrait vous inspirer. En 1618, une délégation diplomatique envoyée par les Habsbourg s'est rendue à Hradčany, où elle a fait preuve d'une arrogance sans précédent. Les Tchèques les ont jetés par la fenêtre, comme ils le méritaient, dans un épisode connu sous le nom de «défénestration de Prague». J'appelle aujourd'hui de mes vœux une nouvelle défénestration. J'espère que vous jetterez tous les conseillers malhonnêtes par la fenêtre de la décence et de la raison et que vous parviendrez à faire avancer les affaires de l'Europe. Voilà ce qu'attendent les citoyens européens, et vous ne réussirez pas en écoutant ces charlatans.

**Stefano Zappalà (PPE-DE).** – (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, comme toujours en Europe, nous traversons des événements historiques importants, et les six mois de la présidence tchèque en feront certainement partie.

Nous sommes confrontés à de nombreux problèmes importants auxquels la présidence devra trouver une solution. La voie à suivre pour le traité de Lisbonne, dont l'adoption doit être finalisée, a déjà été définie. Mais nous avons besoin d'on nouvel élan pour éviter que ce processus ne se prolonge pendant au-delà de cette année. La grave crise économique mondiale continuera à produire ses effets, et il ne fait aucun doute que ces effets seront importants tout au long de cette année. Il faut espérer que cette présidence suivra la voie choisie par la présidence française pour que les prochaines réunions du G8, sous la présidence italienne, produisent les résultats dont l'Europe a besoin.

L'Europe est confrontée à un problème grave en termes d'approvisionnement en énergie: c'est là un problème crucial et difficile à résoudre. Toutefois, nous sommes peut-être sur le point de trouver une solution. En tout cas, il faut absolument garantir l'avenir étant donné la dépendance de nombreux pays, y compris le mien, à ces approvisionnements.

La situation de la bande de Gaza est intolérable. On ne négocie pas avec des terroristes, mais les attaques à l'encontre du peuple israélien doivent cesser une bonne fois pour toutes et nous ne pouvons plus tolérer la mort de civils innocents dans cette guerre absurde et malheureusement ininterrompue.

Il faut résoudre le problème de l'immigration au niveau européen, et il convient donc d'accorder une grande importance à la situation de certains pays, dont l'Italie et Malte, qui sont confrontés à des problèmes considérables dans ce domaine. Nous devons nous pencher rapidement sur la question cypriote afin de régler une fois pour toutes les relations entre la Grèce et la Turquie, et entre l'Europe et la Turquie qui, en outre, attend toujours de pouvoir adhérer à l'Union.

Enfin, M. Topolánek, je souhaite vous voir toujours présent dans cette Assemblée; je vous souhaite bonne chance dans votre travail, et je vous remercie d'être resté avec nous après votre première réponse. Les présidences précédentes ne nous y ont pas habitués. C'est bon signe, et je vous en remercie.

**Bernard Poignant (PSE).** - Madame la Présidente, Monsieur le Président, j'ai découvert chez vos historiens tchèques la raison pour laquelle vous n'avez pas ratifié le traité de Lisbonne: ils parlent en effet de la magie du chiffre 8, comme 2008. Ce chiffre ponctue votre histoire, disent-ils: 1918, Tchécoslovaquie créée, 1348, Prague, ils citent une quarantaine d'exemples et notamment, trois derniers douloureux: 1938, où France et Royaume-Uni vous abandonnent, 1948 où vous êtes mis de l'autre côté par un coup d'État et 1968, les chars

soviétiques. Alors 2008, je comprends, vous avez laissé de côté, puisque vous avez pensé que le ratifier cette année-là c'était suspect, d'autant qu'on a entendu dans certaines bouches la comparaison entre la souveraineté limitée de Brejnev et le traité. Le camarade Barroso, qui est là, malgré tous ses défauts et malgré son passé, n'est pas Brejnev!

(Rires)

Nous sommes dans une construction à souveraineté partagée et librement consentie. Le traité de Lisbonne, ce n'est qu'un moment dans cette histoire, ce n'est qu'une étape dans cette histoire. Je vous en supplie, 2008 c'est fini, ratifiez en 2009!

(Applaudissements)

Margarita Starkevičiūtė (ALDE). – (LT) La République tchèque accède à la présidence de l'Union européenne à un moment où nous discutons de la façon de transformer l'économie et où nous débattons de l'adoption, pour l'avenir, d'un modèle plus social ou plus libéral pour l'avenir de l'Union européenne. Ce débat est parfois présenté comme un conflit entre la vieille Europe et la nouvelle Europe, mais je pense que les Tchèques parviendront à un consensus - après tout, il n'y a pas de si grandes différences entre ces deux conceptions. La mondialisation et l'environnement économique multiculturel qui se développe encore actuellement les rapprochent. La notion d'«économie de marché» est perçue très différenment par différentes personnes, et c'est là un facteur comportemental. Les pays de l'ancien bloc soviétique comprennent parfaitement que l'existence d'institutions du marché et de lois ne signifie pas nécessairement que le marché va s'épanouir. Ces institutions doivent correspondre à la mentalité et aux attentes des citoyens. Nous essayons parfois d'accentuer ces différences entre les différents modèles économiques à des fins politiques. Dans une perspective politique à long terme cependant, si l'on tient compte de l'évolution de l'environnement économique multilingue et multiculturel, le fait de retarder la réforme des politiques économiques ne peut que renforcer l'influence des groupes populistes radicaux. Cela risque de provoquer une instabilité politique à long terme et un retard économique.

**Elmar Brok (PPE-DE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice, Mesdames et Messieurs, je voudrais féliciter la présidence tchèque du Conseil à l'occasion de son entrée en fonction. C'est la première fois que la présidence du Conseil est assurée par un pays de l'ancien pacte de Varsovie, ce qui, comme M. Nassauer l'a mentionné à juste titre, revêt une importance symbolique.

Les négociations sur le gaz, les activités du président en exercice Schwarzenberg au Moyen-Orient et de nombreux autres exemples montrent que la présidence tchèque du Conseil est bien préparée au travail qui l'attend. J'attache donc une grande importance aux espoirs fondés sur ce que l'on appelle un concept stratégique de sécurité énergétique. Cet exemple particulier montre clairement qu'il existe de nombreux domaines dans lesquels les États nations ne sont plus en mesure de défendre seuls les intérêts de leurs citoyens, et où seule une approche européenne commune peut y parvenir.

Cependant, Monsieur le Président en exercice, ces compétences en matière d'énergie et de sécurité énergétique ne nous sont conférées que par le traité de Lisbonne. Actuellement, nous agissons uniquement à titre de coordinateurs, et nos actions ne sont pas contraignantes. Il existe de nombreux défis que nous ne serons pas en mesure de relever sans la capacité d'action que nous donne le traité de Lisbonne - la capacité d'une plus grande démocratisation, à savoir le renforcement des droits du Parlement européen et de ceux des parlements nationaux. J'espère donc que l'interprétation vers l'allemand s'est fourvoyée quand elle vous a fait dire que le traité de Nice était sans doute meilleur que le traité de Lisbonne. Vous devriez encore être en mesure de corriger la version allemande. Nous devons donc nous efforcer de dire clairement que seul le traité de Lisbonne nous permettra de mieux affronter nos principaux défis dans tous les domaines principaux. Merci beaucoup.

**Edite Estrela (PSE).** – (*PT*) Monsieur le Président en exercice, vous avez parlé d'une Europe de règles. En fait, vous avez beaucoup parlé de règles. Eh bien, l'une des règles de la démocratie est qu'il faut respecter ses engagements. Vous vous étiez engagé à ratifier le traité de Lisbonne avant la fin de l'année 2008. Vous ne l'avez pas fait, et c'est un tort. Je vous pose donc la question: «Quand la République tchèque va-t-elle ratifier le traité de Lisbonne?»

Vous avez également parlé d'assurance. Cette assurance me fait plutôt penser à de l'arrogance. Le gouvernement et le président tchèques ont parfaitement le droit de dire ce qu'ils veulent, mais ils ne doivent pas oublier qu'ils font partie de l'Union européenne et qu'ils parlent désormais au nom de près de 500 millions de citoyens et de 27 États membres.

C'est pourquoi vous ne pouvez ignorer le fait que 25 États membres ont déjà ratifié le traité de Lisbonne et que l'Irlande a déjà prévu un deuxième référendum. Heureusement, les sondages semblent indiquer une majorité en faveur du traité. Les Irlandais ont compris que dans cet environnement international particulièrement difficile, leur appartenance à l'Union européenne et leur adoption de l'euro les ont protégés de problèmes plus graves encore.

Il ne reste plus à la République tchèque qu'à indiquer quand elle compte ratifier le traité de Lisbonne. Comme l'a indiqué le président de mon groupe, Martin Schulz, à un moment où l'Europe fait face à des difficultés sans précédent, il faut qu'elle parle d'une seule voix. Seul le traité de Lisbonne le permet.

Marco Cappato (ALDE). – (IT) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Monsieur Topolánek, vous avez mentionné le Partenariat oriental. Ce partenariat est une invention relativement récente de l'Union européenne. Il n'existait pas dans l'Europe que les pères fondateurs du manifeste de Ventotene appelaient de leurs vœux, ni dans l'Europe des premiers temps après la seconde Guerre Mondiale. Cette Europe donnait à ses voisins, y compris ceux d'Europe centrale et de l'Est, la perspective de la rejoindre. L'Europe a été un facteur de paix non pas en offrant à ses voisins la perspective d'un partenariat, mais la perspective d'une adhésion, de devenir membres de l'UE.

Puisque nous parlons de barrières, de définir les limites de l'Europe, la présidence française qui vous a précédé a claqué la porte au nez de la Turquie et a exprimé clairement l'intention de l'Union européenne de fermer ses frontières. Le résultat est que tout autour de l'Union européenne, qui représentait autrefois un espoir pour les pays comme le vôtre, nous voyons aujourd'hui des guerres et des tensions au Moyen-Orient, dans les Balkans, dans le Caucase, l'Oural et le Maghreb.

Nous, les membres du Parti Radical non violent, vous demandons de tenir compte de la nécessité urgente d'envisager des États-Unis d'Europe, d'ouvrir l'Union à de nouveaux membres et de ne pas se fourvoyer dans des relations de partenariat. Ce partenariat ne couvre pas les facteurs les plus importants: les droits civiques et politiques des citoyens de l'Europe et des pays limitrophes du continent européen.

**Gunnar Hökmark (PPE-DE).** – (*EN*) Madame la Présidente, je tiens à féliciter le président en exercice pour la compétence dont sa présidence a déjà fait preuve en traitant de nombreuses questions.

Beaucoup de Suédois ont toujours le sentiment que Prague est à l'est de Stockholm, et ce en raison de l'héritage laissé par la géographie politique du siècle dernier. C'est inexact et votre présidence, Monsieur le Président en exercice, rendra à la République tchèque la place qui lui est propre dans nos cartes mentales – au cœur de l'Europ, e dans le passé, ainsi que dans le futur.

Puis-je également exprimer l'espoir que vous ouvrirez la voie à la présidence suédoise: d'une part, en ce qui concerne les questions climatiques et la compétitivité, domaines dans lesquels il est capital pour vous de démontrer que nous traiterons les problèmes économiques dans un esprit d'ouverture, sans protectionnisme et avec le dynamisme d'une économie ouverte; et, d'autre part, en ce qui concerne les questions énergétiques, où vous jouerez un rôle crucial, étant donné que vous êtes très bien placés. La période que nous traversons accentue le besoin de réformes et de changements.

Je pense qu'il est juste de dire que la solidarité et la sécurité en matière d'énergie impliquent que nous devons réformer et approfondir le marché intérieur européen de l'énergie. Sans cela, nous nous exposerons à diverses menaces et tentatives de nous diviser, de nous fragmenter. L'un des objectifs devrait consister à s'assurer que personne ne puisse contrôler à la fois la fourniture et la production de gaz et d'électricité d'une part et leur distribution d'autre part; pour garantir cela, nous aurons besoin d'un marché commun. Si votre présidence y parvient, ce sera un pas stratégique en avant, qui, je l'espère, vous vaudra nos félicitations à tous dans six mois.

Maria Berger (PSE). – (DE) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, plusieurs de mes collègues députés présents aujourd'hui et moi-même faisions partie des députés membres de la commission interparlementaire qui ont plaidé en faveur de l'adhésion de la République tchèque avant 2004. Ainsi, le fait d'accueillir pour la première fois une présidence tchèque fait de ce jour un jour spécial pour des députés autres que les députés tchèques. Je voudrais ajouter, du point de vue d'une députée autrichienne, qu'il n'était pas toujours bien vu de mener campagne en Autriche pour l'adhésion de la République tchèque. Nous faisons donc partie de ceux qui offrent à la présidence tchèque un soutien particulier et qui ne comptent pas accorder trop d'importance aux petits problèmes des premiers jours – on a déjà mentionné la prise de position partisane dans le conflit de Gaza ou l'opinion du président tchèque, qui pense que les protections sociales et environnementales sont trop strictes. Du point de vue autrichien, nous sommes particulièrement

attristés par la réaction positive exprimée face au projet slovaque de remettre en service la centrale de Bohunice, ce qui constituerait une violation claire du droit européen.

L'excellent philosophe et écrivain Jiří Gruša a écrit un «Manuel d'utilisation pour la République tchèque et Prague», que je ne peux que recommander à tous mes collègues députés. Il s'agit d'un ouvrage agréable et plein d'humour. Il n'existe actuellement aucun manuel d'utilisation pour l'Europe; si un tel manuel devait un jour être écrit, il recommanderait certainement à toutes les nouvelles présidences de ne pas rejeter le soutien offert par le Parlement ou par les gouvernements des États voisins.

**Othmar Karas (PPE-DE).** – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice, vous avez une responsabilité particulière: la présidence tchèque du Conseil a connu des débuts chaotiques. Son installation artistique provocante a suscité l'indignation, mais les efforts sérieux qu'elle a consentis pour reprendre pied et assumer la responsabilité de l'ensemble de l'Union se sont fait sentir bien avant tout aujourd'hui. Elle semble bien préparée. Son programme contient les bonnes priorités. Elle sera cependant jugée d'après la détermination, l'engagement personnel et l'esprit européen dont vous ferez preuve pour mettre en œuvre ces priorités, et d'après votre taux de réussite.

Le président de la Commission, M. Barroso, a dit que l'UE serait mise à l'épreuve au cours des six prochains mois. La présidence tchèque du Conseil et le gouvernement tchèque sont eux aussi mis à l'épreuve du test de la politique européenne. Nous ne réussirons ces épreuves qu'en donnant le meilleur de nous-mêmes. C'est pourquoi je vous demande d'arrêter d'utiliser la politique européenne à des fins de politique intérieure et de ne plus encombrer la présidence du Conseil avec des questions d'ordre national. Vous devriez dire clairement aux citoyens que vous sentez déjà que dans des domaines tels que le conflit sur le gaz, la guerre à Gaza, les actions de la Slovaquie par rapport à Bohunice et la crise financière, le traité de Lisbonne vous donnerait un rôle plus fort et vous permettrait de jouer ce rôle en meilleure harmonie avec les autres institutions européennes.

L'Union européenne est une communauté de valeurs et un système commun de droit. Oui, nous avons des règles, et quiconque les enfreint, quiconque ne tient pas ses promesses, fait preuve d'un manque de solidarité. Malgré toutes nos différences, nous sommes unis par notre communauté de valeurs, notre système de droit commun et nos objectifs politiques.

C'est pourquoi je vous lance l'appel suivant: ne vous cachez pas derrière l'Irlande, faites un pas en avant, ratifiez le traité de Lisbonne avant la journée de l'Europe 2009, avant la fin de votre présidence du Conseil. Nous vous jugerons sur vos actes et non sur la base des commentaires de votre président en République tchèque.

**Gary Titley (PSE).** - (EN) Madame la Présidente, j'ai trouvé intéressant que le président tchèque en exercice ait déclaré que l'opposition tentait de torpiller la présidence tchèque parce que, de mon point de vue, il s'en charge très bien tout seul.

Je remarque que la présidence tchèque affirme faire tout son possible pour élargir l'Union européenne et y intégrer la Croatie. Si c'est le cas, pourquoi ne peut-elle ratifier le traité de Lisbonne? Après tout, la présidence tchèque l'avait approuvé et devrait, dès lors, remplir ses obligations.

Soyons honnêtes: la présidence ne commence pas sous les meilleurs auspices. Le président tchèque décrit le train de mesures sur le changement climatique comme un luxe ridicule. Le ministre tchèque des finances apparente le plan de relance économique à une réminiscence de l'ère communiste. Et la perle – qui a offensé tout le monde, mais spécialement les Bulgares –: la rétractation de la première déclaration sur la crise de Gaza quelques heures après sa diffusion.

À l'heure actuelle, nous avons besoin d'être dirigés, et d'après ce que j'ai pu observé jusqu'à présent, je pense que plus tôt nous aurons un président du Conseil à temps plein, mieux ce sera, parce que seule une action européenne cohérente fournira une sécurité à l'Europe, aura une influence mondiale et apportera une relance économique. Par conséquent, soyons dirigés.

(La présidente retire la parole à l'orateur)

**Josef Zieleniec (PPE-DE).** – (*CS*) Madame la Présidente, la présidence tchèque mérite notre reconnaissance pour le rôle actif qu'elle a joué dans la résolution du conflit relatif au renouvellement de l'approvisionnement en gaz tchèque. Cependant, ce serait une grave erreur que de se s'en détourner avant d'aborder les causes fondamentales de ce problème.

Ce conflit trouve clairement son origine dans l'ambition de la Russie d'étendre sa sphère d'influence à l'Ukraine et à l'Europe centrale. L'objectif de l'UE doit donc être de maintenir l'Ukraine sur l'écran radar de l'Union. Mais cela ne sera pas possible si l'Ukraine continue de favoriser des transactions opaques et s'accroche à des «prix de voisin» qui ne reflètent pas la véritable situation du marché et qui prolongent la dépendance politique de l'Ukraine vis-à-vis de la Russie.

Les priorités de la présidence tchèque incluent la sécurité énergétique et le renforcement du Partenariat oriental. L'un des aspects fondamentaux de ce partenariat doit être d'aider l'Ukraine à fixer dès que possible des prix de l'énergie conformes au marché et négociés dans le contexte de contrats à long terme.

La Présidence devrait également faire pression sur Kiev pour démanteler les structures économiques opaques qui nuisent aux efforts de réforme et de développement d'un État de droit. Seule une pression extérieure forte sur l'Ukraine et une coopération active peuvent l'aider à renoncer aux intérêts à court terme et souvent personnels en faveur d'une véritable indépendance par rapport à la Russie et d'un État de droit libéré de la corruption omniprésente. Faute d'un grand nettoyage en Ukraine, l'UE ne saurait pas réagir efficacement à la politique de plus en plus assurée de la Russie vis-à-vis de l'Europe centrale et de l'Est.

Le moment idéal pour établir une coopération étroite entre l'UE et l'Ukraine sera juste après la fin de cette crise du gaz. Si la présidence tchèque ne parvient pas à exercer une pression efficace sur les dirigeants ukrainiens au nom de l'UE, nous assisterons bientôt à de nouveaux épisodes d'interruption de l'approvisionnement en gaz par temps de gel, avec des conséquences majeures pour les économies des États membres, mais aussi et surtout à un glissement dangereux des relations géopolitiques en Europe centrale et de l'Est.

**Proinsias De Rossa (PSE).** - (*EN*) Madame la Présidente, comme chacun au sein de ce Parlement, j'adresse mes meilleurs vœux à la présidence tchèque en exercice. Cependant, Monsieur le Président en exercice, je suis consterné par le commentaire scandaleux que vous avez formulé ici même ce matin, en déclarant que le traité de Lisbonne était pire que celui de Nice. Non seulement, cette affirmation est inexacte, mais elle sème également la discorde et constitue un abus de confiance. Vous devez maintenant sérieusement envisager de retirer les commentaires que vous avez exprimés ici même ce matin concernant le traité de Lisbonne.

Nous avons besoin de l'Union la plus unie, la plus démocratique et la plus efficace que propose le traité de Lisbonne afin d'affronter les problèmes multiples, chacun d'entre eux pouvant précipiter notre monde dans un conflit: l'énergie, la sécurité, le changement climatique, la crise économique et financière, et les nombreuses guerres dans de nombreuses régions. En tant que président en exercice, votre rôle est d'intercéder pour l'Europe et de conduire une Europe basée sur des valeurs communes de solidarité – intérieure et extérieure –, une économie sociale de marché, le multilatéralisme et l'égalité entre hommes et femmes – en ce compris le droit à la fois des hommes et des femmes de partager le rôle parental.

Monsieur le Président en exercice, vous devez oublier vos opinions conservatrices et néolibérales pendant six mois. À défaut, vous serez en conflit permanent avec ce Parlement pendant cette période. L'Irlande devra probablement voter par référendum sur un traité de Lisbonne clarifié en automne de cette année. Je travaillerai dur afin de garantir une issue positive pour l'Irlande et l'Europe. Vos commentaires d'aujourd'hui ont rendu cette tâche beaucoup plus ardue. Si le référendum échoue, Monsieur, la large majorité des Européens ne vous en sera pas reconnaissante.

(La présidente retire la parole à l'orateur)

Jerzy Buzek (PPE-DE). – (PL) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice, Monsieur le Président de la Commission, je tiens en particulier à remercier M. le Président en exercice à l'occasion se son entrée en fonction et à le féliciter après ces deux premières semaines difficiles mais réussies de sa présidence. Je comprends parfaitement vos réflexions sur l'identité nationale, une identité que nous, les pays situés entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, avons développée avec succès.

Je voudrais attirer votre attention sur une question dont je pense qu'elle sera cruciale au cours des six prochains mois: le troisième paquet énergétique. Ce paquet traite en premier lieu du marché commun de l'énergie, d'une agence européenne de coopération entre les régulateurs nationaux, des connexions transfrontalières et d'investissements communs, et donc d'intégration - en d'autres termes, ce paquet se penche sur la solidarité énergétique et la sécurité des approvisionnements en énergie.

Deuxièmement, ce troisième paquet énergétique permet la libéralisation du marché, un accès équitable aux réseaux et donc la concurrence sur le marché, ce qui implique une réduction des coûts et de l'impact

environnemental, une énergie moins chère pour les consommateurs et donc pour l'économie, ce qui nous aidera à faire face à la crise.

Et troisièmement, le troisième paquet énergétique instaure des règles équitables pour le comportement des pays situés en dehors de nos marchés, avec des politiques communes d'approvisionnement des pays de l'UE et la possibilité de transit via des pays tiers. Dans le contexte du Partenariat oriental de l'UE et de la dimension orientale, ce troisième paquet s'exprime clairement.

Ce troisième paquet présente des avantages pour chacune des trois priorités principales de votre présidence - l'énergie, l'économie et la dimension orientale de l'Europe. Je vous invite à respecter cette priorité et à...

(La présidente retire la parole à l'orateur)

Jan Andersson (PSE). – (SV) Madame la Présidente, je souhaite moi aussi souhaiter la bienvenue à la présidence tchèque. Au cours de cette présidence, nous connaîtrons une faible croissance et une augmentation du chômage. Nous sommes confrontés à une situation économique difficile. Je lisais la semaine dernière dans le Financial Times les solutions proposées par le président Klaus, et je ne suis pas du tout d'accord avec elles. Il dit que nous devons réduire nos ambitions en matière de politique environnementale et climatique, mais aussi en matière de politique sociale. C'est une approche que nous ne devons absolument pas adopter. Si l'Europe doit être en mesure de concourir à l'avenir, nous devons investir dans une technologie environnementale moderne. Nous devons investir dans une infrastructure moderne et dans une politique climatique active afin de créer une société durable à long terme. Ceci permettra d'augmenter la croissance économique et l'emploi.

La situation est semblable en matière de politique sociale. Nous devons investir dans une politique sociale basée sur des conditions de travail équitables, l'égalité de traitement des travailleurs, un environnement de travail de qualité, etc. Cela ne signifie pas une croissance moindre, mais une croissance que nous pourrons maintenir à plus long terme.

Et enfin, j'aimerais mentionner la politique familiale. La politique familiale mentionnée par votre programme est désuète. Une politique familiale moderne doit se baser sur une responsabilité égale des hommes et des femmes par rapport aux enfants et au travail. Votre programme pointe dans une tout autre direction.

**Rumiana Jeleva (PPE-DE).** - (*BG*) Merci, Madame la Présidente. En tant que députée européenne de Bulgarie, je me réjouis que l'énergie et la sécurité énergétique fassent partie des principales priorités de la présidence tchèque. Ces derniers jours, un grand nombre d'États membres de l'UE ont été pris en otage dans le conflit qui oppose l'Ukraine à la Russie. Rien qu'en Bulgarie, plus de 160 000 ménages ont été privés de chauffage. Malheureusement, le gouvernement bulgare n'a pas été en mesure d'aider ses citoyens au cours de cette crise. La Bulgarie est actuellement le seul pays de l'UE à ne pas posséder de sources, de fournisseurs alternatifs ni de réserves de gaz. Nous devons tirer les leçons de cette affaire.

Chers collègues députés, je pense que je m'exprime au nom de tout le Parlement quand je dis que nous ne pouvons pas permettre que les citoyens européens paient le pris de jeux politiques entre pays qui se servent des ressources énergétiques comme outils politiques. C'est pourquoi je pense que nous avons besoin de solutions durables dans le secteur énergétique. Nous avons besoin d'une politique européenne commune en matière d'énergie. Un élément important de cette politique est l'amélioration de notre infrastructure énergétique. Lorsque nous parlons de solidarité énergétique européenne, nous pensons à des projets énergétiques communs dans l'Union européenne et à la fin des pratiques actuelles basées sur des accords bilatéraux.

J'aimerais également croire qu'avant longtemps, il sera possible de construire en Europe des infrastructures nucléaires paneuropéennes dans le cadre de projets communs impliquant les États membres. Dans cette perspective, je me réjouis également que le développement de la coopération avec l'Ukraine, les pays du Caucase méridional et des Balkans fasse partie des priorités de la présidence tchèque Ce n'est qu'en adoptant une approche intégrée tenant compte des intérêts des États membres et des pays des régions que je viens de mentionner, mais aussi des opportunités engendrées par ces intérêts, que nous parviendrons à éviter et à surmonter les crises telles que la crise du gaz que nous venons de traverser. Nous devons prendre des mesures immédiatement et agir dans l'intérêt de l'Union européenne. La création d'une politique européenne commune en matière d'énergie est plus nécessaire que jamais.

Je souhaite beaucoup de succès à la présidence tchèque.

**Katalin Lévai (PSE).** – (*HU*) Madame la Présidente, Monsieur le Premier ministre, la présidence tchèque a choisi pour devise «une Europe sans barrières». Elle s'est fixé comme priorités la politique énergétique et la stabilité économique. Je tiens à souligner l'importance d'une autre priorité, celle du citoyen européen.

J'aimerais que nous accordions davantage d'attention aux problèmes qui touchent directement la vie des citoyens. Il faut accorder plus d'importance à l'amélioration des programmes sociaux européens, aux garanties de solidarité, d'égalité et d'opportunité en Europe et à la mise en œuvre de la politique relative aux minorités. Je joins ma voix à ceux qui demandent la ratification du traité de Lisbonne.

Il faut impliquer plus étroitement les citoyens dans la politique européenne, car je pense que l'insuffisance des paquets sociaux et le manque de communication entraînent une perte de confiance toujours plus importante dans les institutions européennes. Je pense que le rôle de l'éducation est particulièrement important...

(La présidente retire la parole à l'orateur.)

**Zuzana Roithová (PPE-DE).** – (CS) Monsieur le Président en exercice du Conseil, Mesdames et Messieurs, le début de la présidence tchèque a été marqué par le conflit à Gaza et la crise énergétique. Après une vague de commentaires dubitatifs et dédaigneux quant à la capacité de la République tchèque à diriger l'Union, l'Europe et le reste du monde constatent avec étonnement le comportement responsable et efficace de la présidence tchèque face à ces crises inattendues. Je me demande cependant ce qui justifie cet étonnement, et je me réjouis que le gouvernement tchèque se soit penché sur ces problèmes très tôt, dès Noël, parce que la présidence française n'avait pas su les étouffer dans l'œuf.

J'aimerais que vous fassiez preuve de la même assurance dans les négociations avec la Chine, qui viole sciemment toutes les règles du commerce international, favorise une concurrence déloyale et menace la santé des Européens en inondant le marché de contrefaçons et de produits dangereux. Aujourd'hui par exemple, les parents européens ont bien du mal à trouver des chaussures pour enfants ne présentant aucun risque pour la santé, mais jusqu'à présent, ni le Conseil ni la Commission n'ont accordé beaucoup d'attention à ce problème.

Je me réjouis donc que l'«Europe dans le monde» fasse partie de vos priorités. Je vous assure que l'Europe est ouverte au commerce mondial, mais aucun président du Conseil n'est encore parvenu à assurer une réciprocité équitable et à ouvrir la Chine aux producteurs européens. J'espère que votre excellente équipe et vous-même aurez plus de succès.

Monsieur le Président en exercice du Conseil, je vous félicite pour l'excellente qualité et le réalisme de ce programme pour l'Europe, mais aussi pour votre évolution personnelle. Sachant que vous dirigez un parti politique dont certains courants ont voté en 2003 contre notre adhésion à l'Union, vous vous en tirez magnifiquement sur la scène européenne. J'espère que nous assisterons à un assouplissement semblable des opinions de certains autres membres de votre parti par rapport au traité de Lisbonne.

Les médias nous rapportent que les Irlandais, face à la crise financière, comprennent mieux aujourd'hui que ce traité est un instrument décent conçu pour permettre d'affronter les périodes difficiles. J'espère que vous percevrez vous aussi bientôt ce traité sous un jour plus positif, même s'il faut pour cela supprimer le numéro du président Klaus de votre répertoire téléphonique. Malgré les différences d'opinion qui nous séparent, je nous souhaite à tous une présidence tchèque réussie.

**Katerina Batzeli (PSE).** – (*EL*) Madame la Présidente, Monsieur le Premier ministre, outre la question de la politique étrangère, les mesures à prendre face à la crise économique et le traité de Lisbonne, l'une des priorités fondamentales de l'Union européenne doit être la jeunesse. Votre programme mentionne cette priorité. Je pense qu'en ce qui concerne les jeunes, votre programme devrait être mieux intégré et plus proactif.

Les jeunes ne se laissent plus convaincre par des déclarations et des promesses. Ils ne se sentent pas en sécurité face à des États qui s'écoulent et qui s'avèrent incapables de réagir à la crise économique. Ils n'acceptent plus des systèmes éducatifs qui les mènent tout droit au chômage et à l'exclusion sociale. Ils n'acceptent pas l'euroscepticisme, la peur de l'Europe. La ratification du traité de Lisbonne leur pose un problème. Ils connaissent des conflits quotidiens. C'est la nouvelle génération qui peut comprendre ce que signifie...

(La présidente retire la parole à l'orateur.)

**John Bowis (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, je voudrais dire au président en exercice qu'en ce qui me concerne, son pays est symbolisé par deux hommes: Franz Kafka et Jan Palach. Tous deux incarnent la

lutte pour la liberté et la démocratie et tous deux ont représenté la frustration, la douleur et le sacrifice parfois inhérents à cette lutte.

C'est pourquoi je pense, Monsieur le Président en exercice, que vous considérerez la lutte de Gaza d'un point de vue tout particulier et que vous comprendrez la douleur et la frustration du peuple de Gaza et du peuple israélien. J'espère dès lors que vous ferez tout pour stopper le massacre qui se déroule dans cette région.

Vous serez également en mesure de sensibiliser le président américain aux questions du changement climatique et de l'amener dans l'équation à Copenhague.

Sur le plan intérieur, vous aurez l'occasion d'apporter votre touche personnelle aux propositions législatives en suspens au sein de ce Parlement – et je souligne les nouvelles possibilités pour les citoyens qui découleront de la fourniture des soins de santé transfrontaliers, un point qui, je le sais, figure dans votre programme.

Vous avez mentionné la libre circulation de la connaissance. Il n'est pas de domaine où cette libre circulation est plus importante que celui de la science médicale et de la santé mentale. J'ai eu le privilège de soutenir partiellement le travail de réforme de la santé mentale en République tchèque. Je sais que vous aurez à cœur de poursuivre ces réformes, non seulement dans votre pays, mais dans toute l'Europe. Je voudrais que vous vous rappeliez de juin dernier, lorsque nous avons élaboré le pacte pour la santé mentale pour l'Union européenne. Ce thème ne figure pas aujourd'hui dans votre programme, mais j'espère que vous ferez en sorte qu'il y soit comme question à approfondir, parce que, surtout, notre tâche – votre tâche – est d'aider les personnes de notre communauté qui sont vulnérables et ont besoin de notre soutien. Je sais que vous ferez de votre mieux pour y parvenir, et je vous souhaite de réussir dans toutes vos tentatives.

(Applaudissements)

**Józef Pinior (PSE).** – (*PL*) Je souhaite tout d'abord évoquer la réunion des mouvements clandestins d'opposition polonais et tchèques organisée il y a 21 ans par Solidarité dans les Monts des Géants, à la frontière entre la Pologne et la Tchéquie.

La République tchèque est le premier pays d'Europe centrale et de l'Est à assurer la présidence de l'UE. Monsieur le Président en exercice, c'est un devoir. Les Tchèques qui dirigent l'Union européenne sont les héritiers de la longue lutte de l'Europe centrale et de l'Est pour briser le Rideau de fer et pour rétablir une communauté démocratique de sociétés européennes. Je tiens à souligner l'importance intellectuelle et politique particulière de la présidence tchèque.

Parmi ses nombreuses priorités, la plus importante est de conclure la ratification du traité de Lisbonne et de renforcer la politique étrangère commune de l'Europe. Une autre tâche essentielle est de préparer une stratégie pour les relations transatlantiques à la suite de l'élection d'un nouveau président américain. Et enfin, je souhaite un prompt rétablissement au président Václav Havel à la suite de sa récente opération.

**Mihael Brejc (PPE-DE).** – (*SL*) La présidence tchèque s'est déclarée prête à intervenir pour sortir de l'impasse dans les négociations relatives à l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Monsieur le Président, permettez-moi de vous rappeler à cet égard que chaque pays candidat est tenu de soumettre des documents crédibles. Si les documents ne sont pas crédibles, ce fait doit être porté à l'attention des pays concernés.

Dans le cas précis de la Croatie, celle-ci a indiqué sur ses cartes une frontière contestée. Au lieu de mentionner que telle ou telle section de la frontière est contestée, elle a simplement tracé la frontière comme elle l'entend. Il va de soi qu'un tel document n'est pas crédible, car il concerne un litige entre deux pays qui devra être résolu dans un autre contexte. Il s'agit d'un désaccord bilatéral entre deux pays qui entretiennent par ailleurs des relations de bon voisinage, mais il s'agit bien d'un désaccord qu'il va falloir résoudre. Je tiens donc à souligner que la Slovénie ne fait pas preuve d'intransigeance quand elle affirme que les documents soumis par la Croatie ne sont pas crédibles. La Slovénie fait simplement valoir que les États membres sont tenus d'attirer l'attention de ce pays candidat sur le fait qu'il est tenu de soumettre des documents conformes aux normes de l'Union européenne.

Quelle solution est possible? De nombreuses solutions ont déjà été avancées, et je pense que la présidence tchèque s'efforcera elle aussi d'élaborer une proposition adéquate. La Croatie pourrait par exemple déposer une décision gouvernementale ou parlementaire indiquant clairement que ces frontières sont indicatives, provisoires ou utilisant tout autre terme spécifiant clairement que ces frontières sont temporaires et n'ont pas encore été fixées. Je pense que cela nous permettrait d'avancer un peu et que la Croatie pourrait ainsi adhérer aussi rapidement que possible à l'Union, ce qui serait également dans l'intérêt de la Slovénie.

Pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter un maximum de réussite dans votre présidence du Conseil de l'Union européenne.

**Richard Falbr (PSE).** – (CS) Le président en exercice du Conseil a déjà subi de nombreuses critiques. Je m'abstiendrai d'en rajouter. Dans les contes de fées tchèques, le château est généralement occupé par un roi sage qui ne provoque personne, ne vexe personne et ne prétend pas être un expert en toutes choses. Tel n'est pas le cas du Château de Prague. Ma foi, rien n'est parfait. Je suis pourtant convaincu que le président en exercice du Conseil parviendra à compenser ce handicap et qu'il tiendra les promesses qu'il nous a faites aujourd'hui. Je le connais depuis près de 20 ans, et je me réjouis de la façon dont l'appartenance à l'Union européenne l'a fait évoluer du point de vue politique. Je croise les doigts pour et lui souhaite de réussir parce que, comme disent les Espagnols: «Con mi patria, con razón o sin ella». Les Anglais diraient «Good or bad, my country», et moi-même j'affirme: mon pays, pour le meilleur et pour le pire.

**Zita Pleštinská (PPE-DE).** – (*SK*) Je souhaite tout d'abord exprimer ma satisfaction de constater que dès le début de sa présidence, notre voisin fraternel la République tchèque a dissipé tous les doutes quant à la capacité d'un nouvel État membre à gérer et à administrer les affaires de l'Union européenne.

La République tchèque a prouvé qu'elle était capable de réagir aux situations critiques, comme la guerre à Gaza et la perturbation de l'approvisionnement en gaz de l'UE depuis la Russie. En tant que représentant de la Slovaquie, qui importe près de 97 % de son gaz naturel depuis la Russie et qui, avec la Bulgarie, se trouve dans la situation la plus critique, j'aimerais féliciter personnellement M. le Premier ministre Topolánek pour sa participation aux négociations avec la Russie et l'Ukraine. Monsieur le Premier ministre, la Slovaquie est toujours privée de gaz et a donc besoin de votre aide d'urgence. L'Europe a besoin d'une politique énergétique commune, et elle doit améliorer sa position de négociation en matière d'énergie.

La France a entamé sa présidence sous le signe du conflit russo-géorgien, et la présidence tchèque doit faire face au conflit commercial et politique entre la Russie et l'Ukraine. Je suis convaincue que l'heure est venue de tirer la leçon de ces événements. Il est important d'identifier les domaines dans lesquels l'UE dépend de la Russie et les domaines dans lesquels la Russie dépend de l'UE. Les relations avec la Russie sont importantes, mais il est inacceptable que la Russie se serve du gaz comme d'une arme politique. Il faut diversifier rapidement nous sources énergétiques et commencer la construction du gazoduc Nabucco. Monsieur le Premier ministre, la Slovaquie se trouve dans une position extraordinaire, et vous considère comme un allié dans le cadre de sa décision stratégique concernant Jaslovské Bohunice. Monsieur Barroso, j'aimerais également demander votre aide en tant que président de la Commission européenne.

Je pense personnellement qu'il reste de nombreuses imperfections en matière de libre circulation des personnes, et je me réjouis donc de la devise de la présidence tchèque «une Europe sans barrières».

J'espère que la présidence tchèque parviendra à mettre en œuvre son programme 3E et à rapprocher l'UE des objectifs de Lisbonne.

**Miloš Koterec (PSE).** – (*SK*) Monsieur le Premier ministre, nous avons été autrefois des concitoyens, et à ce titre je me réjouis de vous accueillir au Parlement européen et je vous souhaite bonne chance dans la réalisation des objectifs que vous nous avez présentés.

Vos 3E prioritaires résument clairement les problèmes auxquels l'Union européenne se trouve actuellement confrontée, même si j'espère que dans le volet économique, vous n'oublierez pas les aspects sociaux si importants pour la plupart des citoyens européens. En vous voyant participer aux festivités organisées pour saluer l'adoption de l'euro par la Slovaquie, j'ai été ravi de découvrir que le nouveau président en exercice du Conseil était partisan d'une intégration plus étroite des pays de l'Union. Néanmoins, comme la plupart de mes collègues députés, je serais encore plus heureux de vous voir contribuer à la ratification du traité de Lisbonne en République tchèque. Sans cette ratification, il sera difficile de réaliser les priorités que vous vous êtes fixées. Nous devons faire ce pas en avant si nous voulons réellement que l'UE devienne, selon vos propres mots, non seulement un bailleur de fonds mais aussi un acteur.

Monsieur le Premier ministre, comme l'ont déjà dit de nombreux autres députés, les élections européennes seront un moment important de votre présidence. La participation aux élections aura une influence sur la politique européenne des cinq prochaines années, et le soutien matériel du Conseil peut jouer un rôle important en la matière. Lorsque la Slovaquie est éliminée du championnat du monde de hockey sur glace et que la République tchèque se qualifie pour le tour suivant...

(La présidente retire la parole à l'orateur.)

**Tunne Kelam (PPE-DE).** - (EN) Madame la Présidente, je souhaiterais apporter le soutien le plus chaleureux à la présidence tchèque. Le renforcement réel de la compétitivité constitue le meilleur remède à la crise économique, assorti du respect des quatre libertés fondamentales. Monsieur le Président en exercice, je soutiens votre idée de développer au maximum le partenariat avec l'Est. Nous comprenons maintenant l'importance d'impliquer des pays tels l'Ukraine et la Géorgie dans l'État de droit et le contrôle démocratique.

En septembre dernier, le Parlement européen a suggéré la date du 23 août comme journée commémorative commune des victimes du communisme et du nazisme. Nous espérons que vous prendrez l'initiative de convaincre les 27 gouvernements de commémorer officiellement cette date à partir d'août prochain. Nous attendons également que vous procédiez à une évaluation morale et politique des crimes commis sous le communisme totalitaire.

(La présidente retire la parole à l'orateur)

**Silvia-Adriana Țicău (PSE).** – (RO) «L'économie, l'énergie et l'Union européenne dans le monde», telle est la devise de la présidence tchèque de l'UE. Les citoyens de l'Europe attendent des institutions européennes qu'elles les protègent des crises et améliorent leur qualité de vie. Le plan de relance économique de l'Union européenne, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la sécurité de l'approvisionnement en énergie sont les priorités actuelles des citoyens européens.

Malgré l'approche des élections européennes, ou particulièrement à l'approche de ces élections, j'invite la présidence tchèque à faire preuve de vision, de volonté politique et d'engagement envers les citoyens de l'Europe. Ensembles, nous pouvons parvenir à un accord en première lecture concernant la directive sur l'efficacité énergétique des bâtiments. Je puis vous assurer que le Parlement européen et la Commission européenne sont disposés à vous soutenir pour que cette directive sur l'efficacité énergétique des bâtiments fasse partie des réussites de la présidence tchèque.

Marios Matsakis (ALDE). - (EN) Madame la Présidente, après avoir vécu l'expérience traumatique du communisme russe par le passé, la République tchèque a maintenant fait le choix opposé de se lier fermement et fidèlement aux États-Unis. Cela se révèle clairement non seulement par votre position concernant Gaza et le traité de Lisbonne, Monsieur le Président en exercice, mais également par la décision de votre gouvernement de poster des missiles américains sur le sol tchèque. Votre volonté de servir loyalement l'administration de Washington au risque de menacer la paix en Europe est inacceptable et suspecte.

Votre pays fait à présent partie de l'UE, non des États-Unis, et vous devez vous assurer que votre gouvernement agit en conséquence. Les États satellites des États-Unis n'ont aucune place dans notre Union. Dès lors, vous devez faire un choix: l'UE ou les États-Unis. Vous ne pouvez avoir les deux!

**Mirosław Mariusz Piotrowski (UEN).** – (*PL*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice, la présidence tchèque est la première présidence depuis de nombreuses années à ne pas mentionner dans son programme cette vielle blague qu'est la constitution européenne, aussi connue sous le nom de traité de Lisbonne. Cette approche réaliste inspire l'optimisme, et témoigne d'un certain respect pour la démocratie et le principe de l'unanimité.

La présidence tchèque a décidé de se concentrer sur les thèmes les plus urgents, y compris le conflit à Gaza et la sécurité énergétique. Il n'était pas prévu initialement d'intervenir dans ce conflit sur le gaz entre la Russie et l'Ukraine, mais quand ce conflit a commencé à avoir des conséquences pour de nombreux États membres, M. Topolánek est intervenu en tant que médiateur. Il est clair qu'en six mois, la présidence ne réalisera pas tous les objectifs qu'elle s'est fixés. Ses deux premières semaines ont par contre apporté la preuve qu'elle pouvait être une présidence efficace, malgré les prédictions apocalyptiques de certains politiciens au sein de cette Assemblée. Au nom de la délégation...

(La présidente retire la parole à l'orateur.)

**Dimitar Stoyanov (NI).** - (*BG*) Merci, Madame la Présidente. J'ai appris aujourd'hui par les médias qu'avec le soutien de la présidence tchèque, une prétendue installation artistique présentée à Bruxelles représentait mon pays, la Bulgarie, sous la forme d'une cuvette de WC. Ceci est profondément offensant et contraire aux traditions européennes de partenariat et de respect mutuel. C'est pourquoi nous insistons pour que la présidence tchèque, ou n'importe qui d'autre qui a osé insulter de la sorte un État membre, fasse immédiatement enlever cette image intolérable. Si cette image n'est pas enlevée immédiatement, mes collègues et moi-même irons l'enlever de nos propres mains.

Mirek Topolánek, président en exercice du Conseil. – (CS) Je vous remercie de me donner la parole. Je voudrais commencer cette dernière intervention en vous remerciant pour toutes les opinions exprimées. C'est un accueil chaleureux auquel je ne m'attendais pas. Je tiens également à souligner qu'au cours des six prochains mois, la présidence tchèque restera en contact étroit et travaillera en collaboration avec la Commission européenne. Ce sera évidemment aussi mon cas en tant que président du Conseil européen. Ces deux premières semaines ont montré comment un contact continu, quotidien et actif non seulement avec José Manuel Barroso, mais avec la Commission dans son ensemble, a permis de prendre ensemble des mesures face aux problèmes qui se sont abattus sur nous en ce début d'année. Je fais allusion ici non seulement à notre coopération avec le Parlement européen, mais en particulier à notre communication avec la Commission européenne dans la recherche de solutions à ces problèmes. Je souhaite exprimer ma gratitude au président Barroso.

Avant de venir ici, je m'étais juré de ne pas raconter de blagues. La seule que j'ai racontée, et qui ferait rire n'importe qui en Tchéquie, est tombée à plat. Peu importe. Je continuerai à essayer. Peut-être qu'un jour la traduction allemande sera correcte et que nous pourrons nous comprendre.

Le traité de Lisbonne ne peut pas être un mantra. Il doit être le moyen de parvenir à une fin, pas une fin en soi. Il doit servir à améliorer le fonctionnement de l'Union européenne. Il ne doit jamais devenir un moyen de coercition. Chaque pays utilise ses propres outils et suit ses propres règles pour arriver à la ratification. Le fait que j'aie signé ce traité ne signifie pas que j'aurai une influence sur la décision des deux chambres du parlement tchèque, qui sont autonomes et libres et qui décident par elles-mêmes. De même, je n'ai pas l'intention de faire pression sur la décision du peuple irlandais. Il est impossible d'imposer le traité, même si je pense que ce traité est nécessaire et qu'il facilitera le fonctionnement de l'Union européenne. C'est ma dernière explication sur cette question. J'ai exposé ma position personnelle et je n'y reviendrai plus.

J'ai apprécié la citation de l'estimé député M. Kirkhope, et je me permets de paraphraser une autre citation de Churchill pour exprimer de que je pense de cette période: «Plus de crises pour demain, mon agenda est déjà plein.» Je pense que les épreuves traversées au cours de ces premières semaines montrent que nos priorités sont correctes et que nous étions bien préparés. Nous avons en outre commencé à travailler à la question du gaz au milieu du mois décembre, pendant la présidence française.

Je présente mes excuses à tous les députés dont les questions spécifiques resteront sans réponse aujourd'hui. Je vais m'efforcer de généraliser quelque peu cette discussion et de jeter la lumière sur l'approche générale de gestion de ces problèmes spécifiques.

Tout d'abord la question du trafic d'êtres humains, de drogues et d'enfants. Alors même que ce Parlement organise un débat sur le niveau de liberté et de sécurité, la République tchèque en fait de même. Nous tenons à accélérer les directives et l'ensemble du projet législatif dans le cadre des décisions du Conseil sur la lutte contre le trafic d'êtres humains. Je souhaite juste dire que nous y sommes préparés et que nous souhaitons aborder les éléments individuels de ces problèmes.

La grande discussion concernant Nabucco. Nous devons admettre en toute honnêteté que Nabucco ne pourra servir d'alternative à d'autres itinéraires d' acheminement que s'il permet aussi d'accéder à d'autres sources d'approvisionnement. En ce qui concerne le débat sur l'Ukraine, mon compatriote Josef Zieleniec l'a dit clairement - il s'agit d'un problème politique et géopolitique, et selon moi, si nous ne donnons pas à l'Ukraine une chance de résoudre ses problèmes internes, si nous n'imposons pas de restrictions au comportement des différents acteurs, qu'il s'agisse de personnes ou d'entreprises actives sur le marché du gaz, nous risquons de perdre l'attitude pro-européenne de l'Ukraine, ce qui représenterait évidemment un problème géopolitique. Nous ne pouvons que spéculer sur les objectifs poursuivis dans toute cette crise - peut-être tout simplement une augmentation des prix à court terme, peut-être une pression plus importante pour la construction du gazoduc Nordstream, la route septentrionale alternative, ou peut-être calmer les aspirations européennes de l'Ukraine. Quoi qu'il en soit, ces facteurs font partie du problème, qui n'est pas un problème à court terme et qui ne concerne pas uniquement l'énergie.

Si je devais répondre à la question de savoir si l'Europe devrait être plus libérale ou plus socialiste, j'essayerais une dernière blague en disant que je propose le compromis d'une Europe libérale et conservatrice, mais c'est réellement ma dernière tentative d'humour.

En ce qui concerne l'approche adoptée par la République tchèque et l'adoption de l'euro, j'ai déclaré le 1<sup>er</sup> janvier que la République tchèque annoncerait la date de son adhésion à l'euro le 1<sup>er</sup> novembre de cette année. Mon gouvernement sera le premier à respecter les critères de Maastricht. Je ne considère pas cela

comme une course. Je félicite mes homologues slovaques, et nous attendrons de voir quels effets la crise financière aura sur le respect des règles du pacte de stabilité et de croissance et sur le respect de toutes les règles qui régissent la zone euro. Je crains - et ceci concerne également la gestion de la crise financière - que le relâchement des règles européennes n'ait un effet destructeur. Quand nous parlons d'une Europe des règles, nous insisterons donc évidemment sur le respect des directives en matière de concurrence et d'aides d'État, et ce respect sera l'un des critères utilisés pour évaluer les propositions de réaction face à la crise financière. Les règles s'appliquent dans les moments faciles comme dans les moments difficiles, et elles s'appliquent à tous. Dans ce contexte, l'égalité doit être absolue.

Je me tourne maintenant vers notre devise «une Europe sans barrières». Oui, cette devise a été conçue pour avoir au moins trois significations différentes. Il y a le sens économique, qui implique la suppression des barrières du marché intérieur, le sens mental ou psychologique, en d'autres termes la suppression des barrières dans l'esprit des Européens, qui est évidemment l'un des objectifs des nouveaux États membres, et il y a enfin la suppression des barrières extérieures, le refus du protectionnisme, une véritable libération du commerce mondial en tant qu'outil de gestion de la crise, de relance de la demande et de mise en œuvre des conclusions du sommet du G20 de Washington.

J'aimerais mentionner une chose qui me touche personnellement et qui a été rapportée par les médias. Václav Havel est gravement malade et il a été hospitalisé. Cet homme symbolise notre histoire d'avant et d'après novembre, et pas uniquement pour la République tchèque - il incarne essentiellement la chute du Rideau de fer. Il fut le premier Tchèque à s'adresser au Parlement européen, et en notre nom à tous, je lui souhaite un prompt rétablissement.

J'ai quelques réponses spécifiques à adresser à l'un des estimés députés de ce Parlement. J'ai été touché par les préoccupations de M. Rouček concernant le gouvernement tchèque, et je pourrais donner au moins six exemples, au cours des dix ou quinze dernières années, de pays qui ont assuré avec succès la présidence de l'Union européenne malgré de nombreux problèmes internes. Il y a eu la Belgique à l'époque où le traité de Maastricht est entré en vigueur - ce pays a connu un changement de constitution sans que cela n'affecte sa présidence; il y a eu l'époque où l'Union a accueilli la Suède, la Finlande et l'Autriche, sous une présidence assurée par la France en pleine crise politique; il y a eu l'époque du traité d'Amsterdam, en 1999, pendant la présidence allemande, alors que Gerhard Schröder connaissait de graves problèmes et qu'Oskar Lafontaine quittait son parti; il y a eu le lancement de l'euro sous la présidence espagnole de José María Aznar, il y a eu l'époque de la présidence irlandaise, et je pourrais en citer beaucoup d'autres. Ne vous inquiétez pas des problèmes internes de la politique tchèque; ils seront sans effet sur la présidence tchèque.

En ce qui concerne le Forum nucléaire: nous ne pouvons pas avoir un débat sur le nucléaire dans lequel les différences d'opinion entre les verts, les libéraux, les conservateurs et les autres aboutissent toujours à des insultes. Le Forum nucléaire, organisé à Bratislava et à Prague en coopération avec la Commission européenne, devrait permettre de lancer un nouveau débat sur la sécurité, les risques, les opportunités et les besoins, et tous les autres éléments qui sont devenus un peu tabous ces dernières années. L'objectif du Forum nucléaire organisé par la Slovaquie et la République tchèque est précisément de lever ce tabou. Nous savons tous pourquoi le Premier ministre Fico se rend en Ukraine et à Moscou; les problèmes de la Bulgarie et de la Slovaquie sont critiques parce que ces pays dépendent entièrement du gaz importé via l'Ukraine. La Bulgarie ne peut entreposer qu'un tiers de la capacité dont elle a besoin, des milliers d'entreprises slovaques ont déjà réduit leur production, la centrale électrique thermique de Nováky est à court de combustible et le pays traverse une crise majeure. Je garde un contact quotidien avec Robert Fico et je l'appuie dans sa mission, même si je ne pense pas qu'elle sera couronnée de succès cette fois-ci. Nous devons nous montrer nettement plus fermes vis-à-vis des deux parties à ce conflit, l'Ukraine et la Russie, Naftohaz et Gazprom. En outre, je pense que les prochaines mesures prises par la Commission européenne et la présidence tchèque devront être nettement plus fermes et effectives. Nous devons trouver les outils nécessaires pour surmonter une série de problèmes techniques. Il n'est pas possible de refuser la reprise des fournitures de gaz pour une raison sans aucune pertinence (à savoir l'utilisation de gaz technique), et nous prendrons de nouvelles mesures à cet égard.

Nous avons beaucoup parlé des Balkans et des problèmes connexes, et de nombreuses questions ont été soulevées à cet égard. M. Peterle sait parfaitement que pour pouvoir débloquer de nouveaux chapitres dans le processus d'adhésion de la Croatie, il faut d'abord trouver une solution bilatérale au différend qui oppose la Croatie à la Slovénie. Il ne s'agit pas d'un conflit européen, même s'il commence à avoir un impact négatif sur les pourparlers d'adhésion. Dans cette perspective, j'espère que mes contacts avec les deux Premiers ministres concernés ainsi que mes propres réflexions sur ce problème contribueront à résoudre les problèmes frontaliers entre la Slovénie et la Croatie.

J'aimerais encore en dire beaucoup plus, mais je vais essayer de ne pas vous retenir plus longtemps. Je vais laisser la place à la suite de vos débats. Pour conclure, j'aimerais dire que nous apprécions vivement l'opportunité d'appartenir à une communauté d'États basée sur des valeurs et des fondements que nous avons pu, après novembre 1989, adopter une fois de plus comme nos propres valeurs et nos propres objectifs. Nous nous réjouissons également de l'opportunité qui nous est offerte de présider aux destinées de toute cette communauté. C'est quelque chose d'unique, une chose à laquelle les membres de ma génération, qui avaient 33 ans en 1989, n'auraient jamais cru assister un jour. J'apprécie également le fait que nous puissions résoudre de nombreux problèmes. Nous apprécions par dessus tout la liberté du débat intérieur. C'est la liberté qui nous permet d'articuler ces problèmes à travers un large éventail d'opinions qui contribuent à les résoudre. Je peux confirmer sans réserve les paroles de Tomas Garrigue Masaryk, qui disait que «la démocratie, c'est le débat». Je me réjouis de marcher sur les traces du premier président tchécoslovaque; je reste absolument ouvert à cette discussion. Je vous remercie de votre attention et me réjouis de vous rencontrer à nouveau.

**José Manuel Barroso,** *président de la Commission.* – (*EN*) Madame la Présidente, voilà qui a été une discussion très intéressante, et je me réjouis de la compréhension commune des défis et, en général, du soutien apporté à la présidence tchèque. Je réitère encore une fois mon souhait de travailler loyalement, concrètement et dans le meilleur esprit, avec nos amis tchèques. Leur succès représente aussi le succès de l'Europe.

Comme certains d'entre vous l'ont souligné, c'est la dernière présidence avant les élections du Parlement européen. Je pense qu'il est capital qu'au cours de ces mois, nous montrions tous à quel point toutes nos institutions sont importantes pour le bien-être, la prospérité et la solidarité de nos concitoyens.

Il est essentiel de communiquer, et cela ne peut être fait uniquement par les institutions européennes ou uniquement par les États membres. Nous devons le faire ensemble, dans un véritable esprit de partenariat, de façon à ce que la plupart des événements qui se produiront pendant ces mois soient essentiels pour l'avenir de l'Europe, et également pour le respect accordé à nos institutions dans toute l'Europe.

Je souhaiterais utiliser le temps qui m'est imparti pour répondre à certaines questions concrètes qui m'ont été posées, en particulier sur l'énergie. Oui, il est urgent de réviser la directive sur la sécurité du gaz. C'est ce que la Commission a déclaré lorsqu'elle a présenté son analyse stratégique de la politique énergétique en novembre dernier, et nous travaillons d'arrache-pied afin de présenter la proposition législative au Parlement européen et au Conseil dès que possible. Oui, nous devons renforcer la solidarité et les progrès en termes de sécurité énergétique en Europe. C'était là le contenu de notre analyse stratégique de la politique énergétique présentée très récemment.

Je voudrais profiter de ce temps de parole pour demander encore une fois à tous les États membres et aux institutions européennes de travailler plus activement sur les mécanismes de solidarité européenne en matière d'énergie. Oui, nous devons également accélérer les investissements dans les infrastructures énergétiques, les interconnexions et le rendement énergétiques. C'est la raison pour laquelle il est si important d'obtenir les 5 milliards d'euros du budget communautaire alloués à cette fin.

Je fais appel à la fois au Parlement et à la présidence tchèque pour que vous mettiez cela en pratique dans les plus brefs délais. Oui, la relance économique doit aller de pair avec une croissance verte intelligente si nous voulons sortir plus forts de cette crise. Nos propositions sont là et visent à accélérer l'allocation des Fonds structurels à ces objectifs. Des fonds sont nécessaires pour l'efficacité énergétique et pour les interconnexions énergétiques et, en coordonnant des programmes d'incitation nationaux, nous aligneront également les efforts nationaux dans ce sens, conformément aux conclusions du Conseil européen.

Permettez-moi aussi d'ajouter que surmonter cette crise économique et remettre l'Europe sur les rails d'une croissance durable exigera également le respect des règles communautaires en matière d'égalité des chances. L'Europe doit continuer à faciliter la participation à la fois des hommes et des femmes à l'économie, et aider à combiner vie familiale et professionnelle.

Un mot également sur le traité de Lisbonne, que bon nombre d'entre vous ont mentionné: nous avons plus que jamais besoin de ce traité, ratifié par tous les États membres. Oui, nous devons respecter tous les processus de ratification nationaux, mais lorsqu'un gouvernement, au nom d'un État, signe un traité, il prend l'engagement solennel de l'appliquer.

#### (Applaudissements)

Beaucoup d'entre vous ont parlé de la présidence tchèque et de sa grande importance. Comme certains l'ont déclaré – M. Nassauer, M. Brok et d'autres – le fait même d'avoir une présidence tchèque constitue un événement majeur. C'est la première fois qu'un pays de l'ex-Pacte de Varsovie assume la responsabilité de

présider le Conseil européen. Quand on y pense, quelle grande réussite, 20 ans après la chute du rideau de fer, de voir la République tchèque à la tête du Conseil européen, et le Premier ministre Topolánek et le vice-Premier ministre Vondra assumant ensemble cette responsabilité. J'ai pleine confiance dans vos actions futures.

Laissez-moi partager avec vous une expérience que j'ai vécue l'année dernière pendant la présidence portugaise. Le Premier ministre Socrates du Portugal et moi-même étions à Zittau, à la frontière entre la République tchèque, la Pologne et l'Allemagne, et j'ai vu à cet instant l'émotion ressentie par le Premier ministre Topolánek. Cette frontière, qui autrefois nous séparait en Europe, la partageant en deux, est maintenant devenue un point de libre circulation pour les Européens de tous ces pays. C'était un grand moment et un grand succès, dont nous devrions être fiers. C'est pourquoi je pense sincèrement qu'il importe de défendre nos valeurs pour faire de cette présidence une réussite.

Certains d'entre vous ont déclaré qu'il importait que la présidence tchèque soit un succès, parce qu'il s'agissait d'un petit pays. Je m'excuse, mais la République tchèque n'est pas un petit pays, même en termes européens. En réalité, considérer certains de nos États membres comme de petits pays est parfois le signe d'un complexe d'infériorité. Laissez-moi vous dire – comme Paul-Henri Spaak, l'un des fondateurs du projet européen l'a dit – que, dans l'Union européenne, il n'y a plus de petits et de grands pays; en d'autres termes, aucun n'est grand: le problème est que certains d'entre eux ne l'ont pas encore remarqué.

En réalité, si l'on observe le reste du monde – face à la puissance américaine en matière de défense et de technologie, face au vaste territoire russe et face à l'envergure démographique de la Chine et de l'Inde – pouvons-nous dire qu'il existe de grands pays en Europe?

Il n'y a plus de grands pays en Europe. Tous sont grands en termes de dignité. Aux yeux de la Commission européenne, tous les États membres jouissent de la même dignité, mais si nous voulons être grands dans le monde, il faut que l'Union européenne soit forte. Nous devons agir ensemble. Nous devons tirer profit de toutes nos institutions et, si nous agissons ensemble de la sorte, nous changerons le monde pour de bon. Voilà pourquoi le traité de Lisbonne est indispensable. Voilà pourquoi nous devons avoir un objectif commun. Voilà pourquoi nous avons besoin d'institutions fortes. Je souhaite tout le meilleur à la présidence tchèque.

(Applaudissements prolongés)

Le Président. – Le débat est clos.

Nous allons procéder aux votes.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Gerard Batten (IND/DEM),** *par écrit.* – (EN) Certains d'entre nous se réjouissent du discours que le président Klaus prononcera en février. Comme il sera réconfortant d'entendre quelqu'un ayant l'intelligence et l'honnêteté de remettre en question les dogmes idéologiques d'une Union européenne toujours plus forte et du changement climatique.

Le président Klaus a eu tout-à-fait raison de comparer l'Union européenne à l'ex-Union soviétique. Mon ami, l'héroïque dissident soviétique Vladimir Bukovsky, dit de l'Union européenne, «J'ai vécu dans votre futur et cela ne fonctionne pas.» M. Bukovsky a entièrement raison, l'UE est une forme de communisme modéré.

Nous ne pouvons qu'espérer que la présidence tchèque se montrera un peu plus sceptique que certains de ses prédécesseurs quant au grand projet européen. Les Tchèques pourraient reporter la ratification du traité de Lisbonne après le deuxième référendum irlandais. Ensuite, lorsque les Irlandais auront voté «non» encore une fois à la Constitution, les Tchèques pourront reconnaître la décision démocratique du seul État membre de l'UE ayant bénéficié d'un référendum et bloquer le traité en différant leur ratification. Espérons que le président Klaus est l'homme de la situation.

Alessandro Battilocchio (PSE), par écrit. – (IT) Madame la Présidente, je vous remercie et j'exprime mes vœux les plus sincères de réussite à la République tchèque. Sa présidence ne s'annone pas sous des auspices favorables: son scepticisme fondamental vis-à-vis de l'Europe, qui sous-tend de nombreuses actions récentes de la République tchèque (comme son refus de ratifier le traité de Lisbonne), inquiète même les plus optimistes. La déclaration relative à Gaza prononcée par le président en exercice du Conseil témoigne également d'un manque de considération pour les institutions: ces positions doivent faire l'objet d'un consensus avec les 26 autres États membres. En outre, le refus de rencontrer le groupe socialiste du Parlement européen envoie un signal fort négatif: c'est la première fois qu'un président en exercice du Conseil ne trouve pas le temps d'avoir

une discussion avec l'un des grands groupes politiques du Parlement. Madame la Présidente, nous espérons nous faire surprendre par une action efficace et décisive. Dans ce cas, au bout de six mois, nous aurons l'honnêteté intellectuelle de l'admettre et d'en féliciter la présidence.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL),** *par écrit.* – (*PT*) La présidence tchèque propose trois priorités: l'économie, l'énergie et les relations extérieures. Ainsi, la présentation du programme de la République tchèque a suivi des lignes déjà connues, mais elle a aussi présenté certaines particularités, notamment en ce qui concerne la ratification du traité de Lisbonne. Le Premier ministre tchèque a affirmé la nécessité de respecter la souveraineté des citoyens irlandais. Il a même émis l'hypothèse que si un référendum avait été organisé en République tchèque, le résultat aurait sans doute été identique à celui du référendum irlandais, et que le projet de traité aurait été rejeté.

En ce qui concerne la crise du gaz entre la Russie et l'Ukraine, il a considéré que les deux parties étaient à blâmer, il a souligné les raisons économiques, stratégiques et politiques de leurs actions et il a soutenu une intervention plus importante de l'Union européenne, sans toutefois émettre de propositions spécifiques.

En ce qui concerne les questions socio-économiques, il n'a rien proposé de différent, ce qui signifie qu'il s'en tient aux positions néolibérales, aux propositions rejetées par le Parlement européen à propos de la directive sur le temps de travail, au pacte de stabilité et de croissance et à la stratégie néolibérale de Lisbonne, en ignorant la crise économique et ses graves conséquences pour la dimension sociale.

Il n'a par ailleurs presque rien dit sur les crimes de guerre qu'Israël continue à commettre à l'encontre des Palestiniens, et nous le déplorons.

**Genowefa Grabowska (PSE),** *par écrit.* – (*PL*) La présidence tchèque arrive à un moment difficile pour toute l'UE. La crise financière, la crise de l'énergie et la récession économique sont plus éprouvantes qu'à tout autre moment de ses 56 ans d'histoire. À cela s'ajoutent les élections parlementaires européennes du mois de juin et le dernier conflit militaire dans la bande de Gaza. Je regrette personnellement que les Tchèques ne possèdent pas les outils dont ils auraient besoin pour ce travail. Je regrette que le traité de Lisbonne réformant l'Union européenne ne soit pas une réalité.

Ceci explique l'absence d'une politique étrangère commune: il n'y a pas de système pour la prise de décisions, et les États membres ne sont pas tenus au principe de la solidarité énergétique. Les opinions du président Václav Klaus par rapport au changement climatique, à la réforme de l'UE et à l'euro, qui sont bizarres sinon hostiles, sont en partie responsables de cette situation. J'invite donc le gouvernement tchèque et le Premier ministre Mirek Topolánek à limiter autant que possible les déclarations publiques de Klaus concernant les affaires européennes. Cela dans son intérêt tout autant que dans notre intérêt commun.

Les priorités «3E» de la présidence tchèque - économie, énergie et relations extérieures - résument en quelques mots les besoins de l'Europe. M. Schwarzenberg a fait la promesse que les Tchèques «[feraient] avancer l'Europe» et qu'ils ne «[seraient] pas les derniers de la classe», et je pense que cette promesse sera tenue. Je souhaite de tout cœur à notre voisin du Sud une présidence réussie!

**Gábor Harangozó (PSE)**, *par écrit.* – (EN) Le plan de relance économique – entériné en décembre – constitue une étape majeure dans la bonne direction afin de faire face au ralentissement économique actuel. Ses aspects concrets doivent maintenant être appliqués de manière rapide et efficace. À ce propos, l'Union doit accroître ses efforts pour faciliter l'accès aux ressources disponibles. Nous devrions, dès lors – tout en restaurant la confiance dans notre marché financier –, particulièrement améliorer et simplifier les mesures permettant d'accélérer la mise en œuvre des Fonds structurels et des Fonds de cohésion. La politique de cohésion constitue l'instrument principal de solidarité dans l'Union et son rôle dans la lutte contre les effets négatifs d'une crise mondiale de cette ampleur est, bien entendu, essentiel. En outre, permettez-moi d'approuver, parmi les priorités de la nouvelle présidence tchèque, la volonté d'instaurer un débat concernant la redéfinition des zones défavorisées, parallèlement à la communication de la Commission. Une délimitation plus précise de ces zones facilitera en effet l'identification de leurs besoins et favorisera leur potentiel de développement, œuvrant ainsi en ligne avec les objectifs de la convergence sociale, territoriale et économique au sein de l'Union. Nous devons effectivement poursuivre nos efforts afin d'éviter que les conséquences négatives de la crise n'affectent non seulement l'économie mais aussi nos concitoyens, surtout les plus vulnérables.

**Mieczysław Edmund Janowski (UEN),** *par écrit.* – (*PL*) J'aimerais remercier M. le Président Mirek Topolánek d'avoir défini les priorités de la présidence tchèque. Les trois E - l'économie, l'énergie et l'Europe dans le monde, qui constitueront le cadre de cette présidence de la Communauté, subiront l'impact d'événements extérieurs imprévus: Gaza et le gaz.

Le problème du conflit à Gaza a des dimensions politiques. Cependant, ce conflit est aujourd'hui tellement militarisé que les questions humanitaires sont passées à l'avant-plan. Ce conflit tue des gens! Et pas juste les militants du Hamas qui ont déclenché le conflit militaire, mais des hommes, des femmes et des enfants innocents. En collaboration avec l'ONU, l'UE doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour trouver une solution à ce conflit sanglant. Les Juifs et les Palestiniens peuvent vivre en paix côte à côte. Je vous demande ne pas relâcher vos efforts pour atteindre cet objectif.

La crise du gaz a touché de nombreux pays européens. Un conflit entre deux entreprises, l'une russe et l'autre ukrainienne, s'est transformé en conflit entre les deux pays. Aujourd'hui, de nombreux citoyens de nombreux pays souffrent considérablement des suites de ce conflit, et leur approvisionnement en énergie a été interrompu au beau milieu d'un hiver rigoureux. Ce conflit a également provoqué des pertes économiques considérables, dans la mesure où ce gaz est également nécessaire pour l'industrie. Il est donc grand temps de mettre en place un système européen de distribution du pétrole et du gaz permettant de profiter de différentes sources. Nous devons également rechercher d'urgence de nouvelles sources d'énergie et utiliser des méthodes modernes de gazéification du charbon. La Pologne prend déjà des mesures dans ce sens.

Je souhaite à nos amis tchèques de réussir à faire progresser les objectifs de l'UE.

**Magda Kósáné Kovács (PSE),** *par écrit.* – (*HU*) La présidence tchèque se trouve dans une situation difficile. Il est difficile de prendre les rênes du pouvoir pour la première fois après la présidence d'un pays qui, en tant que l'un des moteurs de l'Europe, a déjà gouverné à plusieurs reprises le navire de l'Union. Cette situation est difficile parce que la crise financière commence seulement à produire ses effets à travers l'Europe. Et elle est difficile parce que les Tchèques doivent faire face non seulement aux eurosceptiques extrêmes au sein de ce Parlement, mais aussi à certains représentants du pouvoir politique dans leurs propre pays.

Néanmoins, le programme de la présidence tchèque semble vouloir préserver l'équilibre de l'Union européenne. S'inspirant de la noble devise «une Europe sans barrières», elle s'efforce de mettre à l'avant-plan non seulement le problème de la gestion de la crise économique, mais aussi l'affirmation effective des principes à long terme de l'UE. La République tchèque est le premier pays d'Europe centrale à intégrer toutes les caractéristiques communes des nouveaux États membres. Par conséquent, le programme de la présidence tchèque s'efforce de représenter de façon équilibrée les attentes des nouveaux États membres.

Nous sommes ravis que la réaction de la présidence tchèque face à la crise économique se concentre sur le développement de la main d'œuvre locale et sur la promotion de la mobilité verticale.

Je souhaite également attirer l'attention de la présidence sur la nécessité d'améliorer la situation des régions les moins développées et de la minorité Rom. Il s'agit là de problèmes sociaux et économiques européens qui transcendent les frontières.

Outre le recours à une main d'œuvre immigrée, il est possible de gérer à long terme le vieillissement de la population européenne et les tensions sociales qui en découlent en développant la main d'œuvre locale constituée par ceux dont les connaissances et les compétences ne sont actuellement pas compétitives.

**Iosif Matula (PPE-DE),** par écrit. – (RO) Je souhaite féliciter la République tchèque au début de sa présidence de l'Union européenne. J'apprécie également la création d'un programme de 18 mois dans le cadre d'un processus de coopération avec la France, qui a assuré la présidence précédente de l'Union européenne, et la Suède, qui prendra la relève au second semestre de cette année.

Les défis auxquels cette présidence s'est trouvée confrontée dès les premiers jours, comme la guerre à Gaza, la perturbation de l'approvisionnement en gaz depuis la Russie, sans parler de la crise économique mondiale, démontrent la pertinence des priorités identifiées par la République tchèque.

Parmi les trois priorités annoncées par la République tchèque - l'énergie, l'économie et l'Europe dans le monde - j'aimerais me pencher sur la question de l'énergie. Je pense personnellement que l'Europe a besoin d'une politique énergétique uniforme afin d'éviter une dépendance excessive vis-à-vis de ressources en provenance d'une seule région.

À cet égard, j'insiste sur la nécessité de développer les relations avec de nouveaux fournisseurs et d'investir dans des technologies non conventionnelles de génération d'énergie. Nous devons améliorer l'infrastructure de transport et accorder une attention suffisante au développement du gazoduc Nabucco. Je pense également qu'il est essentiel de raccourcir les procédures de déploiement des projets destinés à trouver des sources d'énergie alternatives et non conventionnelles.

**Mary Lou McDonald (GUE/NGL),** par écrit. – (EN) Considérant que le Conseil européen n'a pas fixé de date pour traiter les réels problèmes qui se cachent derrière le «non» irlandais au traité de Lisbonne, un deuxième «non» est envisageable.

La présidence tchèque, consciente qu'un deuxième «non» est une perspective réaliste, se prépare à l'éventualité de la non-entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Elle prépare un «plan B» pour la sélection d'une nouvelle Commission conformément aux règles du traité de Nice. L'idée rapportée de sélectionner une Commission à 26 commissaires ainsi qu'un haut représentant pour la politique européenne étrangère et de sécurité dans le 27<sup>e</sup> État membre n'est qu'une possibilité parmi d'autres de traiter ce problème.

Les Européens reconnaissent que le traité de Lisbonne n'est pas la panacée, comme le soutiennent beaucoup de ses plus fervents partisans. Au contraire: il pourrait servir à approfondir les problèmes économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

En ce qui concerne la crise de Gaza, la réponse de la présidence tchèque est très éloignée de la solution. L'UE doit entreprendre une action conjointe afin de maintenir les droits des Palestiniens assiégés et de tenter de mettre un terme aux effusions de sang.

**Rareş-Lucian Niculescu (PPE-DE),** *par écrit.* – (RO) Tout comme d'autres États membres qui ont adhéré à l'Union depuis 2004, la République tchèque, qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, souffre de l'isolation thermique déficiente de nombreux immeubles résidentiels.

Nous devons penser aux économies d'énergie considérables et la réduction du coût du chauffage dont pourraient profiter les citoyens suite à une rénovation des systèmes de chauffage de ces immeubles, mais également aux opportunités limitées d'utiliser les fonds structurels et les fonds de cohésion pour investir dans ces domaines. Je pense donc que la présidence tchèque du Conseil devrait inclure cette question dans ses priorités.

Deuxièmement, en ce qui concerne le mandat d'arrêt européen, la République tchèque a fait une déclaration basée sur l'article 32 de la décision-cadre et selon laquelle elle appliquera la procédure de remise «uniquement pour les actes commis après le 1<sup>er</sup> novembre 2004». D'autres États européens ont adopté des règlementations semblables. Les cas comme celui-ci sapent la confiance des citoyens dans l'efficacité des politiques européennes de lutte contre la criminalité. La présidence tchèque du Conseil européen représente une bonne opportunité de réexaminer ces déclarations.

Athanasios Pafilis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Les déclarations du Premier ministre tchèque et du Président de la Commission européenne, ainsi que le débat général au sein du Parlement européen concernant le programme de la présidence tchèque de l'UE, sont la suite logique de la campagne antipopulaire continue menée par l'UE sous les présidences précédentes. Le message est clair: l'attaque du capital contre les travailleurs, contre les classes populaires, va se poursuivre sans relâche. Le rôle impérialiste de l'UE sera renforcé, comme la présidence tchèque a pris soin de le démontrer dès les premiers jours en soutenant l'agression impérialiste criminelle d'Israël contre la bande de Gaza et en justifiant le massacre barbare du peuple palestinien, avec l'appui inconditionnel des États-Unis et conformément au projet d'un «nouveau Moyen-Orient» mené par les États-Unis, l'OTAN et l'Europe.

Le programme de la présidence tchèque signale l'intensification des attaques antipopulaires de l'UE destinées à rejeter toutes les conséquences de la crise du système capitaliste sur la classe ouvrière et sur les classes populaires pauvres, le renforcement de l'agression de l'UE contre les peuples, de ses interventions impérialistes et de ses capacités d'intervention militaire dans le monde entier.

Le peuple doit contre-attaquer face à l'agression de l'UE. Le peuple ne pourra progresser qu'en résistant, en pratiquant la désobéissance civique et en rompant avec les politiques réactionnaires de l'UE, avec l'UE elle-même.

Maria Petre (PPE-DE), par écrit. – (RO) Je voudrais commencer mon intervention en mentionnant à nouveau l'idée dont j'ai parlé lundi dernier lors de l'ouverture de la séance plénière. Vous assurez la présidence à un moment qui présente pour nous une importance particulière. Cette année marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de la chute du Rideau de fer. Je disais lundi dernier que pour nous, mais surtout pour les millions de citoyens qui nous ont envoyés ici, ces 20 ans ont été en partie une période d'attente et en partie une période d'acceptation. Il est peut-être normal qu'il nous ait fallu un certain temps pour nous défaire du poids de ces 50 ans qui nous séparaient du reste de l'Europe.

Je tenais à prendre la parole pour vous féliciter d'avoir identifié la troisième priorité, l'Europe dans le monde, mais surtout d'avoir fait du Partenariat oriental une priorité. L'histoire de nos deux pays, la Roumanie et la République tchèque, présentent deux points communs importants: 1968 et le Printemps de Prague. Pour les Roumains soumis à une dictature communiste monstrueuse, ces événements représentaient une lumière d'espoir qui nous a guidés sur le chemin de la liberté.

En tant que députée européenne de Roumanie, je vous demande de donner au Partenariat oriental une consistance spécifique et réelle. Des millions de citoyens de cette région doivent retrouver cet espoir en revivant symboliquement, au cours des prochains mois, les événements du Printemps de Prague. Vous et moi sommes bien placés pour comprendre le poids de cette attente.

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE), par écrit. – (PL) Nous sommes aujourd'hui au début de six mois de présidence tchèque de l'Union européenne. Il est déjà clair que cette présidence ne sera pas facile. Les deux crises majeures auxquelles nous avons dû faire face ces dernières semaines montrent qu'une direction efficace de l'Union européenne nécessite non seulement des programmes bien préparés, mais aussi et surtout la capacité à réagir rapidement et correctement face à des problèmes difficiles. C'est quelque chose dont devrait se souvenir chaque État membre qui se prépare à assurer la présidence de l'UE.

La présidence tchèque succède à une présidence française particulièrement dynamique et ambitieuse. Il est inévitable que des comparaisons soient faites entre les deux. Je pense cependant que les autorités tchèques sont bien préparées pour ce travail, et que la présidence tchèque montrera que même un petit pays qui a rejoint récemment la Communauté est capable de la diriger correctement. Mêmes les divisions politiques présentes au niveau national ne devraient pas l'en empêcher.

J'invite la présidence à consacrer une partie de son attention aux problèmes de tous les jours. Les projets ambitieux à grande échelle sont importants et nécessaires, mais ils échappent souvent à l'attention des citoyens ordinaires. À l'approche des élections parlementaires, il est important que les citoyens de l'Union européenne aient le sentiment que cette Communauté est faite pour eux, pour les citoyens, et qu'elle est là pour faire une différence dans leur vie quotidienne. Alors oui aux grandes visions, mais envisagées à travers le prisme de la vie quotidienne.

Tous mes vœux de réussite!

**Petya Stavreva (PPE-DE),** *par écrit.* – (*BG*) La République tchèque prend le gouvernail de l'Europe à un moment où celle-ci doit faire face aux défis de la crise financière mondiale, de la perturbation de l'approvisionnement en gaz depuis la Russie et du conflit à Gaza.

Je pense que le programme ambitieux de la présidence tchèque ne pourra être réalisé que moyennant une collaboration étroite entre le Parlement européen et la Commission européenne. L'Europe doit continuer à prendre activement position sur toutes les questions qui intéressent les citoyens de l'UE. À l'heure actuelle, la question de la sécurité énergétique est particulièrement importante et il convient de galvaniser les efforts de tous les États membres. La perturbation de l'approvisionnement en gaz russe en plein hiver, qui a paralysé l'Europe, ajoute une nouvelle dimension à la notion d'indépendance énergétique. Cette situation de crise montre la nécessité de réduire la dépendance des États membres aux importations de gaz russe et de rechercher des alternatives.

Les citoyens d'une Europe unie attendent de la présidence tchèque qu'elle joue un rôle actif et qu'elle s'implique dans la résolution de ce problème, qui dépasse depuis longtemps le cadre d'un simple conflit commercial entre la Russie et l'Ukraine.

Je souhaite beaucoup de succès à la présidence tchèque.

**Theodor Dumitru Stolojan (PPE-DE),** *par écrit.* – (*RO*) Je me réjouis que la présidence tchèque ait fait de l'énergie l'une de ses priorités.

Les événements inacceptables de ces dernières semaines concernant la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel de certains États membres de l'UE ont démontré une fois de plus la nécessité d'une politique énergétique européenne mise en œuvre par le biais de projets européens clairement définis financés par des fonds européens. Le marché intérieur européen du gaz naturel ne peut fonctionner correctement que moyennant le développement rapide d'infrastructures de stockage du gaz naturel, y compris de gaz liquéfié, et l'accélération de la mise en œuvre du projet Nabucco.

**Margie Sudre (PPE-DE),** par écrit. – J'adresse mes meilleurs vœux au gouvernement tchèque qui préside l'Union dans des conditions délicates, du fait de la complexité de sa situation politique nationale, et d'un contexte international particulièrement préoccupant.

La présidence tchèque doit être déterminée et dynamique, à l'image de celle incarnée par Nicolas Sarkozy le semestre dernier, pour œuvrer activement en faveur d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza et pour maintenir une impulsion politique forte, sur la base du programme de travail préparatoire élaboré conjointement avec la France et la Suède, qui lui succédera à la tête du Conseil.

Face à la crise économique, le plan de relance coordonné adopté par les Vingt-sept doit être appliqué sans délai, pour protéger l'industrie, la compétitivité, et les emplois européens. L'Europe détient une part essentielle de la solution à la crise, et la présidence tchèque doit contribuer à en apporter la preuve.

Je salue l'engagement du Premier ministre tchèque de faire ratifier le traité de Lisbonne par son pays d'ici la fin de cette présidence. Des crises économique, diplomatique et institutionnelle qui affaiblissent l'Europe, la dernière est la seule dont l'issue dépend uniquement des Européens. La présidence tchèque doit offrir ce succès à l'Union, pour garantir des perspectives d'avenir à nos concitoyens.

# PRÉSIDENCE DE M. COCILOVO

Vice-président

#### 4. Heure des votes

Le Président. - L'ordre du jour appelle le vote.

Je voudrais informer l'Assemblée que, au cours du vote, à la demande expresse de l'association des journalistes parlementaires, pour chaque série de résultats, nous devons également expressément indiquer le nombre de voix pour et contre et le nombre d'abstentions. Nous aurions voulu simplifier les choses pour vous, mais ce n'est pas possible.

(Pour les résultats détaillés du vote: voir procès-verbal)

# 4.1. Eléments de sécurité et éléments biométriques intégrés dans les passeports et les documents de voyage (A6-0500/2008, Carlos Coelho) (vote)

Après le vote sur le rapport Coelho (A6-0500/2008)

**Francesco Enrico Speroni (UEN).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, c'est une motion de procédure. Vous nous avez informés que, à la demande des journalistes, un groupe digne d'estime, vous annonceriez tous les votes, mais il me semble que les règles du Parlement devraient être édictées par les députés et non par les journalistes. Je voudrais savoir s'il s'agit de l'association des journalistes aveugles, parce que les journalistes peuvent très bien voir les résultats du vote sur les écrans. En tout état de cause, les journalistes sourds risquent d'avoir quelques difficultés si vous annoncez les résultats.

(Applaudissements)

**Le Président.** – Monsieur Speroni, j'ai du mal à exprimer ma propre opinion personnelle quant aux difficultés du travail des journalistes. Puisque cette demande a été faite au Bureau, je pense que c'est au Bureau - et il est probable que, personnellement, je partage votre point de vue - de donner une réponse. Il a déjà été décidé que la question de la réponse à donner serait à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau.

**Edward McMillan-Scott (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, je rejoins l'avis de M. Speroni. Je reconnais la difficulté de votre situation, mais je lui donne raison. Les écrans enregistrent chaque vote. La lecture du résultat de chaque amendement prendrait beaucoup de temps, a fortiori dans un débat comme celui d'aujourd'hui. Je propose que vous invitiez le Bureau à confier cette question à la commission pertinente, et nous l'étudierons pour une prochaine séance de vote, si l'Assemblée juge cette proposition acceptable.

(Applaudissements)

**Le Président.** – Comme je l'ai déjà dit, la question sera transmise au Bureau, précisément afin qu'il puisse donner une réponse définitive.

Nous allons donc passer au vote.

- 4.2. Marchés publics dans les domaines de la défense et de la sécurité (A6-0415/2008, Alexander Graf Lambsdorff) (vote)
- 4.3. Substances et préparations dangereuses (dichlorométhane) (A6-0341/2008, Carl Schlyter) (vote)
- 4.4. Autorisation de ratification de la convention sur le travail dans la pêche, 2007, de l'Organisation internationale du travail (convention  $n^\circ$  188) (A6-0423/2008, Ilda Figueiredo) (vote)
- 4.5. Situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne (2004-2008) (A6-0479/2008, Giusto Catania) (vote)

Le Président. – Avant le vote sur la première partie du paragraphe 32

**Mogens Camre (UEN).** - (*EN*) Monsieur le Président, il convient de compléter le texte de cet amendement. Après le texte «12 décembre 2006», nous souhaitons simplement ajouter: «et les 4 et 17 décembre 2008». Des décisions ont été rendues par la Cour à des dates ultérieures, et il ne serait pas correct de mentionner la décision de 2006 sans indiquer les dernières conclusions de la Cour de décembre 2008.

- (L'amendement oral est accepté)
- Avant le vote sur l'amendement 25

**Syed Kamall (PPE-DE).** - *(EN)* Monsieur le Président, selon ma liste de vote, il apparaît que le paragraphe 36 a été supprimé, je m'interroge dès lors sur le bien-fondé de ce vote.

Le Président. - L'amendement 8 a été supprimé et vous ne pouvez donc pas voter sur le paragraphe 36.

- Avant le vote sur le paragraphe 161

**Marco Cappato (ALDE).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, concernant le paragraphe 166, je voudrais juste signaler que le texte original en anglais est la version authentique, car il y a trop de traductions qui déforment complètement le sens. Par exemple, la traduction italienne parle de «*morte decorosa*» [mort décente]. Je n'entrerai pas dans les détails, mais la version authentique est la version anglaise.

**Le Président.** – Merci de nous le rappeler. Je le mentionnerai à nouveau au moment voulu sans donner à nouveau la parole à M. Cappato, car nous devons à présent voter sur le paragraphe 161. Nous devons encore voter sur le texte original du paragraphe, puisque l'amendement a été rejeté.

- 4.6. Convention du travail maritime 2006 (procédures relatives au dialogue social) (B6-0624/2008) (vote)
- 4.7. L'évolution du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, et notamment compris le rôle de l'UE (A6-0498/2008, Laima Liucija Andrikienė) (vote)
- 4.8. Accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission (A6-0459/2008, Marco Cappato) (vote)
- 5. Explications de vote

Explications de vote orales

# - Rapport: Carlos Coehlo (A6-0500/2008)

**Hubert Pirker (PPE-DE).** - (*DE*) Monsieur le Président, j'ai voté pour ce rapport, car il préconise une réforme dans l'intérêt de la protection des enfants, tout en introduisant des mesures visant à renforcer la sécurité des passeports. Dans l'ensemble, il s'agit dès lors d'un paquet qui permet de faire avancer la lutte contre le trafic d'enfants et pour une meilleure protection des enfants.

**Zuzana Roithová (PPE-DE).** - (CS) Je pense qu'il est nécessaire d'ajouter des éléments biométriques aux éléments de sécurité des documents de voyage. Cependant, en plus d'améliorer la sécurité des citoyens européens, ce qui est notre objectif premier, nous devons également considérer le revers de la médaille, à savoir la protection de la vie privée de nos concitoyens. Je me battrai afin de garantir que la mise en œuvre de cette législation et son application au niveau national n'entraînent pas de difficultés bureaucratiques ou même d'utilisation abusive des données, et cela inclut une utilisation abusive par des pays tiers en dehors de l'UE. Je voudrais souligner la nécessité d'encourager une plus grande participation d'Europol et de Frontex dans ce domaine. Seule une forte coopération entre les autorités répressives des États membres permettra d'obtenir l'effet désiré: faire de l'Europe une patrie sûre pour nous tous. Je suis heureuse que les enfants dès l'âge de 1 2 ans posséderont leur propre passeport. Cette mesure permettra de réduire l'abus d'enfants par la criminalité organisée transfrontalière, une autre raison pour laquelle je soutiens ce sujet apparemment controversé.

**Frank Vanhecke (NI).** - (*NL*) Monsieur le Président, j'ai été heureux d'apporter mon soutien sans réserve au rapport Coelho sur les éléments biométriques dans les passeports européens, car il constitue au moins une première étape dans la lutte contre les très nombreuses utilisations abusives et falsifications de passeports. C'est une forme d'harmonisation que nous pouvons, pour le moins, soutenir, car c'est une mesure utile et même nécessaire, dans les pays Schengen certainement.

Lorsque l'on met en place un système de frontières intérieures ouvertes, il faut bien sûr protéger les frontières extérieures aussi efficacement que possible. Ce rapport est un pas dans la bonne direction, car les frontières extérieures ne sont, à l'heure actuelle, pas suffisamment protégées.

J'ai cependant une réserve. De meilleurs passeports ne sont à eux seuls pas suffisants. Chaque année, des centaines de milliers de non-Européens entrent dans notre continent, l'Europe. Il s'agit d'immigrants légaux, semi-légaux, mais aussi clandestins. Mon pays, la Belgique, a accueilli plus de 70 000 non-Européens l'année dernière, en plus d'un nombre indéterminé d'immigrants clandestins. C'est un raz-de-marée auquel nous devons mettre fin, et de meilleurs passeports à eux seuls ne résoudront pas ce problème.

**Dimitar Stoyanov (NI).** - (*BG*) Je vous remercie, Monsieur le Président. J'ai voté contre le rapport Coelho pour deux raisons. Premièrement, je suis extrêmement préoccupé par les droits des citoyens et par le fait que la collecte de données biométriques constituera une menace significative pour la sécurité des citoyens, en particulier en termes de liberté, et par le fait que le droit de l'homme fondamental de libre circulation sera enfreint.

Mais ce qui me préoccupe encore davantage, c'est que, dans mon pays, ce sera la deuxième fois en dix ans que de nouveaux documents d'identité personnels sont introduits. À titre personnel, ce sera en réalité la troisième fois en dix ans que des documents d'identité personnels me sont délivrés. Vous pouvez trouver cela amusant, mais, en Bulgarie, le revenu de la population est si faible que la charge supplémentaire sur leurs ressources qu'ils doivent consacrer à l'achat de nouveaux documents d'identités personnels n'est simplement pas éthique ni morale pour ces personnes. Lorsque nous parlons de retraités qui reçoivent 100 BGN, ce qui équivaut à une pension de 50 euros, il n'est pas juste de leur demander 20 euros pour de nouveaux documents d'identité personnels. C'est pourquoi j'ai voté contre le rapport Coelho, car j'ai le sentiment qu'il est tout à fait inopportun pour mon pays.

# - Rapport: Marco Cappato (A6-0459/2008)

**Gay Mitchell (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, je tiens juste à inscrire au procès-verbal que j'ai finalement voté contre le rapport Cappato, car je pense qu'il est nécessaire de présenter au Parlement un meilleur rapport, qui abordera toutes ces questions.

Je souhaite également souligner que le Parlement doit prendre des mesures concernant nos interventions, sachant que certains membres du Parlement sont ici depuis quatre ans et demi, ont perçu un salaire pendant tout ce temps, et se sont exprimés moins que M. Burke, qui est au Parlement depuis six mois. Je pense qu'il est temps de se pencher sur ce point.

Certains membres ne participent pas au sein de cette Assemblée, de ses commissions ou de sa plénière. Certains d'entre eux sont membres de petits groupes. Ils viennent ici et prennent un temps de parole, avant de se rendre à l'aéroport et de passer leur temps dans nos États membres nationaux, au lieu d'être ici, clamant combien la démocratie est épouvantable au sein de l'Union européenne. La démocratie est effectivement épouvantable au sein de l'Union européenne si les membres de cette Assemblée qui ne se présentent pas ici peuvent percevoir un salaire pour continuer ce flagrant abus de la démocratie. Je tiens à inscrire ces propos au procès-verbal, Monsieur le Président.

Je pense que lorsque nous entreprenons des réformes, lorsque nous mettons des documents à disposition, lorsque nous veillons à une transparence accrue, nous devrions faire le nécessaire pour montrer quels députés participent au travail du Parlement ou non.

# - Rapport: Alexander Graf Lambsdorff (A6-0415/2008)

**Zuzana Roithová (PPE-DE).** - (CS) Le marché des armes européen fonctionne de manière inefficace parce qu'il est fragmenté. Aujourd'hui, nous avons créé un espace pour les marchés publics dans ce secteur tout en respectant les exemptions pour raisons stratégiques en vertu de l'article 273 du traité d'établissement. En commission, je me suis attelée à mettre un terme au gaspillage de fonds publics causé par des marchés militaires opaques. Dans le passé, la clause d'intérêt national a également été utilisée de manière abusive dans le cas de marchés publics pour l'armée qui n'avaient clairement rien à voir avec la qualité de la sécurité fournie. Je pourrais citer, sans savoir précisément, des marchés de travaux, des services de restauration et de transport. Cette proposition permettra d'économiser de l'argent qui pourra être investi dans la recherche et la technologie afin de nous protéger plus efficacement contre les menaces actuelles et à venir.

**Jim Allister (NI).** - (EN) Monsieur le Président, j'ai voté contre ce rapport à cause de la menace qu'il fait peser à mes yeux sur les gouvernements et sur les entreprises qui ont beaucoup investi dans la recherche et le développement pour la défense et qui sont maintenant privés des résultats dans la phase de développement et de production.

En vertu de la directive proposée, les marchés publics doivent être ouverts à la concurrence européenne, laissant une société de défense, voire un pays, dépourvue de tout moyen de protection de ses droits de propriété internationaux et de ses emplois. Au Royaume-Uni, plusieurs entreprises de défense militaire à la pointe en matière de recherche et de développement sont très préoccupées par la menace représentée par ce rapport.

Mon malaise est d'autant plus grand à la constatation que l'une des priorités de ce rapport consiste à encourager l'intégration européenne et la politique européenne de sécurité et de défense, au lieu d'accorder la priorité aux avantages économiques durables.

**Carlo Fatuzzo (PPE-DE).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vais essayer d'être plus bref que d'habitude. J'ai voté pour le rapport Lambsdorff, qui constitue un pas en avant en matière de sécurité et de défense communes. Je me demande toutefois, et je vous le demande également, quand nous disposerons enfin d'une défense véritablement européenne, d'une armée véritablement européenne, d'une véritable opportunité de faire des économies et de pouvoir nous défendre en tant qu'Europe unie? J'espère que c'est pour très bientôt, Monsieur le Président!

**Le Président.** – Ce n'est dans ce cas-ci pas à moi de donner une réponse immédiate, qui serait compliquée. Poursuivons avec les explications de vote, cette fois sur le rapport Schlyter.

# - Rapport: Carl Schlyter (A6-0341/2008)

**Zuzana Roithová (PPE-DE).** - (CS) J'ai soutenu le rapport sur les substances et produits chimiques dangereux, en l'occurrence le dichlorométhane, qui permet de restreindre cette substance cancérigène dans les décapants de peinture, même si des dispositions ont été prises en vue d'exemptions sous des conditions strictes. Je suis heureuse que les exemptions ne seront pas utilisées en pratique, puisqu'il existe des alternatives sûres que non seulement les consommateurs, mais aussi les utilisateurs professionnels, préféreront choisir à l'avenir.

**Kathy Sinnott (IND/DEM).** - (*EN*) Monsieur le Président, certaines substances sont tellement dangereuses qu'elles doivent être complètement interdites ou utilisées de manière extrêmement limitée, avec des précautions intenses en matière de santé et de sécurité. Le DCM fait partie de ces substances et doit être retiré de la circulation.

# - Rapport: Ilda Figueiredo (A6-0423/2008)

**Zuzana Roithová (PPE-DE).** - (CS) Je salue l'accord international qui établira de nouvelles conditions d'emploi pour les travailleurs du secteur de la pêche. Les pêcheurs connaissent la plus forte incidence d'accidents professionnels graves et de décès. Je voudrais juste demander au Conseil et à la Commission de faire tout leur possible pour ratifier la convention bien avant 2012. Veuillez consigner dans le procès-verbal que mon équipement de vote n'a pas fonctionné et que j'ai, bien sûr, voté pour ce rapport.

### - Rapport: Giusto Catania (A6-0479/2008)

**Irena Belohorská (NI).** - (*SK*) Le rapport d'initiative de M. Catania a déclenché un échange de vues significatif entre les groupes politiques et les députés du Parlement.

L'Union européenne est actuellement confrontée à des problèmes très graves, tels que la crise financière et la crise énergétique causée par le conflit entre l'Ukraine et la Russie. Nous traversons une période où nous devrions agir de concert et éviter toute démarche susceptible de compromettre notre unité. Les conséquences des crises toucheront sans aucun doute tous les citoyens de l'Union européenne, qu'ils soient slovaques, polonais, hongrois ou allemands. Je considère les tentatives de provoquer des querelles entre États membres, qui surgissent périodiquement lors de nos sessions, comme un signe d'ignorance de la gravité de la situation actuelle, où l'unité de l'UE est menacée. Nous devrions nous concentrer davantage sur les solutions et sur la ratification du traité de Lisbonne afin de stimuler la compétitivité de l'Union européenne.

J'ai, à plusieurs reprises, exprimé, ici au Parlement européen, l'avis que l'autonomie n'avait pas sa place au sein de notre espace commun. L'idée clé de l'intégration des pays de l'UE ne doit pas être oubliée, ni ignorée ou rejetée. Nous devons garder à l'esprit la déclaration de Schuman selon laquelle une Europe intelligente ne peut se réjouir du malheur de ses voisins, puisque nous sommes tous liés par un destin commun, dans les bons moments comme dans les mauvais.

**Hubert Pirker (PPE-DE).** - (*DE*) Monsieur le Président, le rapport Catania est une véritable comédie. Il ne contient aucune analyse de la mesure dans laquelle les droits fondamentaux ont été respectés dans l'Union européenne entre 2004 et 2008; il s'agit simplement une liste d'exigences de l'aile gauche de cette Assemblée.

Parmi ses exigences se trouvent la reconnaissance du mariage entre personnes de même sexe dans tous les États membres et la légalisation des drogues, de l'euthanasie et des immigrants clandestins. La délégation du parti populaire autrichien (ÖVP) et moi-même rejetons sans autre forme de procès ces exigences, qui ont été adoptées par une majorité et nous - moi-même compris - votons dès lors contre ce rapport.

**Peter Baco (NI).** - (*SK*) J'ai voté pour le rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008.

J'ai soumis mon soutien à la condition que la formulation originale de l'article 49 concernant le soutien à l'autonomie territoriale et régionale soit rejetée. Je considère qu'il s'agit d'un rejet clair des tentatives des provocateurs et des conspirateurs de spéculer sur le statu quo. En d'autres termes, le Parlement européen n'accepte pas que l'on joue avec l'autonomie territoriale et régionale. C'est une conclusion très appréciable de la plénière du Parlement européen d'aujourd'hui et je pense que nous devons tous nous en féliciter.

**Zuzana Roithová (PPE-DE).** - (CS) Monsieur le Président, j'ai également voté contre l'adoption de ce rapport d'un député communiste sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne. J'apprécie néanmoins le fait que des rapporteurs d'autres fractions soient parvenus à modifier un peu le texte et qu'il contienne quelques bons paragraphes sur la situation des minorités. Certains passages ne sont cependant pas objectifs. En outre, la mesure dans laquelle le rapport dépasse les bornes pour un document qui analyse une période passée est sans précédent. Le rapport adopte une opinion politique trop peu objective des droits de l'homme dans l'Union. Il foule la subsidiarité aux pieds en dictant des règles sur la politique de la famille et d'autres questions éthiques, ce qui est contraire aux traités fondateurs.

**Simon Busuttil (PPE-DE).** - (MT) J'ai également voté contre le rapport Catania, car il contient au moins trois références à l'avortement en tant que droit de l'homme. C'est une chose avec laquelle je ne suis pas d'accord et que je trouve inacceptable. Il est dommage qu'un rapport tel que celui-ci, qui couvre un éventail de sujets aussi vaste, doive incorporer en son sein des éléments qui dépassent sans aucun doute la compétence de l'Union européenne, et que l'Union européenne ne puisse et ne doive pas tenter d'interférer avec celui-ci, en l'occurrence en raison du principe de subsidiarité. C'est pourquoi j'ai voté contre le rapport Catania.

**Péter Olajos (PPE-DE).** - (*HU*) Monsieur le Président, concernant le rapport Catania, j'ai voté pour, car il élimine de précédentes failles dans les droits des minorités. Ce point est particulièrement important pour la Hongrie et pour les minorités qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Le rapport insiste sur la protection des langues minoritaires et déclare que l'utilisation de sa langue maternelle est l'un des droits les plus fondamentaux. Malheureusement, cela n'a, ces derniers temps, pas été le cas dans plusieurs des nouveaux États membres.

Le rapport souligne en outre la nécessité de définir et de déterminer un statut pour les minorités nationales. Je crois que c'est d'une importance vitale pour les 150 minorités d'Europe.

Enfin, je considère que le paragraphe 49 est particulièrement important, car il affirme que l'autonomie est le moyen le plus efficace de gérer les problèmes des communautés minoritaires nationales. Pour ce faire, il convient de suivre les modèles les plus exemplaires de l'Union européenne en matière d'autonomie personnelle, culturelle, territoriale et régionale.

**Jim Allister (NI).** - (EN) Monsieur le Président, une société dévorée par les droits est une société «donnez-moi, donnez-moi» qui a perdu son équilibre. Telles sont les exigences de ce rapport, qui prône l'égalité entre les couples mariés régulièrement et les relations homosexuelles. L'ordre naturel réside dans l'union d'un homme et d'une femme. La demande d'égalité pour cette antithèse même est une perversion.

Même si c'est démodé, je déclare sans la moindre gêne que le partenariat contre nature entre des couples du même sexe est une chose que je ne pourrais tolérer en tant que législateur. Mon droit de défendre cette position est-il inférieur à celui des gens qui demandent l'inverse? À la lumière du climat d'intolérance dans lequel une partie de ce débat a eu lieu, il semblerait que oui.

Je suis en désaccord avec cet aspect du rapport. Si je dois être ridicule pour autant, ainsi soit-il. Je préfère défendre ma conception du bien qu'applaudir ce qui est mal.

**Frank Vanhecke (NI).** - (*NL*) Monsieur le Président, au cours de ma carrière au sein de ce Parlement, j'ai rarement vu une telle série d'absurdités politiquement correctes et de platitudes soi-disant progressistes que dans le rapport Catania. Mais le bouquet, c'est qu'un rapport sur des soi-disant droits fondamentaux soit *de facto* basé sur le traité de Lisbonne, un traité qui a été rejeté lors de référendums, rien de moins, et qui n'a actuellement pas la moindre base juridique. Quelle arrogance! Peut-être les droits fondamentaux ne s'appliquent-ils pas aux citoyens européens, mais uniquement à l'eurocratie?

En outre, il manque un droit fondamental dans ce rapport, à savoir le droit de la population, par exemple la population d'une nation donnée, à se sentir chez elle et en sécurité dans son propre pays, à défendre sa prospérité durement gagnée, à conserver sa langue, sa culture, ses traditions et ses lois. Cela serait une nouveauté dans ce temple du politiquement correct. Le Parlement s'est une fois encore ridiculisé en approuvant le rapport Catania à une écrasante majorité.

**Philip Claeys (NI).** - (*NL*) Monsieur le Président, le droit à la liberté d'opinion et la manière dont ce droit peut être exercé est, sans aucun doute, un indicateur clé qui permet d'évaluer la situation de nos droits fondamentaux. Le rapport met, à juste titre, en garde contre la censure non officielle et l'auto-censure qui apparaissent lorsque certains sujets sont exclus du débat public. Le chapitre du rapport qui met en garde contre les individus et les groupes qui veulent en museler d'autres en clamant qu'ils sont constamment injustement attaqués est tout aussi justifié.

Ce qui est totalement déroutant, cependant, c'est l'invitation à «poursuivre avec détermination toute manifestation de haine s'exprimant dans des programmes médiatiques racistes et des articles propageant un discours intolérant». C'est exactement le genre de chose qui mène à la censure et à l'auto-censure qui sont déplorées ailleurs dans le rapport. C'est le genre de législation qui a fait condamner le plus grand parti flamand en Belgique, parce que ce parti avait critiqué la politique d'immigration adoptée. Les gens devraient dès lors savoir ce qu'ils veulent. Il est impossible d'être un peu en faveur de la liberté d'opinion. Soit on est en faveur de la liberté d'opinion, et on accepte toutes les conséquences que cela implique, soit on ne l'est pas.

**Carlo Fatuzzo (PPE-DE).** - (IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, concernant les droits fondamentaux, bien que j'aie voté contre lors du vote final, j'ai voté pour le paragraphe 81, auquel je suis favorable. Dans ce paragraphe, mon ami M. Catania, qui m'observe en ce moment depuis son siège, déclare qu'il invite les États membres à faire tout leur possible pour faciliter et améliorer l'accès des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées au marché du travail.

M. Catania - qui se montre à la hauteur de son nom en étant à 100 % juste - doit avoir pensé, même s'il ne l'affirme pas par écrit, que ce n'est pas seulement l'accès au travail qui devrait être amélioré, mais aussi l'accès aux pensions, puisqu'il est question des personnes âgées. Les pensions/allocations pour les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées sont donc pertinentes. Je suis sûr - je vois qu'il est d'accord - que les jeunes gens reçoivent aussi des allocations lorsqu'ils sont jeunes et travaillent ensuite lorsqu'ils sont vieux. Je vois qu'il applaudit. Je pense que vous aussi êtes d'accord, mais, puisque mes remarques sont envoyées sur l'internet, je voudrais préciser que j'ai dit cela pour souligner gentiment que les personnes âgées ont aussi le droit à une pension.

**Kathy Sinnott (IND/DEM).** - (EN) Monsieur le Président, dans le rapport Catania, de nombreux membres de cette Assemblée ont, une fois de plus, tenté d'utiliser les droits de l'homme comme prétexte pour promouvoir l'avortement, malgré le fait que, chaque année, l'avortement refuse à des millions de bébés le droit le plus fondamental, la vie, dont sont tributaires tous les autres droits.

En outre, en tant que députée et électrice irlandaise, j'observe avec intérêt que ce rapport et ses amendements lient le traité de Lisbonne et la Charte des droits fondamentaux à la législation sur l'avortement au sein de l'UF.

**Mairead McGuinness (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, pour commencer, puis-je demander aux services de noter que la première partie de mon vote aurait dû être favorable concernant le paragraphe 31.

Je pense que ce rapport aurait pu être plus approfondi concernant les domaines liés au handicap qui requièrent davantage de travail. Cela dit, je me félicite de la décision du Parlement de soutenir mon amendement 42, qui invite la Commission à faire en sorte que les fonds soient uniquement versés aux États membres qui remplissent les critères de la Convention des Nations unies sur le plan de la désinstitutionalisation. À l'instar de nombre de députés de cette Assemblée, je pense qu'il s'agit d'une question majeure. Comme certains l'ont déjà dit, ce rapport évoque de nombreux points relatifs à la subsidiarité et non à l'Union européenne, qui ne légifère pas sur l'avortement et ne devrait ni ne souhaite légiférer en la matière. Dès lors, je ne peux appuyer le rapport dans son intégralité. Je me suis donc abstenue, parce que je pense que l'amendement sur le handicap est important pour ceux d'entre nous qui se soucient de ceux qui ne peuvent pas parler, n'ont pas voix au chapitre et ne sont pas entendus.

**Miroslav Mikolášik (PPE-DE).** - (*SK*) Le rapport Catania couvre de nombreux aspects des droits de l'homme. Je suis d'accord avec certains des intervenants précédents et, comme eux, je voudrais exprimer mon désaccord fondamental avec ce rapport en raison d'un problème clé: le rejet d'amendements clés qui auraient permis de corriger ce qui était au départ un mauvais rapport.

Le rapport conserve des références à ce que l'on appelle la santé sexuelle et aux droits sexuels, qui, selon la définition de, par exemple, l'Organisation mondiale de la santé, incluent explicitement le droit à l'avortement, et c'est une chose qui ne peut figurer dans le droit communautaire de l'UE ou être imposée aux États membres.

En tant que docteur en médecine, je défends la vie humaine et la dignité humaine à partir de la conception et je n'ai donc pas voté pour ce texte controversé qui, en outre, ne respecte pas le principe de subsidiarité.

**Michl Ebner (PPE-DE).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis d'accord avec ce que M. Pirker a dit, et je n'ai donc pas besoin de m'étendre davantage sur ce point. Je crois que M. Catania s'est trompé de sujet. Ce rapport ne devrait même pas avoir atteint cette Assemblée, car les services officiels doivent vérifier si un rapport aborde les sujets et l'intitulé prévus, ou s'il s'agit de tout autre chose. Ce rapport concerne tout autre chose et ne fait, en réalité, pas référence à l'intitulé ni au mandat qui lui a été confié.

En ce qui concerne la question spécifique du paragraphe 49, j'aurais préféré que l'Assemblée adopte le texte original, sans amendement. J'ai voté contre le rapport dans son intégralité pour les raisons précises que j'ai mentionnées.

**Koenraad Dillen (NI).** - (*NL*) Monsieur le Président, j'ai rarement voté contre un rapport avec autant de conviction qu'aujourd'hui. Si nous devions suivre les recommandations formulées dans ce rapport, nous créerions une dictature du politiquement correct dans l'Union européenne de demain, sous laquelle, sous l'apparence d'un soi-disant anti-racisme dans de pompeuses déclarations de principe, la liberté d'opinion, qui implique des sujets tels que l'asile et l'immigration, serait restreinte davantage encore. Ce rapport vise à ouvrir encore plus grandes les vannes de l'immigration légale et clandestine dans l'Union européenne, et, plutôt que de placer le droit des citoyens à la sécurité au cœur de sa politique, considère que ce sont les droits des criminels qui devraient être reconnus comme de soi-disant droits fondamentaux.

C'est le monde à l'envers. Dans une société normale, les droits et les devoirs vont de paire. Dans ce volumineux rapport, cependant, je ne trouve pas trace d'un devoir pour les étrangers de s'intégrer dans notre société européenne. Au contraire: seuls nous, les Européens, sommes montrés du doigt *ad nauseam*. Eh bien, nos concitoyens en ont plus qu'assez de voir le doigt réprobateur des mandarins européens uniquement pointé sur eux.

**Martin Callanan (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, je suis en désaccord avec de nombreux éléments du rapport Catania.

Premièrement, je n'accepte pas qu'il appartienne à l'Union européenne de nous accorder un droit quel qu'il soit. En fait, l'histoire nous enseigne que l'Union européenne a fait exactement l'inverse.

De même, je n'accepte pas que la Charte des droits fondamentaux, qui constitue un document politique de base réalisé à la suite de l'échec de la Constitution européenne, soit intégrée dans le droit européen, et en particulier dans le droit britannique.

Je m'oppose fermement à la Charte des droits fondamentaux. En principe, je ne suis pas contre la reconnaissance de couples du même sexe, mais, une fois encore, ce domaine ne relève pas des compétences de l'Union européenne: il incombe aux parlements des différents États membres de décider sur leur territoire.

Étant donné cette liste d'objections fondamentales, j'ai voté contre ce rapport.

**Daniel Hannan (NI).** - (*EN*) Monsieur le Président, l'expérience accumulée pendant de nombreuses années nous enseigne qu'en tant que tels, les droits sur le papier ne sont pas des garants appropriés des libertés civiques. Les droits expliqués en détail dans la Charte des droits de l'homme et des libertés fondamentales de l'Union européenne ne sont pas tellement différents de ceux ébauchés dans les constitutions de la RDA et de l'URSS, par exemple, mais, comme les citoyens de ces malheureux régimes l'ont découvert, les droits sur le papier proprement dits sont inutiles en l'absence de mécanismes idoines de régime parlementaire.

Il n'y pas de crise des droits de l'homme au sein de l'Union européenne, mais il y a une crise de légitimité démocratique. Une solution à cette crise pourrait être de faire confiance à nos électeurs et de soumettre le traité de Lisbonne, comme nous l'avons promis, à une série de référendums. *Pactio Olisipiensis censenda est*!

**Ewa Tomaszewska (UEN).** - (*PL*) Monsieur le Président, tous les enfants ont le droit de recevoir l'amour de leurs deux parents. Même si le mariage des parents éclate, c'est le bien de l'enfant, et non la «discrétion» des fonctionnaires, qui devrait décider des contacts de l'enfant avec ses parents.

Les enfants ont le droit de parler avec leurs parents dans leur langue maternelle. Si les parents sont de nationalités différentes, ils devraient avoir le droit de parler dans les deux langues. Pourtant, le Jugendamt agit contre les intérêts des enfants issus de mariages mixtes en restreignant sans retard l'accès au parent non allemand. La commission des pétitions a enregistré plus de 200 plaintes à ce sujet. C'est pourquoi j'ai soutenu l'amendement 24. Son rejet a influencé mon vote final contre un rapport qui nie le droit à la vie au moyen d'une législation favorable à l'avortement et qui enfreint le principe de subsidiarité.

**Gerard Batten (IND/DEM).** - (EN) Monsieur le Président, le parti de l'indépendance du Royaume-Uni s'oppose au racisme, à la mutilation génitale féminine, à la criminalisation de l'homosexualité et aux préjugés contre les étrangers, et ce dans le monde entier. Toutefois, les Britanniques jouissent parfaitement des droits de l'homme dans notre cadre juridique et nous n'avons nullement besoin de la protection de l'Union européenne. L'Union européenne est non démocratique et antidémocratique, et ne constitue donc pas une gardienne appropriée pour les droits de l'homme de tout un chacun.

Nous souhaitons également rappeler au Parlement que le droit familial est un domaine de compétence des États membres et non de l'Union. La question de savoir si les toxicomanes devraient être pénalisés revient aux États membres et l'Union européenne ne devrait pas tenter de saper et remplacer les systèmes judiciaires des États membres. C'est pourquoi les députés du parti de l'indépendance du Royaume-Uni ont voté contre ce rapport.

**Christopher Heaton-Harris (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, face à de tels rapports, je m'entretiens souvent avec différents groupes bénévoles et locaux au sein de ma circonscription, où il est possible d'acquérir une foule de connaissances auprès des expériences et contacts des autres.

De même, je tente régulièrement de jauger l'opinion des autres députés issus de différents groupes politiques et de différents pays, d'essayer de comprendre les visions et problèmes rencontrés par les autres. Je rejoins totalement les sentiments exprimés par mes collègues, MM. Hannan et Callanan.

Toutefois, sur des questions comme celles contenues dans ce rapport, je discute volontiers avec des députés comme M. Allister, qui, même s'il n'est pas de mon parti politique, est un membre travailleur et pragmatique au sein de cette Assemblée; son conseil est souvent sage et il est quelqu'un avec qui je sais que je peux marquer mon désaccord de manière civilisée, ce que je fais sur ce qu'il vient de dire.

Avec de tels rapports, où l'on peut trier sur le volet les différents points pour lesquels on va voter, il est impossible de trouver une ligne de démarcation pour déterminer s'il faut voter pour ou contre. Je me suis donc abstenu. Je m'en excuse.

**Kinga Gál (PPE-DE).** - (*HU*) Monsieur le Président, le rapport que nous venons d'adopter, intitulé «Sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne», est très complet et constitue une percée dans plusieurs domaines. Sa présentation des droits de l'enfant et des droits sociaux de base mérite une attention particulière. Je considère comme exceptionnellement positif que, à long terme, il adopte une approche correcte des problèmes et des droits des minorités nationales traditionnelles, prescrivant les principes d'autonomie et d'utilisation de la langue, domaines dans lesquels l'Union a mis du temps à établir des normes.

C'est pourquoi j'ai soutenu et lutté pour l'adoption de ce rapport, et c'est pourquoi la délégation hongroise du groupe du parti populaire européen (démocrates chrétiens) et des démocrates européens a également voté pour, malgré plusieurs paragraphes adoptés qui sont sujets à débat et que nous ne pouvons cautionner, car nous considérons qu'il est inacceptable de réglementer certains sujets au niveau européen.

**László Tőkés (Verts/ALE).** - (*HU*) Monsieur le Président, je m'excuse de ne pas m'être inscrit, je ne savais pas. En tant qu'ecclésiastique et que membre d'une minorité hongroise qui fait l'objet d'une discrimination, disposé à faire des compromis si nécessaire, j'ai voté en bonne conscience pour le rapport Catania sur les droits fondamentaux, car je considère qu'il s'agit d'un important pas en avant à de nombreux égards, par exemple en ce qui concerne les droits sociaux.

Je voudrais exprimer ma gratitude particulière pour l'article sur les droits des minorités, qui pourrait servir de base et de point de départ à un cadre juridique communautaire pour la protection des minorités. Je suis d'accord ave ce que Mme Gál a dit.

Un compromis était nécessaire, parce que je suis en désaccord avec certains points, par exemple avec le paragraphe sur l'euthanasie ou les questions relatives à l'homosexualité. Je rejette la notion qui veut que les dirigeants religieux soient limités dans leur liberté de conscience et de religion concernant l'homosexualité.

Je regrette que le paragraphe 49 n'ait pas pu inclure de déclarations sur les droits des communautés et des minorités traditionnelles ou sur l'autonomie territoriale et régionale.

**Georgs Andrejevs (ALDE).** - (*LV*) Je vous remercie, Monsieur le Président. Lors du vote final, j'ai voté contre ce rapport, qui méritait mon soutien à de nombreux égards. J'ai voté contre ce rapport, parce qu'il confond les minorités traditionnelles et leurs droits avec les migrants économiques et les migrants déplacés de force, qui ont afflué dans mon pays à la suite de l'occupation de la Lettonie après la Deuxième guerre mondiale. Au cours des 50 années d'occupation, la nation indigène a été affaiblie pour atteindre 50 % et même un statut minoritaire dans les 13 plus grandes villes de Lettonie, y compris la capitale, Riga. Je vous remercie.

**John Attard-Montalto (PSE).** - (EN) Monsieur le Président, nous venons de voter sur la situation des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne. C'est avec grand regret que, de concert avec mes deux collègues maltais du groupe PSE, nous avons dû nous abstenir de voter sur ce rapport.

Bien que ce rapport évoque de nombreuses questions relatives aux droits fondamentaux, ce qui est louable, il couvre d'autres questions, comme l'avortement, qui n'auraient jamais dû figurer dans ce rapport. Étant donné que ces représentants sociaux maltais au sein du Parlement européen sont contre l'avortement, nous avons voté contre ces parties particulières du rapport.

Ce rapport contient également d'autres questions, comme les testaments de vie et le droit à la dignité en fin de vie, qui sont des sujets sensibles, sur lesquels nous avons dû nous abstenir. C'est pourquoi nous nous sommes abstenus au moment du vote final. Je vous remercie de nous avoir donné cette possibilité.

**Le Président.** – Passons à présent aux explications de vote concernant le rapport Cappato, puisque nous avons déjà entendu M. Mitchell.

### - Rapport: Marco Cappato (A6-0459/2008)

**Zuzana Roithová (PPE-DE).** - (CS) Monsieur le Président, je n'ai pas soutenu ce texte populiste qui, dans sa version originale, contenait une série de dispositions utiles concernant une plus grande transparence à l'égard des activités politiques au sein de l'Union européenne. Malheureusement, celles-ci ont été amendées. Je n'ai nullement l'intention de promouvoir une absurdité telle que la divulgation des documents professionnels et personnels que les députés s'échangent entre eux ou qu'ils reçoivent d'organisations non gouvernementales et de groupes de pression. Bien que je ne considère pas ces documents comme confidentiels, aucun parlement national, dans une démocratie civilisée, n'impose l'obligation de divulguer la correspondance professionnelle sans parler de l'intégralité de la correspondance.

**Le Président.** – Bien! Pour finir, mais ce n'est pas le moins important, M. Kamall!

**Syed Kamall (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, je vous remercie pour ces mots très touchants. J'espère m'en souvenir à tout jamais.

Lorsqu'il est question de transparence et d'accès aux documents de l'UE, nous pouvons tous être d'accord au sein de cette Assemblée. Après tout, nous sommes uniquement ici grâce aux contribuables qui ont voté pour nous placer dans ces bureaux et aux contribuables qui financent ces institutions et notre travail. Mais soyons très clairs à ce sujet. Lorsqu'il est question de transparence des documents et d'accès aux documents, assurons-nous que le contribuable a accès aux documents auxquels il souhaite réellement avoir accès.

Récemment, des chefs de groupes du Parlement on rendu visite au chef d'État d'un pays démocratique, la République tchèque. Comme nous avons pu le comprendre, les chefs de groupes, qui représentaient le Parlement européen, ont insulté le président de ce pays. Tout ce que demandent certains citoyens est la publication du procès-verbal de cette réunion. Dès lors, faisons preuve de transparence, faisons preuve de clarté et faisons preuve de respect envers ceux qui défendent un point de vue différent des membres de cette Assemblée.

#### Explications de vote écrites

#### - Rapport: Carlos Coelho (A6-0500/2008)

**John Attard-Montalto (PSE)**, *par écrit*. - (*EN*) L'une des principales mesures de sécurité convenues concerne la biométrie dans les passeports et les documents de voyage. Naturellement, ces mesures impliquent une dépense considérable s'élevant à des millions d'euros, mais les mesures ne sécurité ne tolèrent aucun compromis.

Par ailleurs, nous devons prendre en considération les revenus de nos citoyens, qui varient d'un État à l'autre. La délivrance d'un passeport ordinaire à Malte génère des dépenses. Qui paiera pour le passage aux passeports biométriques: l'État, le titulaire ou les deux?

Au sein du Parlement européen, nous avons convenu que les États membres qui ont autorisé l'intégration des enfants sur les documents des parents seront tenus de délivrer des documents individuels pour les enfants, sans frais supplémentaires autres que les dépenses matérielles. Le gouvernement serait bien avisé d'en prendre note étant donné qu'il est devenu habituel de ne pas faire appel lorsque des tarifs et taxes irréguliers sont collectés par le gouvernement, comme ce fut le cas concernant la TVA sur l'enregistrement et les paiements des antennes paraboliques par le passé.

**Koenraad Dillen (NI)**, par écrit. – (NL) Le bon sens a prévalu dans le rapport Coelho, et c'est la raison pour laquelle j'ai voté pour sans réserve. C'est une bonne chose que l'utilisation de données biométriques dans les passeports et les documents de voyage soient soumises à des règles plus strictes et soient harmonisées, en particulier depuis que l'abolition des frontières intérieures de l'Europe a démontré la nécessité de contrôles de sécurité renforcés aux frontières extérieures. Un système uniforme et harmonisé de données biométriques nous permettra, entre autres, de lutter plus efficacement contre la criminalité. Ce rapport fait un pas hésitant dans cette direction.

**Pedro Guerreiro (GUE/NGL),** par écrit. – (PT) Ce règlement vise à modifier les normes en matière d'éléments de sécurité et d'éléments biométriques dans les passeports et les documents de voyage délivrés par les États membres. C'est un règlement que nous désapprouvons depuis sa création en 2004, car il introduit

l'harmonisation des mécanismes de sécurité et l'intégration d'identifiants biométriques dans le contexte des politiques de sécurité encouragées au niveau de l'Union européenne.

Cette modification a pour objectif essentiel d'introduire des exemptions pour les enfants de moins de 12 ans, une dérogation qui est prévue pour durer quatre ans, de manière à ce que les pays dont la législation prévoit une limite d'âge inférieure puisse la conserver, pour autant qu'ils observent la limite minimale de six ans (dans le cas du Portugal, de la France et de l'Estonie), outre d'autres aspects relatifs à la protection et à la sécurité des données biométriques.

Bien que la proposition prévoie des règles d'exemption pour les enfants de moins de 12 ans (une décision basée sur des aspects purement techniques), nous considérons qu'elle ne traite pas de la question fondamentale, à savoir l'utilisation de données biométriques, en l'occurrence relatives aux enfants, et son harmonisation au niveau de l'UE (en particulier alors que la délivrance des passeports relève de la compétence de chaque État membre) dans le contexte de sa politique de sécurité.

C'est pourquoi nous nous sommes abstenus.

**Jörg Leichtfried (PSE),** *par écrit.* – (*DE*) J'ai voté pour le rapport de M. Coelho sur les éléments de sécurité et les éléments biométriques dans les passeports et les documents de voyage.

Cela n'a cependant aucun sens d'adopter aveuglément un règlement caduc s'il existe des moyens de l'améliorer.

Il est, par exemple, inacceptable pour plusieurs États membres d'appliquer des règles différentes concernant l'âge de la prise des empreintes digitales des enfants et il est dès lors important d'introduire des mesures, en particulier à l'égard du trafic d'enfants, qui, si elles ne sont pas toujours prises conjointement, soient au moins plus complètes.

Enfin, il est important pour moi de souligner que les données biométriques ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins malhonnêtes. Un contrôle strict et récurrent de la sécurité des données est donc indispensable.

**Bogusław Liberadzki (PSE),** par écrit. – (PL) Monsieur le Président, je vote pour le rapport sur le règlement du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 2252/2004 établissant des normes pour les éléments de sécurité et les éléments biométriques intégrés dans les passeports et les documents de voyage délivrés par les États membres (A6-0500/2008).

Je suis d'accord avec la proposition du rapporteur d'introduire le principe de «une personne, un passeport», afin que chaque personne dispose d'un passeport contenant ses données biométriques.

La situation dans laquelle un seul passeport peut être délivré à un détenteur et à ses enfants, en incluant leurs noms et prénoms, ou ne contenant que les données biométriques du parent détenteur du passeport, peut être propice au trafic d'enfants.

Je soutiens également l'initiative de M. Coelho d'autoriser deux exemptions à la prise obligatoire d'empreintes digitales à l'égard des enfants de moins de six ans et de toutes les personnes qui, pour diverses raisons, sont dans l'incapacité physique de donner leurs empreintes digitales.

**Marian-Jean Marinescu (PPE-DE),** par écrit. – (RO) J'ai voté pour ce rapport, parce qu'il clarifie des points importants concernant les normes requises en matière de délivrance de passeports biométriques. En outre,

j'espère que l'introduction de passeports biométriques (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 en Roumanie) permettra l'entrée de la Roumanie dans le programme américain d'exemption de visa et accélérera le processus de son intégration dans l'espace Schengen.

Nous devons cependant focaliser notre attention sur la fiabilité des technologies biométriques, car elles se sont avérées inefficaces pour l'identification d'enfants de moins de six ans. Les États membres devraient prochainement lancer un nouveau projet pilote en vue d'analyser la fiabilité de ce système d'identification, ce qui contribuera certainement à détecter toute erreur enregistrée dans les États membres.

Athanasios Pafilis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Même les enfants doivent être fichés parce qu'ils sont jugés potentiellement dangereux pour l'UE. C'est la proposition de la Commission européenne, du Conseil de l'UE et du Parlement européen. La seule différence entre la proposition de directive et le Parlement européen est l'âge auquel un enfant est considéré comme dangereux. La Commission considère que les enfants deviennent dangereux à partir de six ans et doivent donc donner leurs empreintes digitales, qui sont incorporées aux

passeports personnels à partir de cet âge, tandis que la Parlement européen, faisant montre de ses «sensibilités démocratiques», considère que les enfants doivent être fichés lorsqu'ils sont un peu plus âgés, à savoir 12 ans

Cette directive inacceptable, qui a été approuvée par les partisans d'une Europe à sens unique au sein du Parlement européen, est le résultat inévitable de la politique «antiterroriste» effrénée de l'UE qui, essentiellement afin de sauvegarder la souveraineté du capital sur le travail et le mouvement des simples citoyens, a dangereusement qualifié de dangereux jusqu'aux enfants. Il semblerait que l'UE fasse bon usage de l'expérience de l'armée israélienne, qui défend à outrance la «sécurité» de l'État d'Israël contre les «terroristes» palestiniens en massacrant d'innombrables enfants à Gaza à l'heure où nous parlons. Quel âge ont les enfants palestiniens assassinés? Ont-ils six ou douze ans?

**Tobias Pflüger (GUE/NGL),** par écrit. – (DE) Je me suis abstenu de voter sur le «Rapport sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2252/2004 du Conseil établissant des normes pour les éléments de sécurité et les éléments biométriques intégrés dans les passeports et les documents de voyage délivrés par les États membres».

Ce rapport envisage une limitation du contrôle biométrique des citoyens des États membres de l'UE en ce sens que les enfants de moins de 12 ans sont exclus de l'obligation de fournir des données biométriques. Cette exception est à saluer chaleureusement.

Je rejette néanmoins d'emblée les systèmes d'authentification biométrique. Ils mènent à un contrôle accru des citoyens par la police-l'État. Ce n'est pas de cette manière qu'il faut améliorer la sécurité. Étant donné que le rapport accepte largement ce contrôle, je ne pouvais pas voter pour, tandis que le rejeter aurait signifié rejeter l'amélioration que j'ai mentionnée. C'est pourquoi je me suis abstenu.

**Luca Romagnoli (NI)**, *par écrit*. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai voté pour le rapport Coelho sur les éléments de sécurité et les éléments biométriques dans les passeports et les documents de voyage.

Je suis d'accord avec la proposition d'utiliser des passeports pour les enfants également, afin de lutter contre l'enlèvement et le trafic d'enfants. Je soutiens le seuil minimal de six ans, mais le nom de la ou des personne(s) qui a/ont la responsabilité parentale de l'enfant devrait figurer sur le document, pour les raisons données ci-dessus.

Enfin, je partage l'avis de M. Coelho concernant sa proposition d'introduire une clause de révision triennale, en vue d'attendre les résultats d'une étude à grande échelle approfondie de la fiabilité et de l'utilité des empreintes digitales des enfants et des personnes âgées: une question aussi délicate et importante demande un suivi constant, de manière à pouvoir être gérée correctement en termes de droit communautaire.

**Bart Staes (Verts/ALE),** par écrit. – (NL) Cette législation permet de stocker des empreintes digitales dans les passeports/documents de voyage afin de permettre de vérifier l'authenticité du document et l'identité du détenteur.

J'ai voté pour les changements proposés par le rapporteur. Ce qui est positif, c'est que les empreintes digitales des enfants de moins de 12 ans ne peuvent être prises que si les États membres légifèrent déjà à ce sujet. Par rapport à l'option de la Commission et du Conseil, qui vise à prendre les empreintes digitales des enfants dès l'âge de six ans, c'est un pas en avant.

Prendre les empreintes digitales a aussi un prix. Un visa vous coûtera bientôt 60 euros. La prise obligatoire des empreintes digitales va considérablement accroître ce prix, au point qu'une famille de quatre personnes qui veut voyager à l'étranger devra dépenser une belle somme d'argent avant de partir.

Quoi qu'il en soit, je suis contre le recours excessif à la prise d'empreintes digitales ou l'utilisation de données biométriques. Cela ne pose-t-il pas plus de problèmes que ça ne devrait? Son efficacité n'a pas été prouvée, son utilisation n'est pas proportionnelle au résultat escompté et c'est également très cher. C'est la raison pour laquelle je soutiens les amendements qui ont permis d'améliorer le texte, mais, en définitive, j'exprime mon mécontentement en votant contre la résolution législative.

# - Rapport: Alexander Graf Lambsdorff (A6-0415/2008)

**Jan Andersson, Göran Färm, Anna Hedh, Inger Segelström et Åsa Westlund (PSE),** *par écrit.* – (*SV*) Nous avons voté pour le rapport Lambsdorff sur les règles des marchés publics dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Le rapport indique clairement que les États membres ont l'autorité exclusive en matière de défense et de sécurité nationale, ce qu'il est, selon nous, important de souligner. Nous pensons que l'équipement, les travaux de génie civil et les services devraient normalement faire l'objet de marchés publics dans ce domaine également. Nous croyons cependant que c'est une conséquence naturelle de la nature de ce marché qu'un marché public ne puisse pas se dérouler en respectant totalement les règles de la directive. Ces exceptions ne devraient toutefois s'appliquer que lorsqu'elles peuvent être justifiées du fait de leur importance dans le cadre de la politique de sécurité. Nous pensons que, de cette manière, nous pouvons éviter l'habituel recours aux exemptions pour des raisons protectionnistes, qui est particulièrement néfaste pour l'industrie suédoise.

**Avril Doyle (PPE-DE),** par écrit. - **(EN)** Alexander Graf Lambsdorff a présenté une proposition concernant le paquet «défense» de la Commission, qui couvre les acquisitions de matériel à des fins de sécurité militaire et non militaire, ainsi que les contrats publics conclus entre les opérateurs européens. Cette proposition améliore la directive de 2004 (2004/18/CE) actuellement en vigueur, en augmentant la flexibilité, la transparence et, surtout, la concurrence loyale. Le marché public de la défense est très spécifique et M. Lambsdorff a fourni un outil qui permet de surmonter sa nature complexe.

Il existe des exceptions expresses à certaines obligations relatives à la divulgation lorsque l'on va à l'encontre des préoccupations de l'État membre en matière de sécurité.

Si le marché public de la défense demeure essentiellement une compétence nationale, cette proposition contribue à la création d'un marché unique européen du matériel de sécurité et de défense au moyen d'un cadre juridique structuré. Il s'agit d'un marché d'une valeur annuelle de 90 millions d'euros. M. Lambsdorff a proposé une position commune à laquelle je peux adhérer.

**Bruno Gollnisch (NI)**, *par écrit*. – Le renforcement de la compétitivité de l'industrie européenne de l'armement, supposée être pénalisée par des marchés européens trop étroits et trop fermés sur eux-mêmes, a servi de prétexte à cette directive sur l'ouverture à la concurrence des marchés publics dans ce secteur.

Certes, le texte qui nous est proposé aujourd'hui a tenu compte d'un certain nombre de problèmes soulevés par le texte initial de la Commission, comme son champ d'application, la non-application de l'accord de l'OMC sur les marchés publics, les seuils financiers ou la confidentialité.

Mais il répond à la logique de Bruxelles, selon laquelle aucun secteur, même stratégique et vital, ne doit échapper à sa supervision, à la libéralisation et aux privatisations. Il ne garantit pas le respect de la souveraineté des États membres, pourtant légalement seuls responsables de leur sécurité nationale. Il ne favorise pas l'existence de marchés d'envergure en Europe, où les budgets de défense des États se réduisent de manière drastique. Il n'instaure aucune préférence communautaire qui seule permettrait l'émergence naturelle d'un véritable marché européen. Il renforce la dichotomie civil/militaire, si spécifique à l'Europe, et qui nous a déjà tant coûté. Et surtout, il fait passer les considérations économiques et de marché avant toute autre. Ces graves défauts sur des points essentiels ont motivé notre opposition.

**Małgorzata Handzlik (PPE-DE),** par écrit. – (*PL*) Le marché européen des marchés publics de défense est très fragmenté, ce qui a un impact économique négatif. L'objectif principal de la directive qui a été adoptée est de mettre fin à cette fragmentation et de créer un marché commun de la défense sur le territoire de l'Union européenne, tout en tenant compte des aspects spécifiques du marché de la défense et en protégeant les intérêts des États membres en matière de sécurité.

Les États membres ont fondé leurs décisions sur le postulat que l'actuelle directive sur les marchés publics ne tient pas suffisamment compte des particularités des marchés publics dans le domaine de la défense, avec pour résultat l'adoption, dans la directive, de divers instruments concernant l'attribution des marchés, la sélection des soumissionnaires ou les conditions contractuelles imposées par les pouvoirs adjudicateurs. Les contrôles prévus dans la directive devraient également garantir aux soumissionnaires une protection juridique adéquate, encourager la transparence et la non-discrimination dans l'attribution des marchés.

Je crois que les réglementations adoptées constitueront une importante contribution à l'ouverture du marché, tout en tenant dûment compte de la sécurité nationale. La directive devrait également entraîner une

optimisation des coûts, dans les budgets nationaux et de la part de l'industrie, et garantir que les forces armées seront dotées du meilleur équipement disponible sur le marché.

Malcolm Harbour et Geoffrey Van Orden (PPE-DE), par écrit. - (EN) La délégation conservatrice a toujours soutenu les efforts déployés en vue de l'ouverture des marchés et de la promotion du commerce transfrontalier entre les États membres de l'UE. Nous saluons les possibilités dont dispose l'industrie britannique d'accéder aux marchés du matériel de défense, qui, jusqu'ici, auraient pu être fermés à la concurrence étrangère. Toutefois, nous déplorons que des aspects si positifs et pratiques soient secondaires par rapport à la volonté politique de l'UE de créer une base industrielle de défense européenne intégrée et de renforcer la politique européenne de sécurité et de défense, à laquelle nous nous sommes toujours opposés.

Nous nourrissons des préoccupations spécifiques concernant les conséquences négatives du fait que, malgré l'investissement des gouvernements et des entreprises nationales dans la recherche et le développement en matière de défense, il devrait y avoir une concurrence ouverte pour les contrats de production y afférents. Cela éliminerait la possibilité de déduire les investissements en matière de recherche et de développement et n'offrirait aucun moyen de protéger la propriété intellectuelle, les emplois ou les possibilités d'exportation. Nous sommes également préoccupés par le fait qu'une approche européenne tournée vers l'intérieur portera préjudice à nos relations industrielles capitales et fructueuses avec d'autres pays, en particulier les États-Unis, mais aussi le Japon et Israël, entre autres.

Pour toutes ces raisons, la délégation conservatrice s'est abstenue sur ce rapport.

**Luca Romagnoli (NI)**, *par écrit*. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai voté pour le rapport de M. Lambsdorf sur les marchés publics dans le domaine de la défense et de la sécurité. L'établissement d'une politique européenne de sécurité et de défense nécessite le développement des capacités nécessaires, ce qui exige une industrie européenne très performante. La création d'une base technologique et industrielle de défense européenne et d'un marché européen pour l'approvisionnement en matériel de défense vise à y contribuer.

Ces deux mesures peuvent fournir les capacités requises pour couvrir les activités de défense globales et faire face aux nouveaux défis dans le domaine de la sécurité. Je partage donc l'avis du rapporteur: la proposition de directive devrait viser à établir un cadre juridique européen uniforme qui permette aux États membres d'appliquer le droit communautaire sans compromettre leurs intérêts en matière de sécurité.

Enfin, je soutiens l'introduction dans la loi d'une procédure de révision, dans le but d'accorder aux soumissionnaires une protection juridique efficace, d'encourager la transparence et la non-discrimination dans l'attribution des marchés et d'ainsi contribuer à une véritable ouverture du marché.

# - Rapport: Carl Schlyter (A6-0341/2008)

**Edite Estrela (PSE),** *par écrit.* – (*PT*) J'ai voté pour le rapport Schlyter sur la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (dichlorométhane). Je pense que cette proposition de modification de la directive 76/769/CEE contribuera à une réduction effective du risque d'exposition environnementale et humaine aux substances aux propriétés dangereuses, telles que le dichlorométhane (DCM), qui présente un profil unique en matière d'effets néfastes sur la santé humaine. La protection de la santé humaine doit prévaloir sur les intérêts industriels.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL),** par écrit. – (*PT*) Nous avons voté pour le texte de compromis, car cette mesure peut avoir un effet positif sur les travailleurs dans différents secteurs, en particulier dans le secteur automobile et naval, en minimisant leur exposition à des agents toxiques assez nocifs. Il traite du dichlorométhane (DCM), qui est un composé chimique incolore, avec une odeur douce, plaisante et pénétrante, similaire à l'éther. Sa commercialisation est fondamentalement destinée à la production de produits pharmaceutiques, de solvants et de produits auxiliaires, de décapants de peinture et d'adhésifs.

Le DCM a un profil unique en termes d'effets néfastes sur la santé humaine et figure sur la liste des 33 substances prioritaires établie en vertu de la directive-cadre sur l'eau. Cette substance est classée comme un agent cancérigène de catégorie 3. Elle a un effet narcotique et, à des niveaux d'exposition élevés, engendre une dépression du système nerveux central, une perte de conscience et des effets cardiotoxiques, avec un danger direct de mort en cas d'utilisation inadéquate.

Selon le comité scientifique des risques sanitaires et environnementaux, un des principaux problèmes liés à la toxicité du DCM est le risque pour les groupes particulièrement vulnérables.

Diverses alternatives aux décapants à base de DCM sont déjà disponibles sur le marché.

**Duarte Freitas (PPE-DE),** *par écrit.* – (*PT*) Je suis fondamentalement d'accord avec l'objectif de la proposition: réduire les risques de l'utilisation du dichlorométhane (DCM) par le grand public et par les professionnels.

Le DCM a un profil unique en termes d'effets néfastes sur la santé humaine: c'est un agent cancérigène, il a un effet narcotique et, à des niveaux d'exposition élevés, il engendre une dépression du système nerveux central, une perte de conscience et des effets cardiotoxiques, avec un danger direct de mort en cas d'utilisation inadéquate.

Selon la Commission, entre 1989 et 2007, 18 décès causés par l'utilisation du DCM ont été enregistrés dans l'UE. Je juge impératif d'appliquer des mesures européennes en vue d'interdire ou de remplacer cette substance.

Conformément au vote en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, je soutiens l'interdiction de l'utilisation du DCM par le grand public, mais l'autorisation de son utilisation par les professionnels, dans des conditions de sécurité.

**Luca Romagnoli (NI),** *par écrit.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai voté pour le rapport Schlyter sur la modification de la directive du Conseil relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Le dichlorométhane, en fait, a de nombreux effets négatifs sur la santé humaine: il a un effet narcotique et dépressif sur le système nerveux central, et engendre des effets cardiotoxiques à des niveaux d'exposition élevés. Il est dès lors nécessaire que la législation actuelle sur la santé et la sécurité des travailleurs soit appliquée, car les procédures d'application dans ce domaine sont inadéquates, principalement en raison du grand nombre, de la petite taille et de la nature mobile des entreprises approvisionnées. Enfin, je partage l'avis de M. Schlyter: nous devons tenir particulièrement compte des enfants, qui sont plus exposés aux risques pour la santé en raison du potentiel significatif de niveaux d'exposition élevés.

## - Rapport: Ilda Figueiredo (A6-0423/2008)

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL)**, par écrit. – (*PT*) Le vote qui a eu lieu aujourd'hui sur ce rapport, que j'ai présenté au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales, sur la convention de l'OIT concernant le travail dans le secteur de la pêche de 2007, est une contribution importante à la création de normes internationales minimales au niveau mondial, qui garantissent de meilleures conditions de travail, plus de sécurité et moins d'accidents mortels, dans un secteur qui est très dangereux, mais stratégique. Il place la défense de la dignité et la vie professionnelle difficile des marins au centre de nos préoccupations, car il s'agit du secteur qui compte le pourcentage le plus élevé d'accidents mortels. Il est à noter que le rapport a obtenu 671 voix pour et seulement 16 voix contre.

La convention 188 entrera en vigueur après sa ratification par 10 des 180 États membres de l'OIT, dont 8 doivent être des pays côtiers.

Je voudrais souligner que la convention révise les conventions relatives à l'âge minimal des pêcheurs, aux examens médicaux, aux contrats de travail des pêcheurs et au logement des équipages, et couvre également des aspects tels que la santé et la sécurité au travail, le recrutement, le placement et la sécurité sociale.

Nils Lundgren (IND/DEM), par écrit. – (SV) Le Parlement européen invite les États membres à ratifier la convention de l'OIT concernant le travail dans le secteur de la pêche (la convention 188). Cette convention date de 2007 et porte sur des questions importantes telles que l'environnement de travail des pêcheurs, les heures de repos et la sécurité sociale. Ce devrait être aux États membres de décider, dans le cadre d'un processus démocratique, si oui ou non ils veulent ratifier la présente convention de l'OIT. J'ai donc voté contre le présent rapport, car ce n'est pas un sujet dont le Parlement européen devrait se mêler.

**Luís Queiró (PPE-DE),** par écrit. – (*PT*) L'Union, au moyen de la politique commune de la pêche, cherche à rendre les activités de pêche plus efficaces, afin que le secteur, y compris l'aquaculture, soit économiquement viable et compétitif, garantisse un niveau de vie adéquat aux populations qui dépendent des activités de pêche et réponde aux intérêts des consommateurs.

La convention 188 de l'OIT, adoptée en 2007, est un document qui vise à permettre une concurrence loyale entre les armateurs de bateaux de pêche et à conférer des conditions de travail dignes aux professionnels du secteur. La convention poursuit ces objectifs en établissant un ensemble de normes internationales minimales pour le secteur de la pêche qui, dans certains domaines, relèvent de la compétence exclusive de la Communauté.

Il semble dès lors nécessaire de proposer aux États membres de ratifier cette convention, dans l'intérêt de la Communauté et de la cohérence de la politique commune de la pêche.

**Luca Romagnoli (NI),** par écrit. – (IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je soutiens le rapport de Mme Figueiredo sur l'autorisation de ratifier la convention concernant le travail dans le secteur de la pêche (2007) de l'Organisation internationale du travail (convention 188).

Un des objectifs du document de 2007 est d'atteindre et de conserver des conditions équivalentes pour tous dans le secteur de la pêche en encourageant des conditions de vie et de travail décentes pour les pêcheurs et des conditions concurrentielles plus loyales dans le monde, en tentant de remédier au faible taux de ratification de nombreuses conventions dans le domaine du travail maritime. À cette fin, l'adoption de la convention représente un pas en avant en établissant des conditions de travail dignes pour les professionnels de cet important secteur stratégique, en ce sens qu'il couvre divers aspects de l'activité professionnelle, à savoir de meilleures installations et conditions de sécurité au travail, un meilleur salaire, de meilleurs soins médicaux en mer et sur terre, de meilleures périodes de repos, de meilleurs contrats de travail et une meilleure sécurité sociale.

Enfin, je salue l'initiative de Mme Figeiredo, car elle vise à garantir que des normes minimales applicables à tous soient universellement appliquées, sans préjudice de l'existence, dans les différents États membres, de normes plus favorables aux travailleurs.

## - Rapport: Giusto Catania (A6-0479/2008)

**Alessandro Battilocchio (PSE),** *par écrit.* – (*IT*) J'ai voté pour le rapport. En affrontant la question des droits fondamentaux dans l'UE aujourd'hui, nous ne devons toutefois pas oublier de faire référence aux terribles événements à Gaza. Ce qui se passe au Moyen-Orient impose à l'UE une attention constante pour la question du respect des droits de l'homme fondamentaux, qui sont malheureusement actuellement compromis. En fait, je soutiens que, dans les difficiles négociations qui, je l'espère, pourront faire avancer les choses, l'autorité et la fermeté des institutions communautaires dépendent en partie de la qualité de la démocratie que nous parvenons à obtenir au sein de l'UE.

Il y a, malheureusement, un réel danger que, même en Europe, la lutte contre le terrorisme puisse engendrer le non-respect des droits et libertés fondamentaux. Je suis plein d'espoir devant les déclarations du président élu des États-Unis, Barack Obama, concernant le début d'une coopération sur ce sujet entre l'Europe et les États-Unis. Quand je pense à tous les aspects qui constituent le cadre des droits de l'homme inviolables, je considère, enfin, qu'il conviendrait de porter une attention particulière aux individus les plus vulnérables, à savoir les enfants, les personnes âgées, les migrants et les jeunes à la recherche d'un emploi.

**Philip Bradbourn (PPE-DE)**, par écrit. - (EN) Les conservateurs rappellent leur opinion de longue date selon laquelle la Charte des droits fondamentaux n'est pas défendable. Dans ce contexte, nous pensons qu'une grande partie des questions traitées dans ce rapport relèvent clairement des compétences des États membres et ne constituent pas des sujets sur lesquels l'UE devrait tenter d'imposer une politique. Ce rapport contient également plusieurs points qui tiennent de la conscience individuelle, par exemple la recommandation implicite sur l'euthanasie et la dépénalisation des drogues dures. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons voter en faveur de ce rapport.

**Carlo Casini (PPE-DE),** *par écrit.* – (*IT*) Mon vote final contre le rapport en question est dû non pas tant à son contenu qu'à ses omissions.

Il n'est pas possible de discuter des droits de l'homme sans parler du premier et du plus fondamental d'entre eux: le droit à la vie. Chaque année, dans les 27 États membres, environ 1 200 000 êtres humains sont détruits au cours d'avortements délibérés. C'est un chiffre tragique, qui ne tient pas compte des avortements illégaux et du nombre incalculable d'embryons détruits lors de l'utilisation de la technique de fécondation in vitro. Nous avons le devoir de prendre acte de la diversité d'opinions sur cette question, mais il est certain qu'il s'agit d'une attaque à la racine même de la culture des droits de l'homme. La résolution n'ignore toutefois pas le problème, mais cherche à faire en sorte qu'il soit oublié, focalisant son attention uniquement sur la «santé génésique et sexuelle» des femmes.

Personne ne peut être opposé à la santé des femmes, en particulier si elles sont jeunes, enceintes et mères, mais cela ne peut justifier l'omission totale des droits de l'enfant. Par ailleurs, il est bien connu que le langage de la «santé génésique et sexuelle» est utilisé pour subrepticement inclure l'avortement, considéré comme un droit et comme un service social.

**Călin Cătălin Chiriță (PPE-DE),** *par écrit.* – (*RO*) J'ai voté contre le rapport présenté par M. Catania, car je ne suis pas d'accord avec l'article 49, un article controversé qui encourage le règlement des problèmes des «communautés minoritaires nationales traditionnelles» au moyen de «solutions d'autonomie (autonomie personnelle, culturelle, territoriale et régionale)».

Je soutiens les droits des personnes qui appartiennent à ces minorités, mais je rejette catégoriquement l'idée d'autonomie territoriale basée sur des critères ethniques et de droits collectifs des minorités, une idée qui a, en pratique, déclenché le séparatisme ethnique et des conflits interethniques. En outre, des concepts vagues, controversés tels que «l'autonomie» et «l'autonomie culturelle» ont également le potentiel de provoquer des conflits. Ces concepts vont au-delà des actuelles normes européennes de droit international en matière de droits des personnes appartenant à des minorités nationales et nous entraînent dans une zone de controverse.

Je crois que les États membres de l'UE ont le droit souverain de décider seuls dans quelle mesure ils acceptent ou rejettent ces concepts. En fait, l'UE doit respecter et garantir la souveraineté et l'intégrité de ses États membres.

**Sylwester Chruszcz (UEN),** par écrit. – (*PL*) Bien que le désir de respecter les droits de l'homme soit l'un des fondements de tous les États et organisations au niveau international, ce rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2007 est une violation scandaleuse de ces mêmes droits en Europe. C'est pour cette raison que je n'ai pu le soutenir lors du vote d'aujourd'hui. Une fois encore, nous sommes face à une tentative d'imposer une vue particulière du monde, exprimée par l'auteur du rapport, aux États membres. C'est une chose que je ne peux accepter.

Derek Roland Clark, Trevor Colman, Nigel Farage et Michael Henry Nattrass (IND/DEM), par écrit. - (EN) L'UKIP s'oppose à la mutilation génitale féminine, à l'homophobie, au racisme et à la xénophobie. Pour autant, nous sommes également contre le contrôle par l'UE des droits fondamentaux. Le Royaume-Uni possède déjà de très bonnes lois et garanties en matière de droits fondamentaux. L'UE n'est pas démocratique et ne constitue donc pas une gardienne appropriée des droits des citoyens. En outre, le droit familial est une compétence des États membres et ne fait pas partie du domaine de compétences de l'UE. La question de savoir si les toxicomanes devraient faire l'objet de poursuites pénales relève du droit des États membres, et l'UE cherche à altérer le cours de la justice.

**Carlos Coelho (PPE-DE),** *par écrit.* – (*PT*) Depuis un certain nombre d'années, le Conseil présente au Parlement européen un rapport annuel sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union, auquel le Parlement européen a répondu en rédigeant un rapport d'initiative.

Pour la première fois, ce rapport a été rédigé en tenant compte des résultats obtenus par l'Agence des droits fondamentaux. Il est particulièrement important, étant donné qu'aucun rapport sur ce sujet n'a été adopté depuis 2003.

Je pense que le rapporteur a trop développé certains sujets, qui avaient déjà été abordés dans des rapports individuels, et il y a divers points assez controversés, contre lesquels j'ai voté, car ils sont clairement en opposition avec mes principes.

Cependant, il y a de nombreux autres points avec lesquels je suis entièrement d'accord, et c'est pour cette raison que je me suis abstenu, non seulement parce que je crois que le texte a été considérablement amélioré par l'excellent travail réalisé par Mme Gál, mais aussi parce que je ne pourrais en aucun cas, en toute conscience, voter contre un rapport qui défend les droits fondamentaux.

**Dragoş Florin David (PPE-DE),** par écrit. – (RO) J'ai voté contre ce rapport, car il suggère des approches qui encouragent les avortements multiples, les mariages entre personnes du même sexe ou l'autonomie sur la base de critères ethniques.

**Proinsias De Rossa (PSE),** *par écrit.* - (EN) Je soutiens ce rapport, qui formule des recommandations sur un large éventail de sujets, y compris la discrimination, l'immigration, les droits sociaux et l'égalité des genres.

Il souligne que les recommandations formulées par cette Assemblée dans son rapport sur les activités de détention secrète de la CIA au sein de l'UE (février 2007) n'ont pas encore été mises en œuvre par les États membres et les institutions de l'UE. La lutte contre le terrorisme ne peut en aucun cas être utilisée pour réduire le niveau de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En effet, la défense des droits de l'homme passe précisément par la lutte contre le terrorisme dans ses causes et ses effets. À cet égard, je salue la décision du nouveau président américain Barack Obama de fermer le camp de détention de Guantanamo Bay et de ne plus jamais pratiquer la détention secrète.

Ce rapport prône également la sensibilisation de l'opinion publique concernant le droit des femmes de profiter pleinement de leurs prérogatives en matière de sexualité et de reproduction, y compris la simplification de l'accès à la contraception afin de prévenir toute grossesse non désirée et les avortements illégaux à haut risque et de lutter contre la mutilation génitale féminine.

En outre, le rapport invite les États membres à entreprendre des actions juridiques afin de lutter contre la discrimination infligée aux couples de même sexe en reconnaissant de telles relations. Les États membres pourvus d'une législation sur les couples de même sexe devraient s'efforcer de reconnaître les dispositions avec effets similaires adoptées par d'autres États.

**Glyn Ford (PSE),** par écrit. - (EN) J'ai soutenu le rapport Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne (2004-2008). En particulier, j'ai voté en faveur du paragraphe 32, qui appelle au respect de l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes sur l'Organisation des Moudjahidines du peuple d'Iran (OMPI). Cet arrêt prône la suppression de l'OMPI de la liste des organisations terroristes de l'UE.

Je ne possède aucun dossier particulier sur cette organisation. Il y a longtemps, j'ai arrêté de signer leurs déclarations concernant la situation en Iran, que je trouvais difficilement crédibles, en particulier après avoir participé à une délégation de la commission des affaires étrangères à Téhéran, où j'ai pu me rendre compte par moi-même de l'opposition réformiste émergente au régime fondamentaliste radical en Iran.

Toutefois, nul besoin de soutenir l'organisation pour déplorer la vision de la Cour selon laquelle l'action de l'OMPI ne peut justifier leur inclusion ou leur maintien sur la liste des organisations terroristes, les exposant ainsi à toutes les conséquences répressives ultérieures.

**Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (PSE)**, par écrit. – (*PL*) Le rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008 reconnaît que la protection efficace et la promotion des droits fondamentaux constituent la base de la démocratie en Europe. Cependant, la commission parlementaire note que les États membres ont, de manière répétée, refusé que l'UE surveille leurs politiques en matière de droits de l'homme et ont fait de la protection des droits de l'homme une compétence purement nationale, compromettant ainsi la crédibilité de la Communauté dans la protection des droits fondamentaux dans l'arène internationale.

La Commission européenne devrait dès lors s'atteler à encourager les États membres à coopérer plus étroitement avec elle en les invitant à incorporer dans de futurs rapports sur les droits de l'homme non seulement des analyses de la situation dans le monde en général, mais aussi dans les différents États membres. Une série de propositions visant à lutter efficacement contre les politiques discriminatoires dans l'UE et soulignant que l'égalité des chances est un droit fondamental de tout citoyen, et non un privilège, méritent également notre attention. Il est très gênant que près de 20 % des enfants de l'Union européenne vivent en dessous du seuil de pauvreté, et que beaucoup d'entre eux proviennent de familles monoparentales ou de familles dont les parents viennent de pays non européens. À cet égard, il est nécessaire d'adopter des moyens adéquats d'accéder aux droits, en se concentrant en particulier sur les besoins des enfants, et que les États membres prennent des mesures efficaces en vue de lutter contre la pauvreté.

**Bruno Gollnisch (NI)**, par écrit. – Le rapport de M. Catania est tout bonnement effarant. C'est un catalogue de tous les droits, passe-droits, et droits exorbitants du droit commun qui, selon lui, devraient être accordés obligatoirement aux minorités, surtout si elles sont extra-européennes. C'est un mode d'emploi de la destruction des identités nationales et régionales, de la destruction des valeurs, traditions et cultures de nos pays, de la discrimination systématique et institutionnelle des Européens dans leurs propres pays. C'est une remise en cause de notre droit imprescriptible, reconnu à tous les peuples sauf aux nôtres, de disposer d'eux-mêmes.

C'est également un monument d'hypocrisie pour une institution qui pratique quotidiennement la discrimination à raison des idées politiques, et l'application sans discernement ni réflexion de la «présomption de culpabilité» à l'égard de certains de ses membres, comme M. Vanhecke et moi-même, victimes dans nos pays respectifs de procès en sorcellerie.

Nous ne sommes pas là pour défendre principalement ces minorités visibles et bruyantes réclamant toujours plus de privilèges et stigmatisant les pays et les populations qui ont la bonté ou la bêtise de les accueillir. Nous sommes là pour défendre les nôtres, les citoyens de nos nations, cette grande majorité, pour l'instant, d'Européens qui sont à vos yeux invisibles, inaudibles et méprisables.

**Mieczysław Edmund Janowski (UEN)**, *par écrit*. – (*PL*) J'ai voté contre le rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008, dont l'auteur est le député européen Giusto Catania, car l'auteur n'a pas vraiment présenté une description de la situation au cours des quatre dernières années, mais plutôt exprimé son propre avis, suggérant et tentant même d'imposer aux États membres une législation qui relève exclusivement de leur compétence. Je ne crois pas que l'on puisse forcer les États membres de l'Union européenne à édicter une législation que leur population trouve inacceptable.

La définition même de «mariage» devrait être réservée aux unions entre hommes et femmes. La proposition de M. Catania ne mènera pas seulement à la tolérance de comportements homosexuels (que je soutiens), mais à la discrimination à l'égard des relations biologiques fondamentales, à savoir hétérosexuelles. Nous devons essentiellement nous demander si l'objectif est en réalité de restreindre les droits de la famille dans le sens traditionnel du terme, à savoir mère, père et enfants. Cela fait des questions hautement privées liées à la vie sexuelle d'une personne des actes politiques, même si c'est au travers de manifestations publiques de l'homosexualité, par exemple au moyen de ce que l'on appelle les «love parades».

Selon moi, ce rapport, en utilisant des formulations telles «droits génésiques» qui, au sens actuel du droit international, incluent l'avortement à la demande, ouvre grand les portes à des pratiques de ce genre.

**Lívia Járóka (PPE-DE),** par écrit. – (HU) Selon moi, le rapport de notre collègue revêt une importance particulière. En effet, les droits de l'homme constituent l'une des valeurs essentielles ancrées dans les traités de l'Union européenne. Aux pays candidats, nous demandons de respecter non seulement la démocratie et l'État de droit, mais également les droits de l'homme, et dans nos relations internationales, nous soulignons le caractère universel et inaliénable de ces droits. Cependant, l'Union européenne ne pourra se poser en tant que défenseur des droits de l'homme sur la scène internationale que si, infailliblement, elle utilise sur son territoire tous les instruments à sa disposition pour défendre les valeurs exprimées dans la Charte des droits fondamentaux.

Ce rapport contient une section consacrée spécifiquement à la communauté rom, la principale minorité dans l'Union européenne et celle qui souffre le plus de l'exclusion sociale. Il y va de la responsabilité conjointe de tous les États membres d'établir une stratégie globale et unifiée pour s'attaquer aux problèmes des Roms, dont la plupart vivent dans des conditions et un dénuement déplorables. Nous avons besoin d'un programme-cadre doté d'objectifs clairs et concrets, d'échéances précises et de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation.

Nous devons créer un programme qui, peu importe les parties en présence et les changements de gouvernement, réponde en même temps aux problèmes d'éducation, de logement, de santé et de discrimination et palie les mauvaises pratiques existant dans les États membres. Ce programme doit pouvoir donner naissance à des actions immédiates dans les régions en crise. Si nous parvenons à faire de nos millions de Roms des citoyens européens à part entière et à les intégrer pleinement dans la communauté européenne, au sens spirituel, ce sera un pas de géant en faveur de la cohésion sociale sur le continent.

Ona Juknevičienė (ALDE), par écrit. – (LT) L'une des libertés fondamentales dont jouissent les citoyens de la Communauté est la libre circulation. Selon moi, tous les citoyens de l'Union européenne (UE) ont le même droit de participer à la vie politique de l'UE, d'exprimer librement leurs opinions et leurs points de vue politiques. L'importance de ces libertés s'est encore accrue avec l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Est. En effet, après l'adhésion de ces derniers, l'émigration économique des nouveaux États membres vers l'Europe occidentale a connu une nette intensification. Le pays le plus touché par ce phénomène d'émigration depuis son entrée dans la Communauté n'est autre que la Lituanie. J'ai rencontré des émigrants lituaniens à Londres et j'ai appris que nombre d'entre eux avaient l'intention de rester au Royaume-Uni à longue échéance. C'est particulièrement le cas pour ceux qui ont commencé à fonder une famille et inscrivent leurs enfants dans les écoles. Pour autant que je sache, les statistiques reflètent aussi cette tendance et la situation est semblable dans les autres pays de l'UE accueillant des émigrants lituaniens. Je suis d'avis qu'il est particulièrement important de garantir à ces citoyens le droit de participer à l'élection du Parlement européen dans le pays dans lequel ils résident.

Je souhaiterais également souligner que la participation des citoyens aux affaires de l'UE et à l'élection du Parlement européen ne va pas en augmentant. Au contraire, elle décroît: l'UE est de plus en plus distante de ces citoyens. Dans ce contexte, je pense que le fait d'accorder aux citoyens de l'UE le droit de participer à l'élection du Parlement européen dans leur pays de résidence ne pourra que renforcer leur confiance dans les institutions de l'UE. Pour ces motifs, j'ai voté en faveur du 45<sup>e</sup> amendement.

Filip Kaczmarek (PPE-DE), par écrit. – (PL) J'ai voté contre le rapport de Giusto Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008. Je n'ai pas voté contre parce que je suis opposé aux droits fondamentaux. Au contraire, je considère que ceux-ci sont extrêmement importants pour l'Union européenne et le monde entier. Le problème est que le rapport de M. Catania est de nature à nuire au respect des droits fondamentaux. Pourquoi? Parce qu'exiger que l'Europe légifère pour lutter contre l'homophobie ou reconnaître les partenariats entre personnes de même sexe ne relève pas des droits fondamentaux. Si appel à légifèrer il devait y avoir, il devrait faire partie d'un rapport totalement distinct. Dans le cas contraire, cela reviendrait à étendre la définition des droits fondamentaux. Or le Parlement européen n'est pas en droit de le faire: il n'a pas autorité sur le droit international. En outre, certains États membres sont opposés à une interprétation aussi large de cette notion. Nous sommes donc en présence d'un geste politique et d'un vœu pieux et de rien de plus.

Il est dangereux de vouloir imposer de telles opinions dans un domaine qui relève, à juste titre, de la compétence des États membres. C'est une gifle portée aux efforts de cohésion dans l'Union européenne. L'homophobie ne me plaît pas, mais il est absurde de vouloir la combattre par le biais du droit communautaire. Si l'UE devait se lancer dans la lutte contre l'homophobie, pourquoi ne devrait-elle pas également s'attaquer au sentiment anti-polonais, à la russophobie, à la germanophobie, à la francophobie, à l'islamophobie, à l'anticationaisme, à l'anticatholicisme ainsi qu'à toute une série d'autres comportements et manières de penser. Forcer les États membres à reconnaître la légalité des mariages entre personnes du même sexe pourrait être encore plus dangereux.

**Tunne Kelam (PPE-DE),** par écrit. - (EN) J'ai voté contre l'amendement 103 du rapport Catania, qui proposait que les non-ressortissants puissent participer à long terme aux élections du Parlement européen ainsi qu'aux élections locales en vue de promouvoir l'intégration politique et sociale.

En fait, les élections du Parlement européen sont équivalentes à celles des parlements nationaux. Les citoyens ont le droit d'y participer. Dans le cas contraire, les citoyens oublieront sa signification et les résidents non nationaux seront moins tentés de demander la citoyenneté. Il s'agit de l'unique solution pour maintenir l'équilibre vital entre les droits et responsabilités auxquels les citoyens peuvent prétendre.

**Eija-Riitta Korhola (PPE-DE)**, *par écrit*. – (*FI*) Les États membres ont des politiques différentes sur les questions éthiques. Sans surprise, cette situation génère de larges débats au sein des groupes politiques et dans le nôtre en particulier. Que dire, sinon que nous sommes d'accord pour ne pas être d'accord et que cela doit être vu comme une expression de la diversité européenne? Il doit y avoir une place pour les opinions différentes. À de nombreux égards, j'admire les positions de base adoptées par mon groupe.

Cependant, je souhaiterais faire une remarque au sujet du paragraphe 61. Selon moi, il serait problématique pour quelqu'un d'être opposé en même temps à la prise de conscience du droit à la santé génésique et sexuelle (qui, en termes généraux, est un euphémisme qui désigne le droit à l'avortement) et à la facilitation de l'accès aux méthodes de contraception afin de prévenir les grossesse non désirées et les avortements. S'opposer en même temps à ces deux notions reviendrait, selon moi, à ignorer la réalité, ce qui aurait des conséquences indésirables. Je ne désire, en disant cela, manquer de respect à personne et je remercie encore une fois toutes les parties pour cet échange de vues enrichissant.

**Stavros Lambrinidis (PSE)**, par écrit. – (EL) Les élus du PASOK au sein du Parlement européen ont voté en faveur du rapport Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne, mais, par cette explication écrite, souhaite souligner son opposition au libellé du paragraphe 49 et de l'amendement 35 s'y rapportant.

**Carl Lang (NI),** *par écrit.* – Confier un tel rapport à un député communiste constitue une provocation à l'égard des centaines de millions de victimes du communisme. Dans ce rapport, monsieur Catania est inspiré, il est vrai, par une idéologie moins brutale que le communisme, mais tout aussi totalitaire: l'euro-mondialisme. Son texte nie en effet les droits humains les plus fondamentaux:

- le droit à la vie avec la promotion de l'avortement et de l'euthanasie;
- le droit de chaque enfant à avoir un père et une mère en demandant aux États d'appliquer «le principe de reconnaissance mutuelle pour les couples homosexuels, qu'ils soient mariés ou en partenariat civil»;
- le droit des peuples européens à disposer d'eux-mêmes et à rester eux-mêmes, bafoué par les propositions visant à ouvrir encore plus l'Europe à une immigration planétaire à laquelle les ressortissants de nos nations devraient s'adapter.

- la démocratie, puisque le rapport se réclame du traité de Lisbonne, rejeté par le vote des Irlandais;

Plus que jamais, la sauvegarde de nos libertés et de l'identité de nos peuples exige la construction d'une nouvelle Europe, l'Europe des nations libres et souveraines.

Nils Lundgren (IND/DEM), par écrit. – (SV) La Liste de juin considère qu'il est de la plus haute importance de protéger les libertés et les droits fondamentaux, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE. Il est extrêmement important que les États membres de l'UE respectent les libertés et les droits fondamentaux et nous ne pouvons évidemment pas laisser aux États membres le soin de se surveiller eux-mêmes. Cependant, la Liste de juin émet des réserves quant à la création d'une nouvelle agence européenne dans le domaine et l'appel à une «politique extérieure» en la matière. Selon nous, les Nations unies, qui forment une organisation de portée mondiale disposant d'une large expérience et d'un grand niveau de compétence, sont mieux placées pour assurer cette mission de surveillance et prendre les mesures qui s'imposent.

Pour ces raisons, j'ai décidé de voter contre le rapport dans son ensemble. Cependant, le langage adopté par la proposition en certains endroits me plaît, et j'ai voté en faveur de ces parties. Ainsi, je suis heureux de constater que le rapport évoque le traitement injuste réservé aux prisonniers dans le camp de détention américain de Guantánamo. Il n'y a ici qu'une seule marche à suivre: accorder à ces détenus un procès ou les relâcher.

Je suis très préoccupé par la vulnérabilité particulière des individus issus de diverses minorités et je pense que nous devons agir, tant au niveau national qu'international. J'ai voté en faveur de cette partie du rapport, mais je ne suis pas certain que l'adoption d'un cadre juridique européen en la matière soit une solution appropriée au problème.

**Marian-Jean Marinescu (PPE-DE),** par écrit. – (RO) Le rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne reprend plusieurs amendements déposés par mes soins et qui, selon moi, sont importants pour les citoyens européens (comme, par exemple, l'amendement relatif aux restrictions d'accès au marché du travail imposées aux citoyens des nouveaux États membres).

Je me raccroche également au contenu du rapport sur de nombreux sujets, en ce qui concerne, par exemple, la stratégie en faveur de l'intégration des Roms, la protection des minorités, les droits des travailleurs migrants et la protection des enfants.

Cependant, certains des points évoqués par le rapport remettent en question certains principes fondamentaux de la société roumaine (comme la place centrale de la famille dans la société) ou contreviennent aux lois roumaines (comme la consommation de drogues).

C'est pour cela que je me suis prononcée contre ce rapport lors du vote final.

**David Martin (PSE),** *par écrit.* - (*EN*) Je salue cette résolution, qui résume et synthétise les principales craintes sur la situation des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne, ainsi que les recommandations qu'elle contient sur la manière d'améliorer les droits de l'homme au sein des États membres.

**Mary Lou McDonald (GUE/NGL)**, *parécrit*. - (EN) Le rapport Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne pendant la période 2004-2008 souligne la nécessité de protéger les droits des minorités et de lutter contre toute discrimination à l'encontre de toutes les catégories vulnérables.

Je salue ce rapport, qui contient d'importants éléments tirés de la déclaration écrite 111 destinée à mettre fin au sans-abrisme, qui a été adoptée par le Parlement européen en avril 2008.

Je salue particulièrement l'appel du rapport en faveur de l'introduction de plans d'urgence hivernaux pour les sans-abri, d'une définition-cadre du sans-abrisme et de la collecte de données statistiques fiables sur le sans-abrisme à travers l'UE.

L'élimination du sans-abrisme est une question fondamentale au sein de l'Union européenne. Ce rapport constitue une étape supplémentaire vers l'incitation du Conseil européen, de la Commission et des États membres à agir sur le sans-abrisme.

Enfin, le traité de Lisbonne ne fera pas progresser la situation concernant les droits fondamentaux dans l'Union européenne. Soutenir ce rapport ne signifie pas soutenir ce traité. En fait, le refus du Parlement européen de respecter le non irlandais est contraire à l'esprit de la Charte.

**Andreas Mölzer (NI),** *par écrit.* – (*DE*) Si la population de certains États membres de l'UE décide d'autoriser les couples homosexuels à se marier, à contracter une union civile ou à adopter des enfants, il ne faut pas pour autant forcer les autres États membres à faire de même. Si, en raison de leurs convictions, certains dignitaires religieux ou certains hommes et femmes politiques n'éprouvent pas un enthousiasme sans bornes à l'idée de l'homosexualité, contrairement au «politiquement correct» dicté par la majorité, ils ne devraient pas être condamnés ou persécutés pour ces convictions. Il en va de même pour l'accusation de racisme volontiers portée à l'encontre de quiconque ose attirer l'attention sur les aberrations liées à l'asile et aux ressortissants étrangers.

À la place, on essaie, de manière dérobée et antidémocratique, de forcer les États membres à accepter les partenariats homosexuels. C'est sans doute un avant-goût de ce qui nous attend si nous mettons en œuvre le traité de Lisbonne. Quiconque ose critiquer l'homosexualité ou dénoncer les pratiques douteuses en matière d'asile et de coexistence avec les étrangers est voué à la stigmatisation en tant que criminel, en violation du droit fondamental qu'est la liberté d'expression. Il convient donc de rejeter avec la plus grande fermeté le rapport Catania.

**Alexandru Nazare (PPE-DE),** par écrit. – (RO) Le rapport présenté par Giusto Catania accumule les interprétations et les recommandations de nature générale concernant la situation des droits fondamentaux dans les États membres de l'Union européenne. Cependant, nous disposons déjà de la base juridique dont nous avons besoin. Elle réside dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Notre priorité en ce moment n'est pas de légiférer davantage, mais bien de faire en sorte que le cadre existant fonctionne et soit appliqué dans les faits

Le rapport se penche, entre autres, sur le principe de libre circulation des travailleurs, qui, malheureusement, ne profite pas actuellement de la même manière à tous les citoyens européens. La période de deux ans de restriction de l'accès au marché imposée aux nouveaux États membres est arrivée à expiration à la fin de l'année 2008, mais six États membres ont prolongé de trois ans les restrictions imposées à la Roumanie et à la Bulgarie, en invoquant pour justifier leur décision la crise financière que nous traversons actuellement. Le rapport ne mentionne pas explicitement ce problème, mais il évoque l'inégalité de traitement entre les citoyens de l'UE, qui n'est pas justifiée dans ce cas.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE-DE), par écrit. – (RO) J'ai voté contre ce rapport qui contient, outre au moins dix points discutables (et je pèse mes mots), une référence inacceptable à la recommandation 1201 du Conseil de l'Europe. On ne peut invoquer cette recommandation sans expliquer précisément l'interprétation qu'on lui donne. En effet, celle-ci pourrait être interprétée comme reconnaissant des droits collectifs aux minorités ou une autonomie territoriale sur la base de critères ethniques. Je me réjouis de l'adoption de l'amendement 35, qui déborde de bon sens, mais certains aspects du rapport sont, à mes yeux, inacceptables.

Athanasios Pafilis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Ce rapport entreprend encore une fois de dissimuler ce que d'aucuns ont appelé le «déficit démocratique et social» de l'UE (laquelle est, par sa nature même, profondément réactionnaire), dans un but de séduction visant à faire oublier le mécontentement généré par sa politique menée en dépit de la volonté de la population. Il reconnaît et embrasse les principes et les institutions réactionnaires adoptés par l'UE, comme les quatre libertés du traité de Maastricht, et tente de les faire passer pour fonctionnels.

Ce rapport se réclame principalement de la Charte des droits fondamentaux de l'UE, qui accompagne l'antidémocratique traité de Lisbonne. Or les droits garantis par cette Charte sont moindres que les droits garantis dans beaucoup d'États membres. En grande partie, ce rapport n'est autre qu'une succession d'idées et des vagues souhaits, dans laquelle les droits fondamentaux que sont, entre autres, le travail, l'éducation et la santé sont qualifiés de simples «chances» face auxquelles l'«égalité» de chacun doit être garantie, ce qui, dans les faits, est tout simplement impossible. En outre, les rares recommandations plus précises qu'il contient ne concernent que certains cas extrêmes de pauvreté, de discrimination, etc. Il s'agit par exemple de la proposition relative à l'introduction d'un salaire minimum. Enfin, l'absence d'une quelconque référence au caractère antidémocratique de certaines décisions et à la persécution des citoyens, qu'illustrent l'interdiction des partis communistes et d'autres organisations ainsi que l'emprisonnement des communistes et d'autres contestataires dans les États membres de l'UE d'Europe centrale et de la Baltique, trahit la nature du rapport.

**Dimitrios Papadimoulis (GUE/NGL),** *par écrit.* – (EL) J'ai voté en faveur du rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne, car je pense qu'il s'attaque, par le biais d'une critique constructive, à l'un des problèmes les plus fondamentaux de notre unification. Le rapport souligne avec raison que les

principales discriminations liées à l'exercice des droits fondamentaux se fondent sur le sexe, l'âge, l'origine et l'orientation sexuelle des victimes. Ce problème est encore plus grave lorsque ces victimes sont incapables de réagir parce qu'elles sont enfermées dans des asiles psychiatriques, des établissements de soins, etc. Face à cette situation, l'Europe ne peut pas rester indifférente, en particulier lorsque le renforcement des droits de l'homme peut contribuer à consolider l'espace européen de liberté et de sécurité. Dès lors, étant donné le caractère non contraignant de la Charte des droits fondamentaux et les possibilités très limitées pour le citoyen ordinaire de faire appel aux tribunaux communautaires, je ne peux que me féliciter des propositions de M. Catania relatives à l'introduction d'une obligation générale imposant à toutes les institutions communautaires de tenir compte des droits de l'homme dans l'exercice des tâches qui leur sont confiées et à la création d'une agence spécialisée à cette fin.

**Zita Pleštinská (PPE-DE),** *par écrit.* – (*SK*) Le problème de ce rapport est qu'il traite de nombreuses questions sensibles. Il contient différentes recommandations dans divers domaines, dont les droits des minorités, mais le rapporteur y a, encore une fois, inclus la question de la santé génésique.

Les amendements adoptés par le PE concernant la santé génésique, qui portent tant sur des modifications que des ajouts, nient le droit à la vie et vont à l'encontre du principe de subsidiarité. Le respect de chaque enfant à naître et la nécessité de protéger la vie humaine dès la conception sont des principes auxquels je suis attachée. Je suis opposée à l'adoption, au niveau européen, de décisions concernant des questions sur lesquelles les États membres ont, en raison de leur héritage chrétien, des points de vue divergents. L'UE n'a, selon moi, pas le droit d'obliger la Slovaquie, la Pologne, l'Irlande ou tout autre État membre à tolérer l'avortement et l'euthanasie, qui sont interdits par leurs lois nationales. Au niveau européen, il est toujours question d'un droit de vie et de mort de la mère sur son enfant, mais jamais du droit à la vie de l'enfant à naître.

Pour ces motifs, j'ai voté contre le rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008.

**Nicolae Vlad Popa (PPE-DE),** par écrit. – (RO) Naturellement, le PPE et le PD-L (parti démocrate-libéral roumain) chérissent et respectent les droits fondamentaux et condamnent fermement toute violation de ceux-ci.

J'ai voté contre le rapport Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008 parce que celui-ci outrepasse son mandat en incluant des recommandations et des commentaires allant au delà de la période 2004-2008, qui devait pourtant en faire l'objet. Plutôt que de s'intéresser à des cas spécifiques de violation des droits de l'homme, le rapport Catania livre des commentaires et recommande aux États membres d'adopter des réglementations qui sont en contradiction avec les lois nationales. Ainsi, aux paragraphes 38 et 76, le rapport évoque la notion de mariage entre personnes du même sexe. Cela va à l'encontre non seulement de nos convictions religieuses, mais également de nos lois et de la raison.

Le paragraphe 149, lui, parle de légaliser la consommation de drogues. Cela va à l'encontre du droit pénal roumain.

Certes, l'établissement d'un rapport sur la situation des droits de l'homme dans l'Union européenne est une initiative louable et l'on peut même reconnaître la validité de certains des avis exprimés dans ce rapport, mais, pour les motifs que je viens d'exposer, j'ai voté contre.

**Luís Queiró (PPE-DE),** *par écrit.* – (*PT*) Penser que les droits fondamentaux sont pleinement garantis et protégés dans l'Union européenne et ses États membres serait une erreur de jugement de nature à nuire à l'action politique. Même dans les sociétés libres et démocratiques, les droits fondamentaux doivent être encouragés et protégés. Cependant, ce rapport et ce débat soulèvent plusieurs questions.

Tout d'abord, il y a la question de la supervision et de la protection de ces droits au niveau national. Dans des sociétés comme les nôtres, cette fonction s'exerce avant tout au niveau national, sans préjudice, bien sûr, de la possibilité d'un appel au niveau européen, qui existe. Entre le devoir des institutions de veiller à l'application des Traités, d'une part, et la souveraineté des États, d'autre part, il existe une marge au sein de laquelle chacun peut jouer son rôle sans porter préjudice à la nature institutionnelle de l'UE.

Cependant, il ne faut pas confondre, comme le fait notamment ce rapport, les droits fondamentaux et des options idéologiques relatives à l'organisation de la société. Il serait évidemment intéressant d'en débattre, mais la tentative d'imposer l'une ou l'autre position aux États membres, sans tenir compte de leurs choix exprimés démocratiquement et en violation du principe de subsidiarité, montre précisément qu'il est risqué

de porter les questions nationales dans l'arène communautaire. Pour cette raison, et parce que je suis en désaccord avec une grande partie de son contenu, j'ai voté contre ce rapport.

José Ribeiro e Castro (PPE-DE), par écrit. – (PT) Si j'avais été du nombre des partisans du «non» lors du référendum irlandais, j'aurais applaudi des deux mains le rapport Catania et ceux qui le soutiennent. Son mépris pour le principe de subsidiarité ainsi que pour les règles institutionnelles de l'Union européenne et les prérogatives des États membres est tel qu'il donne foi à tous ceux qui se méfient de la voracité politique de Bruxelles. Il est pathétique d'attaquer les clauses de sauvegarde, qui sont l'émanation directe des Traités et une garantie fondamentale de la démocratie dans les États membres, sous prétexte qu'elles serviraient à «codifier des pratiques discriminatoires». Une telle affirmation porte grossièrement atteinte aux droits fondamentaux liés à la citoyenneté.

Il est totalement absurde du point de vue juridique de considérer que la signature par une majorité d'États membres de certaines conventions internationales oblige l'ensemble de l'UE de respecter lesdites conventions. C'est une plongée dans l'obscurité qui va au delà du fédéralisme le plus extrême. Par ailleurs, je trouve absolument pervers d'affirmer que l'Europe «manque de crédibilité» et que cela la mènera inévitablement à une «infériorité tactique». Certes, l'Europe a sont lot de problèmes, mais ce n'est pas le Soudan, ni la République populaire de Chine, ni encore Cuba, la Somalie ou la Corée du Nord. En bref, ce rapport s'égare dans des domaines politiquement sensibles qui n'ont rien à voir avec les droits fondamentaux, ce qui lui fait perdre toute crédibilité, cohérence et efficacité. J'ai voté contre.

**Luca Romagnoli (NI)**, *par écrit.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai voté contre le rapport de M. Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008.

Je ne pense pas que les États membres nuisent au rôle actif joué par l'Union européenne dans le monde en tant que défenseur des droits de l'homme. Je ne pense pas non plus que l'on puisse considérer que la lutte contre le terrorisme a abouti à une baisse du niveau de protection des droits de l'homme, notamment du droit au respect de la vie privée.

Je suis par ailleurs opposé aux points traitant des Roms. Ces derniers n'ont pas besoin d'une protection particulière. Cela donnerait naissance à une grave situation de discrimination autour des Roms, que cette résolution considère comme un groupe ethnique à part. Enfin, je suis opposé à la section consacrée au rapatriement: les procédures de rapatriement ne peuvent être évaluées à la lumière de ces seuls paramètres.

**Martine Roure (PSE),** *par écrit.* – Il ne peut y avoir d'espace européen de liberté, de sécurité et de justice sans protection des droits fondamentaux. L'Europe en la matière se doit d'être exemplaire, irréprochable.

Des violations ont été identifiées, révélées, comme par exemple dans les établissements fermés accueillant des mineurs, des retraités, ou l'éternel problème posé par la situation désastreuse de certaines prisons, comme le souligne le rapport que nous avons voté ce jour. Il nous faut combattre également les négations des droits sociaux.

La pauvreté et la précarité sont des atteintes aux droits de l'homme. Comment peut-on accepter la situation de tous ceux qui travaillent et qui n'arrivent pas à se loger, en Europe et au XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous devons proclamer des droits fondamentaux de chacun. L'Union européenne s'est dotée d'une charte des droits fondamentaux.

Attachons nous à la faire respecter!

**Toomas Savi (ALDE),** par écrit. - (EN) Monsieur le Président, j'ai voté en faveur du rapport et je salue en particulier l'insertion du paragraphe 31, selon lequel le Parlement européen déplore l'absence de mise en œuvre, par l'Union européenne, des arrêts rendus par le Tribunal de première instance le 12 décembre 2006 et les 4 et 17 décembre 2008, et l'arrêt de la cour d'appel du Royaume-Uni en faveur de l'Organisation des Moudjahidines du peuple d'Iran (OPMI) le 7 mai 2008.

L'Union européenne défend la démocratie et l'État de droit. Le plus épouvantable est l'idée que l'une de ses institutions agisse contre les principes de l'Union. J'espère que le Conseil prendra la position du Parlement en considération lors de la compilation de la nouvelle «liste noire» de l'UE. Les accusations d'activité terroriste devraient être justifiées et la décision sur l'inclusion de certaines organisations à la «liste noire» devrait être plus transparente.

De tels problèmes ne peuvent être résolus de manière arbitraire, mais conformément aux principes de la démocratie et de l'État de droit. L'UE ne peut permettre que la lutte mondiale contre le terrorisme fasse l'objet de négociations politiques et doit donc respecter les arrêts précités.

**Olle Schmidt (ALDE),** *par écrit.* – (*SV*) J'interprète le paragraphe 149 du rapport de M. Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne comme appelant instamment les États membres à faire en sorte que l'égalité de traitement au sein de leurs systèmes de santé s'applique également aux toxicomanes. J'ai donc voté en faveur de ce paragraphe.

**Csaba Sógor (PPE-DE),** par écrit. – (HU) En accueillant, lors des deux dernières vagues d'élargissement, les anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale, l'Union européenne a également ouvert un nouveau chapitre de l'approche communautaire en matière de droits de l'homme.

Depuis, il est devenu évident que le principal défi auquel est confrontée la Communauté européenne est la protection des droits fondamentaux, dont les droits des minorités nationales, dans les nouveaux États membres.

Le rapport d'initiative de Giusto Catania souligne que les principes de subsidiarité et d'autonomie doivent guider l'élaboration des politiques adoptées pour tenter de résoudre les problèmes des minorités nationales traditionnelles, de manière à ce que ces politiques ne soulèvent pas d'inquiétudes.

Le rapport encourage le recours à des formes d'autonomie culturelles, territoriales et régionales.

Je me réjouis également du fait que M. Catania appelle, dans son rapport, à l'élaboration d'une définition commune de l'appartenance à une minorité nationale et propose l'établissement d'un ensemble de normes minimales au niveau communautaire concernant la protection des droits de ces minorités.

**Bart Staes (Verts/ALE),** parécrit. – (NL) La protection et la promotion des droits fondamentaux sont ancrées au plus profond de la démocratie européenne et son indispensables si nous voulons renforcer notre espace commun de liberté, de sécurité et de justice. En pratique, donc, l'UE tient naturellement compte de ces droits au moment d'énoncer ses objectifs dans ses différents domaines d'action politique.

Nous souhaiterions en sus demander au Conseil de livrer une analyse de la situation dans le monde et dans chacun des États membres de l'UE par le biais de rapports annuels sur les droits de l'homme. Il serait en effet dans l'intérêt de la crédibilité de l'Europe de démontrer que celle-ci ne pratique pas «deux poids, deux mesures» selon qu'il s'agit de sa politique intérieure ou extérieure. Les amendements déposés par le groupe des Verts/Alliance libre européenne concernant la lutte contre les discriminations, les droits des minorités et les droits sociaux ont été adoptés, soit en tout, soit en partie.

Nous sommes également parvenus à faire ajouter une référence à la nécessité de tenir compte des droits fondamentaux dans les lois portant sur les procédures pénales. Le rapport Catania énumère les problèmes liés aux droits fondamentaux et formule des recommandations en vue de leur résolution. Il peut donc compter sur mon soutien inconditionnel, car le respect de toutes les personnes, quel que soit leur sexe, leur âge, leur nationalité ou leur situation socio-économique, et des droits fondamentaux de chacun est au cœur de la politique menée par les Verts.

**Catherine Stihler (PSE),** par écrit. - (EN) Je me félicite de constater que le Parlement européen soutient la suppression de l'OPMI de la liste des organisations terroristes. En Iran, vingt mille opposants au régime ont été tués. Tant que l'OPMI restera sur cette liste, des personnes continueront d'être tuées en Iran uniquement pour s'être opposées au régime. L'UE doit suivre l'exemple britannique et supprimer l'OPMI de la liste.

**Andrzej Jan Szejna (PSE),** *par écrit.* – (*PL*) Lors du vote d'aujourd'hui, je me suis prononcé en faveur de l'adoption du rapport de M. Catania sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne.

Malheureusement, les droits fondamentaux sont souvent piétinés dans l'Union européenne. Ces débordements s'expriment le plus souvent sous la forme de discriminations à l'encontre des minorités et de violations de la vie privée. L'égalité des chances, particulièrement pour les femmes, est un autre problème. Le rapporteur a demandé aux États membres d'invalider tout argument basé sur la tradition ou la religion pour justifier la violence et la discrimination à l'encontre des femmes.

Dans beaucoup de pays de l'UE, la pauvreté et la discrimination qui touchent les citoyens n'épargnent pas les plus faibles d'entre eux, les enfants. Le rapport condamne avec raison toute forme de violence contre les enfants, qu'il s'agisse de violence domestique, d'abus sexuels ou de châtiments corporels dans les écoles.

Les États membres n'exercent pas un contrôle efficace des pratiques relatives au respect des droits de l'homme, ce qui nuit à la crédibilité de la politique menée par l'UE dans le monde. Je suis d'avis que la Communauté ne peut pas appliquer «deux poids, deux mesures» selon qu'il s'agit de sa politique intérieure ou extérieure.

**Konrad Szymański (UEN),** *par écrit.* - (*EN*) À mes yeux, le rapport de M. Catania vise essentiellement à nous rappeler que nous avons nos propres problèmes à traiter au sein de l'UE. Dès lors, nous devons nous abstenir de toute suffisance lorsque nous commentons les droits de l'homme hors de l'UE.

J'ai travaillé pour la commission temporaire sur les détentions secrètes extraordinaires de la CIA. Il s'agissait essentiellement d'une plateforme permettant à la gauche d'attaquer sa bête noire favorite, les États-Unis.

À mon sens, nous devrions être reconnaissants envers la CIA et les États-Unis pour l'aide qu'ils nous apportent dans la protection des Européens contre des terroristes désireux de tuer d'innocents citoyens. Nos propres sociétés ont dû faire appel à l'Amérique pour régler leurs problèmes à leur place.

L'absolutisme sur les droits de l'homme joue en faveur de ceux qui aspirent à nous détruire, sans compter qu'il met en danger les droits de nos propres concitoyens.

J'ai donc voté contre ce rapport.

**Konrad Szymański (UEN),** *par écrit.* – (*PL*) Le rapport sur les droits fondamentaux dans l'Union européenne 2004-2008 adopté aujourd'hui par le Parlement européen appelle à la reconnaissance mutuelle entre tous les États membres des unions homosexuelles ainsi qu'à l'intégration de dispositions en ce sens dans les législations nationales. À un autre endroit, il défend de prétendus «droits génésiques», qui, aux termes du droit international, comprennent aussi l'avortement à la demande, et prête des propos en ce sens à des dignitaires religieux.

La gauche européenne a détourné ce rapport sur les droits fondamentaux dans l'UE afin de plaider la cause de l'avortement et de l'homosexualité, qui sont tout sauf des droits fondamentaux. Aucun texte de droit international ou européen ne soutient l'existence de tels «droits».

En dépit de sa nature non contraignante, ce rapport est le texte le plus nuisible adopté par ce Parlement sous cette législature. Il s'agit de la dernière tentative en date de redéfinir les droits fondamentaux et de modifier leur sens sans passer par une modification des traités au niveau de l'Union européenne ou des Nations unies.

Le rapport invite également l'UE à mettre en œuvre une directive spéciale visant à punir les auteurs d'actes «homophobes». La formulation utilisée est si large et si vague qu'elle reflète une tentative d'exclure les cercles homosexuels du champ d'application de la liberté d'expression. Aller dans ce sens aurait des conséquences en termes de censure.

Le résultat du vote final (401 voix pour, 220 contre et 67 abstentions) témoigne de la profonde division du Parlement sur cette question. C'est une défaite pour le rapporteur. En effet, les droits fondamentaux sont un sujet qui devrait unir plutôt que diviser le Parlement.

**Charles Tannock (PPE-DE),** par écrit. - (EN) J'aurais souhaité que ce rapport examine de plus près la situation des orphelins et des enfants handicapés dans les soins institutionnels en Roumanie et en Bulgarie, les plus récents États membres de l'UE.

Avant l'adhésion de ces pays à l'UE, les craintes étaient légion concernant les normes en matière de soins pour les orphelins et les enfants handicapés institutionnalisés. Peut-être que le prochain rapport de ce genre pourrait analyser ce point plus en détail.

De manière plus générale, j'ai communiqué mon avis sur ce rapport lors du débat du mois dernier. Je crains que notre culture des droits de l'homme ait été infectée par l'absolutisme et que, en nous pliant aux droits des criminels et des terroristes, nous minions les droits de tous les autres.

En particulier, je pense que les questions concernant l'avortement et la contraception ne relèvent pas de la compétence de l'Union européenne, mais devraient faire l'objet d'une législation appropriée au niveau des États membres. Par conséquent, je m'oppose à ce que la Charte des droits fondamentaux supplante le droit du Royaume-Uni, qui a négocié une dérogation à ses dispositions.

Je me suis donc abstenu sur ce rapport.

**Thomas Ulmer (PPE-DE)**, par écrit. – (DE) J'ai voté contre le rapport Catania. Je suis même étonné que les services du Parlement l'ait déclaré admissible dans sa forme actuelle. De bout en bout, il viole le principe de subsidiarité. Son contenu est critiquable presque dans son ensemble. Les États-nations ne doivent pas se laisser frapper d'incapacité ou dépouiller de leurs pouvoirs dans le domaine des droits fondamentaux. Ce rapport tente d'imposer, au détriment de la majorité, des droits en faveur des minorités impossibles à mettre en œuvre au niveau national. En outre, je ne peux pas concevoir que l'on soit en faveur de l'avortement. Quant au véritable objet du rapport, les droits de l'homme et leur mise en œuvre au cours des quatre dernières années, il n'en est question nulle part.

**Thomas Wise (NI),** *par écrit.* - (*EN*) Je me suis abstenu sur le vote par appel nominal sur le paragraphe 62, car je pense que chaque pays, ce que l'UE n'est pas, doit veiller à l'émission et l'application locales de la législation sur la mutilation génitale féminine. Un accord international serait plus approprié et prévoyant. En tant que telle, l'UE ne possède aucune compétence dans le domaine de la santé, et ne devrait pas chercher à en avoir.

Je me suis également abstenu sur le vote du paragraphe 72, car je suis préoccupé par les implications pour la liberté d'expression. Même s'ils doivent être condamnés, les commentaires discriminatoires n'alimentent pas nécessairement «la haine et la violence». Le fait que l'on nous demande de donner notre accord sur ce point signifie que ceux qui le souhaitent pourront l'utiliser comme élément de preuve.

Ma décision de m'abstenir sur l'amendement 54 s'explique par l'opposition à la libre circulation des personnes au sein de l'UE et au principe de reconnaissance mutuelle, et ne découle en aucune manière d'une réflexion de ma part concernant les couples de même sexe, qui - j'en conviens - devraient bénéficier des mêmes droits que les autres.

**Anna Záborská (PPE-DE)**, *par écrit*. – Le Parlement européen vient de votre le rapport Catania sur la pratique des droits fondamentaux. Alors que nous venons de fêter le 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, ce Rapport nous interroge sur ce que nous entendons par droit fondamentaux.

Certes, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a été le fruit d'un consensus élaboré après plus d'un an de négociations entre différents groupes de pressions et de lobbies, de représentants de la société civile et des gouvernements nationaux, etc. Cet exercice auquel nous, représentants des pays de l'Est n'étions pas conviés, est intéressant à plus d'un titre. La Charte, comme le souligne le rapport Catania, est un texte juridiquement non contraignant tant que le Traité de Lisbonne n'est pas ratifié par tous les États membres.

Pourtant l'Agence des droits fondamentaux, établie à Vienne en Autriche, se base entièrement sur ce texte politique pour justifier ses prises de positions. Il est donc intéressant d'entrevoir comment sont considérés les droits fondamentaux de la Charte, par l'analyse des sujets traités par l'Agence des Droits Fondamentaux. Cet exercice est d'autant plus intéressant en ce qui concerne le réseau d'experts FRALEX recrutés durant l'été 2008, appartenant principalement au réseau néerlandais human european consultancy.

# Proposition de résolution (B6-0624/2008)

**Dragoş Florin David (PPE-DE),** *par écrit.* – (*RO*) J'ai voté en faveur de cette résolution, car la ratification de la convention contribuera de manière significative à la promotion de conditions de travail décentes dans le monde entier. Cette résolution appuie aussi l'accord conclu par les partenaires sociaux sur certains aspects relatifs aux conditions de travail des salariés dans le secteur du transport maritime, dans la mesure où cet accord établit un juste équilibre entre la nécessité d'améliorer les conditions de travail et de protéger la santé et la sécurité des gens de mer, une catégorie professionnelle qui existe en Roumanie.

**Constantin Dumitriu (PPE-DE),** par écrit. – (RO) La proposition de résolution déposée par Mary Lou McDonald résume les principaux points dont doit tenir compte la proposition de directive du Conseil sur la convention du travail maritime, 2006, modifiant la directive 1999/63/CE (COM(2008)0422).

Les gens de mer doivent mener leurs activités dans des conditions extrêmement difficiles, voire même souvent dangereuses. C'est pourquoi nous devons fixer des normes concernant leurs conditions de travail qui permettent de veiller à leur santé et à leur sécurité, ainsi que des règles claires en matière d'engagement. La première étape en vue de l'établissement de ces normes doit être de mettre en évidence les besoins et les problèmes identifiés par les travailleurs et les employeurs du secteur maritime, tout en garantissant une certaine marge de flexibilité concernant leur mise en oeuvre par les États membres.

Les textes adoptés à l'échelon européen doivent être suivis d'actions de la part des États membres et d'un suivi de la part de la Commission, dans le but de s'assurer que leurs dispositions soient effectivement appliquées. En outre, l'Union européenne a ici l'occasion de se poser comme référence pour ce qui est de la traduction de ces normes de travail dans le secteur maritime en principes universels applicables dans le monde entier.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL)**, *par écrit*. – (*PT*) Nous avons voté pour ce rapport sur la proposition de directive du Conseil portant mise en œuvre de l'accord conclu par l'Association des armateurs de la Communauté européenne et la Fédération européenne des travailleurs des transports concernant la convention du travail maritime, 2006, et modifiant la directive 1999/63/CE, car cette proposition va dans le sens d'une consolidation au niveau international des droits fondamentaux des travailleurs. Il est important de garantir de meilleures conditions de travail et une plus grande sécurité, tout en respectant la dignité des travailleurs du secteur.

Nous regrettons néanmoins que les propositions présentées par notre groupe n'aient pas été adoptées, en particulier celles visant à lever tout vide juridique et à éviter de porter préjudice aux efforts consentis par les partenaires sociaux pour parvenir à un accord. En effet, la convention en tant que telle admet que les pays ne puisse pas faire usage de flexibilités et c'est ce que prévoit la proposition de directive, avec l'accord des partenaires sociaux. Nous sommes donc opposés à la décision de la majorité du Parlement européen d'inclure au paragraphe 6 de la résolution la question de la flexibilité.

**Luca Romagnoli (NI),** *par écrit.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je souhaiterais confirmer mon vote en faveur de la résolution sur la convention du travail maritime, 2006 (procédures relatives au dialogue social).

Je soutiens pleinement l'accord conclu par les employeurs et les travailleurs sur certains aspects relatifs aux conditions de travail des salariés dans le secteur du transport maritime, dans la mesure où cet accord établit un juste équilibre entre la nécessité d'améliorer les conditions de travail et de protéger la santé et la sécurité des gens de mer. Je suis en outre convaincu qu'il est fondamental de définir et d'appliquer, à l'échelle mondiale, des normes minimales dans les domaines des conditions de travail, de la santé et de la sécurité des gens de mer employés ou travaillant à bord de navires de mer. Enfin, je me félicite du rôle joué par les employeurs et les travailleurs en faveur d'une meilleure protection de la santé et de la sécurité de ces derniers.

# - Rapport: Laima Liucija Andrikienė (A6-0498/2008)

Alessandro Battilocchio (PSE), par écrit. – (IT) J'ai voté pour ce rapport. Aujourd'hui, plus que jamais, nous nous rendons compte du rôle important que peut jouer un organe tel que le Conseil des droits de l'homme (CDH). Nous devons soutenir les efforts entrepris à ce jour et être sensibles au rôle actif joué par l'UE au sein du CDH, même si l'on ne peut nier que l'absence des États-Unis dans cet organe limite son champ d'action et, souvent, place l'UE en position d'isolement. Toutefois, l'UE ne doit pas y voir une excuse. Elle doit pouvoir affirmer sa force politique et se poser comme un moteur uni et cohérent, capable de surmonter les divergences souvent observées entre les blocs géographiques qui la forme.

Il reste donc vraiment beaucoup à faire pour renforcer la crédibilité et l'autorité du CDH et empêcher certains gouvernements de continuer de fuir leurs responsabilités sur le plan international. Dès lors, je soutiens de tout cœur une nouvelle analyse dans la perspective du réexamen. Je souhaiterais confirmer que le renforcement du CDH est une étape indispensable sur la route de la civilisation en faveur de laquelle l'UE s'est toujours engagée.

**Călin Cătălin Chiriță (PPE-DE),** *par écrit.* – (RO) J'ai voté pour le rapport Andrikienė sur l'évolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, car je pense que l'UE doit se doter d'une stratégie à long terme concernant les activités de cette institution, qui doit devenir le principal forum international sur les droits de l'homme. Selon moi, les États membres de l'UE doivent faire preuve de davantage d'unité et d'efficacité lorsqu'il s'agit de promouvoir certaines positions communes de l'UE sur les droits de l'homme.

L'UE doit donner le ton sur la scène internationale et proposer des stratégies en faveur de la protection des droits de l'homme partout dans le monde. Nous devons prêter davantage attention aux droits économiques, sociaux et culturels, dans la mesure où la pauvreté, les retards de développement et de faibles niveaux d'éducation et de culture parmi la population ont des effets multiplicateurs négatifs.

Afin de réunir un appui beaucoup plus large pour ses positions, l'UE doit se doter de mécanismes permettant de rassembler des coalitions et commencer à organiser des rencontres régulières avec tous les États démocratiques des autres continents pour discuter de certaines questions. Il est également crucial que les

États membres envoient dans les forums internationaux des spécialistes disposant d'une réelle expérience des questions abordées. Le rapport de Mme Andrikiene le recommande avec insistance et à juste titre.

Philip Claeys (NI), Koenrad Dillen (NI), par écrit. – (NL) J'ai voté contre ce rapport, car le Conseil des droits de l'homme des Nations unies ne peut en aucun cas être considéré comme une institution légitime. Je considère qu'il est inacceptable que des pays comme Cuba, l'Arabie saoudite, l'Égypte, le Pakistan, la Jordanie ou certains régimes africains prennent part au vote de résolutions dénonçant la situation des droits de l'homme dans d'autres pays. La manière dont sont traités les dissidents politiques et religieux dans ces pays discrédite totalement cette institution.

**Dragoş Florin David (PPE-DE),** par écrit. – (RO) J'ai voté en faveur de cette proposition de résolution du Parlement européen, car le respect, la promotion et la garantie de l'universalité des droits de l'homme font partie intégrante de l'acquis juridique de l'Union européenne et comptent au nombre des principes fondamentaux de cette dernière. J'ai également voté pour cette proposition car l'Organisation des Nations unies et son Conseil des droits de l'homme sont parmi les enceintes les plus appropriées pour connaître de manière exhaustive des questions liées aux droits de l'homme et relever les défis dans le domaine humanitaire. Selon moi, les droits de l'homme et la démocratie sont des aspects clés des relations extérieures de l'UE et de sa politique étrangère.

**Neena Gill (PSE),** *par écrit.* - (EN) Monsieur le Président, j'étais très heureuse de voter pour le rapport Andrikiene sur le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, en ce sens que je salue le fait que cette agence possède une crédibilité beaucoup plus grande que celle de sa devancière, la Commission des droits de l'homme des Nations unies. La Commission a largement été discréditée, étant donné que plusieurs de ses pays membres affichent un bilan très mitigé en matière de droits de l'homme.

L'examen minutieux régulier de la situation des États membres constitue un facteur clé de la meilleure réputation du Conseil. Ce sera particulièrement important lors de la prochaine phase d'analyse, qui inclut la Russie, Cuba, l'Arabie saoudite et la Chine.

Sont également bienvenues les dispositions du rapport qui visent à évaluer la coordination sur ces questions entre les États membres de l'UE. Il est crucial que l'UE, en tant qu'organisation qui place les droits de l'homme au cœur de sa mission, travaille avec des co-associés multinationaux comme les Nations unies, qui défendent des idéaux similaires en vue d'une meilleure coopération. La coopération est essentielle pour faire en sorte que les droits de l'homme ne soient plus écartés en tant qu'objectif de politique étrangère pour des raisons stratégiques ou commerciales.

**Pedro Guerreiro (GUE/NGL)**, par écrit. – (*PT*) Ce rapport révèle un certain mécontentement du Parlement européen envers le Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH), au sein duquel les États membres de l'Union se trouvent en «minorité numérique», ce qui, selon le rapport, «entrave sérieusement la capacité de l'Union à influencer l'ordre du jour du Comité» et empêche celle-ci de jouer le «rôle de chef de file» auquel elle aspire.

Cette façon hautaine de voir les choses trahit une tentative inacceptable d'imposer l'UE comme modèle en matière de droits de l'homme, alors même que les faits démontrent l'hypocrisie de sa politique en la matière, comme en témoigne la complicité de l'UE avec Israël, illustrée par son abstention lors du vote de la résolution du CDH sur la Palestine.

Ce rapport regorge de contradictions, lorsque, par exemple, il «déplore la division croissante du CDH en blocs régionaux» pour, plus loin, plaider l'existence d'une «position commune et coordonnée au sein du CDH» des États membres de l'UE. Une telle approche ne relève-t-elle pas également d'une politique de blocs? Ou une telle politique serait-elle uniquement déplorable lorsqu'elle ne joue pas en faveur de l'UE?

Contrairement au PE, nous ne trouvons pas «regrettable» que les États-Unis ne soient pas représentés au sein du CDH, tout d'abord parce que ce pays viole constamment les droits de l'homme et le droit international et, ensuite, parce qu'il n'a pas présenté sa candidature afin d'éviter le désaveux d'un rejet. On comprend pourquoi...

**Nils Lundgren (IND/DEM)**, par écrit. – (SV) Je suis surpris de constater que ce rapport exprime un certain nombre d'opinions intelligentes, malgré le fait qu'il émane de la commission des affaires étrangères. Ainsi, il avance l'opinion selon laquelle il est positif que les États membres de l'UE interviennent de plus en plus dans le débat et ne laisse pas la présidence de l'UE s'exprimer en leur nom à tous. Je me réjouis de telles déclarations qui, à mes yeux, sont bien trop rares.

Malheureusement, les éléments positifs sont trop rares et trop dispersés. L'une des déclarations les plus discutables se trouve au considérant H, dans lequel le Parlement déplore «une volonté persistante de la part des États membres d'agir indépendamment dans l'enceinte des Nations unies». Après tout, le principe «un État, une voix» n'est-il pas l'un des fondements des Nations unies? La commission des affaires étrangères dit également déplorer la division croissante du CDH en blocs régionaux, mais, paradoxalement, elle semble considérer que certains blocs régionaux, telle l'UE, ont bel et bien leur place.

Le Parlement européen n'est pas le garant du respect des droits de l'homme dans le monde. Il ne peut pas l'être et ne doit pas l'être, comme l'illustre à merveille les déclarations de certains députés de cette Assemblée au sujet des homosexuels. Même si les intentions du rapport sont, sur le fond, probablement louables, je me suis opposé à son adoption lors du vote d'aujourd'hui.

**Andreas Mölzer (NI),** par écrit. – (DE) L'UE se targue de placer les droits de l'homme et la démocratie au cœur de ses relations extérieures. Cette Assemblée appelle l'UE à veiller à sa crédibilité sur les questions liées aux droits de l'homme lorsqu'elle ratifie des accords. Mais les vols de la CIA, l'incapacité de l'UE d'agir contre les prisons dans lesquelles les États-Unis pratiquent la torture et son attitude erratique s'agissant du droit international ont déjà fait en sorte de lui faire perdre toute crédibilité en la matière.

Comment une communauté qui dit accorder tellement de valeur à la démocratie peut-elle ignorer l'issue de référendums, enchaîner les scrutins jusqu'à ce qu'ils débouchent sur le résultat espéré et punir ses États membres en raison du résultat d'élections? Si l'UE accordait véritablement une telle importance à la communauté de valeur tant de fois évoquée, elle aurait dû rompre depuis longtemps les négociations d'adhésion avec la Turquie, en tous cas au plus tard depuis que cette dernière affiche des penchants bellicistes. Plutôt que d'agir réellement en faveur de la promotion des droits de l'homme et des peuples et de valeurs communes, l'UE semble à présent préférer gaspiller quelque 15 millions d'euros par an pour une Agence des droits fondamentaux (FRA) superflue.

**Nicolae Vlad Popa (PPE-DE),** *par écrit.* – (*RO*) J'ai voté pour le rapport sur l'évolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, car, bien que je reconnaisse tant les efforts consentis que les succès obtenus en faveur du renforcement de la crédibilité et du niveau de protection des droits de l'homme, je suis également convaincu qu'il est possible d'améliorer le fonctionnement de cet organe à l'avenir.

En même temps, je pense que l'Union européenne doit continuer de jouer un rôle actif et de premier plan dans la mise en place et le fonctionnement du Conseil.

Je suis également sensible au fait que le rapport appelle l'Union européenne à réaffirmer et à défendre fermement les principes de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'indépendance des droits de l'homme.

**Luís Queiró (PPE-DE),** par écrit. – (*PT*) Si, par nature, les Nations unies et les différentes agences et organisations qui s'y rattachent se veulent le reflet du monde, il est normal que l'image qu'elles renvoient ne soit donc pas conforme à nos désirs et nos aspirations. Il est important de s'en rappeler lorsque nous débattons du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

On peut s'attendre à ce que soumettre au débat et au vote des décisions concernant les droits de l'homme dans un monde dans lequel certains pays ne font aucun cas de ces derniers donne un résultat bizarre. Ce n'est pas uniquement une question de légitimité, mais, avant tout, une question de langage. Quelles normes de jugement concernant les droits de l'homme les gouvernements de la Libye ou du Zimbabwe pourraient-ils bien partager avec des États démocratiques qui doivent répondre à leur population? Aucune, bien sûr. Toutefois, la diplomatie a précisément pour vocation de faciliter le dialogue entre ceux dont le langage diffère. Aucune médiation n'est nécessaire entre ceux qui se comprennent.

Dès lors, il faut stimuler et promouvoir l'existence d'enceintes de dialogue. Par ailleurs, je ne pense en aucun cas que nous puissions ou devions aligner nos propres valeurs et actions sur des décisions prises dans un tel contexte.

**Luca Romagnoli (NI)**, *par écrit.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai voté pour le rapport Andrikienė sur l'évolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, et notamment le rôle de l'UE. Le rôle de l'UE dans cet organe est déterminant.

En fait, l'UE, qui place les droits de l'homme et la démocratie au cœur de ses propres relations extérieures, en particulier dans son action au sein des organismes internationaux de défense des droits de l'homme, a entrepris, dès le départ, de jouer un rôle actif et visible dans la création et le fonctionnement du Conseil des

droits de l'homme, avec l'ambition de défendre les normes les plus strictes s'agissant des droits de l'homme, en parrainant, seule ou avec d'autres, l'adoption de textes normatifs.

Je me félicite donc de la proposition de Mme Andrikiene relative, entre autres, aux mesures que l'UE peut adopter pour accroître son influence au sein du Conseil des droits de l'homme et procurer à ce dernier un nouvel élan, afin qu'il puisse fonctionner plus efficacement.

**Andrzej Jan Szejna (PSE)**, *par écrit*. – (*PL*) Le 15 mars 2006, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution remplaçant la Commission des droits de l'homme des Nations unies par un nouvel organe international destiné à appuyer la promotion et la protection des droits de l'homme, le Conseil des droits de l'homme.

Ce changement de nom s'est accompagné de l'introduction de nouveaux mécanismes et de nouvelles procédures pour accroître le poids de Conseil des droits de l'homme.

Ce rapport a pour but d'évaluer ce qu'a accompli le Conseil, de confronter les résultats aux attentes et, surtout, d'exposer les possibilités d'amélioration de son fonctionnement.

N'oublions pas que la démocratie et les droits de l'homme sont à la base de l'action de l'Union européenne sur la scène internationale. L'Union s'est dotée d'un véritable rôle de premier plan et est active dans les organismes internationaux de défense des droits de l'homme. À ce titre, elle a participé activement à la création du Conseil des droits de l'homme. Seule ou en collaboration avec d'autres, elle est à l'origine de plusieurs textes normatifs concernant la protection des droits de l'homme, qu'il s'agisse de conventions ou de résolutions.

Malheureusement, l'Union européenne se montre souvent incapable d'anticiper les choses (principalement en raison des longues procédures parfois nécessaires pour rédiger des positions communes) et de prendre la tête d'initiatives concernant les droits de l'homme.

**Charles Tannock (PPE-DE),** par écrit. - (EN) Mes collègues conservateurs britanniques et moi soutenons le travail des Nations unies et du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Nous acceptons qu'une nouvelle réforme du Conseil est nécessaire afin de veiller à l'amélioration des droits de l'homme dans le monde entier.

Nous convenons que les États membres de l'UE œuvrent à l'adoption de positions au sein du Conseil, mais nous soulignons la nécessité que chacun d'eux protège ses propres intérêts et positions.

Notre soutien à ce rapport porte notamment sur le paragraphe dont il est question (paragraphe 56), qui appelle à la mise en œuvre de la résolution des Nations unies relative à un moratoire sur la peine de mort. La peine de mort est une question de conscience pour chaque député conservateur.

### - Rapport: Marco Cappato (A6-0459/2008)

**Alessandro Battilocchio (PSE),** *par écrit.* – (*IT*) Je vote pour ce rapport. À l'approche de notre prochain rendez-vous avec les électeurs, nous devons mettre à la disposition de ceux-ci tous les outils nécessaires pour qu'ils puissent avoir accès aux documents du Parlement européen. À l'heure où nous demandons aux électeurs de placer leur confiance dans ces institutions, nous devons aussi faire en sorte de lever tous les obstacles qui persistent en termes de transparence et d'accessibilité.

À cette fin, je pense qu'il faut aussi offrir aux électeurs la possibilité de s'informer sur les activités des députés ainsi que la participation et la présence de ceux-ci aux travaux de ce Parlement, en termes absolus, relatifs et en pourcentage. Je pense qu'il faut également prendre des mesures afin de faciliter l'accès aux informations relatives aux indemnités et dépenses des députés. J'espère enfin que nous y parviendrons avant la fin de cette législature.

**Nicodim Bulzesc (PPE-DE),** par écrit. – (RO) Le droit d'accès aux documents du Parlement, du Conseil et de la Commission est un droit fondamental de tous les citoyens et résidents de l'Union européenne (en vertu des articles 254 et 255 du traité sur l'Union européenne).

Je souhaiterais toutefois insister sur un point. Je suis d'avis que la publication des documents de travail des institutions européennes n'est qu'une première étape, car les citoyens européens, dans leur majorité, ne comprennent pas nos procédures et ne sauront pas comment trouver l'information dont ils ont besoin. À cet égard, je soutiens la proposition de mon collègue relative à la création d'un portail européen unique

permettant d'accéder aux documents de toutes les institutions et doté d'une structure le rendant compréhensible pour chacun. Il faudrait que ce portail présente l'information de manière accessible et simplifiée, afin que le citoyen européen n'éprouve aucune difficulté à l'utiliser. Sur le plan technique, il ne fait nul doute que de telles solutions existent et j'espère que nous trouverons les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de ce portail.

J'ai toutefois voté contre ce rapport car, bien que sois d'accord avec ses grandes lignes, je ne peux accepter certaines des propositions formulées par mon collègue.

**Philip Claeys (NI),** *par écrit.* – (*NL*) Je suis partisan d'une ouverture maximale de toutes les institutions de l'UE. J'ai donc voté avec la plus grande conviction pour ce rapport. Je pense que diverses institutions européennes méritent effectivement de se faire sérieusement taper sur les doigts. Le Conseil européen prend des décisions politiques d'une importance majeure et débat de questions aussi importantes que controversées. Dès lors, je trouve aussi décevant qu'inacceptable qu'il n'autorise pas la publication des positions précises des différentes délégations nationales au moment de la prise de décision. Cependant, le Parlement devrait également balayer devant sa propre porte et s'assurer de pratiquer une transparence maximale sous toutes ses facettes.

**Esther De Lange (PPE-DE)**, par écrit. – (NL) Explication de vote au nom de la délégation du CDA au Parlement européen concernant le rapport Cappato sur l'accès aux documents.

Aujourd'hui, les députés européens issus des rangs du CDA se sont abstenus lors du vote concernant le rapport sur l'accès aux documents. Le parti n'est pas opposé à la transparence. Au contraire, il la plébiscite, au même titre que le contrôle démocratique. Ce n'est pas pour rien que Mme Maij-Weggen, autrefois membre de cette Assemblée, a œuvré à la naissance de la législation communautaire dans ce domaine.

Nous nous sommes abstenus, car le rapport Cappato contient trop d'inexactitudes, de formulations incorrectes et de déclarations simplistes. Par exemple, nous pensons, certes, qu'il faut garantir la publicité des documents du Conseil, mais qu'il convient cependant de distinguer clairement les documents législatifs des documents ayant trait à d'autres procédures. Cette distinction, le rapporteur ne la fait pas. Nous sommes également préoccupés de l'énorme fardeau administratif qu'entraînerait la mise en œuvre des recommandations du rapport Cappato.

Il nous était impossible d'approuver ce rapport en raison des inexactitudes qu'il contient et du manque de précision dans ses formulations. Cependant, nous sommes en faveur des principes de transparence et de contrôle démocratique. Nous avons donc pris la décision finale de nous abstenir.

**Koenraad Dillen (NI)**, *par écrit.* – (*NL*) J'ai voté pour ce rapport avec toute ma conviction. Une fois n'est pas coutume, nous devons nous réjouir de ce que certaines institutions européennes fassent l'objet d'une lourde critique. J'aimerais cependant formuler une remarque. Le Conseil européen est à la barre et décide en dernier ressort de questions très importantes et controversées. Il est donc inacceptable qu'il n'autorise pas la publication des positions des différentes délégations nationales au moment de la prise de décision. Par ailleurs, le Parlement devrait balayer devant sa propre porte et s'assurer, avant de donner des leçons aux autres, qu'il pratique lui-même la plus grande transparence possible sous toutes ses facettes.

**Avril Doyle (PPE-DE),** *par écrit.* - (EN) La présente proposition d'initiative déposée par Marco Cappato invite le Parlement à soutenir le rapport sur la mise en œuvre du règlement n° 1049/2001, qui concerne l'accès public aux documents détenus par le Parlement, la Commission et le Conseil lorsqu'ils sont utilisés à des fins législatives.

Si l'objectif d'accroître la transparence au sein des institutions européennes bénéficie de mon soutien sans réserve, il est trois points principaux dans ce règlement qui, selon moi, méritent un examen plus approfondi.

- (1) La protection cruciale de la confidentialité client-avocat n'est pas suffisamment protégée, comme l'indique l'arrêt Turco auquel il est fait référence dans les premiers paragraphes, et l'invitation à l'appliquer ne peut être soutenue.
- (2) Les processus individuels par lesquels les gouvernements nationaux prennent des décisions peuvent également être ébranlés par la suppression de l'accord requis pour publier des documents transmis aux institutions européennes.
- (3) Ces recommandations à l'échelle de l'UE ne prennent pas en considération les différentes approches relatives à la liberté d'information dans les États membres.

Un certain degré de confidentialité est nécessaire pour garantir des discussions politiques complètes et franches entre les groupes politiques, et la diffusion de ces opinions pourrait faire plus de mal que de bien. La perspective d'échanges réduits au lieu d'un débat vigoureux ne présage rien de bon pour nos institutions démocratiques.

(Explication de vote écourtée en application de l'article 163, paragraphe 1, du règlement)

Carl Lang et Fernand Le Rachinel (NI), par écrit. – Il ne fait de doute pour aucun habitué des arcanes de la Commission, du Parlement, ou du Conseil européens que l'accès aux informations relatives aux institutions de l'Union européenne demeure un parcours semé d'embûches pour le citoyen lambda. Les raisons sont multiples.

En effet, il s'agit aussi bien du nombre pharaonique de documents émis et de la multiplicité de leurs formes de publication (rapport, avis, résolution, directive, règlement....), du manque de simplification et de lisibilité des registres institutionnels et des pages internet ou encore de l'absence de transparence et de communication.

Ce rapport propose justement de régler ce genre de problèmes en garantissant une plus grande transparence des institutions européennes.

Cela participe en effet plus largement à une meilleure participation des citoyens de l'Union à son fonctionnement et à sa compréhension. Les peuples d'Europe ne veulent pas être systématiquement écartés des décisions qui les concernent directement dans leur quotidien et pour lesquelles ils n'ont aucun droit de regard ou d'opposition. Les rares fois où ils se sont fait entendre par référendums, ils ont désavoués leurs dirigeants et la bureaucratie bruxelloise, aveugle, sourde et autiste à leurs demandes et besoins.

Une meilleure transparence des institutions européennes est une première étape vers une Nouvelle Europe, une Europe des peuples et une Europe des Nations souveraines.

**Jörg Leichtfried (PSE),** *par écrit.* – (*DE*) J'ai voté pour le rapport annuel sur la simplification de l'accès aux documents des institutions de l'UE.

Il ne fait aucun doute que l'accès aux divers documents du Parlement, du Conseil et de la Commission doit être simplifié. Il ne faut pas donner aux citoyens de l'Union européenne l'impression qu'ils sont exclus du fonctionnement et des décisions des institutions de l'UE. En outre, ils ont droit à l'information la plus complète possible.

Cependant, nous devons examiner s'il ne conviendrait pas de limiter la publication afin d'éviter que, au final, on en arrive à perdre de vue l'essentiel. Tout d'abord, nul ne désire un trop-plein d'information et, ensuite, il faut garantir le respect de la vie privée du personnel. En effet, la protection des données permet de protéger un nombre considérable d'informations les concernant en rendant celles-ci inaccessibles au grand public, voire même aux autres institutions, y compris nationales.

**Luca Romagnoli (NI),** par écrit. – (IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai voté pour la proposition de M. Cappato sur l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.

Il est d'une importance fondamentale pour l'Union européenne que les citoyens ressentent la proximité des institutions communautaires. Cela passe obligatoirement par l'accès du public aux documents des trois institutions. Dès lors, je suis en parfait accord avec le rapporteur lorsque celui-ci invite les institutions de l'Union et les États membres à promouvoir une culture administrative commune de la transparence, fondée sur les principes énoncés dans l'article 41 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union, la jurisprudence de la CJCE, les recommandations du Médiateur européen et les meilleures pratiques des États membres.

Enfin, je me félicite de l'initiative de M. Cappato. En effet, je pense que, dans l'intérêt de l'approfondissement et de l'accélération des processus d'intégration, l'accès du public à l'information doit figurer tout en haut de la liste des priorités, surtout lorsque l'on sait les problèmes liés à l'absentéisme des députés italiens dans cette Assemblée.

**Andrzej Jan Szejna (PSE),** par écrit. – (PL) Le traité sur l'Union européenne dispose qu'il faut donner la priorité à la transparence et à l'approfondissement des relations entre les peuples d'Europe et que les décisions doivent être prises aussi ouvertement et aussi près que possible des citoyens. La transparence permet aux citoyens de participer plus étroitement au processus de prise de décision et garantit à l'administration une

meilleure crédibilité, une plus grande efficacité et une plus grande responsabilité envers le citoyen dans un système démocratique.

L'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes dans l'affaire Turco va avoir d'importantes conséquences concernant la transparence et l'accès aux documents de toutes les institutions européennes participant au processus législatif.

Cet arrêt confirme que le principe en question est prioritaire et devrait s'appliquer à toutes les institutions communautaires et qu'il convient en outre (et ce point est très important) d'interpréter de façon très stricte la possibilité de déroger à cette règle. Cette possibilité doit être mise en balance au cas par cas avec l'intérêt public supérieur, à savoir la transparence, laquelle permet d'accroître la confiance dans les institutions en rendant possible un débat ouvert.

La CJCE considère aussi que le refus d'accorder l'accès aux documents dans le cas d'espèce ne peut servir à motiver un besoin général de confidentialité en ce qui concerne les avis juridiques relatifs à des questions législatives.

**Thomas Ulmer (PPE-DE)**, *par écrit*. – (*DE*) J'ai rejeté ce rapport. Les revendications qu'il contient vont bien au delà de ce que j'entends par le principe de transparence. Selon moi, il serait même dangereux de publier les feuilles de présence et les listes de vote des eurodéputés si l'on ne prévoit pas, en sus, la possibilité d'une explication exhaustive. Je suis personnellement très souvent présent et suis dès lors au-dessus de tout soupçon, mais les eurodéputés, eux aussi, ont droit à une protection juridique de leur vie privée. Si nous voulons plus de transparence en Europe, il faudrait tout d'abord que le Conseil et la Commission fassent un effort quant à la publicité de leurs réunions, avant d'envisager de forcer les eurodéputés à se mettre à nu. En outre, il faudrait aussi garantir la protection de la confidentialité entre institutions durant les phases de négociation difficiles.

**Anna Záborská (PPE-DE),** *par écrit.* – (*SK*) L'Union européenne, à la lumière de l'expérience de ses États membres, commence à reconnaître un véritable «droit d'accès aux documents» et un «droit à l'information», fondés sur les principes de démocratie, de transparence, d'intérêt public et d'ouverture.

Le Parlement européen est convaincu que l'accès aux informations relatives aux institutions de l'Union demeure un parcours semé d'embûches pour le citoyen lambda, en raison de l'absence d'une politique interinstitutionnelle efficace en matière de transparence et de communication axée sur le citoyen.

Dans l'intérêt d'une plus grande transparence, les institutions de l'UE devraient respecter le principe du multilinguisme. En 2008, j'ai présenté à ce Parlement une déclaration écrite sur cette question. L'UE travaille dans toutes les langues nationales et pas uniquement dans une seule langue ou dans une palette de langues choisies dont le risque est qu'elles ne soient pas comprises par une part significative de ses citoyens.

La traduction des documents législatifs, politiques et administratifs permet à l'Union de respecter ses obligations juridiques et, dans le même temps, le système du multilinguisme contribue à accroître la transparence, la légitimité et l'efficacité de l'Union. Cela va dans l'intérêt d'une bonne préparation des élections au Parlement européen qui se tiendront en juin 2009.

Par la présente, j'appelle les institutions de l'UE à faire en sorte que soient prévus, dans le budget de l'Union relatif à l'exercice 2009, les crédits nécessaires afin de combler le manque de postes de fonctionnaires linguistes au sein des institutions de l'UE. Le PE appelle les institutions à traduire sans délai dans toutes les langues officielles de l'Union tous les documents législatifs, politiques et administratifs de la présente législature pour permettre aux citoyens de suivre les travaux politiques de toutes les institutions.

En faisant cela, nous pourrons réellement contribuer à accroître la transparence des institutions envers nos concitoyens.

# 6. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal

(La séance, suspendue à 13 h 55, est reprise à 15 heures)

### PRÉSIDENCE DE M. PÖTTERING

Président

# 7. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal

# 8. Situation au Moyen-Orient/Gaza (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la situation au Moyen-Orient/Gaza.

C'est un grand plaisir pour moi de saluer M. Karel Schwarzenberg, président en exercice du Conseil et ministre tchèque des affaires étrangères, qui doit se rendre en Afrique du Sud aujourd'hui. Les présidences antérieures s'arrangeaient pour remplacer leur ministre des affaires étrangères par un représentant. C'est la raison pour laquelle nous apprécions particulièrement votre présence ici aujourd'hui, Monsieur Schwarzenberg. Je vous souhaite de tout cœur la bienvenue!

Nous sommes également ravis de la présence – comme c'est pratiquement toujours le cas – de la commissaire compétente, Benita Ferrero-Waldner. Vous le savez, elle est également très au fait des problèmes liés au conflit du Moyen-Orient et, comme M. Schwarzenberg, elle s'est déjà rendue dans la région. Je vous salue également très chaleureusement, Madame la Commissaire.

**Karel Schwarzenberg**, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Monsieur le Président, je vous remercie vivement de me donner la parole dans ce débat opportun sur la situation dramatique au Moyen-Orient.

Depuis le début de la campagne militaire israélienne dans la bande de Gaza, le 27 décembre, nous avons assisté à une forte détérioration de la situation sur tous les plans. Les conséquences humanitaires de cette opération sont dramatiques pour la population de Gaza. Depuis le début de l'opération, plus de 900 Palestiniens sont morts, dont environ 30% étaient des femmes et des enfants. Nous sommes profondément troublés par les pertes civiles, et ce point a été réaffirmé à maintes reprises dans nos déclarations présidentielles. L'Union européenne déplore la poursuite des hostilités, qui ont eu pour conséquence un grand nombre de ces victimes civiles, et nous tenons à exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes.

Nous sommes particulièrement inquiets d'incidents tels que l'attaque de l'école de l'ONU à Jebaliya, ou les tirs contre les convois humanitaires qui ont provoqué la mort de travailleurs humanitaires. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 4 200 Palestiniens ont été blessés. D'après cet organisme des Nations unies, on estime que 28 000 personnes ont été déplacées depuis le début des hostilités. Un grand nombre d'entre elles cherchent refuge dans les abris, le reste des personnes déplacées à l'intérieur de la bande étant hébergé chez des parents.

Les plus grands besoins humanitaires sont liés au nombre important des blessés et à la situation des services de santé, qui sont débordés, alors que les personnes déplacées et les familles d'accueil ont besoin d'une assistance spécifique, par exemple en ce qui concerne la nourriture, les abris, l'eau et les articles non alimentaires. Le système d'approvisionnement en eau ayant été gravement endommagé et ayant besoin d'être réparé de toute urgence, la population de Gaza n'a guère accès à l'eau potable. Par conséquent, l'approvisionnement en eau potable revêt la plus haute importance.

Toutes les catégories de la population souffrent également d'une pénurie alimentaire. Depuis le 4 novembre de l'année dernière, le personnel des ONG étrangères n'a pas été autorisé à accéder à Gaza pour apporter une aide humanitaire et assurer une supervision adéquate de cette aide. Par ailleurs, le nombre de camions entrant dans la bande de Gaza a augmenté depuis que les opérations militaires ont débuté. La moyenne quotidienne actuelle de 55 camions reste cruellement insuffisante si l'on considère la nécessité d'au moins 300 camions par jour pour couvrir les besoins des 80 % de la population devenus dépendants de l'aide.

L'Union européenne a suivi de très près, depuis le début, ces événements tragiques. Trois jours après le début de l'opération, les ministres des affaires étrangères se sont réunis en session extraordinaire à Paris pour discuter de la situation. Ils sont convenus de la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et permanent ainsi que d'une action humanitaire immédiate, afin d'accélérer le processus de paix. Ce sommet avait pour principal objectif de contribuer à mettre fin aux violences et d'atténuer la crise humanitaire. La présidence a dirigé une mission diplomatique au Moyen-Orient. La troïka des ministres de l'Union européenne s'est rendue dans la région du 4 au 6 janvier pour participer à des réunions en Égypte, en Israël, avec l'Autorité palestinienne, mais aussi en Jordanie. Le Haut Représentant a également visité la Syrie, le Liban et la Turquie.

Les grandes lignes d'une solution à la crise ont commencé à se dégager. Tout d'abord, il doit y avoir un arrêt inconditionnel des tirs de roquettes du Hamas sur Israël, et l'action militaire israélienne doit cesser pour permettre un acheminement durable de l'aide humanitaire et le rétablissement des services publics et des soins médicaux, dont l'absence se fait cruellement sentir. Le cessez-le-feu de six mois, qui a expiré le 19 décembre, était loin d'être parfait. Israël a subi des tirs périodiques de roquettes, et savait que son adversaire était en train d'accroître sa puissance de feu. Gaza a subi un blocus économique réellement pénalisant qui a durement compromis son développement économique.

Afin de parvenir à un cessez-le-feu durable, nous devons chercher un compromis raisonnable, débouchant sur la fin des tirs de roquettes et la réouverture des points de passage. Une solution viable doit régler le problème des tunnels franchissant les frontières, en particulier le long de la route Philadelphie, afin d'empêcher la contrebande d'armes. Elle doit également conduire à l'ouverture systématique et contrôlée de tous les points de passage des frontières afin permettre à l'économie de Gaza de se développer.

Nous pensons que le déploiement de missions internationales destinées à surveiller le respect du cessez-le-feu et à jouer un rôle d'intermédiaire entre les deux parties pourrait être utile. À cet égard, l'Union européenne est disposée à envoyer de nouveau ses observateurs au point de passage de Rafah et à étendre le mandat de la mission frontalière en termes de portée et de contenu. Nous avons conscience du fait qu'Israël a accepté de respecter une accalmie quotidienne pour permettre à la nourriture, au carburant et aux médicaments, dont la population a désespérément besoin, d'entrer dans la bande de Gaza. Toutefois, seul un cessez-le-feu total et immédiat permettrait l'acheminement et la distribution en grande quantité de l'aide humanitaire, dont Gaza a si cruellement besoin, ainsi que la reprise des services publics élémentaires. Israël doit garantir un accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire et d'autres approvisionnements, y compris la nourriture, les médicaments et le carburant, à la population civile palestinienne de la bande de Gaza, ainsi que la sécurité du passage des civils et du personnel humanitaire à l'entrée et à la sortie de la bande de Gaza.

Mais même une solution durable et globale dans la bande de Gaza ne suffira pas à rétablir la paix dans la région. Nous devons relever des défis plus vastes et plus complexes. Il nous faut une nouvelle stratégie globale, associant toutes les parties, et qui traite de la situation politique interne palestinienne, ainsi qu'une reprise des pourparlers de paix, qui ont été suspendus à cause de la crise de Gaza. La réconciliation entre Palestiniens et la mise en place d'un gouvernement représentatif des aspirations du peuple palestinien sont plus que jamais nécessaires. Nous appuyons donc les efforts de médiation entrepris par l'Égypte conformément aux résolutions adoptées par la Ligue arabe le 26 novembre 2008.

Comme il est souligné dans les conclusions du CAGRE de décembre 2008, l'Union européenne est prête à soutenir tout gouvernement palestinien stable menant des politiques et des actions conformes aux principes du Quartette. L'Union européenne souligne la nécessité de parvenir à une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, et appelle à la reprise des négociations israélo-palestiniennes et à la résolution de toutes les questions en suspens dans le conflit israélo-palestinien, y compris l'ensemble des questions essentielles.

Une solution durable et globale dépendra en fin de compte des progrès réels réalisés dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Des efforts urgents et très importants de la part des différentes parties seront nécessaires pour parvenir à une paix globale, fondée sur la vision d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte dans la paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

La dernière flambée de violence au Moyen-Orient pourrait bien avoir d'autres conséquences qu'un recul des perspectives de règlement pacifique du conflit entre Israël et la Palestine. Il ne faut pas négliger les dégâts politiques provoqués par ces combats. Ceux-ci contribuent non seulement à renforcer la polarisation et la radicalisation de la région, mais aussi à décrédibiliser plus encore les forces modérées. Seul un État palestinien viable peut apporter la sécurité à une région qui a n'a que trop longtemps souffert. Cela va dans le sens de l'intérêt d'Israël et de ses voisins. Par conséquent, des mesures urgentes doivent être prises sans délai pour réparer les dommages causés par l'action militaire, afin d'offrir à nouveau la possibilité d'une issue négociée équitable.

(Applaudissements)

**Benita Ferrero-Waldner**, *membre de la Commission*. – (EN) Monsieur le Président, je pense que nous aurions tous espéré un meilleur début d'année 2009. Malheureusement, nous sommes confrontés à un effroyable conflit à Gaza, qui en est maintenant à sa troisième semaine.

Celui-ci suscite une immense inquiétude. Nous en avons discuté hier lors d'une réunion avec la commission des affaires étrangères, la commission du développement et les membres du Parlement européen qui se sont rendus dans la bande de Gaza à la fin de la semaine dernière.

Le président en exercice du Conseil a déjà évoqué les terribles statistiques des morts et des blessés, qui s'aggravent chaque jour. Nous avons de plus en plus de témoignages faisant état de victimes de brûlures extrêmes, et les organismes d'aide signalent que la population souffre d'une grave pénurie de nourriture, de carburant et de médicaments, sans parler de la destruction de maisons et d'infrastructures.

Toutefois, Israël a également subi des pertes, et a dû faire face à des centaines de tirs de roquettes du Hamas sur son territoire, visant des civils israéliens. La guerre, hélas, engendre toujours d'immenses souffrances humaines, et cette guerre-ci ne fait pas exception. Par conséquent, au-delà de ses effets dévastateurs, elle repousse très loin les perspectives de paix, sape l'Initiative de paix arabe et pourrait éventuellement avoir des répercussions très négatives sur la stabilité de l'ensemble de la région.

Je voudrais décrire rapidement l'activité diplomatique que nous avons déployée ensemble pour mettre fin à ce conflit, puis examiner le moyen et le long terme. Nous avons été actifs depuis le tout premier jour, ce qui, je le pense, est important. Nous savons que nous ne sommes pas le principal acteur au Moyen-Orient, mais nous avons été, et sommes encore, un acteur important. Par conséquent, en réponse à la crise qui a éclaté, la réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne tenue à Paris le 30 décembre 2008 a été très importante en ce qu'elle a permis d'élaborer immédiatement des propositions - la Déclaration de Paris - afin de mettre un terme à ce conflit, propositions dont notre délégation s'est ensuite servie à l'occasion de notre visite au Moyen-Orient.

Nous pouvons distinguer trois éléments. En premier lieu, la Déclaration de Paris appelle à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, y compris une cessation inconditionnelle des tirs de roquettes du Hamas sur Israël, mais aussi la fin de l'action militaire israélienne. Nous avons appelé à ce que le cessez-le-feu s'accompagne d'une ouverture normale et permanente de tous les points de passages frontaliers, comme le prévoit l'accord de 2005 en matière de circulation et d'accès. Nous avons fait part de notre volonté de redéploiement de la Mission d'assistance frontalière de l'UE (BAM) à Rafah pour permettre sa réouverture, et nous avons également indiqué que nous étions disposés à examiner la possibilité d'étendre l'aide à d'autres points de passage, à condition que nos préoccupations de sécurité reçoivent une réponse satisfaisante.

Deuxièmement, nous avons souligné l'urgence des besoins humanitaires, dont nous avons affirmé qu'il fallait y répondre. Sur ce point, nous avons instamment demandé la réouverture immédiate des points de passage pour permettre à la bande de Gaza de recevoir de l'aide médicale d'urgence, du carburant et de la nourriture, pour permettre l'accès des travailleurs humanitaires et l'évacuation des blessés.

Troisièmement, nous avons réitéré notre position selon laquelle il n'y a pas de solution militaire à ce conflit israélo-palestinien, et réaffirmé que le processus de paix est la seule façon d'avancer et que les efforts devront être intensifiés dès que nous parviendrons à un cessez-le-feu durable.

Comme vous l'avez entendu, notre mission a été menée en tandem avec une visite du président Sarkozy, qui avait prévu de faire un voyage en Syrie et au Liban, et qui a ensuite décidé de se rendre en Égypte et en Israël afin d'intensifier ces efforts, toujours sur la base de notre déclaration du 30 décembre 2008. La France préside actuellement le Conseil de sécurité, et cela a constitué une initiative importante.

Nous avons coordonné étroitement nos efforts, y compris une réunion conjointe tenue à Ramallah, lors de laquelle le président Sarkozy a décrit son plan de cessez-le-feu, auquel nous - la troïka - avions en quelque sorte ouvert la voie grâce à nos discussions avec les principales parties prenantes, en particulier l'Égypte et Jérusalem.

Ces efforts se renforcent mutuellement, envoyant un signal fort et uni de la part de l'Union européenne, et la troïka européenne a non seulement fait connaître cette position institutionnelle de l'UE, mais elle a également contribué à manifester notre présence. Je pense qu'il est important que le président Sarkozy se soit également rendu en Syrie, et que M. Solana l'ait accompagné en Syrie et au Liban, et ait également consulté la Turquie. Je pense que tout cela était nécessaire.

J'ai particulièrement insisté sur la situation humanitaire, comme cela a déjà été dit, et j'ai demandé en particulier l'ouverture des points de passage, mais aussi la possibilité d'un cessez-le-feu d'au moins quelques heures pour permettre aux organisations internationales d'effectuer leur travail. Israël a accepté certains de ces points et, dans le cadre des négociations avec le gouvernement israélien, j'ai également obtenu l'installation d'un fonctionnaire d'ECHO dans les locaux de la Force de défense israélienne afin de coordonner l'acheminement

de l'aide humanitaire avec les forces armées israéliennes, comme cela avait été fait durant la guerre au Liban, avec pour résultat une amélioration sensible de la coordination.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes remerciements à tous les courageux collègues qui continuent de travailler dans la bande de Gaza, à ceux de l'UNRWA et du CICR, avec lesquels nous coopérons et qui reçoivent une grande partie de notre financement, mais aussi à beaucoup d'autres.

### (Applaudissements)

Je tiens également à présenter mes sincères condoléances aux familles de toutes celles et de tous ceux qui ont déjà été victimes de ce tragique épisode.

La Commission a également dégagé des fonds considérables pour l'aide humanitaire immédiate, et nous sommes prêts à en faire davantage encore à l'avenir.

Quels ont été les résultats de ces négociations? Comme le président en exercice l'a bien dit, elles contenaient les principaux éléments de la dernière résolution du Conseil de sécurité, qui, quelques jours après la fin des négociations, avait été adoptée malgré l'abstention des Américains. Un cessez-le-feu immédiat, les engagements égyptiens de mettre fin à la contrebande à travers les tunnels, l'ouverture des points de passages à l'aide humanitaire, déploiement d'une force - peut-être avec une participation internationale et/ou les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne - destinée à surveiller les 15 km du corridor «Philadelphie» entre Gaza et l'Égypte.

Il semble que l'Autorité palestinienne ait accepté cette proposition, et qu'Israël et le Hamas soient en train de l'étudier. Nous estimons qu'il est capital qu'une solution fonctionne très prochainement. D'après les dernières informations dont je dispose, tout le monde se penche de très près sur cette solution, et dans quelques jours, nous aurons peut-être vraiment un cessez-le-feu. J'espère du moins que ce sera le cas.

À moyen terme, hélas, Israël et le Hamas ont tous deux rejeté cette résolution du Conseil de sécurité. J'espère cependant, sur la base de ces contacts quotidiens, qu'un accord pourra être atteint très bientôt. Il est important de dire et de reconnaître que l'Égypte a joué un rôle de premier plan dans les contacts directs avec le Hamas, et que, à cet égard, la visite du Président Sarkozy en Syrie, ainsi que les efforts de la Turquie, ont été cruciaux.

Je crois également savoir que le sommet des pays arabes pourrait se tenir au Qatar à la fin de cette semaine. Nous avons pour objectif, comme le montre cette intense activité diplomatique, de soutenir tous les acteurs qui ont une influence sur le Hamas en vue d'aider à mettre sur pied une solution durable telle que définie dans la résolution 1860 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Dès la conclusion de ce cessez-le-feu, nous devrons réfléchir, sans doute dans le cadre d'une conférence, à la façon de formuler des mesures plus concrètes pour répondre aux besoins humanitaires de la population palestinienne de Gaza. Nous devons toutefois affirmer clairement que, quoi que nous fassions, cela ne devra pas contribuer à un cycle sans fin de destruction et de reconstruction sans perspective de paix.

Si les conditions sont réunies, je pourrais revenir vers vous et demander votre aide pour apporter une contribution judicieuse aux efforts constructifs déployés, comme je l'ai déjà fait dans le passé. Vous savez que le Secrétaire général Ban Ki-moon est en tournée de la région, et nous espérons qu'il pourra lui aussi contribuer à cette réussite finale absolument indispensable si nous voulons obtenir ce cessez-le-feu durable.

Dans une perspective à long terme, nous devons bien avouer que l'offensive actuelle contribue de manière flagrante à un affaiblissement de la confiance entre Palestiniens et Israéliens. Les opérations militaires ne pourront jamais apporter une paix durable, et seul un accord politique négocié peut y parvenir. Le dialogue doit donc reprendre entre Israéliens et Palestiniens, mais aussi entre Palestiniens.

Une fois que les hostilités auront cessé, je pense qu'il importera de reprendre dans les plus brefs délais des négociations visant à une paix globale. Nous devons travailler sur ce point avec le nouveau gouvernement américain, afin de nous assurer qu'il est en mesure d'appuyer dès le départ des négociations bilatérales. À cet égard, je salue les engagements pris par le secrétaire d'État désigné, Hillary Clinton, lors de son audition d'hier devant le Sénat. Nous insisterons pour que les parties négocient sur le fond, et pas seulement sur les processus, et pour que le processus d'Anapolis parvienne enfin à une conclusion positive. Cette crise montre que la réussite de ce processus est plus urgente que jamais.

La question de la réconciliation palestinienne sera elle aussi centrale. Il est peu probable que cette opération vienne à bout du Hamas. Il peut en sortir affaibli militairement, mais politiquement renforcé. La position du Hamas selon laquelle le mandat du président Abbas arrive à échéance le 9 janvier est une autre question

étroitement liée à la réforme de l'OLP et du Fatah. Pour parvenir à une paix durable, il est clair qu'une Autorité palestinienne forte se doit de parler au nom de tous les Palestiniens, et qu'elle doit s'engager en faveur d'une solution à deux États obtenue par des moyens pacifiques.

Le conflit dans la bande de Gaza a aussi, malheureusement, de possibles répercussions négatives sur le soutien régional en faveur du processus de paix. Les souffrances excessives de la population civile de Gaza ont entaché l'image d'Israël auprès de certains régimes arabes favorables à la paix. Les dirigeants d'Israël et la population israélienne devraient comprendre à quel point tout cela est néfaste pour leur aspiration à vivre en paix. Nous sommes leurs amis, et nous devons leur dire que nous avons cette démarche. Israël ne peut donc pas se permettre de perdre du temps dans la recherche de la paix.

Voici donc ma première brève analyse (pas si brève que cela), et nous devrons tenter de travailler à l'obtention de ce cessez-le-feu durable, pour être ensuite en mesure de continuer et de remettre les négociations de paix sur les rails avec un nouveau gouvernement américain.

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra, au nom du groupe PPE-DE. — (ES) Monsieur le Président, les 17 jours de combats à Gaza ont débouché sur une situation tout simplement navrante. Le pire, c'est bien sûr les pertes humaines, et notamment les civils et les enfants innocents, parce qu'il n'y a pas moyen de réparer. Toutefois, ce n'est pas tout, il ne faut pas oublier la destruction, le chaos, la haine et la vengeance. La cause palestinienne a divisé la population, les radicaux se sont renforcés aux dépens des modérés et un processus de paix a été complètement réduit à néant.

Comme l'a souligné le président en exercice, on a beau gagner toutes les batailles au cours d'une guerre, il en est une, la plus importante, que l'on peut perdre, à savoir la bataille pour la paix.

Monsieur le Président, au lieu d'essayer d'établir les responsabilités ou de jeter la faute sur une ou les deux parties, le plus important – comme vient de le dire la commissaire – est d'arriver à un cessez-le-feu immédiat, tel qu'inscrit dans la résolution 1860 de l'ONU. Comme vient de nous le rappeler le secrétaire général de l'ONU, les deux parties doivent respecter cette résolution.

Il est également vital d'améliorer la terrible situation humanitaire et économique dans la bande de Gaza, zone gérée – entre guillemets – par le Hamas, une organisation qui figure sur la liste des organisations terroristes de l'UE. Toutefois, nous devons nous souvenir que le Hamas est non seulement une des causes du conflit, mais aussi une conséquence de circonstances dramatiques.

Monsieur le Président, mon groupe politique soutient et souhaite reconnaître les efforts accomplis par tous les groupes politiques de cette Assemblée pour appuyer la proposition de résolution que nous adopterons demain. Nous voulons également rendre hommage aux députés qui ont assisté aux négociations, et en particulier le représentant de mon groupe, M. Brok, dont la tâche était très difficile.

Monsieur le Président, mon groupe appuie les efforts de la Commission et du Conseil en vue d'arriver le plus vite possible à un cessez-le-feu, en collaboration avec les pays arabes – l'Égypte en particulier – et les autres membres du Quartet.

Hier, nous avons écouté avec beaucoup d'espoir la déclaration faite à la commission des relations extérieures du sénat américain par la future secrétaire d'État, Hillary Clinton, concernant l'établissement d'une diplomatie pragmatique, basée sur le dialogue et efficace.

Enfin, Monsieur le Président, j'en arrive au point le plus important: l'Union européenne est une union de valeurs dont la principale est la paix. Je crois qu'elle doit tout mettre en œuvre et utiliser tout son poids politique pour défendre cette cause, sans laisser nos pensées s'embrouiller ni nos cœurs s'endurcir à la vue d'un tel conflit.

(Applaudissements)

**Martin Schulz**, au nom du groupe PSE. – (DE) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les débats du type de celui que nous avons aujourd'hui sont très pénibles pour nous tous. Cela s'explique par le fait qu'Israël est un ami et que de nombreuses personnes parmi nous – je suis particulièrement concerné – se sentent liées à ce pays par des liens d'amitié profonde. Or avec des amis, il est d'autant plus important de discuter ouvertement des sujets qui fâchent.

Jusqu'ici, le conflit a fait 1 000 victimes en 17 jours. Il s'agit d'un conflit sanglant, qui touche particulièrement les femmes et les enfants. Une résolution de l'ONU a été prise, qui constitue la base pour instaurer un

cessez-le-feu immédiat et entamer les négociations. Il apparaît clairement que le conflit ne pourra être résolu que sur la base du droit international, et l'obligation de respecter le droit international et le droit humanitaire international doit être une évidence pour un pays démocratique fondé sur l'État de droit. C'est vraiment une honte que nous devions discuter de ce sujet. C'est pourquoi tout ce que nous pouvons faire pour surmonter la crise humanitaire, c'est appeler à un cessez-le-feu immédiat. Notre résolution, ce n'est pas que des mots, mais un appel essentiel à mettre fin directement et immédiatement aux massacres, à la famine et à la misère.

Il est assez clair que l'État d'Israël a le droit de se défendre. Il est en droit de se défendre contre les personnes qui veulent le détruire. Toutefois, un pays démocratique fondé sur l'État de droit doit toujours se demander si les moyens de se protéger sont proportionnés. Or, selon moi – et, je pense, la plupart de mes confrères au sein de cette Assemblée –, les moyens qu'il utilise ne sont pas proportionnés.

### (Applaudissements à gauche)

Nous devons dire à nos amis israéliens, quelle que soit leur orientation politique, que nous savons bien que le Hamas n'est pas un mouvement pacifique. Nous savons qu'il est dirigé par des personnes qui ne partagent pas nos valeurs fondamentales. Bien sûr, chaque roquette tirée sur Israël est une attaque contre l'État, qui a le droit de se défendre, mais malgré tout, c'est une erreur de refuser le dialogue. Si le dialogue est une condition préalable fondamentale pour un développement pacifique, le refus du dialogue ne fait que perpétuer le conflit armé. Il faut dès lors procéder à un ajustement fondamental.

Il faudra instaurer un dialogue avec le Hamas. Si Israël ne peut s'y engager directement – je peux comprendre le point de vue des politiciens israéliens qui affirment qu'ils ne peuvent parler avec le Hamas, même si de nombreux citoyens du pays estiment qu'ils devraient le faire –, si les parlementaires et les membres du gouvernement ne le veulent pas, il existe des possibilités d'avoir recours à une médiation internationale. Par exemple, par le biais du Quartet, au sein duquel l'Union européenne peut notamment permettre une telle médiation sur le dialogue.

Il est fondamentalement faux de penser qu'en fin de compte, une solution militaire est possible à ce conflit du Moyen-Orient. J'estime que c'est fondamentalement faux quel que soit le camp qui y croit. Aucune solution ne peut être apportée par des actes terroristes, ni par une action militaire conventionnelle. La seule solution possible est le dialogue entre les parties au conflit, avec l'aide d'une médiation internationale.

Ce qu'il faut, c'est un cessez-le-feu immédiat, qui doit être garanti par le mécanisme fourni par la communauté internationale, si nécessaire avec l'aide d'une force multinationale composée notamment des États arabes, et des États musulmans en particulier. Cela serait un moyen d'arriver à un cessez-le-feu et à une amélioration immédiats.

Quand j'étais jeune et que je suis entré en politique, on m'a dit qu'on ne parlait pas avec les terroristes. À cette époque, le principal terroriste était Yasser Arafat. Quelques années plus tard, j'ai vu ce terroriste à la télévision recevoir le prix Nobel de la paix avec des politiciens israéliens. Ce qui était possible à ce moment-là peut également être possible à l'avenir. C'est pourquoi il faudrait notamment savoir si les progrès effectués sont suffisants pour permettre aux mécanismes disponibles de produire le dialogue nécessaire. Au nom de mon groupe, je souhaite remercier tout ceux, même au sein des autres groupes, qui ont travaillé à notre résolution. Si cette résolution, qui reçoit l'appui de tous les groupes de l'Assemblée – j'estime que c'est un bon signe –, peut aider à réchauffer l'atmosphère, nous aurons contribué, même de manière limitée, à mettre un terme aux massacres intolérables pour tous.

### (Applaudissements à gauche)

Annemie Neyts-Uyttebroeck, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, il faudra bien un jour dire où est le bien et où est le mal, mais je crois qu'aujourd'hui, il est plus urgent de formuler nos exigences, qui sont: une trêve immédiate avec arrêt des lancements de roquettes vers Israël, arrêt des opérations israéliennes à Gaza et acheminement des secours humanitaires, un cessez-le-feu durable avec arrêt des trafics d'armes et de munitions, avec surveillance efficace de la frontière entre l'Égypte et Gaza, avec retrait des troupes d'Israël et réouverture des postes de passage et enfin, levée de l'embargo, et tout cela, simultanément.

Ce sera une phase extrêmement complexe qui nécessitera sans aucun doute ou très probablement la présence d'une force internationale, et moi je pense que l'Union doit se préparer à y participer. Je voudrais ajouter deux éléments.

Pour réussir, il faudra que l'Union européenne parle et agisse clairement et non pas en ordre dispersé. Les bons sentiments c'est très utile, mais l'efficacité c'est plus important. Il faudra aussi que les États-Unis s'engagent, ainsi que la Ligue arabe et ses pays membres.

J'ajouterai enfin que, pour offrir une réelle alternative à la situation à Gaza, Israël devra améliorer sensiblement la situation en Cisjordanie: 634 *checkpoints*, le dédoublement du réseau routier, des murs de 8 mètres de haut, plus les innombrables vexations infligées aux Palestiniens n'offrent pas une alternative assez séduisante aux habitants de Gaza pour les détourner du Hamas.

Enfin, je dis qu'inévitablement viendra le jour où il faudra que tout le monde parle à tout le monde.

(Applaudissements)

**Cristiana Muscardini,** au nom du groupe UEN. -(IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, comme tout le monde, nous compatissons évidemment à cette situation, qui nous énerve, mais je crois qu'il est un devoir, au moins pour moi, de rejeter toute forme d'hypocrisie.

L'origine du problème remonte très loin: le droit légitime et sacro-saint des Palestiniens à avoir un État libre est couplé au droit tout aussi sacro-saint d'Israël d'être reconnu, et nous savons qu'Israël a été rayé de la carte dans de nombreux pays. Nous savons que la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne n'auraient certainement pas apprécié d'être rayées de la carte; ces pays n'auraient pas accepté d'être considérés comme inexistants. Nous savons que ce n'est pas Israël qui a commencé cette énième guerre et que le terrorisme demeure l'un des principaux problèmes.

C'est pourquoi je crois, Monsieur le Président, qu'en mettant de côté l'hypocrisie, nous sommes désormais dans l'obligation de commencer à réfléchir autrement. Nous ne pouvons penser que la mort de si nombreux civils justifie le dialogue avec les terroristes, car cela donne une excuse à tous les futurs terroristes qui utilisent la violence, la force et la mort pour obtenir une légitimité politique.

Je pense qu'en tant qu'Union européenne, nous devons enfin commencer à nous comporter de manière plus cohérente et trouver comment régler le problème des relations économiques avec les pays qui ne reconnaissent pas Israël, ainsi que fournir des couloirs humanitaires permettant aux civils, tant palestiniens qu'israéliens, de gagner un lieu sûr. Dans ce cas-ci, ce sont les Palestiniens qui sont le plus touchés. Cela étant dit, Monsieur le Président, je pense qu'il serait également juste de revoir notre position sur l'aide que nous avons fournie, et que nous fournissons encore, et sur laquelle nous n'avons aucun contrôle.

Daniel Cohn-Bendit, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, chers collègues, la situation est sûrement à pleurer. L'espoir de paix et de sécurité, pour les uns et pour les autres, s'évapore dans la fumée de Gaza et sous les corps des morts, et des enfants, et des femmes, et des hommes, et des blessés. Nous sommes plus loin d'un espoir de sécurité que nous ne l'avons jamais été. Tous ceux qui pensent que cette guerre est, dans la logique de l'argumentaire israélien, une guerre qui se justifie par le fait qu'il y a eu l'attaque d'Israël par des roquettes, qu'il s'agit de donner une leçon aux Palestiniens, n'ont rien compris. Ils n'ont rien compris, car, donner une leçon, c'est une pédagogie noire qui n'a jamais fonctionné. Depuis Clausewitz nous savons que qui commence une guerre, doit savoir comment la finir, doit savoir quel est l'objectif. Or, l'objectif de cette guerre, c'est plus de sécurité pour Israël. Et nous pouvons dire, dès aujourd'hui, que l'objectif de cette guerre ne sera jamais atteint par cette guerre et la manière dont elle est menée. Plus on tue de civils, plus on tue de Palestiniens, moins il y aura de sécurité dans la région! C'est ça le drame, c'est ça la tragédie qui se passe en ce moment dans cette région. Et c'est pour cela que nous devons être clairs ici. Martin Schulz a raison: il faut protéger Israël d'Israël! Il faut protéger Israël de la tentation d'une solution qui passe par la guerre et l'armée. Il faut protéger les Palestiniens du Hamas. Il faut protéger les civils palestiniens du Hamas. Voilà notre tâche! Ce n'est pas facile, mais il faut être clair. Je demande au Conseil d'arrêter de penser en termes de upgrading, d'augmenter, d'améliorer les relations avec Israël tant que la situation est telle qu'elle est. C'est une mauvaise solution, ce n'est pas la bonne solution!

#### (Applaudissements)

Je demande à tous ceux qui, avec raison, prônent un dialogue, une discussion avec le Hamas, de ne pas être naïfs, d'avoir en tête qu'il faut discuter avec le Hamas pour améliorer la situation à Gaza, puisqu'ils ont le pouvoir mais, en même temps, savoir que le Hamas, dans sa stratégie, a besoin de morts. Israël est tombé dans le piège du Hamas: plus il y a de morts à Gaza, mieux c'est pour le Hamas. Voilà une des vérités qu'il faut dire aussi au Hamas. Nous refusons cette stratégie suicidaire du Hamas qui veut faire des victimes, des martyrs pour lancer l'agressivité contre Israël. Cela aussi il faut le dire au Hamas.

Pour finir, je vais vous dire une chose: les seuls qui peuvent régler le problème du Hamas, ce sont les Palestiniens. Tant qu' Israël n'abandonnera pas l'occupation de la Cisjordanie, tant qu'Israël ne donnera pas une solution positive aux Palestiniens de Cisjordanie, de plus en plus de Palestiniens iront vers le Hamas. Si nous donnons un espoir de vie en Cisjordanie aux Palestiniens, ils se révolteront contre le Hamas et ils nous délivreront du Hamas. Délivrons les Palestiniens de l'occupation israélienne en Cisjordanie et les Palestiniens se libéreront du Hamas.

### (Applaudissements)

**Luisa Morgantini**, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Rahed a 50 ans, il a perdu sa maison, ses trois enfants, sa femme et deux belles-sœurs. Rahed est désespéré et vit dans le centre que nous avons visité. Il nous a dit, avec un profond désespoir, «lorsque ces affrontements seront terminés, le Hamas dira qu'il a gagné et Israël dira avoir gagné, mais en attendant, c'est nous, les civils, qui mourons». Je voudrais dire autre chose: en réalité, avec les cadavres des femmes et des enfants que nous avons vus et plus de 4 000 blessés à l'hôpital sans traitement, c'est la justice qui meurt; c'est le rêve d'une Europe qui veut des droits de l'homme universels qui meurt, et c'est cela le drame!

Nous sommes inefficaces. Madame Ferrero-Waldner, vous savez que j'ai un grand respect pour vous et je sais que vous agissez et collaborez avec d'autres personnes pour obtenir des résultats. Je crois que nous devons comprendre, clairement et sans ambiguïté, que cette guerre militaire, ce militarisme de la part d'Israël, ne mènera pas à son salut, mais à sa fin, notamment à sa fin morale. C'est en gros le message de David Grossmann lorsqu'il commémore M. Rabin, assassiné par un juif fondamentaliste parce qu'il voulait la paix. Un cessez-le-feu! Un cessez-le-feu! Voilà ce qu'un médecin norvégien m'a dit, lui qui opère tous les jours et travaille 24 heures sur 24 (nous envoyons des médecins à Gaza). Nous voulons un cessez-le-feu!

Le Conseil de sécurité doit commencer à transformer ses mots en actions concrètes. Nous sommes pour la diplomatie et devons y avoir recours. Mais nous devons aussi utiliser les instruments à notre disposition, dont un, concernant Israël, est la relance des négociations, et je suis ravie d'entendre aujourd'hui, par exemple, le représentant de la Commission européenne à Tel-Aviv dire que le moment n'est pas venu de penser à la relance des négociations. Nous devons nous en éloigner car ce que nous devons faire, c'est instaurer un cessez-le-feu. C'est extrêmement important. Je pense que c'est important et c'est un message fort.

Vous avez évoqué la protection et la protection internationale. Je pense que c'est une erreur de ne penser qu'à Gaza et Rafah. Il faut protéger la population civile de la menace qui vient du Nord, des attaques israéliennes à partir de Herez. Le contrôle frontalier touche les frontières principales, à savoir Rafah et Herez, parce que depuis longtemps, depuis 1992 et l'accord d'Oslo, comme vous le savez, les Palestiniens, même les malades, ne peuvent sortir par Herez.

Nous ne pouvons dès lors penser qu'aux tunnels et aux armes dont peut se doter le Hamas, mais devons les mettre dans la balance avec toutes les interdictions infligées aux Palestiniens. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu et d'une ouverture non seulement de couloirs humanitaires, mais aussi de tous les points de passage, car si les personnes n'ont pas de nourriture, si elles ne peuvent commercer, que peuvent-elles faire? Cela constituera une véritable pression sur le Hamas pour qu'il cesse d'exister et cesse ses actions nuisant à la population israélienne. Toutefois, Israël devrait savoir que c'est la Cisjordanie qui est militairement occupée et qu'elle devrait faire la paix au lieu de construire des colonies.

#### (Applaudissements)

**Le Président.** – Je vous remercie, Madame Morgantini. Je voudrais vous exprimer mon respect, ainsi qu'aux autres députés qui ont pris l'initiative de se rendre dans la bande de Gaza ces derniers jours.

**Bastiaan Belder**, au nom du groupe IND/DEM. – (NL) Monsieur le Président, la Palestine est un territoire islamique, et ce de manière inaliénable. Depuis sa création en 1987, le mouvement islamique Hamas tient fermement à ce principe fondamental. À cet égard, il reçoit le soutien inconditionnel de la République islamique d'Iran. Ce point de vue idéologique ne laisse absolument aucune place pour l'État juif d'Israël au Moyen-Orient, et les effets néfastes de ce totalitarisme musulman se font cruellement sentir dans la bande de Gaza.

Exemple typique de la philosophie du Hamas, l'utilisation militaire des mosquées à Gaza, avec toutes les conséquences tragiques que cela comporte. À cet égard, je souhaite mentionner le rapport clair qui figurait dans le *Frankfurter Allgemeine* de lundi dernier. Si l'Europe accorde réellement une valeur à l'existence de l'État juif d'Israël, une confrontation avec le Hamas et son allié, le Hezbollah, en Iran est envisageable. Sommes-nous

prêts à nous armer de courage dans cette perspective sinistre mais réaliste? Après tout, un cessez-le-feu ou une trêve temporaire offre au Hamas et compagnie une bouffée d'air frais dans le djihad contre Israël.

**Luca Romagnoli (NI).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je dois dire que selon moi, la grande majorité de cette Assemblée partage les vœux de paix et les inquiétudes qui ont été exprimés jusqu'ici par de nombreux intervenants. Je pense également qu'il faut approuver ce qu'a dit le Conseil, et j'affirme que la Commission a jusqu'ici suivi une voie qui pourrait s'avérer bénéfique pour le dialogue: l'ouverture des couloirs humanitaires et le cessez-le-feu bilatéral pourraient annoncer notre engagement futur à organiser une zone internationale de sécurité.

Mme Morgantini a peut-être raison ici en demandant que cette zone ne se limite pas à Gaza, mais s'étendent à tous les territoires palestiniens. En fait, j'ai l'impression que dans une certaine mesure, nous pouvons considérer que les souhaits et l'activité diplomatique de Mme Ferrero-Waldner sont similaires à l'approche que le pape a voulu adopter en la matière. Je souhaite humblement partager la même opinion: après toutes ces années, nous devons encore trouver une solution pour deux peuples et deux États – c'est un élément qu'il ne faut pas oublier – et nous devons, en fin de compte, faire respecter le droit international. Il n'y a pas de solution militaire et il n'y en aura jamais – M. Schultz l'a dit également, et de temps en temps, il faut bien que je sois d'accord avec lui – et je dois dire qu'il ne fait aucun doute qu'il n'y aura jamais de solution militaire au problème en terre sainte. Sur ce point, je crois que l'Union européenne dispose des outils nécessaires pour soutenir les efforts diplomatiques qui pourraient s'avérer utiles.

**Le Président.** – Je suis convaincu que M. Schulz sera ravi de vous entendre citer son nom en rapport avec le Saint-Père!

**Elmar Brok (PPE-DE).** - (*DE*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Monsieur le Président en exercice du Conseil, je voudrais vous exposer mon point de vue. Le Hamas s'oppose à une solution à deux États, rejette le droit à l'existence de l'État d'Israël, est arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État violent contre sa population, tire des roquettes sur des civils et utilise les civils, les écoles et les mosquées comme boucliers. Pour protéger ses propres civils, comment est-il possible de réagir de manière proportionnée si l'autre camp utilise ses propres civils comme boucliers humains? C'est pourquoi la comparaison numérique et la proportionnalité ne s'appliquent pas dans une telle situation. Dans une situation de guerre, il n'y a pas de proportionnalité – chaque guerre et chaque victime sont de trop et il n'est pas possible d'équilibrer les chiffres de deux camps. Il me semble que tout vient de là. Dès lors, nous ne devons pas pointer du doigt un seul camp, comme nous l'avons vu, mais essayer d'instaurer un cessez-le-feu et fournir une aide à cet égard.

Je pense que M. Schwarzenberg, le président en exercice, et sa délégation, ainsi que la commissaire Ferrero-Waldner, avec l'aide d'autres délégations nationales, ont fait plus à cet égard que n'importe qui d'autre, et je tiens à les remercier sincèrement pour cela. Je n'ai vu aucune réaction des États-Unis, pratiquement aucune réaction de l'ONU et aucune réaction des membres du Quartet. Nous devons veiller à ce que ce cessez-le-feu se base sur deux éléments: premièrement, les Israéliens doivent cesser leur offensive et deuxièmement, il faut empêcher le Hamas de se procurer de nouvelles roquettes provenant de Corée et d'Iran, qui mettraient Tel-Aviv à portée de tir. Pour cette raison, il faut garantir non seulement que les tirs cessent, mais également, par le biais d'accords internationaux impliquant notamment le Quartet et la Ligue arabe, l'Égypte devant jouer un rôle essentiel, que la frontière de 15 km sera surveillée de manière à ce qu'aucun tir ne puisse traverser Gaza. En même temps, les attaques israéliennes doivent stopper.

Je voudrais faire un dernier commentaire. Ce n'est qu'un petit pas en avant. Si Israël souhaite pouvoir s'entretenir avec des Palestiniens modérés à l'avenir – ce qui signifierait une solution à deux États –, il faudra veiller, une fois que tout sera terminé, à ce qu'à long terme, les Palestiniens modérés qui soutiennent le président Abbas aient des réalisations à montrer à leur propre population, concernant la fin de la politique de réinstallation et plusieurs autres choses. Après tout, si les modérés n'obtiennent aucun résultat à montrer à leur population, les radicaux triompheront. Cela doit être le point de départ de la nouvelle politique israélienne.

**Pasqualina Napoletano (PSE).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nous ne trouverons sans doute pas les mots pour décrire cette immense tragédie. Une armée tue des centaines de civils, des femmes et des enfants et se place au même niveau que les terroristes qu'elle prétend combattre. D'autre part, quiconque connaît Gaza, même uniquement sur une carte, sait qu'aucune opération militaire ne pourrait se concevoir sans accepter la probabilité de massacrer des civils.

Israël peut-il dire aujourd'hui que le pays est plus sûr, après avoir suscité tant de haine et de désespoir? Si ce n'est avec le Hamas, directement ou indirectement, avec qui faut-il chercher une issue à cette violence aveugle?

Notre résolution renforce l'appel au cessez-le-feu déjà exprimé par le Conseil de sécurité des Nations unies. Nous exhortons les parties à le respecter et invitons l'Europe à prendre des mesures pour rendre cela possible.

Le risque est que ce massacre, loin de vaincre le Hamas, Monsieur Brok, affaiblisse encore l'Autorité palestinienne, ainsi que ceux dans le monde palestinien qui ont tout misé sur les négociations avec Israël. Nous devons nous demander honnêtement ce qu'Israël a gagné jusqu'ici. La réponse est: rien. C'est de cette manière que nous devons agir si nous voulons réellement commencer à déraciner la haine et la violence.

Marielle De Sarnez (ALDE). - Monsieur le Président, nous avons tous une part de responsabilité dans ce qui se passe aujourd'hui au Proche-Orient. Nous, l'Europe, et nous, la communauté internationale, nous avons laissé se dégrader la situation, nous avons laissé faire quand la sécurité d'Israël était menacée, et nous avons laissé faire quand le blocus rendait la vie à Gaza absolument impossible.

Aujourd'hui, c'est le 19<sup>e</sup> jour de guerre, 995 morts dont 292 enfants, des milliers de blessés dont certains attendent encore d'être évacués. Des dizaines de milliers de réfugiés qui n'ont plus de maison et ne savent où aller. Une situation humanitaire de plus en plus dégradée: 700 000 Gazaouis n'ont plus d'électricité, un tiers des habitants n'ont plus d'eau, ni de gaz, et cela va faire bientôt trois semaines que ça dure, trois semaines qu'ils vivent ou plutôt qu'ils s'efforcent de survivre. Il y a trop de souffrances, trop de malheurs, il faut que cela cesse, il faut que ça s'arrête maintenant!

Notre responsabilité à nous, Européens, elle est de n'être complaisants à l'égard de personne. Notre responsabilité à nous, Européens, elle est de faire pression sur les deux parties pour qu'elles acceptent enfin de négocier. C'est une question de jours, peut-être même d'heures, avant que l'irréparable d'une offensive terrestre ne soit commis, en particulier à Gaza-ville. Il faut garantir à Israël sa sécurité, il faut garantir au peuple de Gaza qu'il pourra vivre demain, dans la paix. Il faut le contrôle des frontières, il faut la levée du blocus. Nous savons tous ici que, pour obtenir cet accord, il suffirait peut-être que l'Europe, les États-Unis et les pays arabes, qui se réunissent après-demain, parlent tous d'une seule et même voix.

Je veux vous dire mon intime conviction avant de conclure. Ce n'est pas la guerre qu'il s'agit aujourd'hui de gagner, c'est la paix.

(Applaudissements)

**Roberta Angelilli (UEN).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je salue vivement les commentaires de la commissaire et de M. Pöttering, qui dénoncent en termes non équivoques la grave responsabilité du Hamas dans la fin de la trêve, mais affirment également clairement que la réaction israélienne est totalement disproportionnée. Au-delà des mots, toutefois, la crise demeure et il y a toujours des milliers de personnes – civils et enfants – qui ont un besoin désespéré d'aide humanitaire.

En toute conscience, et sans hypocrisie, nous devons peut-être nous poser des questions. Pendant que nos enfants fêtaient la Noël, combien d'enfants mouraient à Gaza? Deux ou trois cents. Et combien de civils israéliens? La communauté internationale aurait-elle pu en faire plus? Selon moi, oui. Elle aurait dû en faire plus. Nous devons assumer pleinement nos responsabilités. Il ne suffit pas de donner des avis sur le Hamas, Israël, la responsabilité initiale ou sur qui est le plus coupable. Malheureusement, au-delà de l'urgence, l'Europe reste inadéquate. Selon moi, nous présentons un défaut grave: nous sommes incapables d'instaurer une véritable politique de paix durable et stratégique.

Aujourd'hui, clairement, nous devons demander instamment le cessez-le-feu, mais cela ne suffit pas. Nous devons aussi fixer des conditions strictes d'accompagnement du processus de paix et de développement au Moyen-Orient. Pour conclure, je voudrais également revenir sur les paroles du pape, qui a affirmé que nous devions donner des réponses spécifiques aux aspirations générales des nombreuses personnes de ces pays à la paix, à la sécurité et à la dignité, tel que Mme Morgantini l'a également souligné.

Monsieur le Président, je termine. La violence, la haine et la méfiance sont des formes de pauvreté – peut-être les plus difficiles à combattre.

Hélène Flautre (Verts/ALE). - Monsieur le Président, à Gaza, nous avons vu la guerre, nous avons vu la mort, mais nous avons vu des gens, des gens vivants, des gens qui ont le droit de vivre et que nous avons le devoir de protéger. La protection de la population civile, c'est ça l'urgence absolue. Et rien ne peut excuser que tout ne soit pas mis en œuvre pour protéger cette population et je vous le demande, Monsieur le représentant du Conseil, est-ce que vous avez le sentiment, aujourd'hui, d'avoir tout mis en œuvre pour

obtenir des autorités israéliennes l'arrêt immédiat de cette opération militaire indiscriminée et disproportionnée? Certainement pas.

Quand les rumeurs de l'opération couraient dans les ambassades le Conseil, contre le Parlement, réaffirmait sa détermination à rehausser le niveau de ses relations. Tragique erreur! Quand les ONG demandent au Conseil de sécurité de saisir la Cour pénale internationale pour instruire la présomption des crimes de guerre, le Conseil est incapable de mobiliser la clause «droits de l'homme» de son accord avec Israël. J'en ai marre d'entendre que nous ne pouvons pas faire mieux, que nous sommes au maximum de nos efforts. C'est en fait l'impasse de votre politique essentiellement humanitaire pour pallier les dégâts de l'occupation militaire et de la guerre, qui est au maximum de son échec. Jusqu'où devrons-nous aller dans les violations du droit international pour faire appliquer la clause «droits de l'homme»? Si nous ne sommes pas capables, aujourd'hui, de nous interroger sur la portée des mécanismes efficaces de pression et de mise en œuvre, je ne sais pas réellement quelle situation justifiera qu'enfin on agisse. Et je vous le dit tout net: si le business as usual continue et perdure dans nos relations avec Israël, avec les mille morts de Gaza, vous enterrez l'article 11 du traité, vous enterrez la politique «droits de l'homme» de l'Union et vous enterrez le projet européen!

(Applaudissements)

**Kyriacos Triantaphyllides (GUE/NGL).** - (*EN*) Monsieur le Président, de retour de la bande de Gaza après avoir assisté au massacre, de civils essentiellement, je ressens le désir d'exprimer mon entière solidarité avec le peuple palestinien. Pendant 17 jours, il s'est vu confronté à l'énorme machine de guerre israélienne, qui viole de manière flagrante le droit international. Je voudrais également exprimer mon soutien aux forces pacifistes en Israël, qui appellent à mettre fin à cette guerre.

Après une longue fermeture et un long siège qui ont fait de Gaza la plus grande prison à ciel ouvert du monde, la construction du mur de la honte autour de la Cisjordanie, l'extension constante des colonies de peuplement et la division des terres palestiniennes, les forces d'occupation ont entrepris une opération des plus féroces. En cela, les attaques à la roquette contre le sud d'Israël - et je souligne que je suis opposé à toute attaque contre des civils, et ce d'où qu'elles viennent - ont servi de prétexte. La fin du cessez-le-feu, dans un contexte de jeux de pouvoir à l'approche des élections israéliennes, représente une insulte à toute une nation.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution. Israël est un État, pas une organisation, il est membre de l'Organisation des Nations unies. Il a une responsabilité envers la communauté internationale, et doit se conformer à cette résolution, ainsi qu'à toutes les autres résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies. Le droit international devrait être respecté. Plus aucune impunité ne doit être permise. Il doit y avoir une enquête internationale approfondie.

La communauté internationale exige un cessez-le-feu immédiat, le retrait immédiat des forces militaires, l'accès à l'aide humanitaire et la liberté de circulation de la population. Laissez l'UNWRA accomplir sa mission.

L'Union européenne a certes pris des mesures, mais seulement au niveau humanitaire. Elle doit faire preuve de détermination au niveau politique. Utilisez les clauses contenues dans les accords d'association. Mettez fin au processus de rehaussement du niveau des relations avec Israël. Arrêtez les exportations d'armes vers Israël.

La solution à ce conflit ne peut être que politique. Le droit international doit être à nouveau entièrement appliqué, ce qui implique une fin aux 42 années d'occupation de la Palestine, et l'établissement d'un État palestinien souverain et viable ainsi que la construction d'un avenir pacifique pour les enfants palestiniens et israéliens. Pour sauver les générations futures, nous devons mettre fin dès maintenant à cette guerre.

**Patrick Louis (IND/DEM).** - Monsieur le Président, il y a plusieurs milliers d'années déjà, David affrontait Goliath pour savoir si la terre était promise aux Moabits, Philistins ou Hébreux.

Actuellement, le même drame perdure sur cette terre, source d'un des trois piliers de notre civilisation. Aujourd'hui, il est urgent, juste, légitime et nécessaire, d'assurer la sécurité et la reconnaissance de l'État israélien. Pour cela, une seule solution s'impose. Il s'agit d'assurer la naissance d'un État palestinien réellement souverain. Ici, comme ailleurs, le multiculturalisme a ses limites. Là où il y a deux peuples, il faut deux États.

S'il y a une efficacité des aides de l'Union européenne, alors elles doivent se concentrer sur un objectif. Celui de faire croître cet État de droit palestinien où la règle protège le faible et oblige les puissants. Il y a urgence tant il est vrai que, sur cette terre, les extrémistes de tous bords sont forts et dans l'erreur, tandis que les petits sont modérés et victimes.

La solution pour transcender la loi du talion n'est ni morale, ni militaire, elle est politique. Alors, au travail!

Jim Allister (NI). - (EN) Monsieur le Président, j'abhorre le terrorisme. Je dénonce la propagande du terrorisme. Peut-être en ai-je davantage conscience parce que je viens d'Irlande du Nord, mais quand j'entends bêler le Hamas à cause des nécessaires actions de représailles contre toutes ces années de tirs aveugles de roquettes sur des civils israéliens innocents, je ne suis pas impressionné, car je sais que le Hamas, comme l'IRA dans mon pays, est passé maître dans les arts jumeaux du terrorisme et de la propagande.

La situation est d'une clarté incontestable. Israël accepte une solution à deux États. Le Hamas ne veut même pas reconnaître le droit d'Israël à l'existence et, par conséquent, déclenche sans relâche d'impitoyables attaques terroristes sur le territoire de cet État. Et lorsque, après beaucoup de patience, Israël riposte, il se pose en victime. Désolé: ce sont eux les coupables, et s'ils veulent la paix, la réponse est entre leurs mains. Qu'ils arrêtent de bombarder Israël.

**Rodi Kratsa-Tsagaropoulou (PPE-DE).** - (*EL*) Monsieur le Président, nous réalisons tous la tragédie qui touche Gaza. La situation frôle la catastrophe humanitaire et requiert une action immédiate. Je voudrais féliciter la Commission européenne pour avoir intensifié ses efforts, la présidence pour avoir pris des initiatives et coordonné les actions nationales dans ce secteur et l'Égypte pour son rôle important et sensible.

Il faut maintenant d'urgence instaurer un cessez-le-feu et mettre fin aux hostilités de la part des deux camps, créer des couloirs avec le territoire israélien et l'Égypte afin de répondre aux besoins humanitaires et installer des contrôles frontaliers pour mettre un terme à la circulation illégale d'armes et de personnes. Comme l'a dit la commissaire, les signaux en vue d'un plan de trêve sont encourageants et j'espère qu'il sera accepté immédiatement et respecté en pratique.

Que devons-nous faire après? La commissaire et le président en exercice du Conseil ont déjà dit que nous devions poursuivre nos objectifs de paix viable et de création d'un État palestinien vivant en paix et dans le respect côte à côte avec Israël. Ce n'est pas nouveau. Nous les avons annoncés et poursuivis, sans résultat. Le cercle vicieux de la violence continue d'avoir des conséquences négatives non seulement pour la population israélienne et palestinienne, mais pour toutes les personnes de la région et pour la sécurité de la communauté internationale.

Nous devons désormais faire le bilan de nos actions, de nos choix politiques et de nos pratiques et prendre des mesures plus courageuses et différentes. Nous devons d'urgence nous engager au niveau bilatéral auprès d'Israël dans un dialogue honnête et en profondeur et faire preuve d'autocritique dans le cadre de nos relations amicales et de notre partenariat. Nous devons également renforcer ce type de dialogue avec tous les Palestiniens, afin qu'ils comprennent l'importance de la paix, de la cohésion, de la vie humaine et de l'unité entre les deux peuples.

**Hannes Swoboda (PSE).** - (*DE*) Monsieur le Président, après les quelques plaisanteries du Premier ministre Topolánek aujourd'hui, je peux dire qu'en tant que député autrichien au Parlement européen, je suis ravi que la Commission et la présidence tchèque du Conseil soient représentés par des Autrichiens. Je vous salue chaleureusement, Monsieur le président en exercice, je me rends bien compte que vous êtes du côté de la République tchèque.

Mesdames et Messieurs, lorsque peu avant le retrait unilatéral israélien de la bande de Gaza, je me suis rendu dans le pays avec la délégation présidée par M. Schulz, le vice-Premier ministre de l'époque m'a dit: «n'intervenez pas, tout ira bien». D'autres, comme l'ancien ministre des affaires étrangères Josip Elin, ont affirmé «cela mènera au chaos». Il avait raison et il a toujours raison. Le retrait unilatéral sans négociations, sans avoir de partenaire pour négocier, n'a aucun sens.

Toutefois, nous n'avons pas été très inspirés de décider de ne pas dialoguer avec le Hamas, même avec ses représentants modérés – qui n'appartiennent peut-être même pas au Hamas, mais ont plutôt été désignés par celui-ci dans le gouvernement commun. En agissant de la sorte, nous avons contribué à la destruction de ce gouvernement commun. Je sais que certains voulaient entamer des pourparlers, mais n'ont pas pu le faire. Cela a également été une erreur. Nous avons besoin d'un dialogue!

Je n'apprécie pas le Hamas, premièrement, parce qu'il s'agit d'une organisation terroriste, et deuxièmement en raison de ses idées fondamentalistes, mais que je l'apprécie ou pas, cela n'a pas d'importance. Il faut trouver des solutions. C'est pourquoi nous devons reprendre le dialogue et les négociations, comme l'ont déjà dit aujourd'hui de nombreux députés. De même, les habitants de Gaza doivent avoir la possibilité de vivre une vie à moitié décente. Pourquoi votent-ils pour le Hamas? La réponse est qu'ils le considèrent comme la seule

chance de survivre. Il faut changer cela. Nous devons donner à ces personnes une base économique de survie. Nous devons également lever le boycott et mettre fin à leur isolement. C'est la seule véritable nécessité.

M. Brok, que je tiens en très haute estime, a affirmé que le principe de proportionnalité n'était pas applicable, mais ce n'est pas vrai. Ce principe s'applique au droit privé et international. Quiconque le viole, bafoue également le droit international. C'est quelque chose que cette Assemblée ne peut vraiment pas accepter.

(Applaudissements)

Chris Davies (ALDE). - (EN) Monsieur le Président, une amie, qui sait que j'étais à Gaza il y a trois jours à peine, me provoque: «As-tu jamais vu ces images d'enfants juifs de cinq ans face aux fusils nazis, les bras sur la tête?», écrit-elle. «C'est à vous briser le cœur». Et ses paroles mettent bien en lumière la raison pour laquelle nous acceptons d'Israël ce que nous n'accepterions d'aucun autre pays.

Elles n'expliquent pas, cependant, pourquoi un peuple qui a tant souffert au XX<sup>e</sup> siècle devrait désormais infliger tant de souffrances à un autre peuple au siècle présent. Israël a fait de Gaza un enfer: le sol tremble sous les explosions, même pendant les trêves; on trouve dans les rues des charrettes tirées par des ânes, et dans le ciel des F-16, des machines de mort du XXI<sup>e</sup> siècle qui se contentent de larguer leurs bombes; 300 enfants sont déjà morts, des centaines d'autres ont eu les membres déchiquetés.

Ce n'est pas là la réponse proportionnée d'une puissance civilisée. C'est le mal. C'est faire le mal. Oui, le Hamas doit cesser de tirer des roquettes. Je l'ai dit moi-même à des représentants du Hamas dans la bande de Gaza, mais n'acceptons plus les discours moralisateurs des responsables israéliens à propos de la nécessité de combattre le terrorisme, parce que les Palestiniens pourraient eux aussi nommer des terroristes, et ceux-ci auraient pour noms Olmert, Livni et Barak.

Nous avons une certaine responsabilité dans les actions d'Israël. Jamais encore dans le passé, à aucune occasion dont je me souvienne, l'Union européenne n'a fait suivre d'actes ses critiques à l'égard du traitement des Palestiniens par les Israéliens. Nous donnons le feu vert à Israël pour procéder comme il l'entend, et nous aggravons cette faute en ignorant les leçons de l'histoire. On ne peut pas faire la paix sans parler à ses ennemis, or nous refusons de discuter avec les représentants élus du peuple palestinien.

Nous sommes maintenant en train de conclure des négociations avec Israël sur un accord renforcé de coopération. Nous n'avons pas l'intention de condamner Israël: nous nous apprêtons à le récompenser. Ceux qui veulent la paix au Moyen-Orient, ceux qui veulent voir la justice triompher pour les deux parties, doivent donc reconnaître qu'il est temps d'y réfléchir à nouveau.

**Seán Ó Neachtain (UEN).** - (*GA*) Monsieur le Président, la guerre à Gaza est effrayante et scandaleuse. Chacun sait qu'une solution militaire ne fonctionnera pas au Moyen-Orient. Une résolution politique est la seule manière de restaurer la paix et la réconciliation dans la région. À cette fin, il faut mettre fin immédiatement à la violence.

Je suis pour la création d'un État palestinien indépendant et viable, mais il faudra alors mettre en place une économie relativement bonne et un plan politique adéquat. Nous devrions veiller à ce que ces deux États existent dans la région et se respectent l'un l'autre.

Israël est en droit de se protéger, mais il a été trop loin avec ces attaques, qui étaient immorales. La communauté internationale ne peut les cautionner.

Le processus de paix au Moyen-Orient doit être mis en place immédiatement. J'espère que le nouveau président américain, Barack Obama, y veillera. Nous lui souhaitons de réussir dans cette tâche importante et de relever le défi qui l'attend.

**David Hammerstein (Verts/ALE).** - (ES) Monsieur le Président, j'étais également à Gaza il y a quelques jours et cela a été une expérience très intense. Nous sommes également allés en Égypte. Je pense que nous sommes à la fin d'une ère, l'ère Bush, et que les dernières affres du président Bush s'avèrent particulièrement sanglantes et douloureuses.

Nous en sommes à un point décisif où nous pouvons adopter une politique différente à l'égard du Moyen-Orient, et j'espère que l'Union européenne fera office de figure de proue à cet égard. M. Obama adopte également cette voie en annonçant qu'il parlera avec l'Iran. Oui, M. Obama parlera avec l'Iran et nous devons parler avec tout le monde au Moyen-Orient, y compris le Hamas.

Cette nouvelle politique à l'égard du Moyen-Orient doit être une politique de coopération et doit, pour le moins, respecter nos valeurs et le droit international. Les centaines d'enfants que nous avons rencontrés à Gaza, qui s'accrochaient à nos bras et nous regardaient les yeux emplis d'espoir méritent une réponse, tout comme les enfants d'Israël.

Cela requiert des actions concrètes, des actions sur le terrain, afin de donner espoir aux modérés. L'aspect le plus regrettable est que le Premier ministre Fayad, le président Abbas, le président Mubarak et le roi Abdullah sont actuellement accusés de trahison dans les rues du monde arabe. Lorsque j'ai arrêté mon taxi dans le désert du Sinaï pour prendre un café, tous les écrans géants n'affichaient que le portrait de Khaled Meshaal.

Voilà le résultat, le dommage collatéral de cette attaque sur Gaza. Cela n'apportera pas la paix à Israël ni la sécurité que nous voulons, et cela ne nous amènera rien de bon. Si nous ne mettons pas fin à ce conflit, il exportera la haine dans les rues de l'Europe.

**Miguel Portas (GUE/NGL).** - (*PT*) Un millier, c'est le chiffre du jour. Un millier de victimes, c'est le triste bilan de ces combats. Pardonnez-moi pour ma franchise: combien de victimes supplémentaires seront nécessaires pour élire Tzipi Livni et Ehud Barak lors de l'élection de février?

Nous sommes ici aujourd'hui à réclamer un cessez-le-feu et la fin du massacre des civils. Toutefois, la résolution pose également des questions sur notre propre responsabilité. Elle nous rappelle que le Conseil a décidé de *relancer* les relations diplomatiques avec Israël, contre l'avis de ce Parlement. Il s'est ainsi rendu complice par anticipation. Aujourd'hui, j'entends dire: «il faut parler avec le Hamas». Nous aurions gagné des années si nous avions respecté les élections en Palestine.

Le rôle de l'Europe n'est pas de soutenir la politique et la destruction imposées par le plus fort, mais d'écouter la clameur qui gronde dans les rues et sur les places de nos villes.

Nous réclamons un cessez-le-feu immédiat, mais nous devons réaliser que la paix ne sera possible qu'en mettant fin à l'occupation. Ce terme n'est plus tellement utilisé, mais il doit être supprimé de la liste des mots interdits sur laquelle il avait été mis par les politiciens au pouvoir.

**Kathy Sinnott (IND/DEM).** - (*EN*) Monsieur le Président, ce qui se passe à Gaza est consternant. Il est incompréhensible que ce désastre soit perpétré par un pays prétendument occidental. Je suis d'accord à 100 % pour que les Israéliens aient le droit de vivre sans être menacés par des attaques de roquettes. Mais ce qui est commis dans la bande de Gaza n'a rien à voir avec la justice: c'est un massacre. Il n'y a aucune excuse, et il n'y a pas de justification possible.

Le plus honteux pour nous, dans l'Union européenne, est que tout cela est l'œuvre est d'un de nos partenaires commerciaux privilégiés. En 2007, la valeur des échanges commerciaux entre l'UE et Israël était de 25,7 milliards d'euros. Étant donné le montant de notre contribution à l'économie d'Israël, nous portons une lourde responsabilité lorsque cet argent contribue à la mort de civils et d'enfants. Si nous n'agissons pas, le sang des habitants de la bande de Gaza tachera également nos mains.

Je demande à ce Parlement ainsi qu'à tous les organes de l'Union européenne d'imposer immédiatement des sanctions commerciales à Israël et de les maintenir en place jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu soit conclu. Si nous ne faisons pas tout notre possible pour arrêter ces tueries, nous deviendrons complices du massacre.

**Tokia Saïfi (PPE-DE).** - Monsieur le Président, encore une fois ce sont les armes qui parlent au Proche-Orient. Encore une fois, les principales victimes sont les femmes et les enfants, blessés par milliers et tués par centaines. Encore une fois, l'histoire se répète, dans son horreur, aux portes de l'Europe. Mais nous constatons que malgré ses initiatives, l'Europe n'est pas efficace dans ce conflit majeur pourtant situé dans sa zone d'influence immédiate. Cela devient incompréhensible pour une très large majorité de nos opinions publiques qui refusent de plus en plus cette impuissance.

Nous devons nous saisir, Madame la Commissaire, avec vigueur et autorité du leadership en faveur de la paix. L'Union pour la Méditerranée doit jouer un rôle majeur ainsi que l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne. À ce titre, le Parlement européen doit soutenir le plan de paix franco-égyptien en faveur de l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat, la sécurisation des frontières entre Israël et la bande de Gaza, la réouverture des points de passage et, surtout, la levée du blocus de Gaza.

Nous devons demander également l'application immédiate de la résolution de l'ONU. Après cette première étape, nous devons aller plus loin en proposant la mise en place d'une force militaire, non pas multinationale

mais euroméditerranéenne. Ce geste serait l'acte fondateur d'une volonté politique affirmée en faveur d'une pax europa attendue depuis si longtemps par tous les peuples de la Méditerranée.

Je voudrais aussi aujourd'hui attirer votre attention sur une situation inédite. Avec le conflit du Proche-Orient, nous entrons, peu à peu, dans une zone à haut risque, celle de la confrontation entre les civilisations. En effet, depuis la naissance du conflit israélo-palestinien, il y a toujours eu une mobilisation de l'opinion publique arabe. Aujourd'hui, c'est une opinion publique musulmane, qui dépasse largement la géographie des pays arabes. Cela indique un changement radical de la nature du conflit. L'Europe a une responsabilité historique, celle de renforcer en urgence le dialogue des civilisations.

**Véronique De Keyser (PSE).** - Monsieur le Président, je me suis tant de fois exprimée devant cette assemblée pour qu'on saisisse la moindre occasion de paix, pour qu'on dialogue avec le Hamas, malgré tout, parce qu'il avait gagné les élections, que je ne veux plus revenir sur ces thèmes.

Je suis écrasée de tristesse et de colère, et si je ne veux pas aujourd'hui me laisser submerger par l'émotion devant ce massacre, devant la propagande de guerre que j'entends autour de moi, devant les amalgames, devant aussi la vague de haine et d'antisémitisme qui commence à déferler dans nos rues, je n'aurais que quelques mots. L'Europe doit retourner à ses fondamentaux et pour moi ce sont des évidences, mais parfois il est bon de les rappeler.

Premièrement, la vie d'un Palestinien vaut celle d'un Israélien, mais non seulement sa vie, mais aussi son avenir et sa liberté. Deuxièmement, le droit international doit être respecté et le droit international, c'est bien sûr le cessez-le-feu immédiat, mais ce sont aussi toutes les résolutions de l'ONU, les conventions de Genève. Or, cette région, aujourd'hui, est devenue une région de non-droit où tout semble permis, avec une population prise en otage. Troisièmement, justice devra être rendue pour tous ces crimes, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Il n'y aura jamais de sécurité sans paix, ni de paix sans justice. Et la justice transitionnelle ça existe, c'est fait pour ça, sinon la haine continuera à déferler et nous avons accumulé durant ces derniers jours un potentiel de haine qui sera plus dangereux que les bombes. L'Europe doit faire appliquer les conditions de ses accords de partenariat, y compris le paragraphe 2 des accords d'association relatif au respect des droits de l'homme, et c'est une obligation de ces traités dont elle ne peut s'exempter. Enfin, Israël n'est pas une exception. Il a des responsabilités d'État et ne peut être mis sur le même pied que le Hamas, et face au droit international il n'y a pas de laissez-passer.

Nous avons laissé derrière nous à Gaza, dimanche, une population prise au piège, enfermée dans un ghetto sous les bombes, et des centaines de milliers d'enfants dont nous portons l'avenir aujourd'hui et nous sommes ressortis de Gaza uniquement parce que nous sommes des Européens. Les Palestiniens ne sortent de Rafah que les pieds devant dans des ambulances parce qu'ils sont morts ou parce qu'ils sont blessés.

L'Europe ne sera plus l'Europe et aucun citoyen ne s'y reconnaîtra si nous oublions ces fondamentaux.

(Applaudissements)

**Frédérique Ries** (ALDE). - Monsieur le Président, Madame la Commissaire, j'ai envie de commencer en me faisant l'écho de ce qu'a dit Daniel Cohn-Bendit. C'est le désespoir qui nous étreint aujourd'hui, cette guerre est une tragédie. Les images de souffrance et de morts qui ne cessent, depuis trois semaines maintenant, de déferler sur nos écrans, sont insupportables, comme, j'ai envie de le dire, toutes les images de guerre, tous les conflits, y compris ceux dont on parle singulièrement moins, pour ne pas dire pas, le Congo, le Darfour, le Zimbabwe et, avant cela, la Tchétchénie dont les horreurs se sont déroulées dans un silence médiatique, et politique aussi, je tiens à le souligner, assourdissant.

J'ai d'ailleurs déjà souligné ici, à plusieurs reprises, l'indignation à géométrie variable de certains de mes collègues. Pourtant Mme Morgantini l'a rappelé, souvent, elle aussi: il n'y a pas de comptabilité dans les morts, pas de hiérarchie dans la souffrance, chaque mort, homme, femme, enfant, d'un côté ou de l'autre, est une victime de trop.

Alors que faire maintenant pour que notre débat d'aujourd'hui ne soit pas, comme souvent, une confrontation un peu inutile, stérile? Continuer à s'invectiver sur les responsabilités historiques des uns et des autres me paraît stérile justement.

Je parle tard dans ce débat, donc les arguments ont été entendus. On peut certes s'interroger sur l'ampleur de la crise israélienne, de la riposte israélienne, mais en aucun cas, sur son droit à la sécurité. Lequel de nos gouvernements occidentaux accepterait de voir des milliers de missiles tomber sur ses citoyens sans réagir? Poser la question, c'est y répondre.

Au-delà de l'appel, on l'a dit, à un indispensable cessez-le-feu négocié, à la garantie, bien entendu, de l'acheminement humanitaire, à la fin de l'approvisionnement en armes par les tunnels, la vraie question, aujourd'hui, doit être prospective. Les fondamentaux de la paix sont connus, ils ont été balisés déjà à Taba, à Camp David, à Annapolis. Mme la Commissaire l'a rappelé. Pas tous, bien sûr, mais l'essentiel est sur la table et cela implique des renoncements de part et d'autre. Et, quand je parle de renoncement, je rejoins M. Schulz, qui n'est plus là pour le moment. La question n'est pas de savoir si l'on parlera avec le Hamas, mais comment, sous quelles conditions?

La plupart de mes collègues ont parlé 50 secondes de plus, laissez-moi terminer, Monsieur le Président.

La réponse est celle que fit Yasser Arafat, en mai 1989, il déclarait caduque sa charte liberticide et mortifère. Ce mot-là, d'ailleurs, est entré dans le vocabulaire palestinien. La réconciliation interpalestinienne, d'abord, est à ce prix et notre rôle en tant qu'Union européenne est d'amener les protagonistes palestiniens, israéliens, mais aussi voisins arabes, l'Égypte, la Jordanie, à devenir des partenaires d'un accord de paix durable.

(Applaudissements)

Feleknas Uca (GUE/NGL). - (DE) Monsieur le Président, le dimanche 11 janvier, nous nous sommes rendus dans la ville frontalière de Rafah, dans la bande de Gaza. Celle-ci est complètement bloquée, ce qui signifie que la population civile n'a aucune chance d'échapper aux bombardements quotidiens de l'armée israélienne. Si vous ne l'avez pas vu de vos propres yeux, nous ne pouvez imaginer combien la population de Gaza souffre et combien il est urgent d'arriver à une solution pacifique et définitive au conflit. Nous avons tous été profondément touchés, personnellement, par les immenses souffrances du peuple palestinien, ainsi que par la dévastation.

C'est pourquoi je souhaite réitérer avec la plus grande force que les bombardements israéliens doivent cesser immédiatement, tout comme les tirs de roquettes sur Israël par le Hamas et la contrebande d'armes entre la bande de Gaza et l'Égypte. En outre, les frontières doivent être ouvertes immédiatement pour permettre à l'aide de pénétrer dans la région, aide qui est prête et n'attend qu'une chose: être livrée à la population civile. Nous avons également rencontré des médecins à la frontière prêts à se rendre dans la zone touchée pour fournir une aide, mais ne pouvant pas puisque la frontière est fermée. C'est pourquoi j'en appelle une nouvelle fois à l'ouverture des frontières afin de permettre à l'aide de parvenir dans la zone touchée.

**Vladimír Železný (IND/DEM).** – (*CZ*) Monsieur le Président, qui ne serait pas sensible aux enfants tués par un missile? C'est un sentiment terrible, mais il ne faut pas se voiler la face. Quels pays européens auraient fait preuve d'autant de retenue qu'Israël et auraient supporté le déferlement de plus de 7 000 missiles depuis des années, susceptibles à tout moment de mettre en péril la vie de plus d'un million de civils?

Toutefois, les habitants de Gaza ne sont pas simplement des victimes innocentes. Ils ont élu librement et démocratiquement, de manière enthousiaste et en connaissance de cause, le Hamas et ont adhéré à sa charte. Lorsqu'ils parlent de libération, ils ne pensent pas à la libération de Gaza, qui est déjà libre, mais à la libération de Tel-Aviv et de Haïfa des juifs, ainsi qu'à la destruction de l'État d'Israël. Quiconque élit des criminels doit logiquement partager leur sort. Surtout lorsque ces criminels se cachent derrière les robes des femmes et les enfants comme s'il s'agissait d'otages, lorsqu'ils tirent des missiles à partir d'écoles et qu'ils transforment des mosquées en énormes dépôts d'armements. Je me souviens du bombardement de Dresde en 1944, lorsque l'aviation britannique a anéanti la ville et tué 92 000 civils, dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Ce bombardement n'a pas fait l'objet d'un ressentiment hypocrite. Les Allemands ont librement élu Hitler et ont partagé son sort. Les Gazaouis savaient qui ils élisaient et pourquoi.

Pareillement, une portion significative des fonds européens octroyés à Gaza ont fini aux mains du Hamas. Peut-être est-ce grâce à cela que les Gazaouis, le ventre plein et bien équipés par l'UE, ont pu consacrer toute leur attention au creusage de tunnels de contrebande d'armes de plus en plus mortelles à utiliser contre les civils israéliens. Vous avez dit proportionné?

**Gunnar Hökmark (PPE-DE).** - (*SV*) Monsieur le Président, la discussion d'aujourd'hui est caractérisée par deux éléments importants. Premièrement, une écrasante majorité de ce Parlement veut instaurer un cessez-le-feu rapidement. Deuxièmement, une écrasante majorité soutient l'obligation pour toutes les parties concernées d'accepter le droit de l'État d'Israël d'exister dans des frontières pacifiques. Ce préalable est important pour l'Union européenne car c'est un drame auquel nous assistons à Gaza. Chaque victime est un drame, de n'importe quel côté de la frontière. Ne pensons pas que ce drame serait moindre si ceux qui tuent délibérément des civils parvenaient à étendre la portée de leurs roquettes à plus de civils.

C'est également un drame car il entrave la réalisation d'un État palestinien et empêche donc une solution pacifique. Il touche également la communauté internationale car la situation actuelle n'est pas apparue en une nuit, mais s'est développée par le réarmement, la contrebande d'armes et les tirs de roquettes pendant une longue période.

Il est important pour nous de voir que ce n'est pas un drame basé sur le conflit entre les Juifs et les Palestiniens. Je m'oppose fermement à toute personne souhaitant diaboliser une nation. Lorsque j'ai entendu M. Davies essayer de faire porter le chapeau à une nation, j'ai estimé qu'il employait un ton qu'il ne faudrait pas entendre dans ce Parlement. Ce n'est pas un conflit entre les Palestiniens et les Juifs, ce n'est pas un conflit entre Israël et l'Autorité palestinienne, c'est un conflit entre les extrémistes et les forces modérées de la région. Soutenons les forces modérées en affirmant clairement à tous les individus qui prônent la haine et qui veulent éliminer l'État d'Israël qu'ils n'y parviendront pas. Si l'Europe transmet ce message, nous renforcerons également les forces modérées et établirons une meilleure base pour la paix.

**Marek Siwiec (PSE).** - (*PL*) Monsieur le Président, je voudrais m'adresser à ceux qui ont fait part de leur déception et fait preuve de démagogie au sein de cette Assemblée. Cette guerre s'inscrit dans une série, chacune présentant des similarités ainsi que des différences. Le conflit dont nous discutons aujourd'hui est un conflit asymétrique.

Pendant trois ans, Israël a été bombardé de missiles artisanaux, et nul, au sein de cette Assemblée, n'a condamné ceux qui les tiraient. Aujourd'hui, nous condamnons Israël, ce qui est facile, puisque c'est un pays membre de l'ONU. Nous pouvons ici blâmer quelqu'un puisqu'il dispose d'autorités. Il dispose d'un gouvernement qui peut être condamné et critiqué. En face, nous avons une organisation terroriste dont l'identité réelle est inconnue, une organisation qui joue avec la vie de personnes innocentes en agissant dans leur dos. Autre élément asymétrique, nous comptons les Palestiniens qui ont malheureusement perdu la vie en étant utilisés comme boucliers humains, sans mentionner le nombre d'Israéliens tués et les milliers d'Israéliens qui vivent sous la menace, car un carnage ne peut être compensé par un autre carnage. Toutefois, le pire au sein de cette Assemblée, c'est l'asymétrie entre la rhétorique et les actes. Il est facile pour nous de parler, mais très difficile de prendre des mesures. Sans présence internationale, ce conflit ne sera jamais résolu.

Enfin, je voudrais m'adresser à ceux qui protestent contre les actions disproportionnées d'Israël. Mesdames et Messieurs, souhaiteriez-vous qu'une organisation terroriste tire 7 000 missiles d'Israël sur Gaza? Est-ce cela la proportionnalité? Il s'agit d'un conflit disproportionné dans lequel le droit est inefficace et nous devrons nous y habituer, autrement nous ne ferons que tourner en rond et utiliserons des mots qui ne reflètent pas la réalité. Les avis exprimés devant la télévision, au chaud au coin du feu ne collent pas à la réalité de ce conflit.

**Le Président.** – Mesdames et Messieurs, j'insiste vraiment pour que vous respectiez votre temps de parole. Je n'ai jamais interrompu d'orateurs, même lorsque leur temps était écoulé, mais M. Schwarzenberg nous accorde déjà plus de son temps que prévu. Il m'a été rapporté qu'il ne pouvait rester que jusqu'à 17 h 20 au plus tard. Je vous demande de garder à l'esprit le temps que vous avez demandé. Monsieur Morillon, en tant que général, montrez l'exemple.

Philippe Morillon (ALDE). - Monsieur le Président, un apaisement durable ne pourra s'installer à Gaza que par le déploiement, sous mandat de l'ONU, d'une force multinationale d'interposition. Pour la première fois, Israël semble résigné à cette issue qui a été réclamée à maintes reprises par les Palestiniens. Je ne sais quand cette force pourra intervenir, cela ne pourra être avant qu'un accord ait été trouvé entre les parties au conflit et nous souhaitons tous que ce soit le plus tôt possible. Je sais en revanche que cette mission exigera de ses exécutants la plus totale impartialité. Je crois que l'Union européenne sera alors la mieux placée pour agir et – pourquoi pas, Monsieur le Président Pöttering – dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée?

Elle sera la mieux placée pour agir puisqu'à tort ou à raison, les Américains sont considérés comme ayant pris le parti d'Israël et les Arabes celui des Palestiniens. Ne pensez-vous pas, Monsieur le Président en exercice du Conseil, qu'il conviendrait que nous nous y préparions?

**Zbigniew Zaleski (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, un long conflit et une longue occupation engendrent la colère, la rage et la déception quant à l'efficacité des autorités légales, produisant quelque chose de grave que nous appelons l'«effet Hamas». Le refus d'Israël par les Arabes, les islamistes et le Hamas est inacceptable, tout comme l'est l'utilisation d'enfants comme boucliers humains. Il ne faut pas non plus accepter la menace constante sous laquelle vivent les enfants israéliens.

La question est de savoir si, dans ce cercle vicieux d'agressions, les autorités israéliennes sont actuellement capables de tirer les leçons de six années d'histoire dans la région, et d'appliquer la stratégie du scalpel pour

créer deux États. Je sais qu'ils craignent la menace d'un voisin agressif et imprévisible qui les arroserait de roquettes, mais dans cette question, la communauté internationale, y compris l'UE, pourrait offrir son aide.

Cette solution risquée est-elle acceptable, aujourd'hui, en Israël? Mais y a-t-il une autre solution? Si c'est le cas, dites-le moi. Il est naïf d'espérer que le Hamas disparaisse de mort naturelle ou qu'il plie face aux bombardements, et il faut donc plus de courage de la part d'Israël. Les puissances occidentales n'ont pas créé deux États en 1948, mais elles doivent le faire maintenant. Notre responsabilité fondamentale ne s'estompe pas. Soyons plus courageux dans le cadre de cette stratégie.

**Jelko Kacin (ALDE).** - (*SL*) L'État israélien a ordonné à l'armée de détruire le Hamas à Gaza. Toutefois, l'armée israélienne éradique le Hamas en tuant des Palestiniens à Gaza. Un tiers des victimes sont des enfants et la moitié d'entre elles sont des femmes et des enfants. Il ne s'agit en aucun cas de membres du Hamas.

L'ampleur de la violence militaire est énorme et disproportionnée. Comment instaurer un cessez-le-feu alors qu'aucune des parties ne reconnaît la légitimité de l'autre? L'ennemi doit être perçu non comme l'objet des attaques et des destructions, mais comme un sujet, un partenaire avec lequel un cessez-le-feu est envisageable et qui sera responsable du maintien de la paix à l'avenir. Israël doit reconnaître le Hamas et entamer un dialogue avec lui, et vice versa – le Hamas doit reconnaître Israël. Il n'y a pas d'autre solution. Une paix, quelle qu'elle soit, est meilleure qu'un conflit sanglant.

La violence militaire doit immédiatement céder la place et la priorité à une solution politique. Toutefois, M. Ehud Olmert, le Premier ministre israélien, essaie encore de redorer sa réputation entachée en refusant un cessez-le-feu.

**Jana Hybášková (PPE-DE).** - (CS) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, permettez-moi de vous féliciter pour le résultat de vos négociations conjointes, les négociations de la troïka en Israël. Contrairement à la presse, nous savons que c'est votre mission qui a poussé le camp israélien à discuter de l'ouverture de couloirs humanitaires et d'un cessez-le-feu quotidien. Je pense que c'est la première fois que les Israéliens acceptent l'Europe en tant que partenaire important et la présidence tchèque en tant que représentante importante.

Hier, malgré une pression énorme de la gauche, le Parlement a adopté une résolution assez exceptionnelle. Même dans des circonstances aussi extrêmes, cette résolution est équilibrée, peut être soutenue par la droite et n'est pas simplement un pamphlet ou une victoire politique pour la gauche. Nous nous sommes gardés de mettre sur un pied d'égalité, même de manière imaginaire, un État existant et un mouvement terroriste. Les objectifs clés demeurent la reconnaissance de l'existence de l'État d'Israël, la cessation de la violence et l'entrée du Hamas dans les accords de l'OLP, de même que l'obligation d'arriver à un cessez-le-feu permanent le plus vite possible.

Toutefois, nous n'avons apporté aucune valeur ajoutée. Les trois principaux représentants israéliens, Barak, Livni et Olmert, ne sont actuellement pas d'accord sur les conditions et garanties liées à la mise en œuvre du cessez-le-feu. C'est clairement l'Égypte qui a les clés en main, à savoir qu'il faut garantir des contrôles des tunnels et de la contrebande acceptables pour elle. Que fait le Conseil en ce moment? Comment procède-t-il dans les négociations avec le camp égyptien sur la mission technique, le contrôle international, la surveillance technique et l'ouverture de l'EU BAM Rafah? Lors de la réunion de ce soir avec l'ambassadeur égyptien, que peuvent demander les députés européens à l'Égypte ou vice versa, comment pouvons-nous contribuer aux négociations avec l'Égypte?

**Libor Rouček (PSE).** - (CS) Mesdames et Messieurs, je voudrais demander au Conseil et à la Commission d'accentuer leur pression sur les deux parties au conflit afin de mettre fin à la violence continue. Nous avons ici la résolution 1860 du Conseil de sécurité et nous devons respecter ses dispositions. Il est nécessaire d'adopter des garanties assurant le cessez-le-feu à long terme et de permettre l'ouverture d'un couloir humanitaire. Il a été affirmé à maintes reprises qu'une solution militaire était impossible au conflit israélo-palestinien. La paix durable passera inévitablement par la voie des négociations politiques. Il est ici nécessaire pour l'Union européenne, en coopération avec le nouveau gouvernement américain et la Ligue des pays arabes, de jouer un rôle politique plus important que cela n'a été le cas jusqu'ici. Il doit être mis fin à ce conflit de longue date par le biais d'un accord politique basé sur une solution à deux États, permettant aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre ensemble en paix, dans des frontières sûres et internationalement reconnues. Il faut tendre vers un système pacifique de sécurité régionale dans tout le Moyen-Orient.

**Ioannis Kasoulides (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, nous débattons d'une nouvelle tragédie humanitaire qui se déroule dans un pays voisin - à côté de mon pays - limitrophe de deux de nos partenaires

de la Méditerranée. Hélas, les Palestiniens n'ont pas encore accepté le fait que les attentats-suicides ou les roquettes Kassam ne mettront jamais fin à l'occupation de leurs terres. Israël ne se rend pas compte que cette vaste riposte militaire fait apparaître de nouveaux candidats potentiels aux attentats-suicides, et incite à de nouveaux tirs de Kassam dès la première occasion.

Que deviennent dans cette affaire les civils innocents, les non-combattants, les femmes et les enfants? Personne ne se soucie d'eux. Personne ne se soucie des enfants tués, mutilés, brûlés et traumatisés par centaines - des enfants d'Israël et de Palestine. Depuis notre fauteuil confortable, devant nos postes de télévision, nous avons la nausée devant ce spectacle. Mais que dire des personnes présentes sur le terrain?

Que pouvons-nous faire? Entrer dans le jeu des condamnations n'aide pas les civils. Lancer des appels et adopter des résolutions n'aide pas les civils. Comment passer des paroles aux actes? Le moment est venu de négocier avec les parties intéressées la formation d'une force internationale - comme d'autres collègues l'ont suggéré - pour entrer dans la bande de Gaza avec une force de police importante composée de policiers issus des pays arabes, en vue de former et d'aider une force de police de l'Autorité palestinienne dans le cadre d'un large mandat des Nations unies visant à imposer la loi et l'ordre, et avec une force militaire européenne destinée à mettre fin aux tirs de roquettes et à la contrebande d'armes, et à garantir l'ouverture totale des points de passage. Nous ne pouvons plus laisser le sort des civils entre les mains des deux parties adverses.

**Giulietto Chiesa (PSE).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, un grand personnage italien de l'antifascisme, Piero Gobetti, a affirmé que lorsqu'une partie a totalement raison, il faut être totalement partial pour adopter la position de Salomon. C'est le cas pour Gaza actuellement. J'espère que le Parlement pourra trouver les bons mots pour stopper Israël. Dans le cas contraire, l'histoire, les Palestiniens, l'opinion publique européenne et arabe retiendront cela comme une honte.

Israël bombarde et décime un ghetto. Les fils des habitants exterminés deviennent des exterminateurs. Ce n'est pas une excuse, mais il ne suffit pas de dire non plus qu'Israël a le droit à sa sécurité. Toute personne, si elle le veut, peut s'apercevoir que nul n'est aujourd'hui en mesure de menacer la sécurité ou l'existence d'Israël. Cela apparaît clairement vu l'équilibre des forces en présence; vu le nombre de morts et de blessés; vu le soutien que l'Occident continue d'apporter à Israël. Le seul objectif de ce massacre est d'empêcher la création d'un État palestinien. De cette manière, c'est la paix qui est anéantie. C'est la raison pour laquelle nous devons arrêter Israël.

**Stefano Zappalà (PPE-DE).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais remercier le président en exercice du Conseil et le ministre tchèque des affaires étrangères d'être encore parmi nous; au sein de cette Assemblée, nous ne sommes pas habitués à une présence aussi forte que celle de la présidence tchèque aujourd'hui.

Je crois que Mme Muscardini a raison; je conseille à ceux qui ne savent pas ce qui se passe vraiment dans cette région et qui veulent exprimer des avis précis de se rendre sur le terrain, en tant que touristes ou autres. Certains d'entre nous sont allés en Palestine dans différentes circonstances, en tant qu'observateurs pour les élections d'Abu Mazen ou autres, et je crois que pour avoir une idée précise de ce qui se passe, il faut voir la situation par soi-même.

Je pense qu'à travers ces événements, qui remontent à des décennies et ne sont pas uniquement récents, les seuls perdants, c'est nous, dans le monde occidental, car nous n'avons jamais pris ce problème au sérieux et n'avons jamais cherché à le résoudre; nous continuons à le considérer comme un problème entre deux parties opposées.

Je me suis rendu à plusieurs reprises en Palestine et en Israël. Je connais donc la situation, pas parfaitement, mais suffisamment, et je crois qu'en réalité, ce ne sont pas deux, mais trois parties qui sont impliquées. Dans ce cas spécifique, le problème oppose les terroristes à l'État d'Israël et la population palestinienne est prise au milieu et est donc victime. Le Hamas ne représente pas la population palestinienne; il en représente peut-être une section, mais certainement pas l'entièreté.

J'ai un film à ma disposition, et je pense que de nombreux députés l'ont également vu. Il montre toutes les victimes israéliennes, dont des enfants et des personnes de tous âges, les victimes de toutes les roquettes qui ont été et sont encore tirées par le Hamas. Ce n'est pas un hasard s'il y a une grande différence entre la bande de Gaza et la Cisjordanie.

J'adresse ce message au président en exercice du Conseil et à notre chère commissaire, qui représente l'Europe. Je crois que nous devons aborder la situation de manière appropriée. Je pense que la chose la plus importante aujourd'hui est de renforcer la position d'Abu Mazen; il est le maillon faible de cette situation, avec les Palestiniens, qui ne comptent pas dans cette affaire. Je pense que les vrais perdants, c'est nous tous.

Maria-Eleni Koppa (PSE). - (EL) Monsieur le Président, dans toute l'Europe, l'opinion publique demande une chose à l'Union: qu'elle mette fin au massacre de la population palestinienne. Nous devons condamner la violence aveugle, quelle que soit son origine, mais nous devons être cohérents et reconnaître qu'Israël répond par un terrorisme d'État à très grande échelle. Les représailles asymétriques et le mépris manifeste de tout concept de droit international et humanitaire de la part d'Israël ne peuvent être tolérés.

Il est inacceptable d'utiliser des bombes au phosphore blanc et des armes expérimentales contre des civils et il est inhumain de prendre pour cible des femmes et des enfants innocents. Si cela se produisait en Afrique ou dans n'importe quelle autre région du monde, notre réaction serait immédiate et la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU serait contraignante. Toutefois, quand il s'agit d'Israël, nous nous limitons à des déclarations et à des discussions stériles.

Je crois que nous devons utiliser tous les instruments politiques à notre disposition, dont l'accord d'association, pour persuader Israël de mettre fin à la violence illégale à l'encontre de la population palestinienne et de cesser d'interdire l'accès à l'aide humanitaire.

Nous ne pouvons rester les bras croisés car cela nous rend complices du massacre. La seule solution est le cessez-le-feu immédiat et l'ouverture de couloirs humanitaires vers Gaza, ainsi que l'instauration d'un dialogue avec toutes les parties.

**Struan Stevenson (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, les événements tragiques qui se sont produits à Gaza au cours des deux dernières semaines ont valu à Israël des condamnations internationales. Nous avons vu, au cours du débat d'aujourd'hui, des collègues faire la queue pour voir qui pourrait exprimer l'indignation la plus virulente contre l'État juif.

Toutefois, il y a un pays au Moyen-Orient pour qui ce fut exactement le résultat qu'il recherchait: l'Iran fournit depuis des années des missiles, des munitions et d'autres armes sophistiquées au Hamas. Il a financé et formé combattants du Hamas. Son objectif était de provoquer Israël à s'engager dans une guerre terrestre, et le résultat sanglant de celle-ci, avec des photos atroces de morts d'enfants sur les écrans de télévision et dans les journaux du monde entier, constitue le meilleur sergent recruteur pour l'islam fondamentaliste et pour la vision des mollahs iraniens d'un mouvement islamiste mondial uni contre l'Occident.

Le régime fasciste de Téhéran est le principal sponsor de la guerre et de la terreur au Moyen-Orient, et cette issue tragique est exactement ce que Téhéran souhaitait. Il détourne, en Iran, l'attention de la population de la crise économique provoquée par l'effondrement du prix du pétrole, et il détourne l'attention internationale de l'empressement des mollahs à produire une arme nucléaire. L'objectif de l'Iran en matière de politique étrangère est de devenir la puissance régionale dominante au Moyen-Orient. Il veut unir le monde islamique dans une soumission à sa propre vision, austère et troublante, d'une fraternité islamique totalitaire, au sein de laquelle les droits de l'homme, les droits des femmes et la liberté d'expression sont foulés aux pieds. Honteusement, l'Occident n'a rien fait pour dénoncer l'agression iranienne ni pour y faire face. Face aux preuves de plus en plus nombreuses de parrainage du terrorisme par les mollahs, l'Occident a tout fait pour apaiser Téhéran, allant jusqu'à accéder à sa demande cruciale visant à mettre hors jeu le principal mouvement d'opposition iranien, les Moudjahidines du peuple d'Iran, en plaçant celui-ci sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne. Cela doit cesser.

**Richard Howitt (PSE).** - (EN) Monsieur le Président, tout d'abord, il va de soi que ce Parlement va soutenir aujourd'hui la résolution 1860 du Conseil de sécurité des Nations unies. Celle-ci doit être mise en œuvre sans délai. En tant que l'un des députés ayant réussi à franchir le blocus pour pénétrer dans la bande de Gaza, j'affirme qu'un cessez-le-feu et un retrait ne suffisent pas. Bien sûr, nous voulons une fin aux tirs de roquettes, et que les terroristes cessent leurs opérations, mais il faut un cessez-le-feu et la fin de l'embargo pour que la population de Gaza puisse commencer à vivre sa vie.

Il s'agit d'une question de respect du droit humanitaire international. Human Rights Watch et le Secours islamique m'ont dit que les trois heures par jour de pause sont complètement inadéquates pour faire parvenir l'aide et la distribuer. C'est une question de proportionnalité. Save the Children déclare que le meurtre de 139 enfants depuis le début du conflit (1 271 étant blessés), ne peut se justifier par l'autodéfense.

Je me félicite de la déclaration faite aujourd'hui par l'envoyé de l'Union européenne en Israël, Ramiro Cibrian-Uzal, qui a affirmé que l'UE et Israël avaient actuellement gelé, pour ces raisons, les négociations sur le rehaussement du niveau de leurs relations. C'est ce qu'il fallait faire.

**Michael Gahler (PPE-DE).** - (*DE*) Monsieur le Président, nous devons tout d'abord arriver à un cessez-le-feu immédiat et permanent de la part des deux parties – le consensus est large à cet égard au sein de cette Assemblée. Toutefois, par après, nous – l'UE et la communauté internationale – ne pourrons laisser le Hamas et Israël décider seuls du destin de la population de la bande de Gaza.

Le Hamas ne tient pas compte des intérêts des habitants de Gaza puisqu'il savait très bien qu'Israël répondrait aux attaques constantes de roquettes – et pas uniquement durant les campagnes électorales. L'année dernière, des enquêtes menées à Gaza ont montré une chute du soutien politique au Hamas en faveur du Fatah. Il semble que le Hamas compte, de manière cynique, sur la rehausse du soutien politique grâce au nombre élevé de victimes palestiniennes, par solidarité avec celles-ci.

Israël, pour sa part, a pratiquement exclusivement à l'esprit les intérêts de ses propres citoyens. Ainsi, les critiques internationales portent principalement sur l'ampleur de ses opérations militaires et son acceptation du grand nombre de victimes civiles.

C'est pourquoi nous, Européens, ne pouvons cesser de négocier un autre cessez-le-feu ni de financer la réparation des infrastructures. Je vois déjà d'ici la lettre rectificative de la commissaire: je suis convaincu qu'elle a déjà fini de l'écrire et qu'elle est prête à la transmettre à la commission des budgets.

Il n'est pas non plus suffisant de garder un œil sur la fermeture par l'Égypte des tunnels de contrebande d'armements à la frontière avec la bande de Gaza. J'appelle tout le Quartet, et notamment la forte composante arabe, à s'engager conjointement à envoyer des troupes, avec un mandat de maintien de la paix, dans la bande de Gaza et la région alentour, dans l'intérêt de la population de Gaza, d'Israël et d'Égypte. En parallèle, le processus de paix en lui-même doit progresser rapidement. Autrement, je crains que nous assistions à une recrudescence de ce type d'incidents, à une plus grande fréquence. Ni les Palestiniens, ni les Israéliens ne méritent cela.

**Miguel Angel Martínez Martínez (PSE).** - (ES) Monsieur le Président, les membres espagnols du groupe socialiste au Parlement européen assistent avec horreur, douleur et honte aux événements de Gaza, mais s'engagent également à défendre la paix, à protéger ceux qui souffrent le plus et à maintenir la dignité et l'espoir.

Nous sommes horrifiés par les scènes répétées d'enfants et de femmes tués et le cœur brisé par leur souffrance sans fin en raison du bombardement du ghetto qu'est devenu Gaza. Picasso a peint cette horreur dans son tableau *Guernica*, village rasé par les Junkers de la légion Condor il y a soixante-dix ans.

Nous avons mal devant les souffrances immenses de tant de victimes. Nous avons honte de l'incapacité de tous – nos pays, l'Union européenne et la communauté internationale – à d'abord prévenir et ensuite mettre fin à l'agression criminelle que nous condamnons.

Nous sommes également honteux et indignés à la vue de tant de mensonges, d'ambiguïté et d'inaction, et ce parce que nous savons exactement ce qui se passe, mais que nous n'agissons pas avec la force et la cohérence nécessaires. L'histoire demandera donc une explication à de nombreuses personnes qui ont participé au crime, du moins en raison de leur inaction.

Comme le dit le proverbe, «mieux vaut tard que jamais» et il est essentiel de laisser la porte ouverte à l'espoir. L'Union européenne doit soutenir la résolution tardive du Conseil de sécurité. Toutefois, elle doit veiller à ce qu'elle soit strictement respectée, tout comme notre accord d'association avec Israël doit être scrupuleusement respecté. Celui-ci prévoit sa suspension en cas de comportement tel que celui affiché actuellement.

Par hasard, le Hamas est-il également responsable du silence des médias, que je n'ai entendu personne condamner?

**Geoffrey Van Orden (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais commencer par exprimer, alors que le conflit fait rage, ma plus profonde sympathie à toutes les personnes innocentes, tant en Israël que dans la bande de Gaza, qui ont souffert au cours des dernières semaines et des derniers mois. Mais nous devons prendre garde à ce que notre humanité naturelle, nos préoccupations entièrement justifiées, ne faussent pas notre perception de la vraie nature de la situation à laquelle nous avons à faire.

À Gaza, le Hamas a créé un fief terroriste: il ne tolère aucune opposition à ses vues, il a assassiné les Palestiniens qui s'y opposaient, il a divisé l'Autorité palestinienne, il a refusé de cesser les attaques terroristes contre des civils israéliens, il a refusé de reconnaître le droit d'Israël à l'existence, il a refusé de reconnaître les accords de paix négociés antérieurement. Je me souviens des paroles de Hanane Ashrawi, il y a trois ans, quand j'avais suivi les élections palestiniennes. Elle prévoyait le règne des forces des ténèbres – nous voyons à quel point elle était dans le vrai!

Nous ne devrions pas être surpris qu'un député du Hamas soit fier de dire que la mort est une «industrie» pour le peuple palestinien. Il faisait référence à l'utilisation des attentats-suicides, et à l'usage délibéré de civils comme boucliers humains pour protéger des cibles militaires potentielles. Utiliser les civils de la sorte constitue bien entendu une violation directe du droit international humanitaire.

Face à un ennemi aussi intraitable, impitoyable et haineux, qu'attendons-nous d'Israël alors que ses citoyens font constamment l'objet d'attaques terroristes? La communauté internationale en fait peu de cas. Quand Israël a entrepris des actions non-violentes, comme l'imposition d'un blocus ou des coupures d'électricité, il a été fustigé. Maintenant qu'il a choisi l'option militaire en réaction à la provocation du Hamas, il endure le fardeau de la réprobation internationale.

La triste réalité est que le peuple palestinien a été bien mal servi, durant de nombreuses années, par ceux qui contrôlent les zones administrées par l'Autorité palestinienne, par la communauté internationale, qui a toléré l'extrémisme et la corruption, et par le monde arabe, qui n'a pratiquement rien fait, pendant toutes ces décennies, pour améliorer ses conditions de vie ou ses perspectives.

Il nous faut un plan Marshall pour le Moyen-Orient. Ce n'est pas seulement de maintien de la paix que les Palestiniens ont besoin, mais d'une bonne administration civile, à l'abri de la corruption. L'administration civile a besoin d'être mise sous tutelle internationale, mais avant toute chose, la chaîne du terrorisme - armes, argent et indulgence politique - doit être rompue.

# PRÉSIDENCE DE M. VIDAL-QUADRAS

Vice-président

**Proinsias De Rossa (PSE).** - (*EN*) Monsieur le Président, je pourrais approuver ce que M. Van Orden dit à propos du Hamas, mais le fait est que rien de ce qu'il dit ne justifie les bombardements de civils par Israël. C'est le point fondamental: il faut arrêter les bombardements, que ce soit ceux du Hamas ou ceux d'Israël.

J'espère que la résolution accompagnant ce débat sera adoptée à une large majorité par cette Assemblée lors du vote de demain, et j'espère qu'elle permettra de renforcer la position de la Commission et du Conseil en vue de faire pression sur Israël et le Hamas pour qu'ils cessent ces tueries. Depuis qu'Israël s'est retiré de Gaza, il en a fait la plus grande prison du monde, et il en a fait, au cours des trois dernières semaines, un abattoir, utilisant illégalement la terreur contre la terreur, tuant des civils, hommes, femmes et enfants, et anéantissant ainsi la possibilité d'une solution viable à deux États.

Il ne peut pas y avoir d'amélioration des relations de l'Europe avec Israël tant que ce pays ne parvient pas à entamer des consultations et des négociations de fond avec ses voisins et avec tous les élus palestiniens, dont le Hamas. Il faut que l'Europe affirme clairement que l'escalade de cette guerre à Gaza sera suivie d'une escalade de notre réaction à cette guerre.

**Kinga Gál (PPE-DE).** - (*HU*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Commissaires, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, cher collègues, je trouve cynique le comportement des parties au conflit de Gaza. J'estime qu'il est cynique et inacceptable que le Hamas se serve de la population civile – y compris des enfants – comme bouclier humain. Je considère aussi que la position d'Israël est cynique et inhumaine: sous le prétexte de l'autodéfense, Israël utilise des moyens disproportionnés et abat de nombreux habitants de Gaza, affectant ainsi le plus sévèrement la population civile, dont des enfants.

J'estime qu'il est cynique et mensonger pour une diplomatie étrangère, à quelques exceptions notables, de s'efforcer de sauver les apparences, et même après de si nombreux jours, de ne pas être en mesure d'assurer la protection de la population civile ou des agences d'aide, ni de protéger les enfants, malheureusement.

Je prends la défense des enfants, car aucune fin ne peut justifier les moyens qui ôtent la vie à des innocents de manière non nécessaire. Nous devons considérer toutes les vies d'enfants comme ayant la même valeur, de chaque côté de la frontière. C'est l'axiome fondamental et chaque partie au conflit doit lui accorder la même valeur si nous voulons un jour une véritable paix dans cette région.

L'acceptation des valeurs de respect de la vie humaine, la protection des civils et la promotion de l'aide humanitaire peuvent constituer la base d'un cessez-le-feu durable, d'une paix en Palestine et d'une paix entre la Palestine et Israël.

**Gay Mitchell (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, le Hamas a déclenché une vague de terreur sur les citoyens israéliens et a provoqué des représailles. Il semble, vu d'ici, que certains d'entre eux se réjouissent de la mort de nouveaux martyrs civils - y compris d'enfants - et de la publicité que ces morts donnent à leur cause, aussi horrible soit-il, pour des gens sensés, d'accepter une chose pareille.

Je n'ai jamais défendu le terrorisme, pas plus que je ne suis un critique d'Israël, qui dispose d'un droit à la coexistence pacifique dans la région, mais nous serions de pierre si nous n'étions pas bouleversés et ne ressentions pas de honte morale face à ce qui se passe actuellement dans la bande de Gaza. La réaction israélienne est totalement disproportionnée, et la mort de jeunes enfants est particulièrement honteuse.

Je ne me suis pas, à ce jour, opposé à la signature du nouvel accord entre l'UE et Israël. J'approuve le conseil du Dalaï Lama le mois dernier, ici au Parlement, selon lequel la meilleure façon d'influencer la Chine à propos du Tibet est de conserver de bonnes relations avec elle. Je pense que cela s'applique également aux relations entre l'Union européenne et Israël, mais comment pouvons-nous capter son attention pour exprimer le degré de répulsion que nous ressentons face à l'ampleur de ce qui se passe?

Permettez-moi d'ajouter qu'hier, une note sur les besoins humanitaires de la région a été distribuée à ceux d'entre nous qui ont assisté à la réunion conjointe de la commission des affaires étrangères et de la commission du développement. Je demande instamment à la Commission et au Conseil de veiller à ce qu'un paquet global consacré à l'aide humanitaire soit préparé, afin que nous puissions aller là-bas et aider, dès que possible, ces personnes qui souffrent.

Karel Schwarzenberg, président en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur le Président, une question qui a été mentionnée au début est celle de savoir si nous devons communiquer avec le Hamas. Je ne pense pas que le temps soit venu de le faire. Au cours des derniers mois, le Hamas a manifestement continué de se comporter comme une organisation terroriste. Aussi longtemps qu'il se comportera ainsi, il ne pourra pas être contacté officiellement par des représentants de l'Union européenne.

Je dois admettre qu'étant un vieil homme, j'ai vu, au cours de ma vie, de nombreuses organisations terroristes évoluer depuis leurs débuts, devenir plus ou moins acceptables, et être finalement acceptées par la communauté internationale. Je l'ai vu en Afrique. Je l'ai vu en Irlande. Je l'ai vu en de nombreux endroits. Cela peut arriver. Mais avant tout, elles doivent cesser d'agir comme des organisations terroristes. Ensuite, je serai prêt à parler avec le Hamas ou avec qui que ce soit d'autre, mais pas tant qu'il n'a pas renoncé à agir en organisation terroriste.

Je pense qu'il est important de préciser cela, parce que l'Union européenne ne peut pas renoncer à ses principes. Il existe des moyens d'entendre leurs idées, il existe des contacts indirects avec des acteurs politiques de la région qui sont eux-mêmes en contact avec eux, ce qui est important et judicieux, mais il n'est pas encore temps, pour l'Union européenne, d'avoir des contacts directs avec le Hamas. Je pense que nous devons être catégoriques sur ce point.

À d'autres égards, il convient de faire l'éloge de l'Égypte pour le rôle important qu'elle a joué au cours des dernières semaines et des derniers jours, et pour ses efforts et son travail acharné en vue d'obtenir un cessez-le-feu, et peut-être même un armistice avec, à l'issue du processus, la paix dans la région. Je sais combien la question est difficile. Nous sommes en permanence en contact avec les Égyptiens. Nous connaissons l'importance du travail qu'ils accomplissent, et je tiens à les féliciter.

Une question portait sur la façon dont nous pouvons apporter une aide dans la région. Tout d'abord, les personnes qui sont sur place vont nous dire clairement de quoi elles ont besoin. Il ne nous appartient pas de décider ce que nous devons leur donner. C'est à elles de nous le demander, et de le demander à l'Union européenne. Beaucoup d'États membres de l'Union européenne ont affirmé leur volonté d'apporter leur aide dans toute la mesure du possible - moyens techniques, envoi de conseillers, préparation des moyens nécessaires - mais cela doit avant tout se faire avec le consentement des États concernés de la région. C'est la première tâche à accomplir.

J'ai entendu une suggestion importante, qui consistait à préparer un plan Marshall pour le Moyen-Orient. Je pense qu'il s'agit d'une très bonne idée et que nous devrions la suivre. Cette région a besoin d'un véritable développement des idées qui ont tant aidé l'Europe après la guerre.

Mme Ferrero-Waldner et d'autres personnes ont mentionné les résultats obtenus par la Commission. Je pense que nous avons accompli beaucoup de choses, et je tiens à féliciter une nouvelle fois Mme Ferrero-Waldner, qui a fait l'essentiel du travail de notre délégation dans le domaine humanitaire, où ce que nous avons réalisé continue de fonctionner aujourd'hui. Mais, soyons bien clairs, même ces négociations très difficiles au Moyen-Orient se basent sur l'approche déjà structurée lors de la visite de notre délégation au Moyen-Orient. Celle-ci traite de la manière d'organiser la paix, et de ce qui est indispensable. Notre plan se fonde sur ce que nous avions alors découvert, et discuté avec nos partenaires.

Il y a eu un débat sur le rehaussement du niveau de nos relations avec Israël. Comme vous le savez, il s'agissait d'une décision prise par le Conseil des ministres de l'Union européenne en juin 2008. Celle-ci ne peut être modifiée que si les ministres de l'Union européenne décident de la modifier. Elle ne peut pas être modifiée d'une autre manière, même par les paroles d'un représentant très respectable de l'Union européenne à Jérusalem. Je reconnais que dans la situation actuelle, il serait prématuré de discuter de la façon d'améliorer nos relations avec Israël et de la question de savoir si un sommet doit se tenir dans un avenir proche. Pour le moment, nous avons vraiment des questions plus urgentes et plus importantes à résoudre. Encore une fois, je tiens à préciser que la décision a été prise par le Conseil des ministres, un point c'est tout.

Que peut-on faire pour arrêter Israël? Soyons francs - très peu de choses. Israël agit comme il agit et, en tant qu'ami de toujours de l'État d'Israël, je le dis aujourd'hui très franchement, je ne suis pas satisfait de ce qu'il est en train de faire. Je pense que sa politique nuit aussi à Israël. Cela étant dit, l'Union européenne a très peu de possibilités à sa disposition, hormis de parler avec une grande clarté et une grande franchise, et de demander à nos partenaires d'arrêter. La solution doit être trouvée par nos partenaires au Moyen-Orient, en Israël, par l'Egypte et par les autres parties concernées. L'Union européenne peut apporter une aide. L'Union européenne peut apporter cette aide en offrant tous les types d'assistance possibles en cas de conclusion d'un cessez-le-feu, afin de réaliser les objectifs visés: la fermeture des points de passage de la contrebande, la fermeture des tunnels, la surveillance du littoral, etc. Elle peut, à de nombreux égards, apporter son aide à la bande de Gaza, par exemple en ce qui concerne la reconstruction, ou la facilitation de l'aide humanitaire. L'Union européenne peut faire tout cela, mais pour être tout à fait honnête, nous n'avons pas le pouvoir, ni les moyens, de dire «stop». Le Parlement pense-t-il donc que nous pouvons envoyer une immense force armée au Moyen-Orient pour arrêter les belligérants? Non, nous n'en avons pas la possibilité, et tant Israël que le Hamas dépendent de puissances extra-européennes. Israël possède de puissants alliés hors d'Europe également. Il y a des limites à nos possibilités d'action. Nous pouvons aider, nous pouvons fournir une assistance, nous pouvons offrir nos bons offices, et nous pouvons nous montrer très engagés. À cet égard, nous avons réalisé beaucoup de choses. Mais il ne faut pas surestimer nos possibilités.

**Sajjad Karim (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, Israël déclare qu'il ne fait qu'exercer son droit de légitime défense. Dans ce cas il est tenu de respecter les rudiments des principes de guerre juste, y compris la proportionnalité.

Israël l'ignore de toute évidence, et nous avons absolument tort de faire l'autruche face à cette réalité. L'utilisation du phosphore sur des civils n'est pas compatible avec la revendication de défense de la civilisation.

Il est clair que l'UE ne peut, à elle toute seule, résoudre ce problème. Mais on oublie un élément de taille. Nous avons besoin de la volonté des États-Unis. Leur réponse a été décevante, déséquilibrée et injuste. Le calendrier de ces actions menées par Israël est le fruit d'un calcul stratégique, mais, M. Obama, le 20 janvier approche à grands pas. Le monde attend, et l'UE est un partenaire qui ne demande qu'à apporter son aide!

Allez-vous restaurer les valeurs que nous partageons avec vous, ou bien allez-vous laisser cette injustice l'emporter une nouvelle fois? Allez-vous travailler avec nous pour assurer la protection de tous les intéressés? Les Palestiniens vous demandent comment il peut être juste que votre pays demande que de l'aide humanitaire soit envoyée sur le terrain, mais reste silencieux lorsque les bombes pleuvent?

Vous, collègues désireux de briser le Hamas par les seuls moyens militaires: allez voir la bande de Gaza et la Cisjordanie. Réveillez votre humanité la plus élémentaire, et vous verrez pour quelle raison le Hamas se renforce.

Ce n'est pas là le bon moyen d'aider Israël et les Palestiniens. Un cessez-le-feu immédiat n'est qu'un point de départ nécessaire.

**Colm Burke (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, il est très clair que les parties au conflit ne parviennent pas à respecter le droit humanitaire international et que la population civile de Gaza paie par conséquent un très lourd tribut. Il doit y avoir un principe de responsabilité en matière de respect du droit international

lorsque des principes de la guerre tels que la proportionnalité et la non-discrimination ne sont pas respectés. L'un des préceptes d'une guerre juste prévoit que sa conduite doit être régie par le principe de proportionnalité. La force utilisée doit être proportionnelle au tort subi. Malheureusement, nous avons assisté à un grand degré d'incurie de la part des Israéliens. Tout en reconnaissant le fait que le Hamas a commencé par ses attaques à la roquette contre Israël, la réaction israélienne a été, à mon avis, disproportionnée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: plus de 900 Palestiniens ont été tués, face à un nombre beaucoup plus réduit d'Israéliens. Israël doit prendre conscience de la responsabilité qu'il a de modérer immédiatement son usage de la force en conformité avec le droit international.

D'autre part, il ne faut pas négliger le fait que le Hamas se trouve toujours sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne, et refuse toujours de renoncer à sa lutte armée. De plus, le Hamas a toujours refusé de reconnaître le droit d'Israël à l'existence. Hamas ainsi que d'autres groupes armés palestiniens doivent reconnaître que les populations du sud d'Israël ont le droit de vivre sans bombardements.

**Nickolay Mladenov (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Président, tous ceux qui observent le conflit israélo-palestinien pourraient être actuellement tentés de lever les bras au ciel et de hurler au désespoir. Je ne pense pas, toutefois, que nous devions agir de la sorte, car j'estime que le plus grand test pour notre humanité, aujourd'hui, consiste à comprendre vraiment quels sont les enjeux.

Le premier problème est qu'il ne peut y avoir de solution durable à ce conflit sans qu'il soit mis fin au bombardement d'Israël. Le second problème est qu'il ne peut y avoir de solution durable à ce conflit si l'on n'ouvre pas Gaza à l'aide humanitaire. En effet, le président Peres a eu absolument raison de dire que la bande de Gaza devrait être ouverte à l'aide, et non pas fermée pour abriter des roquettes.

Je pense que ce point est fondamental, et tout le monde s'accorde sur ce point. Il ne peut y avoir de retour au *statu quo ante*, et je pense que là, nous pourrions faire un certain nombre de choses. Tout d'abord, le Parlement peut réunir les deux parties pour qu'elles se parlent; d'autre part, nous devons soutenir la Commission et le Conseil dans leurs efforts et, enfin, nous devrions appuyer fermement la piste égyptienne de négociation, car c'est la seule voie susceptible de mener à une solution et au cessez-le-feu que nous espérons tous en ce moment.

**Neena Gill (PSE).** - (EN) Monsieur le Président, ce ne sont pas seulement les membres de cette Assemblée qui ont été indignés par l'évolution des événements à Gaza. Les citoyens européens sont également indignés, depuis trop longtemps, par les souffrances de la population de Gaza et par le blocus israélien. À cela viennent s'ajouter les attaques constantes et les terrifiantes agressions militaires israéliennes contre des civils innocents, en particulier des femmes et des enfants. Les appels lancés par la communauté internationale en faveur d'un cessez-le-feu se heurtent à un mur.

Les Palestiniens ont un besoin urgent d'accès à la nourriture, à l'aide médicale et à la sécurité. Israël doit, à tout le moins, respecter les principes du droit international. S'il ne le fait pas, Israël doit perdre tout le soutien qu'il lui reste encore dans la communauté internationale.

Il est regrettable qu'il n'ait été tenu aucun compte de la résolution de l'ONU. Il est également regrettable que l'UE en soit encore à chercher le rôle qu'elle peut jouer. Peut-être pourra-t-elle le trouver si elle prend des mesures plus fortes qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Il ne suffit pas de mettre «au frigo» l'amélioration des relations. Nous avons des moyens d'action. Nous sommes un partenaire commercial majeur. Nous sommes un important bailleur de fonds dans cette région. Nous sommes donc en mesure d'exercer ce rôle.

Marios Matsakis (ALDE). - (EN) Monsieur le Président, est-il éthiquement acceptable, et est-il excusable en droit international que, dans ses efforts visant à neutraliser les terroristes du Hamas, l'État d'Israël puisse se lancer dans une grande campagne militaire de terreur et de violation flagrante des conventions des Nations unies et des droits de l'homme à l'encontre d'1,5 million de civils innocents pris au piège? Une telle action est-elle conforme à nos valeurs européennes de justice et de démocratie? Le lobby israélien est-il puissant au point d'obliger - de facto - les États-Unis et l'UE à regarder sans réagir les atrocités innommables commises au nom de la lutte contre le terrorisme?

Si la réponse à ces questions est oui, alors nous devrions tous féliciter le courageux gouvernement israélien pour son action dans la bande de Gaza. Si la réponse est non, alors il faut condamner clairement et fermement Israël et prendre rapidement des mesures efficaces à son encontre, y compris des sanctions commerciales, en vue de mettre fin au carnage dans la bande de Gaza, aujourd'hui comme à l'avenir. Je suis fortement en désaccord avec le ministre qui est maintenant parti, et qui disait que nous n'avions en fait que peu de possibilités d'action. Nous pouvons faire beaucoup, et nous le devons.

Christopher Beazley (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, j'ai été élu à cette Assemblée il y a 25 ans. Ceci est probablement le plus important débat auquel j'aie jamais pris part. Madame le Commissaire, j'espère que vous avez écouté très attentivement la commission des affaires étrangères la nuit dernière, et ce Parlement aujourd'hui. J'espère qu'il vous est possible de répondre, dans ce qui est votre débat, et à la différence du président en exercice Schwarzenberg, que l'Union européenne peut, en ces circonstances particulières, exercer un pouvoir moral sur l'agresseur.

Le peuple israélien est un peuple juste et honorable, qui a misérablement souffert à travers les siècles sur ce continent. Il comprendra la recommandation que vous formulez à présent au Conseil des ministres, à savoir que l'UE cesse tout contact avec les autorités israéliennes tant que les bombardements n'auront pas cessé.

**Antonio Masip Hidalgo (PSE).** - (*ES*) Monsieur le Président, nous devons appeler Israël, avec toute notre conviction, à cesser le massacre et à permettre aux blessés d'être soignés et aux victimes de recevoir de la nourriture. Il faut dire que cette attitude à l'égard du droit international aura des conséquences pour ses relations avec l'Europe.

Je voudrais féliciter les quelques jeunes volontaires européens qui souffrent avec la population de Gaza, et en particulier Alberto Arce. Ils personnifient les meilleures valeurs de solidarité et de liberté de notre Europe, qui doit agir en en tenant compte dans un conflit si terrible.

Margrete Auken (Verts/ALE). - (DA) Monsieur le Président, je voudrais simplement dire deux choses. Premièrement, je tiens à rappeler à chacun que notre décision stipule expressément et rappelle que nous avons suspendu la relance de nos relations, et j'espère très sincèrement que nous ne continuerons pas comme si rien ne s'était passé uniquement parce que la présidence le préconise. Deuxièmement, Israël n'a à aucun moment fait ce qu'elle avait promis en relation avec les négociations. Aucun cessez-le-feu n'a été instauré car Israël n'a pas levé son blocus au cours de cette période, et j'estime qu'il est de mon devoir d'également mentionner Annapolis, où Israël avait promis de geler les activités de colonisation. Que s'est-il vraiment passé? Il a simplement continué d'accroître le taux de colonisation, qui n'a jamais été aussi rapide depuis Annapolis, et je pense que tant qu'aucun progrès n'est effectué sur le terrain, nous n'obtiendrons jamais que le Hamas agisse conformément aux règles que nous voulons qu'il respecte. Pour cette raison, nous devons veiller à ce qu'Israël respecte sa part du contrat.

**Peter Šťastný (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, nous avons eu hier une réunion conjointe des délégations pour les relations avec Israël et avec l'Autorité nationale palestinienne, et on peut aisément imaginer l'intensité, l'émotion, les accusations - et les solutions proposées - après 18 jours de guerre à Gaza, et près de 1 000 morts.

Le fait est qu'Israël, après huit années d'attente et après avoir reçu près de 8 000 missiles, qui ont terrorisé un million de citoyens le long des frontières avec la bande de Gaza, a finalement perdu patience. Israël a commencé à assurer la sécurité de ses citoyens, comme c'est son droit le plus strict, et même son devoir. Le Hamas est une organisation terroriste, et est clairement le coupable dans cette affaire. Il est un fardeau pour le peuple palestinien de la bande de Gaza. La solution réside dans un Quartette revigoré, et notamment dans le redoublement des efforts conjoints du nouveau gouvernement américain et d'une Union européenne plus forte et plus intégrée.

Je me félicite de la présidence tchèque, de ses priorités et de son implication active et immédiate dans la région.

**Marian-Jean Marinescu (PPE-DE).** - (RO) Ce conflit, qui dure depuis très longtemps, trouve ses racines dans des problèmes territoriaux, ainsi que dans des différences culturelles qui sont parfois traitées de manière exagérée. La solution à long terme consiste en un État israélien protégé et sûr, et en un État palestinien viable. Toutefois, cette solution ne pourra être mise en œuvre par le biais d'attaques terroristes ou d'actions militaires.

Pour arriver à des conditions de vie normales, la population palestinienne doit se créer un État fondé sur des institutions démocratiques et l'État de droit, ce qui assurerait son développement économique. Elle doit renoncer aux actes terroristes et s'atteler à instaurer un climat politique normal et à faciliter l'élection de politiciens capables de diriger l'État, qui souhaitent véritablement résoudre ce conflit par la voie de la négociation.

**Bairbre de Brún (GUE/NGL).** - (*GA*) Monsieur le Président, je voudrais soutenir ceux qui condamnent les attaques et exprimer ma solidarité envers la population de Gaza.

Le ministre Schwarzenburg affirme que l'Union européenne ne peut faire grand-chose. L'Union européenne devrait abandonner la relance des relations avec Israël et les accords en vigueur devraient être annulés tant qu'Israël ne respecte pas ses obligations au titre du droit international.

Même avant les dernières attaques immorales, nous avons assisté à des années de punition collective de la population palestinienne. L'ampleur et le type des attaques menées à Gaza par une armée moderne contre une population assiégée, déjà faible à la suite de l'isolement et du blocus, sont absolument terribles. Il est faux de rejeter la faute sur cette population. Nous devons affirmer clairement que les victimes les plus touchées sont les individus, les personnes innocentes de Gaza.

**Czesław Adam Siekierski (PPE-DE).** - (*PL*) C'est avec une grande douleur que nous assistons à ce qui ce passe dans la bande de Gaza. Nous ne cautionnons pas les méthodes de combat et la provocation du Hamas, mais Israël a choisi des moyens disproportionnés de résoudre ce conflit avec la population palestinienne. Les principes du droit international ont manifestement été violés. Aucune partie au conflit n'est intéressée par la paix avec l'autre partie. Les deux camps ne voient que leur propre intérêt: c'est ce que nous appelons l'égoïsme national.

L'opinion publique internationale est contre la poursuite de cette guerre. L'Union européenne et l'ONU, soutenues par de nombreux pays, devraient intervenir de manière décidée. Il est temps de mettre fin à cette guerre malheureuse. Les troupes israéliennes devraient rallier leur base. Le Hamas doit cesser de tirer des roquettes sur Israël. Nous devons renforcer l'aide humanitaire d'urgence apportée à la population civile et prodiguer des soins aux blessés qui, paraît-il, sont au nombre d'environ 3 000. Nous devons reconstruire le pays et aider la population à revenir à une vie normale. C'est cela que j'attends des dirigeants actuels de l'Union européenne et de la Commission européenne.

Hannes Swoboda (PSE).-(EN) Monsieur le Président, je voudrais simplement vous demander si nous allons encore avoir aujourd'hui notre débat sur le gaz, ou si celui-ci a été supprimé de l'ordre du jour. Nous attendons. Il n'y a pas seulement le Moyen-Orient, mais aussi un débat sur le gaz à l'ordre du jour. A-t-il été supprimé de l'ordre du jour?

**Le Président.** – C'est le point suivant de l'ordre du jour.

**Aurelio Juri (PSE).** - (*SL*) J'ai été déçu par les dernières paroles du ministre des affaires étrangères de la République tchèque, qui préside actuellement le Conseil. Bien sûr, nous pouvons fonder tous nos espoirs sur notre commissaire. Mais le nombre de morts augmente. Si nous continuons de la sorte, dans une semaine, 1 500 personnes auront probablement perdu la vie.

Il est difficile de parler avec le Hamas car il figure sur la liste des organisations terroristes et il est difficile de prendre des mesures à son encontre. Israël, par contre, est notre ami, notre partenaire et un membre important de la communauté internationale. Il doit respecter les décisions internationales, les résolutions des Nations unies et les recommandations de ses amis et partenaires. Dans le cas contraire, ses amis et partenaires doivent pouvoir condamner ses actes et le menacer de sanctions également.

**Benita Ferrero-Waldner**, *membre de la Commission*. – (EN) Monsieur le Président, je serai brève, car le débat a été très long. Permettez-moi de dire tout d'abord, en tant que membre du Quartette pour le Moyen-Orient depuis quatre ans maintenant, que l'Union européenne a un rôle à jouer, mais que bien sûr, nous n'avons pas le rôle le plus fort. Cela est parfois frustrant pour nous tous, en particulier en ces moments difficiles où nous souhaiterions obtenir immédiatement un cessez-le-feu viable et durable, comme nous l'avons proposé; malheureusement, celui-ci ne peut pas être atteint aussi rapidement.

Je tiens à vous donner, au moins à titre indicatif, les dernières informations que j'ai reçues aujourd'hui, et qui sont reprises par les médias, à savoir que certaines sources égyptiennes proches des négociations ont signalé que le Hamas réagissait favorablement aux dernières propositions égyptiennes. En tout état de cause, les choses sont en train de bouger. Certes, je ne suis pas sûre que cela soit vraiment confirmé, mais il y aura également une conférence de presse du Hamas ce soir à 20 heures. Espérons que les choses vont aller de l'avant. C'est du moins ce que nous désirons tous.

Deuxièmement, en dépit de toutes les frustrations, nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à œuvrer pour la paix. C'est ce que nous allons faire. Je me suis engagée à le faire tant que je serai membre de ce Quartette pour le Moyen-Orient. Nous ne pouvons y parvenir qu'ensemble, et nous devons aussi aider et consolider les efforts palestiniens de réconciliation, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrons faire disparaître totalement cette anomalie que constitue la bande de Gaza.

Troisièmement, dès qu'il y aura un cessez-le-feu, nous allons faire tout notre possible pour rétablir complètement les services de base à la population, qui ont été si gravement perturbés. Je pense avant tout que ce qui est nécessaire à présent, c'est de mettre un terme à ces destructions et de s'attaquer à la reconstruction, mais aussi de tenter de parvenir à la paix.

Nous avons longuement discuté de ce sujet, et je ne vais donc pas m'étendre plus longtemps, mais c'est mon état d'esprit, et j'espère que c'est le bon moment.

**Le Président.** – Pour clore la discussion, j'ai reçu une proposition de résolution<sup>(1)</sup>, conformément à l'article 103, paragraphe 2, du règlement intérieur. Le débat est clos.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Pedro Guerreiro (GUE/NGL),** par écrit. – (*PT*) Vu la barbarie à laquelle sont confrontés les Palestiniens dans la bande de Gaza, dénoncée et condamnée dans la récente résolution du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, nous avons les revendications et les demandes suivantes:

- une dénonciation ferme des violations des droits de l'homme et des crimes perpétrés par l'armée israélienne, le terrorisme d'État d'Israël;
- une condamnation claire de l'agression cruelle d'Israël à l'encontre de la population palestinienne, que rien ne peut justifier;
- une cessation de l'agression et du blocus inhumain imposé à la population de la bande de Gaza;
- une aide humanitaire d'urgence à la population palestinienne;
- le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires palestiniens occupés;
- le respect par Israël du droit international et des résolutions de l'ONU, la fin de l'occupation, des colonies, du mur de séparation, des assassinats, des détentions, de l'exploitation et des innombrables humiliations infligées à la population palestinienne;
- une paix juste, possible uniquement en respectant le droit inaliénable de la population palestinienne à un État indépendant et souverain, avec les frontières de 1967 et Jérusalem-Est comme capitale.

En Palestine, il y a un colon et un colonisé, un agresseur et une victime, un oppresseur et un oppressé, un exploiteur et un exploité. Israël ne peut continuer à agir en toute impunité!

**Tunne Kelam (PPE-DE),** *par écrit.* – (*EN*) La réaction au conflit dans la bande de Gaza doit être plus équilibrée qu'elle ne l'est actuellement. Aucune violence excessive ne doit être excusée, mais nous devons examiner de manière plus approfondie les origines du conflit.

Les négociations avec le Hamas ne sont pas possibles en l'état actuel des choses. Un groupe terroriste qui utilise cyniquement son propre peuple comme bouclier contre les attaques n'est pas intéressé par des négociations portant sur une paix véritable.

En outre, nous devons tenir compte du fait que le Hamas a joué un rôle important dans la chaîne des mouvements terroristes qui conduit au Hezbollah et au régime terroriste de Téhéran. Ainsi, le Hamas doit être considéré comme un élément dans le cadre d'efforts plus larges visant à détruire la fragile stabilité au Moyen-Orient, et à lui substituer des régimes fondamentalistes extrémistes ne reconnaissant par principe aucun droit d'existence à Israël.

En effet, nous devons comprendre que la question de la sécurité d'Israël est également liée à la sécurité de l'UE.

L'UE doit exercer son autorité afin de s'attaquer, avant tout, aux racines de ce conflit. Pour éviter de nouveaux meurtres d'Arabes et d'Israéliens, les partenaires arabes doivent reconnaître sans condition le droit d'Israël à l'existence, et contribuer à arrêter l'infiltration de mouvements extrémistes et d'armes encore plus meurtrières dans cette région.

<sup>(1)</sup> Voir procès-verbal

**Eija-Riitta Korhola (PPE-DE),** *par écrit.* – (*FI*) Monsieur le Président, c'est un fait incontestable que la population civile de Gaza et du Sud d'Israël a été privée de son droit à une existence digne de l'être humain. Une agence de presse nous a raconté l'histoire de deux enfants qui voulaient traverser une rue à Gaza. Ils ne regardaient pas à gauche et à droite pour voir si un véhicule arrivait, mais vers le haut car ils craignaient ce qui pouvait venir du ciel.

Il apparaît clairement qu'il y a deux coupables à l'immense crise humanitaire qui touche Gaza. Les actes irresponsables du Hamas en territoire palestinien, la lâcheté avec laquelle il se cache derrière la population civile et la provocation qu'il engendre avec ses attaques de roquettes montrent bien la non-viabilité du gouvernement palestinien. Les attaques d'Israël sur l'enclave palestinienne déjà faible et désespérée sont un autre indice de son indifférence vis-à-vis de ses obligations humanitaires internationales.

Nous devons appeler à ce que les parties mettent fin à cette folie par le biais d'un cessez-le-feu immédiat et permanent. En premier lieu, Israël devrait permettre à l'aide humanitaire de pénétrer dans Gaza, où une amélioration des conditions de vie constituerait également une des voies vers la paix à long terme.

Le Quartet du Moyen-Orient doit faire un geste dans la bonne direction, la nouvelle administration américaine montrant la voie à suivre. L'Égypte a une responsabilité spéciale en raison de ses frontières communes, et son rôle de médiateur avec l'Union nous a empli d'espoir.

L'histoire mondiale montre que la recherche de la paix paie toujours à la fin. Nous ne pouvons abandonner, nous adapter ou nous habituer à l'idée d'un conflit irrésolu, car cela n'existe pas. Selon le prix Nobel de la paix Martti Ahtisaari, la paix est une question de volonté. La communauté internationale pourrait essayer d'encourager et de stimuler cette volonté, mais ce sont les parties concernées qui auront le dernier mot s'agissant d'instaurer une paix durable.

Madame la Commissaire, pouvez-vous transmettre ce message de la part de l'Europe: «Citoyens de terre sainte, montrez que vous voulez la paix»?

**Mairead McGuinness (PPE-DE),** *par écrit.* – (*EN*) Il y a quelque chose d'inquiétant dans le fait que le monde est apparemment impuissant à empêcher que les vies d'enfants innocents soient détruites au milieu de cette guerre.

En dépit de toutes les paroles prononcées, il n'y a pas eu de répit dans les bombardements de Gaza, qui, jusqu'ici, ont causé la mort de 139 enfants et en ont blessé 1 271 autres. Hélas, ces chiffres choquants sont encore appelés à augmenter.

Les tirs de roquettes du Hamas sur Israël ont provoqué la réponse souhaitée - des contre-attaques et la perte de vies civiles, ainsi qu'un renforcement des positions.

Je déplore que des civils innocents soient utilisés comme boucliers humains. Cela doit cesser.

Je ne cherche pas à désigner un responsable plutôt qu'un autre - il y a eu des fautes des deux côtés, mais je souligne la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et effectif.

Celui-ci est essentiel pour permettre sans tarder un accès sans entrave de l'assistance humanitaire et de l'aide à la bande de Gaza.

Si seulement l'humanité pouvait réaliser la futilité de telles guerres.

Chaque image des morts de Gaza enflamme le monde arabe, et je suis inquiète, car le principe fondamental du processus de paix au Moyen-Orient est en train de disparaître: il s'agit de la solution «à deux États», un État palestinien indépendant coexistant dans la paix avec Israël. Il incombe à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour trouver une solution.

**Esko Seppänen (GUE/NGL)**, *par écrit*. – (FI) Nous assistons tous au massacre de masse de civils perpétré par les soldats israéliens à Gaza. Nous, ou plus précisément de nombreux députés de droite, assistons à ce qui se passe. Cela ne pourrait se produire sans l'apathie de l'élite de droite des États-Unis et de l'UE, qui fournit également des armes aux tueurs de civils.

Il est temps que nous envisagions de durcir nos relations diplomatiques avec les génocidaires et les épurateurs ethniques.

**Csaba Sógor (PPE-DE),** *par écrit.* – (*HU*) La situation au Moyen-Orient me rend anxieux. Que faut-il pour atteindre la paix? Combien de victimes civiles faudra-t-il avant d'arriver à un véritable cessez-le-feu? En Bosnie-et-Herzégovine, il a fallu au moins 10 000 victimes pour entamer les négociations de paix, pour que les forces de maintien de la paix arrivent sur place et pour commencer le désarmement.

Il y a quelques jours, nous avons commémoré la destruction de Nagyenyed (Aiud). Il y a 160 ans, plusieurs milliers de civils innocents, dont des femmes et des enfants, ont été massacrés dans cette ville de Transylvanie et ses environs. Depuis lors, il n'est pas possible de se souvenir de ces victimes avec la population majoritaire.

Le moment viendra peut-être où les Israéliens et les Palestiniens ne se souviendront pas seulement de leurs victimes, mais uniront leurs forces pour bâtir une paix et un avenir durables.

Jusque là, la tâche de l'Union européenne est de montrer un exemple responsable. Nous avons beaucoup à faire pour instaurer la paix en Europe également. Nous avons besoin d'une coopération entre les majorités et les minorités, sur un pied d'égalité. Enfin, nous devons nous rassembler pour commémorer les victimes. Il reste beaucoup à faire dans l'UE en matière de respect des droits des individus et des minorités.

**Andrzej Jan Szejna (PSE),** *par écrit.* – (*PL*) Lors de la session plénière de janvier, le Parlement européen a adopté une résolution sur le conflit dans la bande de Gaza demandant aux deux parties d'instaurer un cessez-le-feu immédiat et durable et de cesser les activités militaires (les opérations militaires israéliennes et les tirs de roquettes du Hamas), qui empêchent depuis un certain temps l'aide et l'assistance humanitaire d'arriver jusqu'aux citoyens du territoire où se déroulent les opérations.

Ce conflit a déjà fait des milliers de victimes, dont des civils, femmes et enfants, qui souffrent depuis près de trois semaines. Nous assistons à une pénurie des biens de première nécessité tels que l'eau potable et la nourriture. Les installations de l'ONU ont été attaquées.

La résolution appelle au respect du droit international, qui permettrait de résoudre le conflit en cours. Israël est notre ami et a le droit de se défendre en tant qu'État, mais il faut affirmer fermement et souligner que dans ce cas, les moyens qu'il utilise sont fortement disproportionnés. Israël doit parler avec le Hamas pour négocier, puisque les autres méthodes utilisées jusqu'ici n'ont pas fonctionné.

L'Union européenne est également confrontée à une tâche difficile: elle doit trouver des mécanismes conduisant au dialogue et à une entente entre les parties de sorte à arriver à mettre fin au conflit de manière permanente le plus rapidement possible.

# 9. Fourniture de gaz à l'Ukraine et l'UE par la Russie (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la fourniture de gaz à l'Ukraine et l'UE par la Russie.

**Alexandr Vondra**, *président en exercice du Conseil*. – (*EN*) Monsieur le Président, le Conseil souhaiterait remercier le Parlement européen d'avoir placé ce point à l'ordre du jour de sa première période de session de cette année. Vous conviendrez probablement avec moi que le gouvernement tchèque a fait preuve d'une prévoyance remarquable lorsqu'il a choisi de faire de la sécurité de l'approvisionnement énergétique l'une des pierres angulaires, c'est-à-dire l'une des priorités, de sa présidence de cette année.

L'Union européenne est indubitablement confrontée à une grave perturbation de son approvisionnement en gaz en raison du litige opposant les Russes et les Ukrainiens, ainsi que Gazprom et Naftogaz. La Communauté est aujourd'hui coupée d'environ 30 % du total de ses importations de gaz. C'est une situation inédite: même durant la guerre froide, nous n'avions pas été confrontés, comme nous le sommes aujourd'hui, à une interruption pure et simple des livraisons de gaz.

Le Conseil et la Commission avaient conscience du danger existant. En effet, vous n'ignorez pas que nous avions déjà été confrontés à une situation semblable il y a trois ans, en 2006. C'est d'ailleurs un problème qui revient à peu près tous les ans, car, chaque année, la Russie augmente le prix du gaz exporté vers ses pays voisins afin de se rapprocher du prix du marché. C'est pourquoi nous avons été extrêmement vigilants, étant donné la forte dépendance de la Communauté envers le gaz russe. D'ailleurs, certains États membres dépendent à 100 % du gaz importé de Russie.

Je souhaiterais souligner en particulier la situation difficile de pays comme la Bulgarie ou la Slovaquie. Cette dépendance explique également pourquoi ceci est le problème numéro un dans les pays d'Europe centrale

et orientale, par exemple: les gens gèlent et cela fait la une des journaux. Je sais que la situation est sans doute différente, en tous cas en termes de relations publiques, dans des pays qui ne sont pas touchés à ce point par le problème.

Cette fois-ci, les Russes nous avaient déjà fait savoir officiellement le 18 décembre 2008, par le biais du mécanisme d'alerte précoce UE-Russie, qu'il pourrait y avoir un problème si les négociations en cours avec l'Ukraine ne débouchaient pas sur un accord concernant les prix, les frais de transit et le remboursement des dettes. Les événements ne nous ont donc pas surpris outre mesure. Cela dit, nous ne nous attendions pas à être confrontés à une interruption de cette ampleur et de cette intensité.

Des contacts ont donc eu lieu au plus haut niveau avant le premier janvier 2009, dans le but d'éviter une perturbation de notre approvisionnement. La présidence tchèque surveillait déjà la situation bien avant le début de cette année. Pour ma part, j'avais déjà rencontré des représentants des autorités russes à Prague deux jours avant le réveillon de Noël.

La Commission a fait ce qu'il fallait pour suivre l'évolution de la situation durant la période de vacances. Elle a fait part des informations en sa possession au groupe de coordination pour le gaz au début du mois de janvier. Tant avant qu'après le premier janvier 2009, les deux parties ont assuré à la présidence et à la Commission, en particulier Andris Piebalgs, avec qui nous collaborons très étroitement, que les livraisons de gaz à destination de l'UE ne seraient pas affectées.

Comme vous le savez, la présidence tchèque, en collaboration avec la Commission et avec l'aide de certains États membres, a des contacts avec les deux compagnies gazières, russe et ukrainienne, et a entrepris plusieurs voyages afin de rencontrer les deux parties.

Lors de ces contacts, nous n'avons pas cherché à faire porter la responsabilité à l'un ou à l'autre, ni à prendre parti, ni même à faire office de médiateur, dans la mesure où il s'agit d'un différend commercial. Notre but était plutôt de faire comprendre aux deux parties la gravité de la situation, en soulignant que le problème nuisait gravement à la crédibilité et à la fiabilité de la Russie en tant que pays producteur et de l'Ukraine en tant que pays de transit. Face à l'aggravement de la situation, nous avons également endossé le rôle de «facilitateur» s'agissant des livraisons de gaz à la Communauté. Ce rôle a été très apprécié des deux parties, qui refusaient tout dialogue direct.

Permettez-moi de revenir brièvement sur la succession des événements depuis le petit matin de ce premier janvier, jour du nouvel an. Le premier janvier 2009, la Russie a annoncé qu'elle avait interrompu ses livraisons de gaz à l'Ukraine, tout en maintenant celles à destination de l'UE à leur niveau habituel. Le même jour, la présidence tchèque et la Commission ont publié une déclaration appelant les deux parties à chercher une solution rapide et à honorer leurs obligations contractuelles envers les consommateurs européens.

Le 2 janvier 2009, lorsqu'il est devenu évident que les livraisons à destination de l'UE commençaient à être affectées, la présidence tchèque a publié une déclaration formelle au nom de l'UE. Au début de la matinée, le même jour, nous avons reçu à Prague une délégation ukrainienne dirigée par le ministre de l'énergie, Iouri Prodan. Cette délégation, représentative de l'ensemble du paysage politique ukrainien, comprenait également, entre autres, un conseiller du président Ioutchenko, des représentants de Naftogaz et un représentant du ministère des affaires étrangères.

Le 3 janvier 2009, nous avons organisé à Prague un déjeuner avec le directeur de Gazexport, Alexander Medvedev. J'étais moi-même présent aux deux occasions. Ces deux entrevues nous ont permis de constater un manque flagrant de transparence en ce qui concerne les contrats liant Gazprom à Naftogaz et surtout un manque de confiance empêchant de progresser vers la conclusion d'un accord. Sur certains points, les deux parties nous ont livré une interprétation radicalement différente. C'est à ce moment là que nous avons commencé à avancer la possibilité d'une mission de contrôle.

Afin de résoudre ce problème de points de vue divergents, l'idée d'organiser une mission d'enquête conjointe de la présidence et de la Commission, sous la direction du ministre tchèque de l'industrie, Martin Říman, et du directeur général de la DG TREN, Matthias Ruete, a germé. Cette mission a reçu mandat du COREPER I, lors d'une réunion extraordinaire organisée à notre initiative le 5 janvier 2009, soit le premier jour ouvrable après les vacances.

La mission s'est rendue à Kiev, ainsi qu'au centre de répartition. Le jour suivant, le 6 janvier 2009, elle a rencontré les représentants de Gazprom à Berlin. Le même jour, les quantités de gaz livrées à plusieurs États membres de l'UE ont fortement diminué, ce qui a engendré une grave perturbation de l'approvisionnement. En conséquence, la présidence et la Commission ont publié une déclaration des plus fermes, appelant les

deux parties à reprendre immédiatement et sans conditions les livraisons de gaz à l'UE. La présidence et la Commission ont ensuite essayé d'accélérer la conclusion d'un accord politique entre la Fédération de Russie et l'Ukraine afin que l'approvisionnement en gaz puisse être rétabli sans délai. Les livraisons de gaz ont également dominé l'ordre du jour de la traditionnelle réunion de stratégie qui a réuni la Commission européenne et le gouvernement tchèque à Prague, le 7 janvier 2009. Cela a également été le cas lors du premier conseil informel organisé par la République tchèque, à savoir la réunion informelle du Conseil Affaires Générales qui s'est tenue à Prague jeudi dernier. Encore une fois, nous avions de toute façon prévu de discuter de la sécurité énergétique, mais, face à l'urgence, le Conseil a adopté, à l'unanimité, une déclaration ferme de la présidence au nom de l'UE.

Suite à l'arrêt complet des livraisons de gaz transitant par l'Ukraine depuis le 7 janvier 2009, compte tenu des graves conséquences que cela entraîne pour certains États membres incapables d'amortir les effets de cette coupure, nous avons renforcé la pression. Au terme de négociations aussi longues que difficiles, les deux parties ont accepté le déploiement d'une mission d'observation composée d'experts indépendants de l'UE, accompagnés par des observateurs des deux parties. Cette équipe est chargée de contrôler en toute indépendance le flux de gaz transitant par l'Ukraine à destination de l'UE. Elle est déployée dans les deux pays. La Russie considère ce contrôle comme une condition préalable à la reprise des livraisons de gaz.

Comme vous l'aurez probablement remarqué, le déploiement de cette mission n'a pas été facile. Tout d'abord, il a fallu surmonter la résistance des Ukrainiens, opposés à la présence d'un expert russe au sein de la mission. Ensuite, cela a été au tour de la Russie de refuser une annexe ajoutée unilatéralement par l'Ukraine à l'accord négocié péniblement par notre présidence.

Après plusieurs voyages du premier ministre Topolánek à Kiev et à Moscou et des négociations difficiles avec le président Ioutchenko et le premier ministre Timochenko, d'une part, et le premier ministre Poutine, d'autre part, l'accord a finalement été signé le 12 janvier. Celui-ci fournit une base juridique pour le déploiement des observateurs et demande la reprise des livraisons de gaz russe à l'UE. À ce stade, la Russie a annoncé que la fourniture reprendrait au matin du 13 janvier, à huit heures. Toutefois – je ne sais pas si c'est parce que l'on était le 13 janvier – les choses n'ont pas évolué comme on l'attendait.

Ce lundi 12 janvier, la présidence tchèque a convoqué une session extraordinaire du Conseil des ministres de l'énergie, dans le but d'insister sur une plus grande transparence des questions liés au transit, d'envisager des mesures à prendre à brève échéance afin d'atténuer les conséquences des coupures jusqu'à la reprise complète des livraisons et d'identifier les mesures nécessaires à moyen terme pour prévenir les effets de perturbations de cette ampleur à l'avenir.

Dans ses conclusions, reprises dans le document 5165, le Conseil demande instamment aux deux parties de rétablir immédiatement l'approvisionnement en gaz de l'UE et de trouver des solutions pour éviter qu'un tel différend se reproduise. Dans le même document, le Conseil convient de la nécessité d'élaborer et de renforcer de toute urgence des mesures à moyen et à long termes en ce qui concerne, entre autres, la transparence s'agissant des flux gaziers physiques, de la demande et les volumes de stockage et des mécanismes de solidarité régionaux ou bilatéraux. Il convient également de se pencher sur le problème (énorme) du manque d'interconnexions des infrastructures énergétiques, de poursuivre la diversification des sources et des voies d'approvisionnement et de considérer les possibilités de financement de cette politique, notamment en accélérant le réexamen de la directive concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel.

Il semble aujourd'hui probable que le groupe de coordination pour le gaz se réunira à nouveau le lundi 19 janvier.

Le Conseil TTE (Énergie) reviendra sur le dossier lors de sa réunion programmée pour le 19 février, au cours de laquelle il devrait adopter ses conclusions concernant la communication de la Commission sur la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique.

Ces conclusions, ainsi que la communication de la Commission, seront à l'ordre du jour du Conseil européen de mars, qui prêtera sans aucun doute l'attention qui se doit aux événements de ces dernières semaines.

Permettez-moi de clôturer cette introduction en formulant plusieurs remarques. Tout d'abord, le premier objectif de la présidence dans ce différend reste la reprise immédiate de la fourniture des volumes de gaz convenus contractuellement. Nous savons tous que le différend n'est pas encore réglé. Il est donc essentiel que l'UE n'aille pas s'empêtrer dans les querelles bilatérales entre Gazprom et Naftogaz.

Ensuite, la présidence comme la Commission continuent d'appeler instamment les deux parties au dialogue, dans le but d'obtenir un compromis permettant de restaurer l'approvisionnement en gaz de l'UE. La présidence et la Commission considéreraient comme inacceptable que la Russie ou l'Ukraine ne respectent pas l'accord du 12 janvier. Les conditions préalables à la reprise des livraisons, telles que stipulées dans l'accord, sont à présent remplies. Il n'y a donc aucune raison pour que l'approvisionnement ne soit pas pleinement rétabli.

La présidence est tout à fait consciente que certains problèmes persistent et que ceux-ci devront être réglés si l'on veut éviter que perdure l'incertitude qui entoure les livraisons de gaz russe via l'Ukraine.

Premièrement, il y a la question des volumes de gaz techniquement nécessaires à l'Ukraine pour assurer le fonctionnement continu de son réseau de transit. Il faut que les deux parties parviennent à un accord transparent définissant les responsabilités concernant la fourniture et le financement du «gaz technique».

Deuxièmement, il est essentiel que les contrats russo-ukrainiens sur le prix du gaz et les frais de transit fixent des conditions claires et juridiquement contraignantes pour prévenir la récurrence de telles perturbations. La présidence, avec la Commission, a, à plusieurs reprises, appelé les deux parties à signer un tel accord. Cependant, ni nous, ni la Commission n'avons l'intention d'intervenir dans la négociation de conditions contractuelles entre les deux sujets commerciaux.

La présidence prend note également que, en règle générale, tous les États membres reconnaissent la nécessité d'adopter au plus vite des solutions à court, moyen et long termes pour éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir. La sécurité énergétique est parmi les principales priorités de la présidence, qui a entrepris de mener le débat sur les solutions possibles pour nous sortir du piège de notre dépendance énergétique, que ce soit lors du Conseil informel que j'ai mentionné plus tôt ou de la session «énergie» du TTE. J'aimerais revenir sur plusieurs des questions mentionnées dans les conclusions du Conseil Énergie.

Premièrement, les États membres ont convenu que la future sécurité énergétique de l'UE devait obligatoirement passer, entre autres, par la création d'un mécanisme de solidarité fonctionnel et efficace.

Deuxièmement, il n'y aura pas de solidarité sans interconnexion des réseaux énergétiques européens et amélioration de l'infrastructure énergétique.

Troisièmement, l'accroissement des capacités de stockage du gaz est crucial pour garantir le fonctionnement du mécanisme de solidarité.

Quatrièmement, à la lumière de la crise actuelle, la présidence appelle instamment à ce qu'un accord soit conclu d'ici à la fin de l'année 2009 sur le réexamen de la directive concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel.

En outre, l'UE doit diversifier ses sources et ses voies d'approvisionnement en gaz. À cette fin, la présidence organisera, en mai 2009, un sommet sur le corridor méridional. Nous en attendons des résultats tangibles concernant la diversification des sources et des voies d'approvisionnement et l'approfondissement de notre coopération avec les pays du sud du Caucase et d'Asie centrale.

Il ne sera pas possible pour l'UE d'atteindre la sécurité énergétique sans un marché intérieur de l'énergie complet, fonctionnel et sûr. C'est pourquoi la présidence se réjouit de pouvoir coopérer étroitement avec le Parlement européen en vue d'obtenir un compromis sur le troisième paquet énergétique en deuxième lecture.

La présidence est également prête à poursuivre les discussions sur la deuxième analyse stratégique, dans le but de pouvoir en reprendre les résultats dans les conclusions du Conseil de printemps.

Enfin, pour améliorer sa sécurité énergétique, l'UE devrait renforcer le mécanisme de transparence, entre autres.

Je pense que la Communauté est prête à faire face à la situation, tant du point de vue politique que technique. Sur le plan politique, la présidence, avec l'aide de la Commission et d'autres États membres, a investi et continuera d'investir des efforts considérables afin de résoudre la situation. Sur le plan technique, nous avons, au cours des dernières semaines, agi conformément à la directive concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel.

Cette directive a porté création du groupe de coordination pour le gaz, qui prouve à présent sa valeur. Elle exige des États membres qu'ils prévoient des mesures d'urgence pour réagir à ce genre de situations. Elle fixe en outre des normes minimales concernant la sécurité de l'approvisionnement en gaz des ménages et confie au groupe de coordination la tâche de coordonner l'action communautaire en la matière.

Ce mécanisme a largement contribué à atténuer les effets de la crise. Pour vous donner une idée, du gaz stocké a été utilisé et vendu aux pays voisins, en ce y compris aux membres de la Communauté de l'énergie, de l'électricité a été produite à partir de combustibles de remplacement, la production de gaz a été augmentée, y compris en Algérie, en Norvège et à partir d'autres sources russes, et nous avons livré plus de gaz que d'habitude aux pays voisins.

Je m'arrêterai ici. Je vous assure que nous mettons tout en œuvre, au niveau politique comme technique, pour pousser les négociateurs ukrainiens et russes à ramener les livraisons de gaz à l'Europe à leur niveau contractuel et, tant que ce ne sera pas le cas, pour limiter les conséquences néfastes de la situation sur nos citoyens et nos économies. Comme vous le savez, depuis le début de la journée, nous multiplions les contacts téléphoniques depuis ce Parlement, car le temps est compté et nous devons obtenir des résultats. Dans le cas contraire, il y aura inévitablement des conséquences politiques pour nos relations avec les deux pays.

**Andris Piebalgs**, *membre de la Commission*. – (EN) Monsieur le Président, l'Europe traverse actuellement l'une des plus graves crises énergétiques de son histoire. Celle-ci est comparable aux crises pétrolières des années 1970 et 1980, à ceci près que ces crises étaient mondiales, alors que la crise actuelle est très clairement limitée à l'UE.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Eh bien! Malgré les promesses et malgré le protocole signé ce lundi 12 janvier par les ministres russe et ukrainien, moi-même et les deux entreprises concernées, le gaz russe ne parvient toujours pas au consommateur européen par l'entremise de l'Ukraine.

La Commission a respecté sa part du contrat: elle a mis sur pied une équipe d'observateurs européens à déployer à des lieux clés en Russie et en Ukraine afin de contrôler les opérations et de témoigner de leur conformité. En 24 heures, nous avons réussi à rassembler une équipe composée de représentants de la Commission et d'experts du secteur. Samedi dernier, ils étaient déjà présents en Russie et en Ukraine afin de permettre un rétablissement immédiat du flux gazier dès la signature du protocole.

Hier, la Russie a repris ses livraisons de gaz vers l'Ukraine, mais dans une relativement petite quantité représentant moins d'un tiers du volume habituel. En outre, elle a décidé d'utiliser un point d'entrée qui, selon la compagnie ukrainienne, est difficile à exploiter. L'Ukraine a donc suspendu l'acheminement. Le rapport de nos observateurs confirme qu'il était difficile (bien que pas impossible), d'un point de vue technique, d'assurer le transport dans ces conditions.

Malheureusement, cette situation est la même aujourd'hui. La seule solution est que les deux parties assurent la pleine coordination de leurs opérations techniques, de manière à ce que les volumes et les points d'entrée soient conformes aux exigences du système de transport du gaz.

Sans une meilleure coordination, l'approvisionnement en gaz ne pourra pas reprendre. C'est pourquoi les observateurs et les représentants de la Commission sur place tentent d'encourager les deux parties à conclure cet accord technique.

Ceci dit, je ne prends pas parti. Je ne veux pas jeter l'opprobre sur l'un ou sur l'autre. Toutefois, il est évident que les deux parties ont perdu leur réputation de partenaires dignes de confiance pour l'approvisionnement en énergie de l'Union européenne.

#### (Applaudissements)

Pour en revenir aux événements du mois dernier, je souhaiterais souligner la rapidité avec laquelle l'UE a réagi et a fait part de ses préoccupations. Les dirigeants politiques les plus haut placés ont, sans discontinuer, appelé instamment les deux parties à rétablir sans délai l'approvisionnement et à respecter leurs obligations.

Notre expérience nous ayant montré que des accords étaient souvent signés dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, nous avons, lors de nos contacts routiniers au cours de l'année dernière, constamment répété le même appel aux deux parties: «S'il vous plaît, trouvez une solution à vos différends gaziers bilatéraux car cela affecte notre approvisionnement.»

Malheureusement, cet appel n'a pas été entendu et, malgré tous nos efforts, voici où nous en sommes aujourd'hui. Or je suis fermement persuadé que les deux parties détiennent la solution. Mais la veulent-elles? La présidence et la Commission ont appelé et appellent toujours la Russie et l'Ukraine à reprendre immédiatement les livraisons de gaz. Nous avons rempli notre part du contrat. Nous sommes réellement capables de dire où va l'intégralité du gaz: pas un seul mètre cube ne peut être dévié sans que nous le remarquions. Je pense que les mesures que nous avons prises sont suffisantes.

Toutefois, si les deux parties estiment que des mesures complémentaires sont nécessaires, nous sommes prêts à les envisager, car je constate aussi qu'il y a un manque de coordination et de contacts entre les deux parties.

Voici pour ce qui est de la crise immédiate. Et ensuite? Je sais que, quelle que soit la solution à laquelle nous parviendrons ces jours-ci, celle-ci ne sera que temporaire. Afin de restaurer la crédibilité de cette voie d'acheminement à l'avenir, nous aurons besoin d'une solution à long terme. Il est donc clair que les contacts avec les parties vont se poursuivre durant la présidence tchèque et, j'en ai bien peur, également sous la présidence suédoise.

Toutefois, je pense que la deuxième analyse stratégique de la sécurité énergétique et les travaux du Parlement et du Conseil sur le paquet climat/énergie contiennent déjà des réponses. Les solutions se trouvent là et nous ne pouvons pas dépendre de fournisseurs extérieurs qui, à mon grand regret, n'honore par leurs obligations contractuelles et ne font aucun cas des intérêts des consommateurs.

Cependant, je souhaiterais souligner en particulier deux problématiques à résoudre sans attendre.

La première est le manque d'interconnexions. Certes, la solidarité existe, mais dans de nombreux cas, celle-ci est freinée par l'absence d'infrastructures suffisantes pour acheminer le gaz depuis les installations de stockage existantes jusqu'aux endroits où ce gaz fait cruellement défaut. Dans le cadre du débat actuel sur le plan de relance, un volet «infrastructures» est évoqué. Je pense qu'il s'agit réellement d'un instrument approprié pour résoudre les problèmes qui se posent ici, car des interventions de ce type ne sont pas toujours suffisamment intéressantes d'un point de vue commercial.

La seconde est l'inadéquation de la directive de 2004 concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel. Lorsque nous en avons débattu en 2004, nous avons réellement manqué le coche: l'instrument élaboré à l'époque n'est pas suffisamment ambitieux et est inadapté aux besoins actuels. Nous travaillons sur une nouvelle proposition de directive sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz. Le projet sera présenté sous peu et soumis au Parlement dans les semaines à venir, au terme d'une étude d'impact qui est déjà en cours.

Je pense que nous devons réagir sans attendre et faire en sorte d'établir des mécanismes communautaires coordonnés permettant de faire face à ce genre de crises.

La présidence n'a pas ménagé ses efforts et je souhaiterais la féliciter pour avoir pris la direction des opérations à tous les stades de cette crise, avec le soutien total de la Commission. Je pense que, en ces temps difficiles, l'Union européenne prouve qu'elle peut parler d'une seule voix. L'Union européenne est menée par la présidence avec le soutien de la Commission.

Cependant, je me félicite également sans réserve de toutes les activités menées par le Parlement européen, sans lesquelles un accord ne serait pas possible. Lorsque deux parties n'entretiennent pas de dialogue au niveau des gouvernements et lorsque les entreprises tentent de se livrer à des petits jeux, vers qui peut-on se tourner pour garantir une stabilité politique? En Ukraine et en Russie, un dialogue existe au niveau de la base politique au sens large. Je souhaiterais remercier M. Saryusz-Volski pour les efforts qu'il a entrepris afin de rendre possible ce dialogue, ainsi que le président Pöttering, qui s'est impliqué dans les efforts de conciliation des deux parties. Il serait si facile de trouver une solution si seulement les parties acceptaient de se parler.

Je pense que l'action du Parlement a joué un rôle très important et j'espère sincèrement que notre débat d'aujourd'hui, qui est, il faut le préciser, suivi par les deux parties, incitera encore davantage à débloquer la situation. Aujourd'hui, ceux qui souffrent le plus de la situation sont ceux qui, bien que n'en étant pas responsable, s'investissent pour faciliter le dialogue. Cette médiation coûte de l'argent au contribuable et au consommateur européen.

Je pense donc qu'il est plus que temps que le gaz retrouve le chemin de l'Union européenne, dans des conditions permettant de garantir la stabilité.

#### PRÉSIDENCE DE M. GÉRARD ONESTA

Vice-président

**Jacek Saryusz-Wolski,** *au nom du groupe PPE-DE.* – (EN) Monsieur le Président, cette perturbation majeure de notre approvisionnement est grave pour le citoyen, les entreprises et l'emploi en Europe et vient s'ajouter à la crise économique. Nous, députés de cette Assemblée, allons tous devoir répondre aux questions des

citoyens à l'occasion des élections européennes qui se profilent. Nous devrons expliquer ce que nous avons fait pour protéger nos entreprises, nos emplois et nos citoyens.

Contrairement à ce qui a été dit, le problème est de nature politique et multilatérale et non de nature commerciale et bilatérale. Il y a trois ans, lors de la première crise gazière qui a fait suite à l'interruption de l'approvisionnement énergétique en provenance de Russie, l'Europe s'est rendue compte de sa vulnérabilité et de ses limites. Déjà à l'époque, la nécessité pour l'UE de se doter d'une politique étrangère commune an matière d'énergie est apparue comme évidente.

Notre groupe, le PPE-DE, a appuyé cette idée dès ses balbutiements. Nous avons pris les devants en demandant l'établissement d'un rapport d'initiative sur les tenants et les aboutissants d'une politique étrangère européenne commune dans le domaine de l'énergie, que j'ai eu l'honneur de présenter à cette Assemblée en septembre 2007. Ce rapport a reçu le soutien de l'ensemble des groupes politiques et a été adopté presque à l'unanimité.

Ce rapport appelait à l'élaboration d'une stratégie globale assortie d'une feuille de route détaillée en vue de la mise en place d'une politique étrangère européenne commune dans le domaine de l'énergie. Nous avons formulé plusieurs recommandations avec, à court terme, le développement de mécanismes de solidarité, l'unité dans la défense de nos intérêts et une politique étrangère plus efficace en matière d'énergie et, à moyen terme, le besoin de diversification, reprenant Nabucco ainsi que les problématiques du stockage, des investissements et des interconnexions.

La deuxième analyse stratégique de la sécurité énergétique donne suite, bien que tardivement, à une partie de ces recommandations. Nous nous en félicitons, tout comme nous saluons les efforts entrepris par la présidence tchèque en vue de résoudre la crise actuelle en servant de médiateur entre les deux parties.

Cependant, il faudra faire plus si nous voulons éviter de nouvelles situations de ce genre à l'avenir et cela ne sera possible que si nous nous dotons d'une véritable solidarité et d'une véritable politique européenne commune en matière de sécurité énergétique qui nous fournisse des solutions à long terme, viables et systémiques. Cela signifie que les États membres doivent joindre leurs efforts pour peser de tout leur poids, en étant représentés par la Commission, dans les négociations. L'UE doit présenter à ses partenaires, pays producteurs ou de transit, un interlocuteur unique. Dans l'intervalle, nous pourrions envisager de nous approvisionner directement en gaz russe à la frontière russo-ukrainienne.

J'ai deux questions pour le président en exercice et la Commission. Monsieur le Commissaire Piebalgs, Monsieur le Vice-premier ministre Vondra, que pensez-vous d'un scénario dans lequel l'UE interviendrait pour endosser, aux côtés de l'Ukraine, la responsabilité du transit? Ensuite, de quels moyens de pression dispose l'UE? Que pourrions-nous faire en réaction? Notre groupe attend de la présidence et de la Commission qu'elles entreprennent des actions et prennent des mesures rapides et radicales envers nos partenaires énergétiques russe et ukrainien afin que soit rétabli l'acheminement du gaz. D'ici aux élections, nous demanderons au Parlement de ne pas relâcher son implication, même durant la campagne. Il nous faut suivre la situation de près et en permanence. Je vous informe que nous avons mis sur pied un groupe de contact entre les parlements européen, russe et ukrainien.

**Hannes Swoboda**, *au nom du groupe PSE.* – (*DE*) Monsieur le Président, mon groupe réclame la création d'une commission temporaire en vertu de l'article 175 afin de répondre à bon nombre de ces questions, que M. Saryusz-Wolski a également soulevées; autrement dit, que nous emboîtions le pas de la Commission et du Conseil aussi, bien sûr, afin de tirer les conclusions qui s'imposent – et nous espérons les tirer ensemble – d'ici la période de session du mois de mai.

Les pourparlers que nous avons eus avec les représentants de Gazprom et de Naftogaz – en d'autres termes la Russie et l'Ukraine – ont confirmé notre impression selon laquelle les deux parties se comportaient de façon irresponsable. Je peux réaffirmer clairement ce que le commissaire Piebalgs a déclaré: pour le moment, aucune des deux parties ne fait preuve de responsabilité, pas même en tant que partenaire responsable de l'Union européenne. Nous devons réagir en conséquence.

Sur la base de tout le soutien que j'ai accordé aux initiatives prises, je dois dire que nous savons depuis un certain temps déjà que l'Ukraine refuse de construire les stations de contrôle qu'elle a promises; les fonds apportés par l'Union européenne demeurent inutilisés, et nous n'avons pas réagi. Nous savons aussi depuis deux mois au moins qu'aucun accord n'a été conclu avant l'échéance du 1 er novembre fixée début octobre. À mes yeux, la date du 18 décembre était peut-être un peu éloignée. La Commission aurait dû en faire davantage afin de se préparer au pire, de même qu'elle aurait dû dire aux États membres ce qui était possible.

Il faut reconnaître qu'elle a fait preuve de beaucoup de solidarité, mais je m'attendais à ce qu'elle envisage la possibilité que les choses tournent aussi mal.

Néanmoins, ce qui importe maintenant, ce n'est pas de lancer des accusations – telle n'est pas mon intention -, mais bien de tirer les conclusions qui s'imposent, afin d'être mieux préparés la prochaine fois; ou plutôt – ce qui serait préférable, bien entendu – afin que nous puissions empêcher une telle situation de se reproduire.

Je dois ajouter, Monsieur le Commissaire, que nous avons peut-être passé un peu trop de temps à discuter libéralisation et marchés - surtout dans le secteur du gaz, comme vous le savez. Cela ne nous a sans doute pas réussi, comme on peut effectivement le constater. Nous l'avons toujours dit, le secteur du gaz est atypique, il est dénaturé – on pourrait même dire déterminé – par la politique, et il ne sert à rien d'élever la libéralisation du secteur du gaz au rang de principe suprême alors que l'Ukraine et la Russie se la jouent politiquement. Nous avons besoin d'une ligne de communication solide et commune à cet égard, que nous devons démontrer avec la même énergie.

Je fais miens bien des propos formulés dans cette Assemblée aujourd'hui. Il nous faut davantage de gazoducs; nous reconnaissons que celui de Nabucco représente un projet de la plus haute importance. Vous-même avez mentionné le gazoduc transsaharien, qui mérite que l'on y réfléchisse. Davantage d'interconnecteurs et d'interconnexions sont nécessaires. Tout cela ne se fera pas en un jour, mais il convient d'envoyer des signaux. Ils ne vont pas non plus apparaître comme par magie. Ne comptez pas sur le marché pour s'en charger; il ne le fera pas, car il n'a pas d'intérêt à le faire. Après tout, ce ne sont pas là des investissements immédiatement rentables, mais des investissements réalisés en vue d'une réserve. Il en va de même des réserves de gaz, bien entendu. Il est absolument inacceptable que de nombreux pays aient peu voire pas de réserves de gaz, ou même qu'ils refusent de communiquer à la Commission ces réserves. Nous devons faire cause commune dans ce domaine.

Au vu de toutes les circonstances que j'ai critiquées, cette Assemblée et la Commission doivent réellement rappeler à l'ordre plusieurs États membres et exiger d'eux qu'ils poursuivent enfin une politique énergétique européenne commune. Je rejoins M. Saryusz-Wolski sur ce point: nous avons en effet lancé ensemble cet appel, et reçu trop peu de soutien de la part du Conseil – ou plutôt des États membres. Si c'est ce que nous voulons, je demande que nous définissions une stratégie commune en la matière avant le mois de mai. Après tout, il serait inacceptable que ce Parlement, avant les vacances ou même les élections, n'ait toujours pas réellement tiré les conclusions qui s'imposaient à la suite de ces évènements tragiques, des conclusions qui – espérons-le – seront tirées ensemble.

**István Szent-Iványi,** au nom du groupe ALDE. – (HU) Nous avons désormais un accord et quantité de promesses, mais toujours pas de gaz. Ça suffit! Nous ne pouvons permettre que l'Europe soit la victime innocente d'une épreuve de force cynique. Si la fourniture de gaz ne reprend pas immédiatement, les conséquences devront être claires et décisives. Nous ne pouvons tolérer une situation dans laquelle des millions d'Européens se retrouvent sans chauffage, nous ne pouvons tolérer que de plusieurs centaines de milliers d'emplois soient menacés.

Jusqu'à présent, l'Europe a évité les conflits avec les pays concernés, elle a fait des concessions et posé des gestes politiques. Cette politique n'a pas porté ses fruits. En tant que libéraux, nous réclamons depuis longtemps une réduction importante de notre dépendance, notre dépendance énergétique, vis-à-vis de la Russie.

Clairement, la leçon à tirer de cette crise est que le gazoduc de Nabucco doit devenir une véritable solution alternative et, partant, recevoir un soutien financier. Nous devons définir une politique commune en matière d'énergie, caractérisée par une plus grande solidarité entre les États membres, par une meilleure coordination et par des réseaux reliés. Nous devons accélérer le développement de sources d'énergie alternatives et améliorer l'efficacité énergétique.

Cella ne résoudra nos problèmes qu'à moyen et long termes. Nous devons donc rappeler fermement à Kiev et à Moscou qu'ils doivent respecter leurs engagements internationaux et que, tant qu'elles ne les respecteront pas, tous les aspects de nos relations bilatérales auront à en subir les conséquences.

La Russie doit prouver qu'elle agit de bonne foi et faire tout ce qui est en son pouvoir afin que la fourniture de gaz reprenne sans délai. L'Ukraine doit aussi être consciente de ce que, même si elle paie actuellement sont gaz à un prix politique inférieur à celui du marché, cela lui coûte en réalité plus cher que le prix du marché, puisque cette situation augmente sa vulnérabilité et qu'elle prête ainsi davantage le flanc au chantage.

Par ailleurs, l'Union européenne est pour l'instant mise à l'épreuve devant ses citoyens. Est-elle à même de défendre effectivement ses intérêts? Si elle échoue, l'Europe n'aura pas de réel avenir, mais si elle réussit, elle pourra regarder l'avenir avec optimisme.

**Hanna Foltyn-Kubicka**, *au nom du groupe UEN*. – (*PL*) Monsieur le Président, la crise du gaz en Europe est une crise permanente et bien plus profonde que ce que les élites politiques européennes le font croire. Nous devons souligner avec emphase qu'elle n'est pas de nature purement économique. C'est avant tout une crise politique, fondée sur le manque de défense de l'Europe face à la politique agressive de Poutine.

Ne nous leurrons pas – la Russie ne se préoccupe pas d'une poignée de dollars. Le contexte des évènements des derniers jours est marqué par les actions agressives du Kremlin, qui vise à étendre sa domination dans la région du sud-est de l'Europe. L'Ukraine revêt une importance stratégique pour les Russes, pas seulement parce qu'un gazoduc vers l'Europe traverse son territoire, mais parce que la flotte russe en mer Noire est basée à Sébastopol. Le contrat relatif à cette base doit prendre fin en 2017, mais rares sont ceux qui pensent que les Russes quitteront de leur plein gré la Crimée. Les exigences de Gazprom sont soutenues par tout l'appareil politique et militaire du Kremlin, dont le but est de discréditer et d'affaiblir le gouvernement ukrainien et de mettre l'Ukraine à genoux. Malheureusement, l'attitude passive de l'Europe a aidé Poutine à se rapprocher de cet objectif.

**Rebecca Harms,** *au nom du groupe des Verts/ALE.* – (*DE*) Monsieur le Président, je tiens moi aussi à commencer par dire que la République tchèque a eu un début difficile pour sa présidence du Conseil et que, en ce qui concerne cette nouvelle crise du gaz, elle n'aurait pas pu mieux rectifier le manque de clarification en matière de politique énergétique extérieure de l'Europe qui a prévalu ces dernières années.

Nous assistons pour l'instant à une démonstration de ce que l'expression bien connue «politique énergétique extérieure» représente une stratégie commune qui n'existe pas en Europe. Au-delà de ce débat sur le gaz russe, les Européens doivent se demander collectivement le type de relation qu'ils souhaitent avoir avec la Russie à l'avenir. Le gaz est une chose, le commerce de matières premières en est une autre, mais il est ici question de la relation fondamentale de l'Union européenne avec son plus grand voisin à l'est de notre continent. Aussi convient-il de clarifier cette question.

Dans le même temps, il faut clarifier comment l'Union européenne envisage de traiter à l'avenir avec les pays qui restent hésitants entre la Russie et l'UE. À mon avis, nous aurions en réalité pu prévoir ce qui vient de se passer avec l'Ukraine. Ceux qui connaissent bien l'Ukraine n'ont pas été surpris de voir non seulement Gazprom, mais aussi l'État russe, mélanger politique et intérêts économiques. La pire menace pour l'Ukraine aujourd'hui, c'est que les intérêts de certains acteurs politiques nuisent aux relations étroites que ce pays est parvenu à tisser avec l'Union européenne et à la réputation dont il jouit au sein de l'Union européenne. Les critiques qui ont été adressées à l'égard des mandataires compétents en Russie dans le cadre de ce litige sont au moins aussi valables pour Naftogaz, pour RosUkrEnergo, pour les responsables et pour le gouvernement ukrainien.

C'est bien plus qu'un différend commercial et je pense que la présidence tchèque nous a guidés au mieux ces derniers jours. J'espère que les projets que le commissaire nous a présentés porteront leurs fruits. Il me tient à cœur de féliciter la Commission pour sa position sans équivoque à l'égard de la tentative inappropriée de reconnecter le réacteur à haut risque de Bohunice au réseau électrique. Cela n'aurait servi à rien, sinon à enfreindre davantage le droit communautaire, cette fois au sein même de l'Union européenne.

**Esko Seppänen**, au nom du groupe GUE/NGL. – (FI) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Commissaires, Monsieur le Président en exercice du Conseil, la Commission a joué son rôle de médiateur dans le litige relatif au gaz qui a opposé la Russie et l'Ukraine et elle a fait de son mieux pour que la fourniture reprenne.

Je n'ai pas pour habitude de louer la Commission, mais, au nom de mon groupe, je tiens à la remercier. Elle a agi non pas comme un juge, mais comme un médecin; pas comme un chirurgien, mais plutôt comme un psychiatre. C'est ce genre de personnes qui sont désormais nécessaires et utiles.

D'autres parties d'Europe, certains ont froid dans lorsqu'en Ukraine, le président et le Premier ministre se livrent à une épreuve de force. Compte tenu des circonstances, la proposition avancée hier par M. Saryusz-Wolski, président de la commission des affaires étrangères, visant à ce que l'UE introduise des sanctions pour préserver le flux de gaz, est irresponsable. Devrions-nous accepter que l'UE commence à boycotter le gaz russe? La Pologne, bien entendu, devrait montrer l'exemple et refuser le gaz russe.

Notre groupe espère que la Commission continuera de jouer activement les médiateurs pour restaurer l'harmonie.

**Gerard Batten**, *au nom du groupe IND/DEM*. – (EN) Monsieur le Président, je souhaiterais citer un discours tenu à ce sujet par mon collègue Godfrey Bloom, le 25 octobre 2006: «La pensée, l'idée ou la notion que l'énergie du Royaume-Uni puisse éventuellement être contrôlée via un quelconque accord avec un escroc tel que Poutine est absolument ridicule! Il est totalement insensé d'espérer quoi que ce soit d'un morceau de papier signé par Poutine […]. Cet homme est un escroc.»

M. Poutine est en train de faire ce que ferait n'importe quel escroc digne de ce nom: il suspens l'offre pour faire grimper les prix. L'Europe a deux options: soit elle s'apprête à payer un prix beaucoup, beaucoup plus élevé pour un approvisionnement précaire en gaz russe, soit elle trouve d'autres fournisseurs, pour autant que cela soit possible. Le Royaume-Uni doit s'assurer que son gaz, de plus en plus rare, reste une ressource nationale et doit empêcher qu'il devienne un bien européen commun. Nous devons également entamer un programme de construction de nouvelles centrales nucléaires.

**Jana Bobošíková (NI).** – (CS) Mesdames et Messieurs, malgré tous les efforts déployés actuellement par le Conseil de l'Union européenne et la Commission, certains États membres sont toujours privés de gaz en provenance de Russie, leurs économies sont menacées et les citoyens craignent de mourir de froid. C'est le prix à payer pour la politique étrangère et énergétique sans vision à long terme de l'Union européenne. Malheureusement, ce sont les plus faibles qui le paient.

Mesdames et Messieurs, des gazoducs vides, des baisses de production et des écoles non chauffées: tel est le prix de la vaine russophobie qu'alimentent les membres de l'Union qui se sont opposés à la reprise de négociations sur le partenariat stratégique avec la Russie. Tel est le prix de notre soutien sans réserve à l'égard du segment orange de l'échiquier politique ukrainien, et de notre tentative de gérer la politique de l'Europe de l'Est depuis Bruxelles. Tel est le prix de notre rejet fanatique du nucléaire. Tel est le prix, aussi, des efforts de longues dates visant à s'immiscer dans les politiques énergétiques nationales des États membres. Quel conseil donneriez-vous au Premier ministre slovaque, qui est maintenant confronté à un «choix de Sophie»? Alors que les températures sont inférieures à moins vingt degrés et que le gaz a cessé d'arriver de l'Est, la Commission à Bruxelles menace de pénaliser la Slovaquie si elle relance la centrale nucléaire de Jaslovské Bohunice. Est-elle réellement censée ne rien faire alors que des usines s'écroulent et que des personnes meurent de froid durant les vingt jours de réserves qui lui restent?

Mesdames et Messieurs, nous constatons à présent l'importance de l'indépendance énergétique de chaque pays au sein de l'Union européenne. Comme il vaut mieux avoir une chemise filée à domicile bien chaude qu'un pardessus élimé de l'UE. Nous avons des enseignements à tirer de cette situation et nous devons éviter le transfert vers Bruxelles de compétences en matière d'énergie, comme on le vise avec le traité de Lisbonne.

**Giles Chichester (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, il y a quelque chose d'étonnant dans cette manière qu'a de se répéter l'histoire de l'interruption des livraisons de gaz transitant par l'Ukraine en cette période de l'année. Toutefois, nous ne devrions pas être surpris. Après tout, ne s'agit-il pas du meilleur moment pour attirer l'attention, surtout lorsque nous sommes frappés par une vague de froid?

Les intentions de la Russie ne sont pas difficiles à discerner dans cette affaire, mais j'ai été particulièrement frappé par l'idée véhiculée par la presse selon laquelle il serait urgent pour Gazprom d'obtenir un accord sur la base d'un prix plus élevé du gaz, toujours lié à la flambée des prix du pétrole de l'année dernière, avant que ce prix ne redescente, entraîné cette fois par la chute des prix du pétrole.

Quoi qu'il en soit, les enjeux sont les mêmes qu'il y a trois ans. Les États membres de l'UE sont menacés par une dépendance excessive envers le gaz acheté à un fournisseur dominant. Dorénavant, il ne suffit plus de dire que nous avons besoin du gaz russe, tandis que la Russie, en retour, a besoin de nos devises fortes et que, donc, le marché est sans danger. Nous devons agir afin de préserver la sécurité de notre approvisionnement.

Les États membres doivent serrer les dents et s'apprêter à financer la construction d'infrastructures adéquates pour le stockage du gaz ainsi que la constitution de réserves suffisantes. Si nous nous accordions sur le nombre de jours d'approvisionnement constituant une réserve raisonnable, ce serait déjà un bon début. Une autre mesure importante est évidemment la diversification de notre d'approvisionnement. À cet égard, la construction de terminaux GNL est un bon exemple. Il semble en outre logique de se montrer plus favorables aux projets de gazoducs Nord Stream et Nabucco. Nous devons redoubler d'efforts pour améliorer la performance énergétique et les économies d'énergie au niveau de la consommation électrique des entreprises comme des ménages. Le potentiel d'économies est énorme.

Avant tout, cependant, nous devons rééquilibrer notre palette énergétique avec comme double objectif la sécurité de notre approvisionnement et la lutte contre le changement climatique. Ces deux objectifs peuvent être atteints parallèlement si nous augmentons la part de notre électricité qui est produite à partir de sources renouvelables, de l'énergie nucléaire et des technologies du charbon propre. Cependant, toutes ces options sont longues à mettre en œuvre et, entre-temps, nous devons tenter d'améliorer notre performance énergétique dans l'urgence et avec imagination.

**Jan Marinus Wiersma (PSE).** - (*NL*) Monsieur le Président, je peux me rallier à bien des avis formulés par mes collègues. Les évènements de ces dernières semaines ont été très surprenants. Hier encore, j'ai été très irrité d'entendre les homologues russes et ukrainiens déclarer qu'ils n'étaient certainement pas à blâmer. Nous recevons sans cesse des informations contradictoires sur ce qui se passe réellement. Nous entendons une histoire, puis l'autre, et il est très difficile pour nous, députés européens, de découvrir les faits précis. Nous espérons que cette confusion sera résolue dans les prochains jours et que les flux de gaz reprendront, comme promis.

Si la fourniture reprend, devons-nous reprendre les affaires comme avant? Je ne le pense pas. En 2006, la même chose s'est produite, mais à l'époque, l'incidence sur l'Union européenne était moins grave; à l'époque, la cause du conflit entre Moscou et Kiev était le prix du gaz, qui a entraîné une rupture de la fourniture de gaz à l'Europe. À l'époque, nous avons prévenu que le scénario risquait de se répéter, et c'est ce qui s'est passé. Nous savons que la fourniture de gaz est renégociée chaque année, parce que l'Ukraine et la Russie travaillent sur la base de contrats d'un an. Ce n'est que le mois dernier, lorsque la crise est à nouveau apparue, que l'Union européenne a réagi. Bon nombre de nos discussions de 2006 n'ont pas eu le moindre effet. Même à l'époque, nous savions que nous étions trop dépendants d'un gazoduc en particulier, qui fournit près de 80 % du gaz via un seul pays. Même à l'époque, il a été dit que nous devions d'urgence trouver des routes de fourniture alternatives. Même à l'époque, il était clair que nous n'étions pas tout-à-fait sûrs que nous pourrions nous entraider, en tant que pays de l'UE, si des problèmes survenaient dans certains pays, comme c'est pour l'instant le cas en Bulgarie, en Slovaquie et dans plusieurs autres pays de l'UE. Ces dernières années, peu de progrès ont été réalisés. Les semaines qui viennent de s'écouler ont montré toute la difficulté de mettre en place un mécanisme pour nous permettre de nous entraider.

La Russie et l'Ukraine se sont porté des coups durs, à elles-mêmes ainsi qu'à leur réputation. J'estime que ce n'est pas à nous d'accuser un pays plutôt que l'autre. Ce qui est évident, c'est que ces deux pays ne s'y connaissent guère en convivialité avec le client. En réalité, ils sont en train de léser considérablement leur principal client. Nous sommes un bon client pour la Russie, nous payons ce gazoduc via l'Ukraine, nous payons nos factures à temps et nous payons des prix mondiaux pour le gaz. Je pense que nous ne pourrions trop insister sur ce point auprès des deux parties.

Cette situation soulève bien entendu plusieurs questions. Que penser du conflit d'intérêt dans le secteur du gaz en Russie, de l'influence du Kremlin sur Gazprom? Je connais particulièrement bien l'Ukraine et je sais d'expérience que le secteur du gaz dans ce pays est pour le moins obscur; je crois que nous devrions analyser certains détails plus en profondeur. Comme M. Swoboda, je suis favorable à une enquête parlementaire sur la façon dont cette situation est apparue, sur ce que l'UE n'a pas fait et qu'elle aurait dû faire ces dernières années, ainsi que sur la manière exacte dont ces secteurs du gaz en Ukraine et en Russie sont structurés, afin que nous puissions empêcher pareille situation de se reproduire à l'avenir et de mieux comprendre ce qui se passe actuellement.

Janusz Onyszkiewicz (ALDE). - (*PL*) Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur le Commissaire, dans l'accord signé en octobre de l'année dernière, la Première ministre ukrainienne Yulia Timoshenko et Vladimir Poutine ont affirmé leur volonté de passer aux prix mondiaux pour la fourniture et le stockage du gaz dans un délai de trois ans. Cet accord a été souligné par un accord officiel entre Gazprom et la compagnie ukrainienne Naftogaz.

Or, Gazprom a récemment réclamé une forte augmentation des prix, à des niveaux irréalistes. Ce type de chantage est possible du fait que Gazprom a un monopole sur l'Ukraine. De nombreux pays de l'Union européenne sont dans une situation semblable. Cela implique que, contrairement au pétrole, il n'y a pas de marché libre du gaz en Europe.

Aux États-Unis, les prix du gaz sont dernièrement tombés à 198 dollars américains pour 1000 m³, alors que Gazprom en exige 450 dollars de l'Ukraine. Il convient de changer cette situation en diversifiant les fournisseurs de gaz et en construisant un réseau de fourniture au sein de l'Union européenne et entre les pays voisins, de

façon à ce que, comme pour le pétrole, il existe un véritable marché paneuropéen du gaz, lequel permettra de fléchir la possibilité de chantage monopolistique sur les prix.

**Marcin Libicki (UEN).** - (*PL*) Monsieur le Président, cette crise du gaz montre combien il importe que l'Union européenne parle d'une seule voix en matière d'approvisionnement en gaz, notamment en provenance de Russie, qui n'est pas un partenaire et un fournisseur fiable.

En juillet de l'année dernière, le Parlement européen a adopté un rapport de la commission des pétitions, dont j'ai été l'auteur et qui indiquait clairement que la fourniture d'énergie et de gaz à l'Europe n'était pas à laisser aux relations bilatérales. À l'époque, le problème concernait le gazoduc nord-européen entre la Russie et l'Allemagne. J'en appelle désormais à la Commission, ainsi qu'à la présidence, pour qu'ils garantissent que l'Union européenne parle d'une seule voix et que cette question ne soit plus laissées aux relations bilatérales, mais soit traitée entre la Russie et l'Union européenne. Je demande la mise en œuvre de toutes les mesures réclamées dans le rapport du 8 juillet dernier, dans lequel nous indiquions que l'Union européenne devait être véritablement intégrée.

**Bernard Wojciechowski (IND/DEM).** - (*PL*) Monsieur le Président, plusieurs responsables politiques se sont exprimés dans le débat sur le gaz d'un côté et de l'autre du conflit. Nous ne connaissons toutefois pas les faits réels. Les observateurs de l'UE sont impuissants. Tout ce que nous savons, c'est que nous avons affaire avec des organisations frivoles.

Cette situation atteste aussi le manque de politique énergétique de l'Union européenne. Les idées alternatives, telles que la construction de centrales nucléaires, ne reçoivent aucun soutien. L'on s'oppose à l'utilisation du charbon sous des prétextes environnementaux. Nous avons atteint une situation où la seule option est de rendre l'Europe centrale dépendante de l'Est, la situation de la pauvre Slovaquie n'en étant qu'un exemple.

**Irena Belohorská (NI).** – (*SK*) Au sujet du conflit russo-ukrainien sur la fourniture de gaz, en tant que députée européenne représentant les citoyens de la République slovaque, je voudrais attirer l'attention de l'Union européenne sur le fait que ce conflit d'intérêt n'affecte pas seulement les deux parties qui se rejettent la faute, mais aussi un pays tiers, dont les citoyens deviennent les victimes, alors qu'il n'existe toujours aucune perspective de reprise de la fourniture de gaz russe via l'Ukraine.

Cela fait huit jours que la Slovaquie est privée de gaz et, avec les restrictions d'urgence imposées aux industries et entreprises en situation de crise, nous ne pouvons assurer la fourniture que pour onze jours encore. Le gaz slovaque est une fois de plus bloqué quelque part entre les deux parties au conflit. En résumé, deux parties – deux vérités, et pas de gaz.

Permettez-moi de vous informer qu'aujourd'hui, à 11 h 45, la Première ministre ukrainienne Timoshenko a rejeté la demande slovaque visant à ce que la fourniture de gaz naturel reprenne, en indiquant que: «l'Ukraine n'a pas assez de gaz, nous n'avons pas nos propres réserves et vous n'aurez pas non plus les vôtres». Je tiens à souligner qu'en raison de notre dépendance vis-à-vis du gaz russe et de l'impossibilité de rouvrir la centrale nucléaire V1 de Jaslovské Bohunice, la sécurité énergétique de la République slovaque est de plus en plus menacée.

Monsieur le Commissaire, je vous remercie pour vos propositions et pour vos efforts afin de trouver une solution. Je connais pourtant une mesure que vous pouvez prendre - suspendre les contributions apportées à l'Ukraine pour son irresponsabilité.

**Herbert Reul (PPE-DE).** – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la situation est dramatique, comme nous le savons. L'attitude de la Russie et de l'Ukraine est irresponsable. Il faut aussi reconnaître que la Commission est à blâmer pour sa relative lenteur de réaction, même s'il est vrai aussi que le commissaire Piebalgs a traité cette question de manière remarquable ces deniers jours. L'équipe d'experts était une idée splendide et je pense que nous devons le remercier pour les évènements des jours derniers.

Néanmoins, il est temps aussi de se demander pourquoi nos réactions face à de telles situations sont toujours à ce point axées sur le court terme. Combien de fois la Russie a-t-elle attiré l'attention à cet égard? Ce n'est certainement pas la première. Depuis plusieurs années, la fourniture de gaz est régulièrement interrompue. Aussi devons-nous nous demander si nous – le Parlement européen et les institutions européennes – en avons fait assez sur la question de la sécurité de l'approvisionnement ou si nous n'avons pas accordé la priorité à d'autres questions. Je pense que c'est à raison que M. Swoboda a posé cette question.

Je pense que nous nous sommes réellement efforcés de déterminer si nous devions vendre et privatiser les réseaux et, le cas échéant, à qui et dans quelles conditions. Nous avons passé des semaines et mêmes des mois

sur la question de savoir comment réagir face au problème du climat, et nous n'avons pas accordé assez de réflexion au fait qu'il existe un troisième projet politique très important aussi: celui de la sécurité de l'approvisionnement. Qu'avons-nous fait pour garantir une combinaison énergétique plus variée en Europe et pour réduire notre dépendance? Qu'avons-nous fait pour veiller à ce que les centrales à charbon fassent aussi partie de cette combinaison? Avec notre politique en matière de climat, nous avons en fait déconsidéré ces centrales à charbon et, partant, augmenté notre dépendance vis-à-vis du gaz. Qu'avons-nous fait pour soutenir davantage le nucléaire? La réponse est: bien trop peu, bien trop timidement. Qu'avons-nous fait pour trouver d'autres gazoducs acceptables? Qu'avons-nous fait dans le domaine du LNG? Qu'avons-nous fait dans le domaine de la politique énergétique extérieure? Les évènements de ces derniers jours montrent qu'il est grand temps de s'atteler à la question de la sécurité de l'approvisionnement dans le cadre de la politique énergétique. C'est vraiment un problème crucial.

**Reino Paasilinna, (PSE).** - (FI) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Commissaires, trois paquets sur les marchés de l'électricité et du gaz seront bientôt soumis au vote du Parlement. Nous venons d'approuver le paquet sur l'énergie et le climat, mais face à la crise actuelle, nous devrions organiser une rencontre à plus grande échelle afin d'impliquer nos partenaires. Nous en avons la capacité politique et nous avons besoin de coopération.

Je suis favorable à l'idée d'un groupe de travail en vertu de l'article 175, qui ferait rapport à ce Parlement, en mai par exemple. Les délégations russe et ukrainienne devraient aussi y participer.

Comme on l'a dit, la situation est grave. Des millions de personnes meurent de froid et des usines sont fermées. En empêchant le gaz d'arriver jusqu'à l'UE, l'Ukraine nous a impliqués dans ce problème. La Russie a fait de même lorsqu'elle a coupé la fourniture de gaz à l'UE.

Le gaz arrive toutefois via d'autres pays de transit. Grâce à la promptitude de l'Union – et c'est le commissaire qu'il faut remercier -, les compteurs sont en place. Évidemment, le gaz russe est de retour dans le réseau ukrainien, mais il n'atteint toujours pas l'Union. Une situation particulière s'est fait jour. Tant l'UE que la Russie tente de construire des pipelines dans de nouvelles régions: l'UE en dehors de la Russie et la Russie en dehors de ses anciennes républiques soviétiques. L'industrie des pipelines a du boulot.

Je ne pousserais toutefois pas à ce que des sanctions soient imposées aux parties au conflit et je ne pense pas que les sanctions soient judicieuses. Je suis sceptique quant à l'utilisation de la force, car cela pourrait nous nuire plus qu'à eux. Par ailleurs, j'estime qu'il importe de lier le traité sur la Charte de l'énergie au futur accord de partenariat et de coopération. Une possibilité serait aussi de mettre sur pied un syndicat chargé de gérer le flux de gaz via l'Ukraine: ce serait une mesure rapide et urgente. Il convient aussi d'impliquer une partie neutre.

Le Président. - Merci beaucoup pour cette précision ultime.

Henrik Lax (ALDE). - (SV) Monsieur le Président, l'UE est la plus grande puissance économique au monde. Pourtant, de nombreux Européens ont froid chez eux. Pourquoi l'UE est-elle incapable de garantir le chauffage? Maintenant plus que jamais, il est clair que l'UE doit réduire sa dépendance vis-à-vis du gaz russe. L'UE doit mettre en place un marché commun de l'électricité et du gaz afin de protéger l'accès de sa population à l'énergie. Il faut pour ce faire une certaine solidarité au sein de l'Union. La France et l'Allemagne se trouvent dans une position clé. Aucun pays, pas même l'Allemagne, ne pourra encore compter sur Gazprom pendant des années encore. Nordstream n'est pas une solution. La médiation dans la guerre du gaz entre la Russie et l'Ukraine donnera à l'UE une bonne occasion de demander à ce que les deux parties suivent des règles qui soient compatibles avec un marché commun de l'énergie au sein de l'Union. Nous devons saisir cette occasion.

**Inese Vaidere (UEN).** - (*LV*) Mesdames et Messieurs, je voudrais analyser ce problème dans un contexte politique plus large. En réalité, la «guerre russo-ukrainienne du gaz» n'est qu'une étape dans la lutte pour l'influence en Europe. L'Ukraine et la Géorgie sont deux États que nous aurions volontiers à nos côtés, mais la Russie veut les remettre sous son influence. De même que la Russie a choisi le milieu de l'été, avec le début des Jeux olympiques et en pleine période de vacances, pour envahir la Géorgie, elle a choisi le milieu de l'hiver, les vacances du Nouvel an, pour déclarer la guerre du gaz. Le chemin de l'adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne n'a pas non plus été proposé à ces deux pays. Il était prévisible que, vu notre incapacité à riposter de manière appropriée face à l'agression de la Russie contre la Géorgie, que l'Ukraine serait la cible suivante. La technologie politique russe est l'une des plus fortes au monde et cet État a montré qu'il était disposé à sacrifier des ressources énormes sur l'autel de ses objectifs politiques, cette fois en faisant traîner la conclusion de l'accord afin de discréditer l'Ukraine. Ce type de technologie politique a aussi suffisamment de ressources pour influencer les processus dans les pays où elle a des intérêts et, contrairement à nous, elle projette et

prévoit des évènements. Il faut trouver un compromis et la fourniture de gaz doit reprendre si la Russie a suffisamment de réserves pour en fournir. Je vous remercie.

**Dimitar Stoyanov (NI).** – (*BG*) Merci, Monsieur le Président. De l'avis général, la Bulgarie est le pays le plus touché par la crise du gaz. Il va sans dire que la faute revient à la fois à ceux qui ont coupé le gaz et aux responsables de l'insuffisance des ressources de la Bulgarie pour faire face à cette crise du gaz. Il faut toutefois que nous réfléchissions maintenant à ce que nous pouvons faire à l'avenir. Une des options relève purement de la politique interne et consiste à trouver une source alternative que la Bulgarie pourrait utiliser pour satisfaire ses besoins dans d'autres situations similaires. L'autre option qui s'offre actuellement à nous dépend toutefois directement de la volonté de la Commission.

Nous avons – ou plutôt la Bulgarie a – une énorme source énergétique qui a été fermée à l'époque pour des raisons politiques. Cette source est la centrale nucléaire de Kozloduy. Pour l'instant, la Bulgarie fait tourner des centrales électriques au charbon, lesquelles polluent l'environnement bien plus qu'une centrale nucléaire. Nul doute que mes collègues écologistes me rejoindront sur ce point. La fermeture du premier des quatre blocs de la centrale nucléaire de Kozloduy, qui ont subi des dizaines et des dizaines de tests prouvant qu'ils étaient absolument sûrs, était une erreur colossale. Cette fermeture a causé d'énormes préjudices au peuple bulgare et, à présent, le peuple bulgare continue de souffrir davantage encore, parce que nous n'avons nulle part où trouver de l'énergie.

Voilà pourquoi je lance l'appel suivant à la Commission: il est grand temps de permettre à la Bulgarie et à la Slovaquie d'ouvrir leurs centrales nucléaires tout-à-fait sûres, pour qu'elles puissent se prémunir contre les pénuries d'énergie.

**Charles Tannock (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, encore une fois, l'utilisation par la Russie de ses exportations de gaz comme arme diplomatique montre pourquoi nous avons besoin d'une politique européenne commune en matière de sécurité énergétique, par le biais de la coopération intergouvernementale. Une telle politique nous permettra incontestablement de réduire notre exposition aux tactiques brutales de la Russie. Elle passe par la promotion de nouvelles sources d'énergie, comme le GNL, le soutien de nouveaux projets de gazoducs tels que Nabucco ou le projet transsaharien et la création d'un réseau électrique européen intégré.

Cependant, cette situation va également permettre de donner un nouvel élan aux préoccupations écologiques, encourager le recours aux sources d'énergie renouvelables et favoriser la performance énergétique ainsi que la renaissance de l'énergie nucléaire. J'appuie la demande urgente adressée par la Slovaquie à la Commission concernant la réouverture du réacteur fermé de Bohunice. Cela contribuera également à la lutte contre le changement climatique.

Il ne fait aucun doute pour moi que la Russie tente d'intimider l'Ukraine et de déstabiliser son gouvernement. Alors que des élections présidentielles se tiendront en Ukraine l'année prochaine, la Russie va à présent jusqu'à impliquer les États-Unis dans ce fiasco intégral et à mettre en péril les aspirations euro-atlantiques de l'Ukraine.

Quant à l'UE, elle est, dans cette affaire, une victime collatérale de la diplomatie gazière du Kremlin. Je ne peux m'empêcher de penser que ce n'est pas un hasard si l'action de la Russie coïncide avec le lancement de la présidence tchèque. Je souligne cependant que le premier ministre et président en exercice du Conseil, M. Topolánek, a réagi à cette crise avec beaucoup de doigté.

Il est possible que l'Ukraine se soit effectivement rendue coupable de siphonner un peu de gaz russe, mais cela peut se comprendre dans le contexte des différends bilatéraux qui demeurent irrésolus entre ces deux pays.

À l'heure actuelle, l'Ukraine est forcée de verser 500 millions de dollars par an à un intermédiaire. Or la dette de l'Ukraine envers la Russie s'élève à 2,4 milliards de dollars et aurait donc pu être épongée en cinq ans en supprimant le paiement de ce montant annuel qui, selon le vice-premier ministre ukrainien, atterri dans la poche de politiciens corrompus.

Nous devons résister à toutes les tentatives de ceux qui désirent hypothéquer les relations futures entre l'Ukraine et l'Occident, et en particulier l'avenir du pays en tant que membre à part entière de l'Union européenne. La meilleure manière de s'assurer que la Russie ne puisse plus intimider ou faire pression sur l'Ukraine, ou même pousser l'UE à forcer l'Ukraine à plier, est de défendre une politique étrangère européenne commune en matière de sécurité énergétique se traduisant par une solidarité entre les États membres en période de crise et de pénurie d'énergie.

Adrian Severin (PSE). - (EN) Monsieur le Président, le problème auquel nous faisons face ne peut pas être résumée à un simple différend opposant la Russie à l'Ukraine. Il existe également un différend opposant l'Europe à la Russie concernant le statut géopolitique de l'Ukraine, un différend opposant l'UE à l'Ukraine concernant l'avenir européen du pays, un différend opposant l'Union européenne à la Russie concernant le monopole russe sur la fourniture de gaz et un différend opposant l'Union européenne à l'Ukraine concernant le monopole du pays sur le transit de gaz.

Tous ces différends additionnés nous placent au milieu d'une guerre de l'énergie, dont l'enjeu n'est autre que le partage du pouvoir. Dans cette guerre, nous ne sommes pas des otages, mais des belligérants. Nous ne sommes pas des médiateurs, mais bien l'une des parties détentrices d'un intérêt légitime. D'une crise à l'autre, les conséquences de cette guerre se multiplient. Ne pourrions-nous pas cesser les hostilités et organiser des pourparlers de paix?

Nous avons besoin d'un marché de l'énergie libre et réglementé, que nous pouvons partager avec nos partenaires russes et ukrainiens. Nous avons besoin de garanties et de mécanismes pour faire valoir ces règles, un système d'arbitrage pour le règlement des litiges ainsi qu'une institution chargée de la mise en œuvre des mécanismes. L'Europe doit se doter d'une politique énergétique commune servie par des instruments juridiques et politiques appropriés et consolidée par un accord unique avec les pays producteurs et de transit, à savoir la Russie et l'Ukraine respectivement. Les sanctions sont vouées à l'échec, tout comme l'est la confrontation. Nous devons joindre nos forces et négocier un accord stratégique et exhaustif. À cette fin, nous devons créer un groupe de travail interparlementaire *ad hoc* composé de députés du Parlement européen, de la Douma russe et de la Rada ukrainienne, dans le but d'assurer, tant que cela sera nécessaire, un suivi permanent des progrès du consensus et de la construction d'une stratégie.

**Toine Manders (ALDE).** - (*NL*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, notre société ne peut fonctionner sans énergie, comme la situation présente le montre de façon criante. Le gaz doit continuer à arriver et j'estime qu'à court terme, il importe tout particulièrement que toutes les voies diplomatiques soient exploitées. C'est ce que la Commission et le Conseil sont en train de faire de manière très louable, de sorte à garantir que la fourniture de gaz reprenne sans délai; bien entendu, menacer de sanctions juridiques n'est guère efficace.

À moyen terme, il me semble qu'il importe au plus haut point de créer un marché européen de l'énergie, et de prendre des mesures que nous n'avons pas encore prises. Il est temps d'agir. Les États membres ont pour moi un rôle majeur à jouer à cet égard, comme dans l'installation accélérée des gazoducs de Nabucco et Nordstream, par exemple. Avant tout, nous devons veiller à ce qu'un réseau européen soit créé à la fois pour le gaz et pour l'électricité, ce qui réduira notre dépendance et nous permettra d'établir un marché qui fonctionne correctement, de faire preuve de solidarité et de mieux anticiper les pénuries. Nous devrons toutefois retrousser nos manches et je me demande pourquoi les États membres n'ont encore pris aucune mesure.

**Dariusz Maciej Grabowski (UEN).** - (*PL*) Monsieur le Président, l'Union européenne est parvenue à enrayer le réchauffement planétaire: l'adoption d'une proposition a suffi à garantir un succès immédiat. Nous sommes parvenus à réduire les températures en Europe et à amener un hiver qui a affecté tout le continent. Telle est la preuve de la puissance et de la capacité de l'Union européenne, conformément au principe «vouloir, c'est pouvoir». Mais notre victoire s'est muée en défaite, parce que maintenant, il nous faut chauffer davantage nos maisons et nos lieux de travail, ce que les responsables n'avaient pas prévu.

En matière de politique énergétique, l'Union européenne commence à ressembler au docteur dans le roman d'Hasek, «Les aventures du brave soldat Chvéïk», qui prescrivait un seul traitement pour toutes les maladies — un lavement. L'Union européenne s'est contentée de déclarations verbales, de conférences et, en particulier, de flirter avec la Russie, en lui donnant le courage d'utiliser ses ressources énergétiques en tant qu'instrument de pression politique. Pour empirer les choses, elle a trouvé en l'Allemagne un allié, avec laquelle elle est en train de construire un gazoduc sous la mer Baltique.

La conclusion est limpide: nous devons d'urgence prendre des mesures en vue de notre indépendance vis-à-vis du gaz russe, en gardant à l'esprit la maxime «c'est toujours le plus faible qui coule en premier». Cela veut dire que nous devons d'abord sauver les pays qui bordent la Russie ou qui sont totalement dépendants des fournitures de gaz en provenance de l'Est, comme la Pologne et les États baltes, sauf si l'Union européenne considère que les intérêts privés et les intérêts de ceux qui représentent la Russie sont plus importants.

**Nickolay Mladenov (PPE-DE).** – (*BG*) Merci, Monsieur le Président. Pour l'heure, les citoyens de 18 États membres sont les otages du litige politique opposant l'Ukraine et la Russie. J'emploie l'expression «litige politique», car nous avons tous vu comment Gazprom et la fourniture de gaz en provenance de Russie étaient

utilisées comme une arme politique afin de faire pression sur un État souverain. Le gaz provient de Russie. La vanne a été fermée en Russie. Oui, l'Ukraine a une part de responsabilité et j'en appelle dès lors au Conseil et à la Commission européenne pour qu'ils disent clairement à nos amis ukrainiens qu'à moins que l'opposition et le gouvernement adoptent une position unie sur les questions essentielles qui affectent leur développement, ils ne seront pas en mesure de faire face à cette pression qui est exercée sur eux et sur nous respectivement. Tout comme nous avons dans nos pays un consensus sur les questions clé, ils doivent aussi dégager des consensus sur les questions fondamentales.

Deuxièmement, Gazprom doit verser des amendes à nos pays, parce que pour l'instant, la Bulgarie, qui est le pays le plus touché en Europe et qui dépend totalement de la fourniture de gaz russe, doit faire valoir ses droits, et ce contre le fournisseur, qui est la Russie dans le cas présent.

Troisièmement, pour ce qui est de l'énergie en Europe, un seul et même message doit être donné. Nous devons clairement dire «oui» au nucléaire en Europe, «oui» aux sources d'énergie alternatives, «oui» aux différents pipelines qui réduisent notre dépendance vis-à-vis d'un seul fournisseur, «oui» à des installations de stockage plus grandes et «oui» à des liens plus nombreux entre les États membres afin d'éviter des crises similaires.

Enfin, je tiens également à dire que, dans notre cas, le gouvernement bulgare mérite aussi d'être sévèrement critiqué. Durant toutes ces années où il a été au pouvoir, le gouvernement a caché les accords de fourniture passés avec la Russie et n'a rien fait pour diversifier les sources d'approvisionnement de notre pays.

Atanas Paparizov (PSE). – (BG) Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, en tant que représentant du pays le plus touché, je vous demande, ainsi qu'aux institutions que vous représentez, de prendre des mesures immédiates pour que la fourniture reprenne, en utilisant tous les moyens politiques et tous les moyens de droit international. J'espère que, au nom du principe de solidarité, le Conseil et la Commission accepteront les propositions bulgares d'inclure dans les 5 milliards d'euros non utilisés les projets visant à établir des liens transfrontaliers entre la Bulgarie et la Roumanie et entre la Bulgarie et la Grèce, et à agrandir les installations de stockage de Chiren, afin que les besoins les plus urgents soient couverts et que soient développées les possibilités d'utiliser conjointement les terminaux de gaz liquéfié.

En tant que rapporteur pour un des documents compris dans le troisième paquet «énergie», j'estime que la nécessité de garantir la transparence avant tout et de respecter les règles est plus importante que toutes les autres questions relatives à la clause du pays tiers. J'espère aussi que la Commission répondra le plus vite possible aux demandes que nous avons adressées avec Mme Podimata concernant les mesures à long terme qui seront adoptées. Ainsi, nous pourrons réellement nous doter, avant le Conseil européen de printemps, d'une politique commune et de mesures efficaces qui résoudront les problèmes tels que ceux qui viennent de se produire et que M. Barroso a décrits aujourd'hui comme sans précédent, injustifiés et incompréhensibles.

**Metin Kazak (ALDE).** – (*BG*) Malgré l'accord passé entre la Russie et l'Ukraine et consistant à reprendre la fourniture de gaz russe en Europe, nos espoirs de recevoir du gaz ont à nouveau été anéantis. Que les raisons soient d'ordre technique, financier ou politique, cet embargo sans précédent sur le gaz ne peut être justifié. Alors que des températures négatives record ont été enregistrées cet hiver, il est irresponsable et inhumain de condamner au froid des millions de citoyens européens. Pour la Bulgarie, le pays de l'UE le plus touché par cet embargo, il est de la plus haute importance que le principe *Pacta sunt servanda* soit observé et que la fourniture de gaz reprenne immédiatement. Il convient de réclamer une compensation équitable pour le préjudice et la souffrance infligés à la population, ainsi que pour le non-respect des accords.

Je tiens à féliciter la présidence tchèque pour le rôle actif qu'elle a joué en tant que médiateur afin de résoudre cette crise. Plus que jamais, l'Union européenne doit mettre en pratique la traditionnelle devise de solidarité des Mousquetaires, «un pour tous et tous pour un», et apporter une aide financière aux pays qui en ont pâti, comme la Bulgarie, pour des projets cruciaux qui assureront leur sécurité énergétique. Il est grand temps de montrer la force et l'unité de notre union en adoptant une stratégie énergétique à long terme.

**Eugenijus Maldeikis (UEN).** - (*LT*) Cette crise de la fourniture de gaz est à l'évidence un problème d'ordre politique, et non commercial. *Gazprom* et *Naftogaz* ont toutes le rôle principal dans ce conflit – en tentant de prouver à tous, et à la société, combien le transit est impossible sur les plans technique, technologique et économique. Elles ne cessent de le répéter. D'autant plus que ces partenaires que nous avons, ces partenaires de l'Union européenne, ne respectent ni la pratique commerciale élémentaire, ni la Charte de l'énergie. Cela ne semble pas exister pour nos partenaires. Malheureusement, je ne vois ni dans le chef de Kiev ni dans celui de Moscou la volonté de parvenir à un accord. Ils semblent selon moi vouloir gagner du temps dans ces négociations et je pense que seules des mesures politiques permettront de résoudre le problème politique jusqu'à ce que les questions techniques relatives au transit soient résolues. Je pense que nous devons nous

efforcer d'obtenir des accords politiques et des garanties politiques entre l'Union européenne, la Russie et l'Ukraine, jusqu'à ce que nos objectifs soient atteints à moyen ou long terme. Une autre remarque sur la solidarité énergétique: le Premier ministre bulgare et le Premier ministre slovaque se rendent à Moscou et à Kiev pour négocier. Cette semaine de la solidarité énergétique ne devrait pas se terminer par des négociations à nouveau sur le plan bilatéral; je pense que la solidarité énergétique voudrait que la Bulgarie et la Slovaquie reprennent leurs activités nucléaires dans pareille situation. Ce serait là de la véritable solidarité énergétique.

**John Purvis (PPE-DE).** - *(EN)* Monsieur le Président, je tire trois conclusions assez évidentes de l'impasse dans laquelle nous ont placés la Russie et l'Ukraine.

Premièrement, nous devons réduire notre dépendance envers le gaz qui, de plus en plus, va devoir être importé. Cela signifie que nous devons nous engager davantage en faveur de sources d'énergie indigènes comme les renouvelables et le nucléaire.

Deuxièmement, nous devons améliorer la solidarité au sein de l'UE. Les États membres doivent se venir en aide mutuellement s'agissant de l'approvisionnement en électricité et en hydrocarbures. Pour cela, nous devons améliorer et étendre considérablement notre réseau électrique, nos gazoducs et nos oléoducs. Pourquoi la Bulgarie devrait-elle être privée de gaz alors que, de l'autre côté du Danube, la Roumanie en dispose? Pourquoi la Slovaquie devrait-elle en être privée également, alors que ses voisins, qu'il s'agisse de l'Autriche, de la Pologne ou de la République tchèque, eux, en ont? Il faut de toute urgence compléter le réseau gazier. À quelle échéance, Commissaire Piebalgs?

Troisièmement, nous devons diversifier nos sources d'approvisionnement et renforcer nos capacités de stockage d'hydrocarbures. Pourquoi ne tirons-nous pas davantage parti des gisements de gaz épuisés du sud de la mer du Nord à cette fin?

Notre infrastructure pour le gaz naturel liquéfié doit être considérablement étoffée et nous devons développer de nouveaux réseaux de gazoducs en diversifiant nos sources et nos voies d'approvisionnement. Nous devons étendre et améliorer notre interconnexion avec la Norvège, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, avec la région de la mer Caspienne et le Caucase, avec l'Orient et les États du Golfe au Moyen-Orient.

En conclusion, je demande donc à la Commission et au Conseil s'ils pensent, dans l'état actuel des choses, qu'ils encouragent les sources d'énergie renouvelables et le nucléaire avec toute l'urgence nécessaire et qu'ils investissent suffisamment dans la construction de gazoducs et de terminaux GNL et dans le développement de relations politiques qui permettront de garantir la continuité et la diversité de notre approvisionnement?

Il est évident que nous ne pouvons plus du tout nous permettre un tel degré de dépendance envers la Russie et l'Ukraine. Les Européens doivent placer leurs propres intérêts au premier rang, et ceci sans attendre.

**Dariusz Rosati (PSE).** - (*PL*) Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice, Monsieur le Commissaire, le comportement de la Russie consistant à fermer le gaz à ses clients au sein de l'Union européenne est intolérable eu égard aux engagements contractuels pris par ce pays. Les clients européens paient leur approvisionnement en gaz russe dans les délais et ont le droit d'être livrés à temps, qu'importent les litiges entre la Russie et l'Ukraine. La décision du Premier ministre Poutine de cesser la fourniture devant les caméras de télévision non seulement constitue une violation des contrats signés, mais montre en outre que Gazprom n'est pas une entreprise qui fonctionne selon les principes du marché, mais qu'elle agit sous les ordres politiques du Kremlin. Ce débat devrait envoyer un message clair à la Russie et à l'Ukraine pour qu'elles reprennent immédiatement la fourniture de gaz.

Je tiens également à dire que le comportement des Ukrainiens est décevant. Le manque d'entente avec la Russie, des règles vagues quant au paiement des intermédiaires pour le gaz et les querelles politiques intestines aux plus hauts rangs du gouvernement compromettent l'Ukraine aux yeux de l'opinion publique et empêchent le pays de réaliser ses aspirations européennes. J'en suis peiné, dès lors que l'Ukraine est pour nous un important voisin et un partenaire stratégique.

L'actuelle crise du gaz confirme enfin que l'Europe doit veiller à sa propre sécurité énergétique. Nous ne pouvons plus tolérer l'inaction. Monsieur le Commissaire, j'invite la Commission européenne à présenter sans délai des initiatives législatives qui permettront de diversifier l'approvisionnement en énergie, qui garantiront une solidarité véritable, et non feinte, et qui résulteront en l'interconnexion des systèmes nationaux de fourniture de gaz des différents États membres.

**Bilyana Ilieva Raeva (ALDE).** – (*BG*) Mesdames et Messieurs, à lumière de l'intense crise économique et des graves conséquences du conflit du gaz, une synergie est de mise entre toutes les institutions nationales

et européennes. L'étendue du problème exige que nous concentrions nos efforts et nos alliances à l'échelon de l'UE et au-delà des dissensions entre partis au nom des citoyens européens et de leurs droits et intérêts.

Les sources d'énergie alternatives et les nouvelles technologies réduiront notre dépendance vis-à-vis de l'importation de matières premières et d'énergie. Les problèmes économiques et sociaux découlant de la crise du gaz s'assortissent à présent de problèmes écologiques. Le passage du gaz au mazout pour des industries entières, comme en Bulgarie, sape les projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne. Nous apprécions l'intervention prompte des institutions européennes, mais nous avons besoin d'un partenariat privilégié afin d'améliorer notre indépendance énergétique. C'est pourquoi le plan de relance économique européen doit tenir compte, grâce à un soutien financier, de la nécessité actuelle de construire des infrastructures énergétiques alternatives, notamment pour les pays les plus dépendants, comme la Bulgarie.

Nous invitons le Parlement européen à adopter une position claire soutenant les actions coordonnées prises par toutes les institutions en vue de résoudre cette crise du gaz et d'empêcher que de nouvelles crises surviennent à l'avenir.

## PRÉSIDENCE DE Mme Diana WALLIS

Vice-présidente

**Romana Jordan Cizelj (PPE-DE).** - (*SL*) Le transport de gaz russe via l'Ukraine n'est pas qu'une question bilatérale ou qu'un litige commercial. C'est un problème avec une forte composante multilatérale, car la vente et le transit de gaz ne peut constituer une activité commerciale que si les conditions nécessaires sont réunies. À cet égard, les conditions minimales sont, à mon avis, la transparence, des règles claires, la compétitivité, la crédibilité et le contrôle.

Ma question et préoccupation est la suivante: qui va indemniser les entreprises qui ont déjà dû suspendre leurs activités? Qui va indemniser les citoyens qui ont été touchés? J'insinue par là que l'Europe doit réclamer des comptes.

Que pouvons-nous faire maintenant? Intensifions nos efforts diplomatiques. Nous devons définir une politique énergétique commune plus rapidement et de façon plus efficace. Le troisième domaine sur lequel je voudrais attirer votre attention est la diversification: la diversification des sources, des voies d'approvisionnement et des pays desquels nous importons des produits énergétiques.

Concernant le gaz, je tiens à mentionner deux domaines prioritaires, notamment: l'utilisation du gaz liquéfié et le projet de gazoduc de Nabucco. Ces deux points nous aideront à diversifier les voies d'approvisionnement et les pays exportateurs. Le projet Nabucco doit prévaloir sur les projets Nordstream et South, non seulement au niveau européen, mais aussi au niveau de chaque État membre.

C'est pourquoi je voudrais demander à la Commission de nous fournir au moins des informations de base sur l'avancement du projet Nabucco. Je voudrais également demander quelles mesures supplémentaires la Commission a prises afin d'empêcher que de telles difficultés se représentent en 2010, et qu'elle nous donne une indication du moment où la fourniture de gaz est susceptible de reprendre au sein de l'Union.

**Szabolcs Fazakas (PSE).** – (*HU*) Madame la Présidente, à présent que la fourniture de gaz est censée reprendre grâce à l'intervention décisive, d'abord hésitante, mais finalement coordonnée, de l'Union européenne et malgré les prétendus problèmes techniques et autres, nous pouvons pousser un soupir de soulagement, mais pas nous reposer sur nos lauriers.

D'une part, la cause du litige entre la Russie et l'Ukraine n'a pas été révélée et résolue. Elle pourrait par conséquent resurgir à tout moment. En outre, la crise du gaz a une fois de plus démontré notre dépendance et notre vulnérabilité. La reconnaissance de ce fait peut débloquer le retard accusé dans l'élaboration d'une politique énergétique européenne commune, dont la première étape consiste à ce que l'Europe assume une responsabilité conjointe afin de garantir l'approvisionnement.

Pour ce faire, nous devons trouver de nouvelles sources et de nouvelles voies d'approvisionnement, ainsi que prévoir des interconnexions entre les réseaux des États membres. Nous ne pouvons toutefois pas attendre du marché qu'il s'en charge. En lieu et place, des sources européennes doivent être mises à disposition sur la base des intérêts européens communs.

Le gazoduc de Nabucco représente une solution à long terme et la mise en place de réseaux reliant les nouveaux États membres pourrait commencer dès maintenant, en utilisant les 5 milliards d'euros réservés à cette fin dans le programme de relance de l'économie. Ce serait faire d'une pierre deux coups, puisque cette infrastructure pourrait stimuler l'économie européenne et créer de nouveaux emplois, tout en atténuant les effets de crises similaires.

**Ivo Belet (PPE-DE).** - (*NL*) Madame la Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, ce problème n'est pas nouveau: cela fait des années qu'il fait l'objet de débats ici en plénière et au sein de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie. Moscou n'a jamais montré avec une telle évidence à quel point nous sommes devenus vulnérables et à quel point il est facile de nous corrompre. Il est temps d'agir.

Monsieur le Commissaire, votre diagnostic d'un manque d'interconnexion ne pourrait être plus proche de la vérité. Nous devons y travailler, car, en effet, c'est un des éléments sur lesquels nous pouvons agir. Nous devons relier les réseaux de gaz au sein de l'UE. Une des raisons pour lesquelles ce n'est pas encore chose faite est que les licences étaient nationales. Nous devrions les harmoniser de façon plus effective, puisqu'elles sont différentes dans chaque État membre. Nous devons trouver des solutions afin de rationaliser davantage les procédures nationales. J'ai bien conscience du peu d'autorité de la commission en la matière, mais nous devrions tenter de progresser. Ce qui pourrait fonctionner – et la proposition de la Commission le mentionne -, c'est qu'un coordinateur soit désigné pour chaque projet transfrontalier, lequel ferait office de médiateur dans le domaine des interconnexions et pourrait faire avancer les choses. Cette coordination peut s'avérer fondamentale et concerne en effet l'énergie éolienne. J'ai été ravi de constater que, dans votre deuxième examen, vous avez clairement indiqué que la coordination serait un élément du projet de réseau offshore pour les turbines éoliennes, notamment en ce qui concerne la connexion avec les réseaux sur terre.

Nous devons ensuite accorder bien davantage d'attention au gaz liquéfié (LNG), puisqu'il est nettement plus flexible et diminue notre vulnérabilité. Troisièmement, les réseaux devraient s'aligner sur l'énergie durable qui, comme nous le savons, sera produite localement, et nous devons veiller à ce qu'elle ait un accès prioritaire au réseau.

Mesdames et Messieurs, Mesdames et Messieurs les Commissaires, ce qui nous reste à faire est clair. Je suppose que la volonté politique est là pour que nous réagissions et que les décisions fondamentales et spécifiques soient prises au prochain sommet de printemps.

**Zbigniew Zaleski (PPE-DE).** - (*PL*) Madame la Présidente, le client qui paie un prix convenu a rempli une obligation. La Russie est responsable de cette crise et devrait dès lors être sanctionnée, Monsieur le Commissaire. L'Ukraine est clairement entre les deux. Si la Russie ne peut pas accepter la direction politique de l'Ukraine, elle devra s'y faire, tout comme elle s'est remise de la perte d'influence politique sur les pays du bloc soviétique. Le monde change et il lui faut tout simplement accepter ce fait.

La représentation théâtrale de la Russie lorsqu'elle a coupé le gaz semblait indiquer que peu lui importait de nous vendre son produit. Du moins, c'était l'impression donnée. Je pense que pour le bien de son économie et de son peuple, la Russie devrait faire attention au marché et à son image en tant que partenaire fiable. L'interdépendance entre les parties – je le souligne – est probablement l'aspect le plus important de ce contrat et de la coopération.

Je crois que les Russes finiront par découvrir la vérité, que l'Europe finira par avoir de la considération pour la Russie et par devenir un bon médiateur.

**Zita Pleštinská (PPE-DE).** – (*SK*) Gazprom et Naftagas jouent avec la confiance des consommateurs européens. Des centaines d'entreprises slovaques sont contraintes de suspendre leur production et des citoyens meurent de froid dans leurs maisons en Bulgarie. Les citoyens européens ne devraient pas avoir à payer le prix de ces jeux commerciaux et politiques.

Il est difficile de juger quelle partie est la plus à blâmer, mais une chose est sûre: la Slovaquie et la Bulgarie ont d'urgence besoin d'aide. Elles ont besoin d'une solution immédiate, elles ont besoin que la fourniture de gaz reprenne sans délai et elles ont besoin de savoir ce qui va se passer avec leurs centrales nucléaires.

Je pense que malgré tous ces évènements, nous ne tournerons pas le dos aux pays de l'ancien bloc soviétique, en ce compris l'Ukraine, qui souhaitent se libérer de l'influence russe. Les citoyens ukrainiens ne devraient pas avoir à subir l'échec de leurs responsables politiques.

**Evgeni Kirilov (PSE).** - (EN) Madame la Présidente, d'un point de vue général, je pourrais me rallier aux collègues qui ont fait l'éloge du rôle actif joué par la présidence tchèque.

Cependant, je ne peux pas me rallier au ton politique adopté par le vice-premier ministre Vondra dans ses propos liminaires. Je pense que ce ton est trop calme. Oui, nous avons parlé, et nous parlons toujours, d'une seule voix, mais cette voix n'est pas assez forte. Comment rester calmes lorsque l'on voit ce que doivent endurer des millions de citoyens européens qui souffrent de cet hiver rigoureux? Je me demande comment cela est possible. Nous allons devoir agir. Je me rallie à la plupart des collègues qui ont demandé une enquête. Nous devons définir lequel des deux camps détient la plus grande part de responsabilité, même si tous les deux sont responsables. Peut-être l'adoption d'un discours politique aussi modéré s'explique-t-il par l'implication, aux côtés de la Russie, de l'Ukraine? Si c'est le cas, c'est une erreur.

Je pense sincèrement que non seulement ce Parlement, mais également la présidence devraient hausser le ton au nom des citoyens qui souffrent.

**Fiona Hall (ALDE).** - (EN) Madame la Présidente, cette crise souligne combien il est important de renforcer l'indépendance énergétique de l'UE. Cependant, le débat sur notre approvisionnement énergétique ne doit pas nous faire oublier qu'il est tout aussi fondamental de contrôler la demande.

Avec le triple 20, l'UE s'est fixé un objectif d'amélioration de sa performance énergétique et nous disposons de plusieurs textes législatifs axés sur les économies d'énergie. Ces actions en faveur de la performance énergétique ne vont pas seulement contribuer à la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique, mais également améliorer considérablement la sécurité énergétique de l'Europe.

Ce n'est bien sûr pas pour rien que le plan d'action de la Commission pour l'efficacité énergétique inclus une dimension internationale et reconnaît qu'il est important d'encourager l'amélioration de la performance énergétique dans les pays tiers, en particulier dans les pays qui produisent et acheminent notre énergie. En effet, si ces pays utilisent moins d'énergie, il est probable que nous en aurons plus. Voilà ce qui importe, au delà de l'aspect politique immédiat de cette crise.

**András Gyürk (PPE-DE).** – (*HU*) Madame la Présidente, je propose que nous parlions clairement. L'Union européenne n'a pas appris de son expérience lors de la crise du gaz qui a opposé la Russie et l'Ukraine en 2006, et elle a essuyé un échec cuisant dans la crise actuelle. Les décideurs ont réagi à la fermeture du gaz comme s'ils ne s'y attendaient absolument pas. Cette crise de l'approvisionnement en énergie, la plus grave à ce jour, est peut-être le dernier avertissement pour les États membres, et nous devons prendre des mesures afin de réduire notre dépendance énergétique.

J'imagine que tout le monde sait maintenant que le conflit qui est apparu entre la Russie et l'Ukraine n'est pas qu'un litige juridique bilatéral privé, ne serait-ce que parce qu'il touche des centaines de millions de citoyens de l'Union européenne. La crise actuelle n'est pas seulement un test pour notre politique énergétique commune; c'est aussi un test pour la solidarité de l'UE.

La question maintenant est de savoir si les États membres peuvent dépasser leurs politiques jusqu'ici basées sur des accords séparés et si l'Union européenne est capable de s'exprimer et d'agir avec unité dans un domaine aussi crucial.

**Eluned Morgan (PSE).** - (EN) Madame la Présidente, je suis heureuse de revoir M. Vondra parmi nous. Je le remercie de nous avoir expliqué la gravité de la situation. Cependant, quand le Conseil comprendra-t-il que tant que l'UE ne parlera pas d'une seule voix en matière d'énergie, en particulier face à la Russie et à l'Ukraine, nous resterons dans une position de faiblesse?

Le Conseil ne semble pas encore l'avoir compris et je vais vous donner un exemple. Bientôt, nous allons commencer à négocier sur la deuxième lecture du paquet de libéralisation de l'énergie. La Commission a mis sur la table une position rédigée avec beaucoup de soin concernant les investissements de pays tiers dans l'UE, dans laquelle elle proposait de s'exprimer au nom de l'UE sur ces questions. Qu'a fait le Conseil? Il s'est replié sur les positions nationales. Il a dit: «Non, nous, les États membres, voulons avoir le dernier mot. Nous ne voulons pas laisser la Commission décider.»

Monsieur le Ministre, vous et vos homologues êtes tombés dans le plus vieux piège du monde: vous vous êtes laissés avoir par la tactique du «diviser pour régner». Tant que vous ne comprendrez pas qu'il n'y a pas d'autre choix que de joindre vos forces pour avoir plus d'influence sur la scène internationale, nous serons toujours en position de vulnérabilité. Vous allez devoir expliquer aux citoyens européens pourquoi ils ont froid cet hiver. Vous devez changer de position dans ce dossier. Le ferez-vous?

**Alexandr Vondra**, président en exercice du Conseil. – (EN) Madame la Présidente, je souhaiterais tout d'abord m'excuser. C'est la première fois que je m'exprime devant cette Assemblée et j'ai peut-être été trop long dans mes remarques liminaires, ce qui a contribué à ce retard. Cependant, je pense qu'il était utile de résumer notre action depuis le petit matin du premier janvier.

Parler d'une seule voix, c'est précisément ce que nous essayons de faire dans ce dossier. Je pense que, pour l'instant, nous y arrivons plutôt bien.

Vous avez mentionné le paquet sur le marché intérieur de l'énergie. Ce n'est pas l'objet du présent débat. Nous discutons de la situation d'urgence. Toutefois, je peux vous assurer que, pour ce que je sais des discussions au Conseil, les différentes craintes au sujet d'une libéralisation complète étaient simplement motivées par les préoccupations stratégiques de certains pays. Je parle ici du débat sur une clause relative aux pays tiers, entre autres. Cependant, j'ai mentionné plus tôt que ce dossier était une priorité pour la présidence tchèque. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour trouver une solution et un compromis entre le Conseil et le Parlement.

Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que cela apporte une solution miracle pour ce qui est de ces petits jeux gaziers en Europe centrale et orientale. Si vous vivez sur une île, vous êtes libres d'importer de l'énergie dans n'importe quel port, mais la situation est différente en Slovaquie et en Bulgarie, par exemple. Vous avez raison: certains pays sont mieux équipés que d'autres pour faire face à ce genre de situations d'urgence, même dans la région en question. Cependant, je pense qu'il faut avoir conscience, par exemple, que l'on ne peut pas construire des installations de stockage de gaz n'importe où. L'environnement géologique doit s'y prêter.

Ainsi, mon pays a la chance de disposer d'installations de stockage dans l'est de son territoire. Nous pouvons puiser dans ces réserves et distribuer du gaz, même en cas de coupure presque complète de l'approvisionnement extérieur. Nous avons une capacité de survie de quelques semaines, voire quelques mois, mais pas plus. La Slovaquie, elle, a moins de chance, car les sols qui se prêtent aux installations gazières sont situées dans l'ouest du pays. Or il est difficile d'inverser le flux. Vous avez pour cela besoin d'équiper vos conduites de compresseurs. Dans le cas contraire, c'est problématique.

Certains ont dit qu'il s'agissait d'un problème politique. Pour ce qui est de parler d'une seule voix, je peux vous assurer que, d'après mon expérience, il s'agit effectivement d'un problème politique. En outre, la situation est délicate d'un point de vue politique parce que les gens ont froid. Bien sûr, je suis d'accord avec ceux qui, comme Jacek Saryusz-Wolski ou István Szent-Iványi, parlent d'un jeu cynique et disent que tout ceci cache une lutte pour le contrôle des infrastructures dans le pays concerné. Je suis également d'accord avec ceux qui, comme Hannes Swoboda et Jan Marinus Wiersma, soulignent que nous devrions éviter d'adopter une approche manichéiste et que l'Ukraine a sa part de responsabilité. Il est vrai que l'Ukraine ne nous facilite pas la tâche. C'est en tous cas ma propre opinion sur le sujet. Mais n'oublions pas que la Bulgarie et la Slovaquie vivent des moments terribles, car, soudainement, un pays a décidé d'exploiter leur situation difficile pour générer un différent entre ces pays et l'Ukraine. C'est ce qui ressort, par exemple, de l'évolution de la situation aujourd'hui. La situation est donc délicate. Que pouvons nous faire?

Ensuite, il y a ceux qui refusent purement et simplement d'entrer dans ce jeu, car ils le voient comme une partie de valet noir. Ils craignent que celui qui terminera avec la mauvaise carte ait à payer la facture. Je ne pense pas que ce soit là faire preuve de courage. Je pense que faire preuve de courage, c'est être prêt à prendre des risques.

Pourquoi ne pas acheter notre gaz directement à la frontière russo-ukrainienne? Excellente question! Nous en avons débattu; mais à qui l'UE achète-t-elle son gaz? À des entreprises privées qui ne sont pas prêtes à prendre le risque, car elle n'ont aucun contrôle sur le flux de gaz entrant. Bien sûr, il devrait être possible de trouver une solution, mais cela présupposerait que l'Ukraine cède une participation dans son gazoduc. Or, comme vous le savez, le parlement ukrainien l'interdit et n'est pas prêt à revoir sa position. Il y a un rôle à jouer pour les entreprises européennes, mais il ne suffira pas pour cela de quelques semaines, ni même de quelques mois. Nous devons donc continuer d'accentuer la pression, tout en envisageant, comme nous le faisons par exemple aujourd'hui, une solution juridique à plus long terme. Je pense que c'est important pour les deux parties.

Je ne veux pas me répéter et dépasser à nouveau mon temps de parole, mais je souhaite avant tout vous remercier pour votre intérêt et votre attitude active. J'adresse ces remerciements à Jacek Saryusz-Wolski, du groupe PPE-DE, ainsi qu'à l'ensemble d'entre vous. Nous avons besoin de votre aide et de votre attention. Nous avons besoin de votre aide pour attirer l'attention des pays européens dans lesquels ce problème ne

fait pas la une des journaux, principalement dans cette partie de l'Europe où il n'y a pas de situation d'urgence. Cela devrait nous aider à développer une univocité plus active.

Enfin et surtout, je suis d'accord avec la plupart de ceux d'entre vous qui ont souligné la nécessité d'adopter une approche plus stratégique avec des solutions à moyen et long termes. C'est exactement ce que la présidence tchèque a l'intention de faire pendant les six mois dont elle dispose, même si nous ne pourrons sans doute travailler ensemble que pendant quatre mois. Quoi qu'il en soit, nous sommes, avec la Commission et les États membres, tout à fait d'accord pour presser le pas et faire de ce dossier l'un des principaux points à l'ordre du jour du Conseil européen de Mars et, bien sûr, en vue de l'organisation, en mai, du sommet sur le corridor méridional, dont le but est de promouvoir la diversification de nos sources d'approvisionnement, par le biais de projets comme Nabucco, entre autres.

Benita Ferrero-Waldner, membre de la Commission. - (EN) Madame la Présidente, je tenterai d'être aussi brève que possible. Sur le plan de la politique étrangère, il y a de nombreuses conclusions à tirer, et nous avons déjà commencé à le faire lors du premier signal d'alarme, en 2006. La question la plus importante est de savoir ce que nous pouvons faire ensemble à l'avenir. Nous avons cependant un problème: le Traité, évidemment. Celui-ci ne prévoit pas de politique étrangère commune en matière de sécurité énergétique. Par contre, le traité de Lisbonne, lui, comprendra une clause de solidarité, grâce à laquelle nous pourrions organiser la meilleure coopération que tout le monde appelle de ses vœux. Par ailleurs, nous nous sommes lancés, il y a deux ans, dans une diplomatie énergétique. Nous avons signé un nombre non négligeable de protocoles d'accord. Cependant, malgré le travail accompli, une grande partie de ces efforts en sont toujours au stade de la théorie ou de la préparation. Dans l'état actuel des choses, il est très difficile de réunir tous les acteurs. Souvent, nous devons nous contenter de créer les conditions, comme dans le cas de Nabucco, où nous avons ensuite tenté d'obtenir le volume de gaz nécessaire pour permettre l'approvisionnement et la construction du gazoduc. À ce stade, selon moi, il est nécessaire d'avoir recours à des partenariats public-privé. C'était là le deuxième point que je voulais souligner. Le troisième est que, bien sûr, nous le savons tous et cela a été répété à de nombreuses reprises: ce différend gazier est certes de nature commerciale, mais il a également une forte connotation politique.

Nous constatons également le très mauvais état des relations russo-ukrainiennes, mais notre premier objectif doit être de stabiliser autant que possible la situation. Une des possibilités en ce sens est notre nouvelle idée de «partenariat oriental», dans le cadre duquel nous voulons encourager nos partenaires orientaux à collaborer entre eux. Pour ce qui est de l'Ukraine, nous allons organiser, à la fin du mois de mars, une conférence internationale sur l'investissement conjoint en faveur de la remise en état et de la modernisation du réseau de transit gazier ukrainien. Je pense que cet événement tombe à point nommé. En ce qui concerne les relations bilatérales de l'UE avec, d'une part, la Russie et, d'autre part, l'Ukraine, les questions de l'approvisionnement et de l'acheminement des ressources énergétiques ont, de toute évidence, pris une nouvelle dimension dans le cadre des négociations en cours sur de nouveaux accords.

Enfin, nous ne nous tournons pas uniquement vers l'est, mais également vers le sud. Nous travaillons déjà avec de nombreux pays arabes sur des initiatives portant sur l'acheminement de gaz *via* la Turquie et, nous l'espérons, le gazoduc Nabucco. Ainsi donc, il conviendra de miser pour l'avenir sur la diversification des sources et des voies d'approvisionnement et, comme il l'a été dit, des types de sources d'énergie. Pour cela, nous avons besoin d'une base juridique appropriée. Or c'est là que réside la difficulté.

**Andris Piebalgs,** *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, je n'ai qu'une poignée de remarques à formuler. Premièrement, notre mission est de rétablir sans délai l'approvisionnement, car des personnes souffrent, tout comme les entreprises, ce qui entraîne des pertes d'emplois. C'est là notre priorité, et nous devons éviter de créer de nouveaux obstacles.

Mais, une fois que cela sera fait, il faudra analyser ce qui s'est passé et prendre des mesures. Nous allons devoir revoir certaines de nos idées reçues, car, si l'on peut considérer 2006 comme un signal d'alarme, cette fois-ci, le choc est bel et bien là.

En réalité, nous sous-estimons la portée réelle des récents événements. Si les autorités des deux pays concernés s'accusent mutuellement d'avoir interrompu l'acheminement du gaz, alors je ne peux en tirer qu'une seule conclusion, car je fais confiance à ces pays et à leurs autorités: dans ce cas, quelqu'un doit avoir saboté les gazoducs. Or c'est très difficile à croire.

Ce qui nous arrive est vraiment loin d'être banal, et je pense que cela devrait avoir une incidence énorme sur les politiques énergétiques que nous tentons d'élaborer. Il faut donc, selon moi, lever tous les tabous. Nous

devons débattre sans réserve des moyens par lesquels nous pourrions garantir la sécurité de notre approvisionnement dans n'importe quelles conditions.

Enfin, pour être honnête, jamais je ne me serais attendu à une interruption totale des livraisons. Je ne l'avais jamais imaginé et ce fut donc un choc pour moi également. Vous pouvez me jeter la pierre, me dire que, en tant que commissaire en charge de l'énergie, j'aurais dû le prévoir. Mais rien ne permettait de l'envisager. Nous sommes face à une situation inédite. À l'avenir, cependant, nous devrons y être préparés.

**La Présidente.** – Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain (mardi 15 janvier 2009).

#### Déclarations écrites (article 142)

**Cristian Silviu Buşoi (ALDE),** *par écrit.* – (RO) L'Union européenne est à nouveau confrontée à une crise concernant son approvisionnement en gaz naturel. L'on ne sait pas trop à qui en vouloir. À la Russie? À l'Ukraine? Aux deux? J'invite la Commission européenne à publier des informations sur les raisons qui ont provoqué cette situation. L'Union européenne doit assumer la responsabilité d'indiquer qui est à blâmer.

Cette crise a malheureusement souligné que nombreux pays de l'Union européenne étaient vulnérables au chantage énergétique et pourraient finir par pâtir de la mésentente, de nature davantage politique qu'économique, entre les pays de l'ex-Union soviétique. Nous devons à l'évidence accélérer le processus de création d'une politique énergétique européenne commune, basée notamment sur une approche extérieure commune. Nous devons activer le processus de diversification des sources et des voies d'approvisionnement en gaz naturel. En réalité, il est vital d'accélérer le projet Nabucco.

J'estime que le commissaire en charge de l'énergie doit soumettre un rapport détaillant les mesures qui ont été prises ou, plus précisément, qui n'ont PAS été prises par la Commission en vue de soutenir le projet Nabucco au cours de l'année dernière.

**Sylwester Chruszcz (UEN),** par écrit. – (PL) Pendant le débat d'aujourd'hui, beaucoup de choses ont été dites sur l'approvisionnement en gaz et sur les liens, les interconnexions et la dépendance des économies européennes. Nous devons tirer les enseignements de la crise actuelle.

Nous devons aussi considérer le projet Yamal 2 comme un projet rationnel et intéressant pour nous. Non seulement il est préférable au gazoduc de la mer Baltique vers l'Allemagne, qui contourne la Pologne, mais il renforce aussi notre sécurité énergétique. S'il voit le jour, Yamal 2 entraînera un transit de gaz considérablement accru vers l'Europe, via la Pologne. Il s'agit en outre d'une solution plus rentable et plus efficace que le gazoduc du Nord et, qui plus est, ce projet peut être construit plus rapidement.

Telle est selon moi la direction dans laquelle nous devons axer nos efforts afin de garantir la sécurité énergétique de tous les États membres de l'UE.

**Corina Crețu (PSE),** *par écrit.* – (RO) La crise du gaz met en lumière deux problèmes majeurs auxquels l'Union européenne est confrontée.

Dans le domaine de l'énergie, nous n'avons toujours pas de stratégie commune, en raison de l'absence de cohésion nécessaire pour ce faire. Pour l'instant, 11 des 27 pays de l'UE ont été touchés par la cessation de l'approvisionnement. Cependant, la dépendance vis-à-vis du gaz russe est un problème sécuritaire commun, étant donné que l'arme énergétique peut être utilisée à n'importe quel moment, notamment contre les anciens États satellites de la Russie. Dans ces circonstances, le devoir de l'UE est de trouver une solution visant à créer une zone énergétique sûre pour les nouveaux États membres. Le véritable problème de l'Europe est la diversification des sources de gaz, et non celle des voies d'approvisionnement entre la Russie et l'UE.

Deuxièmement, la crise du gaz montre la faiblesse politique d'une Union européenne divisée, hésitante. L'une des lacunes flagrantes vient de la présidence de l'UE. Nous avons besoin, surtout en temps de crise, d'une voix représentative pour parler au nom de l'UE. Un chœur de plusieurs voix risque de ridiculiser l'idée d'une Europe unie, sans parler de son image et de son influence sur la scène internationale. C'est pourquoi il convient d'établir une présidence européenne de plus longue durée, qui soit également indépendante des structures politiques des États membres.

Daniel Dăianu (ALDE), par écrit. – Un nouveau signal d'alarme.

La crise du gaz que nous traversons démontre, une fois de plus, la faiblesse et l'inefficacité de la politique énergétique de l'UE. Au fond, en cas de crise grave, les autorités des États membres comptent sur leurs propres sources et ressources. Cela n'est pas surprenant, étant donné les circonstances, mais cela n'est qu'une expression parmi d'autres du manque de solidarité dans l'UE. Cette crise met également en évidence les caractéristiques indispensables des prochaines étapes à franchir pour nous doter d'une politique énergétique commune, si c'est véritablement ce que nous voulons. Comme pour le pétrole, nous devons développer le stockage du gaz. Nous devons diversifier nos fournisseurs ainsi que nos voies et nos méthodes d'approvisionnement (le gaz naturel liquéfié, par exemple). Il faut accélérer la progression du projet Nabucco et en accroître le financement par l'intervention de la BEI. L'argument selon lequel les quantités de gaz disponibles seraient insuffisantes en cas d'ouverture de nouvelles voies d'acheminement ne résiste pas à un examen minutieux. Nous devons accélérer le passage aux sources d'énergie renouvelables et économiser l'énergie. Enfin et surtout, nous devons améliorer l'interconnexion des réseaux énergétiques aux frontières, de manière à ce que les États membres puissent se venir en aide mutuellement en cas de besoin.

**Dragoş Florin David (PPE-DE),** *par écrit.* – (RO) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs.

Le secteur de l'énergie constitue un facteur économique et géopolitique de taille. Aujourd'hui, l'UE importe près de la moitié de son énergie et les prévisions indiquent que les importations représenteront 70 % de l'approvisionnement en gaz naturel et 100 % de l'approvisionnement en pétrole d'ici 2030. C'est surtout pour ces raisons que nous devons de toute urgence concevoir une politique énergétique commune. Il faut pour ce faire fonder la mise en œuvre d'une politique énergétique commune sur trois piliers: l'interconnexion totale entre les réseaux nationaux au niveau de l'UE, la diversification de nos sources d'approvisionnement et l'adoption de mesures actives destinées à économiser l'énergie.

Toutes ces mesures doivent aussi viser à éviter des crises énergétiques telles que celles que nous connaissons maintenant concernant le gaz fourni par la Russie via l'Ukraine, laquelle entraîne d'importants problèmes pour la population de l'UE et perturbe son économie. Est-il vraiment possible de voler du gaz d'un réseau comme un portefeuille d'une poche? Est-il vraiment possible de couper l'approvisionnement comme ça, en quelques minutes, sans en avertir le consommateur à l'avance? Je pense qu'avant d'examiner le non-respect des traités et accords internationaux et le fait que le fournisseur qui tire la plus grande part de ses revenus des exportations de gaz menace les Européens, lesquels paient de façon fiable pour ce gaz, avec indifférence et mépris, nous devons chercher des solutions pour la sécurité énergétique de l'UE.

**András Gyürk (PPE-DE)**, *par écrit.* – (*HU*) L'Union européenne n'a pas appris de son expérience lors de la crise du gaz qui a opposé la Russie et l'Ukraine en 2006. Les décideurs ont réagi à la fermeture du gaz comme s'ils ne s'y attendaient absolument pas. Cette crise de l'approvisionnement en énergie, la plus grave à ce jour, est peut-être le dernier avertissement pour les États membres: nous devons prendre des mesures afin de réduire notre dépendance énergétique. Le conflit qui est apparu entre la Russie et l'Ukraine n'est pas qu'un litige juridique bilatéral privé, puisqu'il touche des centaines de millions de citoyens de l'Union européenne.

La crise actuelle n'est pas seulement un test pour notre politique énergétique commune; c'est aussi un test pour la solidarité de l'UE. La question maintenant est de savoir si les États membres peuvent dépasser leurs politiques jusqu'ici basées sur des accords séparés et si l'Union européenne est capable de s'exprimer et d'agir avec unité dans un domaine aussi crucial.

L'inactivité des derniers jours est particulièrement pénible, étant donné que la Commission européenne a fait du bon travail en définissant les mesures susceptibles de réduire la dépendance de l'Europe. Nous ne pouvons que nous rallier à ce qui est exposé dans le plan d'action en matière de sécurité et de solidarité énergétique. Il convient d'investir sans tarder dans le développement de voies d'approvisionnement alternatives et dans l'interconnexion des réseaux existants. L'aide apportée aux infrastructures propices à l'efficacité énergétique doit être renforcée et nous devons consolider le volet «énergie» de la politique étrangère de l'UE qui est en train de prendre forme.

Je pense que la crise actuelle n'aurait pas eu un effet aussi dramatique si les États membres n'avaient pas repris leurs esprits qu'à la dernière minute et s'étaient engagés à définir une politique énergétique européenne commune autrement qu'avec des mots.

**Filip Kaczmarek (PPE-DE),** par écrit. – (PL) La crise actuelle de l'approvisionnement en gaz de l'Ukraine et de l'Europe semble avoir des ramifications bien plus vastes que les crises précédentes, qui résultaient du même problème de la position de monopole de la Russie dans la fourniture de gaz à l'UE. Elle nous a aidés à saisir la véritable signification de concepts et de termes que nous utilisons souvent, mais que nous ne

comprenons pas toujours, des concepts tels que sécurité énergétique, solidarité de l'UE, politique énergétique commune ou diversification des sources et des voies d'approvisionnement en gaz et en autres combustibles. Nous n'avons même pas besoin de connaître les véritables raisons du comportement de la Russie pour tirer nos conclusions. Il importe bien entendu de connaître ces raisons pour porter une évaluation morale et politique de la façon dont certains pays et certaines entreprises se comportent, mais le fait est que, quels que soient les raisons de chacune des parties à l'accord, certains citoyens de l'Union européenne ont été exposés aux conséquences douloureuses du manque de gaz. La vérité est importante, mais elle ne ramènera pas le gaz. Saisissons cette occasion de répondre sérieusement à plusieurs questions. Serons-nous capables de tirer les bonnes conclusions de la situation actuelle? Serons-nous capables de dépasser la perspective à court terme utilisée par les partis politiques actuellement dans l'opposition et qui, de façon cynique, utilisent cette situation pour lancer des attaques non fondées contre leurs propres parlements nationaux? Le projet Nabucco verra-t-il le jour? Allons-nous augmenter nos réserves obligatoires de combustible? Les opposants idéologiques de l'énergie atomique vont-ils changer d'avis? Espérons-le.

**Janusz Lewandowski (PPE-DE),** *par écrit.* – (*PL*) Madame la Présidente, la leçon à tirer de l'actuelle crise du gaz est inéluctable, et l'Union européenne doit la retenir. Nous voilà à un nouveau tournant, et ce devrait être le dernier à exposer le manque de gouvernance des 27 pays. C'est ce que les Européens attendent, même dans les pays qui ne sont pas directement touchés par l'embargo sur le gaz et qui dépendent moins de la fourniture de Gazprom.

Le mécanisme de solidarité exposé dans la directive de 2004 n'est aucunement adapté aux défis actuels. Nous devons convenir d'une politique commune pratique sur la solidarité, la sécurité et la diversification en matière d'énergie. Nous n'avons pas besoin de slogans, nous avons besoin d'investissements dans les infrastructures. Nous devons nous prémunir contre une crise future en augmentant notre capacité de stockage de gaz. La solidarité énergétique exige des connexions transfrontalières qui relient les réseaux de transmission de chaque pays. La Pologne en est un bon exemple: bien qu'elle soit approvisionnée de Russie par des pipelines qui contournent l'Ukraine et qu'elle soit par conséquent moins exposée dans la crise actuelle, elle est toutefois coupée du système de transmission et de stockage de l'Europe occidentale.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'une des conséquences de la crise actuelle est que la crédibilité de l'Ukraine, et pas seulement de la Russie, s'en trouve affaiblie. Cet effet de la guerre du gaz n'est pas moins important que les problèmes temporaires auxquels les consommateurs sont confrontés en cet hiver rude.

**Marusya Ivanova Lyubcheva (PSE),** par écrit. -(BG) Il est très difficile pour nous de discuter de la crise du gaz alors que le Conseil, le Parlement européen et la Commission européenne se sont finalement retrouvés pieds et poings liés. Ce débat est toutefois très important, quoique inapproprié. Je tiens à remercier tous mes collègues de différents groupes politiques et États membres pour leurs marques de soutien à l'égard de la Bulgarie et des autres pays touchés par cette crise.

Dans le même temps, ce n'est pas ce qui va ramener le gaz et créer des conditions de vie normales pour nos concitoyens. En raison de cette crise, la Bulgarie est passée d'un centre de l'énergie dans les Balkans en une capitale de la crise du gaz.

C'est pourquoi des mesures urgentes s'imposent. Les conséquences de cette crise sont humanitaires et économiques. Elles déstabilisent notre pays, en plus de la crise financière et économique. Le Parlement européen doit adopter une résolution dans laquelle il exprime sa position et définit les mesures qui nous aideront à surmonter cette crise. Ici et maintenant. Ces mesures doivent couvrir l'énergie nucléaire et la recherche de nouvelles sources de gaz naturel. Il nous faut un nouveau mécanisme d'action et de nouveaux instruments.

Si le Parlement européen ne fait pas partie de la solution au problème d'aujourd'hui, il fera partie du réel problème. Le résultat politique pour l'UE sera négatif.

**Marian-Jean Marinescu (PPE-DE)**, par écrit. – (RO) La crise actuelle a souligné une fois de plus que le principal problème est la dépendance vis-à-vis des sources d'énergie situées en Fédération de Russie et l'utilisation de cette situation par la Fédération de Russie en dehors des procédures internationales standards.

Les déclarations faites au moment de la crise en Géorgie par le président de la Commission européenne et par le président du Conseil concernant un changement dans la relation de l'UE avec la Russie doivent être mises en pratique.

Le traité de Lisbonne doit être ratifié afin que nous puissions créer une politique énergétique européenne commune.

Nous devons commencer sans plus tarder à construire le gazoduc de Nabucco.

Il est absolument nécessaire de promouvoir des projets énergétiques qui relèvent le profil de la région de la mer Noire et utilisent les sources d'énergie de la région de la mer Caspienne.

L'élargissement de la Communauté européenne de l'énergie à l'Est et l'inclusion, en tant que priorité, du domaine de l'énergie dans le nouveau cadre créé via le partenariat orientant peuvent aussi contribuer à résoudre la situation actuelle.

**Katrin Saks (PSE),** *par écrit.* – (*ET*) Madame la Présidente, Monsieur le Président.

Il est regrettable que la présidence tchèque n'ait pas débuté comme prévu, mais avec la résolution imposée sur le conflit russo-ukrainien sur le gaz, tout comme la présidence précédente a dû commencer par chercher une solution à la guerre russo-géorgienne.

Cependant, il y a un côté positif en toute chose. Grâce à cette guerre sur l'approvisionnement en gaz, la question de l'énergie est revenue à l'avant-plan, et notamment la nécessité d'une politique énergétique commune.

Cette politique énergétique commune ne peut toutefois pas être façonnée à Bruxelles, si les États membres ne sont pas mus par des intérêts communs, mais plutôt conclure des accords bilatéraux à des conditions favorables à eux seuls. En ce sens, une politique commune doit provenir des capitales des États membres, et non des couloirs du pouvoir à Bruxelles, comme on pourrait s'y attendre.

J'espère que le porte-parole parviendra à renforcer ce point de vue.

**Toomas Savi (ALDE),** *par écrit.* – La Russie a interrompu ses livraisons de gaz à un moment très inopportun pour les consommateurs européens et il est essentiel que ces livraisons reprennent sans discussion. Toutefois, une fois la crise résolue, nous devrons étudier avec soin notre dépendance par rapport au gaz russe, en tenant compte de deux aspects.

Premièrement, la Russie doit donner des garanties quant à sa capacité de respecter ses engagements envers l'UE. La défaillance de technologies et d'infrastructures dépassées pourrait mettre en danger la stabilité du flux gazier à destination de l'UE. Notons également que, malgré l'existence de plans ambitieux concernant le projet de gazoduc Nord Stream, il n'est pas certain que la capacité des champs gaziers russe soit suffisante pour garantir le respect des engagements.

Deuxièmement, le Kremlin a déjà, par le passé, exploité des instruments économiques à des fins politiques. L'Union européenne ne doit en aucun cas devenir la victime d'un tel comportement politique. Je l'encourage à diversifier sa palette énergétique afin de ne pas dépendre d'un seul fournisseur de gaz naturel.

Daniel Strož (GUE/NGL), par écrit. – (CS) À mes yeux, le problème de la fourniture de gaz russe à l'Ukraine puis à l'UE a deux facettes. La première est que beaucoup s'insurgent en criant «Comment la Russie ose-t-elle?» Je demande: pourquoi ne le ferait-elle pas? Si l'UE est elle-même essentiellement un projet néolibéral où le marché est censé tout résoudre, pourquoi la Russie ne pourrait-elle pas avoir une attitude commerciale et réclamer à son débiteur l'argent qui lui est dû? La crise du gaz n'a pas été déclenchée par la Russie, mais par l'Ukraine, et ce n'est pas un problème d'ordre politique, mais économique. Ce doit être bien clair! Le deuxième aspect (et je l'ai critiqué à plusieurs reprises par le passé) est que les organes et institutions de l'UE - et le Parlement ne fait pas exception - se concentrent sur des problèmes qui ne sont sans pertinence et que ne font que détourner l'attention des problèmes vraiment urgent. Cet état de fait a été à nouveau confirmé par la réaction à la décision légitime de la Russie de suspendre la fourniture de gaz. Plutôt que de s'embarrasser à dorloter l'administration ukrainienne en tant que «filtre de protection» entre la Russie et les pays de l'UE et de rêvasser à la forme idéale d'un concombre, il y a longtemps que l'UE aurait dû se préparer à une crise de ce genre. Comment l'UE a-t-elle aidé les Slovaques et les Bulgares, par exemple, qui ont été les plus touchés par la crise du gaz? A-t-elle même été capable de les aider? Si non, quelque chose ne va pas dans l'intégration.

**Kristian Vigenin (PSE),** *par écrit.* – (*BG*) Dans la guerre du gaz entre la Russie et l'Ukraine, ceux qui ont été les plus touchés sont les plus innocents. La situation actuelle montre clairement toute la dépendance de l'Europe vis-à-vis non seulement des sources d'approvisionnement, mais aussi des pays de transit. Elle montre aussi combien les critiques sur les gazoducs alternatifs, tels que les projets Nordstream et South Stream étaient

injustes. Malheureusement, elle souligne aussi l'incapacité de l'Union européenne à aider ses États membres les plus touchés et à garantir la sécurité de ses citoyens.

Notre premier devoir maintenant est de restaurer l'approvisionnement en gaz. L'UE doit aussi utiliser toutes ses ressources politiques pour persuader la Russie et l'Ukraine de libérer les 18 États membres qu'elles tiennent en otages.

La deuxième mesure doit être de soutenir les pays les plus sévèrement touchés. Dans le climat de crise économique et de marchés qui se contractent, le coup porté par une pénurie de gaz peut s'avérer fatal pour de nombreuses sociétés dans mon pays et des milliers de personnes se retrouveront sans emploi. Qui en sera responsable?

La troisième mesure et la plus importante à long terme est la construction de gazoducs alternatifs, notamment celui de Nabucco, les investissements visant à relier les réseaux d'approvisionnement en gaz des États membres et la construction d'installations de stockage afin de garantir de meilleures réserves.

La seule conclusion à tirer est que nous avons besoin d'une politique européenne unique, mais il est regrettable que nous nous en rendions toujours compte après une crise profonde.

**Andrzej Tomasz Zapałowski (UEN),** *par écrit.* – (*PL*) Madame la Présidente, la crise de l'approvisionnement en gaz de l'UE, de l'Ukraine et des Balkans, doit être essentiellement considérée comme un élément de la lutte pour l'influence politique et économique au sein des anciennes républiques soviétiques.

Le pays pour lequel on se bat maintenant est l'Ukraine. La Russie s'est ralliée à la campagne électorale en cours dans ce pays. Elle voulait l'utiliser pour montrer à la population ukrainienne que si elle restait fidèle à la Russie, l'Ukraine aurait du gaz et du pétrole à bon marché.

Le conflit actuel montre aussi que ce genre d'influence géopolitique a plus d'importance aux yeux de la Russie que de bonnes relations avec l'UE. La Russie a pris en considération les coûts économiques de la cessation de la fourniture de gaz dans ses décisions. Ne nous leurrons donc pas – ce n'est là que le début de la lutte pour le pouvoir en Ukraine.

Dans son aveuglement inhérent, l'Union européenne veut continuer à dépendre des importations de gaz et de pétrole pour son énergie. Dans le même temps, ses propres ressources de charbon et de lignite (y compris en Pologne) restent inexploitées. Je ne sais si c'est de la stupidité politique, ou s'il s'agit seulement de maintenir une pression en matière d'énergie sur certains pays de la Communauté.

**Marian Zlotea (PPE-DE),** par écrit. – (RO) Il convient de résoudre sans tarder la question de l'approvisionnement en gaz de l'Ukraine et de l'Union européenne par la Russie. L'Union européenne a besoin d'une politique en matière de sécurité énergétique, ainsi que de la diversification de ses ressources et de solidarité dans le secteur de l'énergie afin d'empêcher de telles crises d'affecter ses citoyens.

Plus de la moitié des États membres de l'UE sont touchés par la décision russe de cesser la fourniture de gaz. En Bulgarie, la fourniture de gaz aux industries a été réduite ou interrompue, puisque ce pays est dépendant à 90 % du gaz russe.

Je soutiens la position de la présidence et de la Commission, qui ont invité les deux parties au dialogue afin de trouver un compromis. Sans coordination technique entre les deux parties, le gaz ne peut être fourni. À l'avenir, nous devons maintenir le dialogue avec les deux parties pour éviter de se retrouver dans une situation semblable.

Dans le cadre du paquet sur l'énergie en cours de discussion, le Conseil et le Parlement proposent une série de mesures, consistant notamment à recourir à davantage de fournisseurs d'énergie au profit du consommateur. Nous espérons que ce paquet sera adopté en deuxième lecture.

Cette crise doit être résolue dès que possible parce qu'elle affecte les citoyens de l'Europe et son industrie. Nous avons besoin d'une politique étrangère commune dans le secteur de l'énergie.

## 10. Heure des questions (questions au Conseil)

Le Président. - L'ordre du jour appelle l'heure des questions à la Commission (B6-0001/2009).

Les questions suivantes sont adressées au Conseil.

# Le Président. - J'appelle la question n<sup>o</sup> 1 de M. Milan Horáček (H-0968/08)

Objet: Justice en Russie

Comment la présidence du Conseil voit-elle le système judiciaire en Russie, en particulier l'emprisonnement des politiciens de l'opposition – notamment Platon Lebedev et Mikhail Khodorkovsky, dont les procès et les conditions de détention constituent même une violation de la législation russe? Quel degré d'importance sera accordé à ces abus au moment où l'accord de partenariat et d'association est en cours de négociation avec la Russie?

J'appelle la question n<sup>O</sup> 2 de M. **Bernd Posselt** (H-0999/08)

Objet: Système judiciaire en Russie

Un des obstacles principaux à la fluidité des relations politiques et économiques avec la Russie et à un nouvel accord de partenariat est la présence de lacunes majeures dans le système judiciaire russe. Quelles mesures le Conseil prend-il pour préconiser l'examen des jugements politiques – tels que ceux de l'affaire Yukos qui ont entraîné l'emprisonnement de Khodorkovsky, Lebedev et Bakhmina – et de l'exécution tout aussi illégale de ces jugements, ainsi que pour soutenir la création d'un système judiciaire indépendant des structures politiques autoritaires?

J'appelle la question n<sup>O</sup> 3 de M. **Tunne Kelam** (H-1008/08)

Objet: L'État de droit et le système judiciaire en Russie

En tant que communauté fondée sur la valeur, l'Union européenne doit faire de l'État de droit et du respect des droits de l'homme la pierre angulaire de ses relations avec des pays tiers. Le système judiciaire en Russie est actuellement politisé et il est ouvertement utilisé en tant qu'outil dans les mains des dirigeants du Kremlin. L'état de non-droit et la corruption devraient donc se trouver sur la liste des priorités de l'Union européenne lorsqu'elle cherchera à poursuivre ses futures relations.

À la lumière des dernières affaires spectaculaires concernant Messieurs Khodorkovsky, Lebedev et Bakhmina, ma question au Conseil est la suivante: De quelle manière le Conseil répond-il à la Russie dans les affaires liées à des décisions de justice aussi illicites et corrompues? Comment le Conseil traitera-t-il cette question dans la relation entre l'Union européenne et la Russie et quelles mesures le Conseil prendra-t-il pour veiller à ce que la Russie apporte des changements à son système judiciaire?

**Alexandr Vondra**, *président en exercice du Conseil.* – (*EN*) Je sais que mon ami, Monsieur Milan Horáček, est un homme qui s'est engagé pendant longtemps à observer la situation des droits de l'homme en Russie, et j'aimerais le remercier pour cela, car c'est exactement ce que cet organisme, cet organisation, devrait faire.

En ce qui concerne la question relative à ce problème précis, j'aimerais lui assurer que le Conseil partage entièrement les préoccupations au sujet de l'évolution de l'État de droit et de la démocratie en Russie.

Le Conseil est d'avis que notre partenariat avec la Russie doit être fondé sur le respect du droit international, des principes démocratiques et des droits de l'homme. Dès lors, le Conseil continuera à faire pression sur la Russie pour qu'elle mette pleinement en œuvre l'obligation dans laquelle elle s'est engagée en tant que membre du Conseil de l'Europe, et bien sûr de l'OSCE, et également dans le cadre de l'APC – l'accord de partenariat et de coopération avec l'Union européenne.

Les affaires citées par vous et par vos collègues sont très inquiétantes et le Conseil continuera à suivre leur évolution de très près.

Le Conseil fait régulièrement part de ses préoccupations à l'égard de la Russie dans le cadre du dialogue politique, en particulier au cours de la consultation bisannuelle sur les droits de l'homme introduite en mars 2005.

Les mesures de la Russie à cet égard et dans d'autres domaines seront prises en compte au cours des négociations relatives à un nouvel accord avec la Russie – c'est très important – et également dans d'autres aspects des relations entre l'Union européenne et la Russie.

Atteindre des dispositions rigoureuses en matière de droits de l'homme dans le nouvel APC en cours de négociation, c'est également l'une des priorités de l'Union européenne définies dans la directive de négociation qui avait été approuvée par le Conseil l'an dernier.

Le partenariat stratégique avec la Russie dont nous parlons doit être fondé sur des valeurs partagées, autrement il n'aurait aucun sens. L'Union européenne a besoin du nouvel accord, tout comme la Russie. Il est crucial que les négociations, ainsi que le texte de l'accord lui-même, reflètent des valeurs qui nous sont chères, notamment l'État de droit. Personnellement, je peux promettre que j'aimerais mettre l'accent sur le fait que l'unité de l'UE est absolument déterminée à atteindre des résultats en la matière.

**Milan Horáček (Verts/ALE).** – (*DE*) Madame la Présidente, j'ai un problème avec le fait que le Conseil nous ait dit à plusieurs reprises par le passé que les relations avec la Russie étaient prioritaires, mais dans le cas de Mikhail Khodorkovsky, Platon Lebedev et Svetlana Bakhmina, aucun progrès n'a été constaté.

**Bernd Posselt (PPE-DE).** – (*DE*) Monsieur Vondra, j'ai beaucoup d'estime pour vous en tant que défenseur expérimenté des droits de l'homme et j'admire aussi la créativité tchèque, d'où mes questions. Pouvez-vous nous aider à résoudre la question des prisonniers de Yukos après des années de pourparlers, autrement dit à développer un certain degré d'activisme? Aussi, comment pouvons-nous, dans la pratique, axer davantage les négociations avec la Russie sur la question des droits de l'homme?

**Tunne Kelam (PPE-DE).** - (EN) Monsieur le Ministre, merci pour vos réponses. Diriez-vous que, si le Conseil avait présenté fermement et de façon convaincante ce problème au côté russe, en prouvant que l'Union européenne est sérieuse quant à une violation aussi scandaleuse de la justice, les relations économiques se porteraient mieux aujourd'hui?

Diriez-vous que si l'affaire concernant Khodorkovsky et Lebedev ne trouve pas une solution juste et transparente, l'Union européenne ne s'attend pas non plus à ce que la Russie remplisse ses engagements économiques?

**Alexandr Vondra,** *président en exercice du Conseil.* – (EN) Je pense que, sous la présidence tchèque, vous ne pouvez vous attendre à ce que nous restions silencieux. Je n'ai pas gardé le silence lorsque nous discutions de la sécurité énergétique dans le passé et je n'ai pas gardé le silence non plus dans le passé lorsque nous discutions de l'affaire Khodorkovsky ainsi que d'autres affaires.

Vous savez probablement que nous aurons une réunion de la Troïka en février, lorsque la présidence sera représentée par le ministre des affaires étrangères, Monsieur Karel Schwarzenberg. Bien sûr, dans les affaires auxquelles vous faites référence, nous prendrons en considération les mesures, mais il appartient à la Russie de fournir des résultats ou non. Nous pouvons simplement créer un certain environnement pour maintenir la pression, mais c'est à la Russie de réagir.

**Daniel Hannan (NI).** - (*EN*) J'aimerais souhaiter la bienvenue au ministre à la Chambre et accueillir la République Tchèque à la présidence. Je souhaite que chaque membre de cette Chambre dise la même chose. Je dois dire que j'ai été choqué par la teneur de certaines des questions adressées au Premier ministre tchèque aujourd'hui. Un des nos collègues, Monsieur De Rossa de la République d'Irlande, l'a invité à retirer sa remarque selon laquelle le traité de Lisbonne pourrait ne pas être aussi merveilleux que Monsieur De Rossa le pensait, ce qui, abstraction faite de tout le reste, était plutôt insultant pour la majorité de la propre circonscription de Monsieur de Rossa...

(Le président retire la parole à l'orateur.)

Le Président. - l'appelle la question n<sup>o</sup> 4 de Mme Marian Harkin (H-0969/08)

Objet: Libéralisation du commerce mondial

Dans le cadre des priorités de la présidence tchèque, la République Tchèque a souligné sur le site Web de la présidence ses ambitions relatives à la libéralisation du commerce mondial. La présidence peut-elle parler de ses ambitions à cet égard et, en particulier, des mesures qu'elle propose de prendre par rapport à la sécurité alimentaire dans l'Union européenne?

**Alexandr Vondra,** président en exercice du Conseil. – (EN) Je vous remercie pour cette question précise, car je suis originaire d'un pays qui est un grand ami du libre-échange. Il s'agit du principal fondement de notre économie – environ 80 % du PIB est produit par l'activité qui est liée à ce libre-échange. Ainsi, vous pouvez être certain que notre présidence tient à ce que l'Union demeure entièrement engagée dans la conclusion d'un accord équilibré, ambitieux et exhaustif au cours du cycle de Doha pour le développement sous l'égide de l'OMC. Nous travaillerons dur dans cette voie.

Concernant la question des ambitions de ma présidence relativement à la libéralisation du commerce mondial, la présidence a clairement défini sa priorité principale à ce sujet dans le contexte du programme de 18 mois du Conseil durant les présidences française, tchèque et suédoise, ainsi que dans son propre programme de travail, qui a été publié la semaine dernière et présenté ici dans une certaine mesure par le Premier ministre aujourd'hui.

D'après ce programme, la politique commerciale demeure un outil très important pour saisir les opportunités et les défis de la mondialisation et favoriser la croissance économique, l'emploi et la prospérité pour tous les citoyens en Europe. Les efforts seront maintenus pour encourager un système mondial de libre-échange ouvert, en phase avec les besoins du marché et basé sur des règles, pour le bien de tous.

Les politiques commerciales doivent aussi contribuer à l'objectif de l'Union en matière d'environnement et de climat, en particulier en encourageant l'expansion du commerce dans les biens et les services environnementaux. L'Union poursuit son engagement total dans la conclusion d'un accord équilibré, ambitieux et exhaustif dans le cycle de Doha de l'OMC.

En outre, mon pays a défini trois secteurs prioritaires pour sa présidence du Conseil. L'une de ces priorités sera l'Union européenne dans le monde. Dans ce contexte, mon pays soulignera l'importance de la politique commerciale comme un moyen de faire avancer la compétitivité externe, la croissance économique et la création de nouveaux emplois en suivant la nouvelle stratégie liée à la politique commerciale de l'Union européenne appelée «L'Europe dans le monde», ainsi que selon la stratégie révisée en matière de croissance et d'emploi.

En parallèle au système multilatéral, la République Tchèque soutiendra les efforts de la Commission pour négocier des accords commerciaux avec des partenaires ou des régions prometteurs – par exemple la Corée, l'Inde, l'ASEAN, le Mercosur et les pays de la Communauté andine et d'Amérique centrale, et éventuellement la Chine – et pour négocier des accords de libre-échange avec les voisins proches de l'Union européenne, par exemple l'Ukraine, ou pour entamer lesdites négociations dès que les conditions préalables auront été réunies, comme en Russie.

La présidence présentera son programme sur la zone de libre-échange à la Commission du commerce international le 20 janvier 2009.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire dans l'Union européenne, la présidence est d'avis que le protectionnisme n'aidera pas à sécuriser l'approvisionnement alimentaire en Europe ou dans le monde. Dès lors, la présidence soutient la libéralisation du commerce mondial dans le cadre du programme de Doha pour le développement et des discussions au sujet de la réforme de la PAC en vue de rendre l'agriculture européenne plus concurrentielle. Cela implique le démantèlement des restitutions à l'exportation.

Ces éléments, notamment la libéralisation transparente du commerce mondiale et une agriculture concurrentielle, constituent la base du renforcement de la sécurité alimentaire également. La sécurité alimentaire dans l'Union européenne est largement fonction du commerce international des produits alimentaires, qui les rend disponibles à des prix concurrentiels et qui fixe les incitations appropriées pour les États membres dans lesquels ils peuvent être produits de manière plus efficace.

De nos jours, la sécurité alimentaire réside non seulement dans la production alimentaire locale, mais dans la capacité d'un pays à financer l'importation de denrées alimentaires par l'exportation d'autres biens. En ce sens, un système de libre-échange multilatéral et ouvert constitué de divers pays fournissant des denrées alimentaires peut représenter une meilleure garantie pour des approvisionnements stables et sûrs.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Merci au Conseil pour cette réponse détaillée, que je devrai étudier même si je ne pense pas que nous serons d'accord. J'aimerais attirer votre attention sur un rapport voté par ce Parlement au sujet de la sécurité alimentaire mondiale, pour lequel j'était une rapporteure, qui stipule très clairement que le marché ne nous fournira pas de sécurité alimentaire et qu'il ne donnera certainement pas aux agriculteurs la stabilité des revenus dont ils ont besoin. Pourriez-vous donc m'éclairer et me dire si vous pensez que le libre-échange dans l'agriculture est une piste de solution et qu'il est votre priorité sous votre présidence?

**Alexandr Vondra**, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Je peux vous donner une brève réponse: oui! Si le libre-échange est présent dans le domaine de l'agriculture, il n'y aura plus de faim dans le monde.

**Bernd Posselt (PPE-DE).** – (*DE*) Monsieur Vondra, on dit toujours que la politique agricole n'existe que pour les 3 % d'agriculteurs, mais nous sommes 100 % à manger. Pour ma part, j'ai bon appétit et je tiens à

affirmer très clairement que la sécurité alimentaire est à mes yeux essentielle. Nous sommes pour l'instant confrontés à des problèmes de dépendance énergétique. Je suis favorable à la libéralisation des échanges mondiaux, mais nous devons être capables de nous nourrir de notre propre sol et, par conséquent, nous devons préserver nos structures agricoles: l'on ne peut les laisser aux mains du seul marché.

**Syed Kamall (PPE-DE).** - (EN) Tout d'abord, pour faire écho à mon collègue, Monsieur Hannan, je souhaiterais accueillir la présidence tchèque – elle sera un contraste intéressant avec la dernière présidence de l'Union européenne – et je tiens à m'excuser une fois de plus pour le comportement scandaleux de certains de mes collègues dans cette Chambre.

C'est très bien de dire que nous voulons lancer les négociations de l'OMC, mais nous avons eu les élections en Inde, les élections aux États-Unis et maintenant nous avons les élections européennes. Avec toutes ces élections en cours et ces changements d'administration, comment pouvons-nous réellement mettre en branle les négociations de l'OMC?

**Alexandr Vondra,** président en exercice du Conseil. – (EN) Je pense, au niveau de la réforme de la PAC, que nous faisions partie de ceux qui essayaient de pousser la Commission à présenter les nouvelles propositions de réforme budgétaire, le Livre blanc. J'essayais même d'orchestrer un certain type d'effort conjoint avec mon collègue de Suède, car 2009 est l'année des présidences tchèque et suédoise et nous avons des opinions assez semblables. Toutefois, ce n'est pas à nous de suggérer une proposition législative.

Je dis à mon ami, Monsieur Bernd Posselt, que nous sommes issus de contextes culturels semblables, mais je pense que vous savez que nous sommes tous les deux des exemples vivants qu'il n'y a pas de faim en Europe simplement grâce au fait que le commerce des produits agricoles s'est accru au cours des dernières décennies. Je sais que nous avons également besoin de certains produits savoureux pour rester sur le marché, notamment la bière bavaroise et tchèque, mais je pense qu'en général, encore une fois, le libre-échange favorise la richesse en Europe ainsi que dans le monde.

, *Président en excercice du Conseil.* — (EN) Voici la question au sujet de la PAC. Le Conseil rappelle que, dans le contexte de l'accord politique atteint lors du bilan de santé de la PAC au Conseil le 20 novembre de l'année dernière, il a été accordé dans la déclaration conjointe du Conseil et de la Commission que, dans le cadre des discussions entamées à Annecy, en France, le 23 septembre au sujet de l'avenir de la PAC après 2013 et sans porter préjudice à la nouvelle perspective financière durant cette période, le Conseil et la Commission s'engagent à examiner de près les possibilités relatives à l'élaboration de versements directs dans la Communauté et à s'occuper des différents niveaux de versement direct entre les États membres.

Je peux vous dire que la future présidence tchèque a l'intention d'organiser le débat de cette question au cours de la réunion informelle des ministres de l'agriculture qui se tiendra à Brno en mai. Mon collègue du gouvernement, Monsieur Petr Gandalovič, se sent plein d'énergie pour ouvrir ce débat.

Notre objectif est de présider une discussion sur l'avenir de la PAC orientée vers l'exploration des instruments liés à la politique agraire, en particulier dans le domaine des versements directs, qui permettrait une utilisation non discriminatoire et efficace des ressources financières récoltées auprès des contribuables européens et dépensées pour la PAC, le renforcement de la compétitivité des agriculteurs européens, l'amélioration de la position des industries agricoles et alimentaires en Europe sur un marché international mondialisé et ouvert, l'amélioration de la qualité des produits agricoles et la prestation de résultats non négociables dans le domaine de l'agriculture, ainsi que la contribution à un développement rural durable.

Le résultat du dialogue susmentionné devrait préparer le terrain pour – j'insiste sur ce point – la modernisation de la PAC qui offrira des conditions égales pour tous les États membres.

Le Président. - J'appelle la question n<sup>o</sup> 5 de M. Seán Ó Neachtain (H-0971/08)

Objet: Avenir de la politique agricole commune en 2013-2020

L'une des priorités de la présidence tchèque est la politique agricole commune. Quelles mesures seront prises par la présidence tchèque pour négocier l'avenir de la politique agricole commune?

**Seán Ó Neachtain (UEN).** – (*GA*) Madame la Présidente, je tiens à remercier le président en exercice pour sa réponse. Je voudrais lui poser une question sur les projets de la présidence tchèque de soutenir les régions défavorisées. Comme j'ai pu le comprendre, les régions défavorisées ont besoin, et désespérément besoin, d'aide supplémentaire dans le cadre de la politique agricole commune européenne. Je voudrais savoir ce que la présidence compte faire à cet égard.

**Alexandr Vondra**, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Le problème des régions défavorisées à travers l'Europe est l'un des problèmes particuliers qui sont constamment discutés en ce qui a trait à la PAC. Je pense que nous sommes tous, ou presque tous, d'accord sur le fait que nous devons passer du versement direct à un versement pour les zones rurales en développement, s'il y a un certain type de redistribution, plutôt que de continuer avec des mesures protectionnistes.

Voici donc les voies et les moyens, et évidemment nous travaillons en étroite collaboration avec Monsieur le Commissaire Fischer Boel. Je ne suis pas un expert en agriculture, mais je pense que vous aurez certainement l'occasion de vous entretenir aussi avec notre ministre de l'agriculture et de discuter de ceci dans les détails.

**Avril Doyle (PPE-DE).** - (EN) Je souhaite présenter à la présidence tchèque tous mes vœux de réussite pendant la durée de son mandat. J'aimerais que Monsieur le Ministre dise quelques mots au sujet de l'expérience des agriculteurs tchèques et de l'industrie agroalimentaire tchèque à l'égard de la politique agricole commune jusqu'à présent, s'ils en sont satisfaits et s'ils ont noté de bonnes améliorations au niveau de leurs terrains propres dans diverses entreprises. De quelle manière voient-ils – et de quelle manière vous, la population tchèque, voyez-vous – la politique agricole commune telle qu'elle est appliquée à la République Tchèque?

**Silvia-Adriana Țicău (PSE).**–(*RO*) Malheureusement, la crise économique est synonyme de pertes d'emplois. Le pouvoir d'achat est en baisse. Or, qualité de vie signifie aussi alimentation saine.

La Roumanie compte beaucoup d'agriculteurs, mais leurs exploitations sont de petite taille. Je voudrais vous demander quel type d'aide vous envisagez pour les petits producteurs agricoles, notamment dans les nouveaux États membres.

**Alexandr Vondra**, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Dans les nouveaux États membres, vous avez différentes conditions. Par exemple, mon pays ne compte pas autant de fermes que dans certains autres pays européens. Nous disposons d'un secteur agricole très concurrentiel qui compte de grandes exploitations agricoles, mais si vous allez dans le pays voisin par exemple, en Pologne, la situation y est quelque peu différente.

À la question de Madame Doyle sur la manière dont nous nous y prenons: eh bien, j'ai certains agriculteurs dans ma circonscription en Bohème septentrionale et, d'un côté, ils se portent mieux car ils ont plus d'argent. Donc, maintenant nous avons des agriculteurs qui portent des cravates Hugo Boss. Ce phénomène n'existait pas il y a cinq à dix ans de cela. D'un autre côté, ils ressentent aussi une certaine forme d'injustice en raison des différences de versements entre les anciens États membres et les nouveaux États membres. C'est une question de justice élémentaire dans le système, et le problème doit être rectifié.

En même temps, nous croyons que la PAC doit être réformée. C'est la seule façon de maintenir la compétitivité de l'Europe. Nous avons ici un problème complexe. Je ne suis pas un expert qui entre dans les détails, mais je pense que nous devrions au moins être en mesure de nous entendre sur les grandes lignes.

Le Président. - Et la question de Madame Țicău?

Excusez-moi Monsieur le Ministre, je n'étais pas certain que vous aviez répondu aux deux questions.

**Alexandr Vondra**, président en exercice du Conseil. – (EN) J'essayais de répondre aux deux questions.

Le Président. - L'heure des questions est close.

Les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse recevront des réponses écrites (voir Annexe).

(La séance, suspendue à 20 heures, est reprise à 21 heures.)

#### PRÉSIDENCE DE M. SIWIEC

Vice-président

#### 11. Composition des commissions et des délégations: voir procès-verbal

## 12. Situation dans la Corne de l'Afrique (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la situation dans la Corne de l'Afrique.

**Alexandr Vondra**, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Monsieur le Président, à cette heure tardive j'aimerais émettre quelques remarques sur la position du Conseil à l'égard de la Corne de l'Afrique.

La Corne de l'Afrique est incontestablement une région semée d'écueils qui mérite notre attention particulière et accrue, car elle a un impact important sur l'Union européenne. L'Union européenne suit de près les évolutions dans cette région et elle se prépare à s'engager davantage auprès des pays de la Corne de l'Afrique.

Je sais que le Parlement se tient aussi au fait des évolutions. La visite rendue par votre délégation l'an dernier en Érythrée et en Éthiopie ainsi qu'à Djibouti était importante. J'ai également pris note de la proposition de résolution concernant la Corne de l'Afrique qui a été élaborée en partie dans le contexte de cette visite. Elle montrait clairement à la région et aux Européens l'engagement croissant de la Corne de l'Afrique au sein de l'Union européenne. Au nom du Conseil, je salue la participation du Parlement dans nos efforts pour relever les défis de la Corne de l'Afrique.

Il existe plusieurs sources de tension dans la Corne de l'Afrique. Je vais y venir dans les détails. Toutefois, aux yeux du Conseil, ces tensions sont souvent liées d'une manière ou d'une autre au sein de la région. Pour cette raison, le Conseil cherche particulièrement à discerner les liens régionaux entre les conflits en cours. Que sont ces liens entre les conflits?

D'abord, un différend est présent entre l'Éthiopie et l'Érythrée; celui-ci pourrait être considéré comme l'une des causes principales de l'instabilité dans l'ensemble de la région. Celui-ci se reflète des manières suivantes: le soutien des belligérants opposés en Somalie, les efforts de déstabilisation dans l'un et l'autre pays – permettez-moi de mentionner Ogaden, Oromo en Éthiopie en particulier; cela se reflète également dans le soutien au redressement du processus de paix au Soudan. Par ailleurs, l'Érythrée a suspendu son adhésion à l'Autorité gouvernementale pour le développement (IGAD).

Dernière chose, mais non la moindre, le conflit en Somalie a provoqué l'une des situations humanitaires les plus graves auxquelles nous sommes confrontés dans le monde aujourd'hui. L'augmentation des actes de piraterie au large des côtes de la Somalie est une autre conséquence grave de ce conflit.

Un autre problème grave est la concurrence en matière de ressources naturelles, par exemple l'eau et les minéraux dans la Corne de l'Afrique. Ce phénomène augmente les conflits entre les pastoralistes dans les régions peuplées par différents groupes culturels et ethniques. Il exacerbe aussi l'insécurité alimentaire et l'insécurité humaine en général, ce qui contribue au conflit et à la migration.

Il existe aussi de graves interdépendances régionales. Permettez-moi d'en citer quelques-unes. Il y a les conflits frontaliers, mentionnés précédemment: les différends entre l'Éthiopie et l'Érythrée, le Soudan et l'Éthiopie et Djibouti et l'Érythrée, qui pourraient être considérés comme des sources d'instabilité dans la région. Je voudrais aussi mettre l'accent sur le fait que l'amélioration de la coopération régionale contribuerait à apaiser les tensions aux frontières nationales.

La sécurité alimentaire est une autre interdépendance. Il s'agit évidemment d'une préoccupation majeure dans la région. Les sécheresses récurrentes, ainsi que les inondations, ont un effet dévastateur sur la population. Une fois encore, la coopération régionale pourrait atténuer les effets de ces catastrophes naturelles.

Comme vous le savez, certaines personnes prétendent que ce problème est à l'origine des conflits au Darfour, en Somalie et dans de nombreuses autres zones de la Corne de l'Afrique. Je ne suis pas sûr que cela donne une explication complète, mais je crois que cette question doit être résolue dans chacun des pays et dans le contexte régional de manière équitable et transparente.

Au départ, la piraterie était localisée dans une petite partie des côtes somaliennes. Le prétexte des pirates était de percevoir une taxe sur la pêche pour les bateaux se trouvant dans les eaux somaliennes. Comme vous le savez certainement, cette activité a pris une ampleur considérable et elle menace à présent l'acheminement de l'aide humanitaire vers la Somalie et la sécurité maritime dans le golfe d'Aden et bien au-delà, y compris les bateaux qui longent les côtes du Kenya et de la Tanzanie.

Il existe aussi plusieurs autres interdépendances qui ont un impact grave sur l'Europe et sur les pays de la Corne de l'Afrique, notamment le terrorisme et la migration.

Quelles sont donc les actions entreprises par l'Union européenne? Quel est notre engagement ou participation? L'instrument politique principal dont dispose le Conseil – que j'ai l'honneur de représenter ici aujourd'hui – est un dialogue politique, non seulement avec chacun des pays, mais aussi avec d'autres intervenants régionaux

tels que l'Union africaine, l'Autorité gouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes, ainsi que les États-Unis et la Chine, qui sont des pays importants.

Le dialogue politique est un engagement mutuel dans l'accord de Cotonou entre l'Union européenne et chacun des pays faisant partie de cette région précise. Ce dialogue est principalement mené par les responsables des missions européennes dans les pays concernés. C'est un instrument très important pour le Conseil, car il nous donne un contact direct avec les autorités de ces pays. Il offre la possibilité d'entendre son point de vue, mais aussi d'expliquer clairement nos perceptions et de soulever nos inquiétudes à l'égard de certaines questions. Celui-ci concerne plus particulièrement les affaires liées à la gouvernance et aux droits de l'homme. Ces affaires sont les enjeux principaux.

Outre ceci, le Conseil dispose des instruments de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Depuis septembre 2008, le Conseil déploie cet instrument pour lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes, d'abord par l'entremise de la cellule de coordination EU NAVCO basée à Bruxelles, et ensuite, depuis décembre 2008, par l'entremise de l'opération maritime appelée opération Atalanta de l'EU NAVFOR.

Finalement, l'Union européenne agit grâce aux instruments financiers de la Commission européenne, notamment la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et l'instrument de facilité. Je vais laisser la parole à Madame la Commissaire Ferrero-Waldner pour expliquer ces instruments plus en détails, car ils relèvent de la responsabilité de la Commission.

Évidemment, le Conseil cherche toujours, avec la Commission européenne, des moyens d'améliorer l'efficacité et la visibilité de l'action européenne. J'ai hâte d'entendre vos propositions et recommandations pour cette question particulière.

**Benita Ferrero-Waldner,** *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, au cours de ces dernières années, la Commission a déjà exhorté l'Union européenne à accorder davantage d'attention à la situation de la Corne de l'Afrique. Aujourd'hui dans ce débat je remplace mon collègue, Monsieur Louis Michel, qui ne peut malheureusement pas être présent. J'accorde à cette affaire le plus vif intérêt, parce qu'elle a une importance à part entière et aussi parce qu'elle affecte directement l'Europe – la nécessité, par exemple, de mobiliser notre marine pour combattre la piraterie, et ce n'est qu'un exemple récent.

Dès lors, nous applaudissons bien fort l'initiative de la délégation parlementaire qui a visité la région ainsi que le rapport et le projet de résolution qui en ont résulté, que nous soutenons également en principe.

La situation interne dans chacun des pays de la Corne ne peut être comprise sans tenir compte de la dynamique régionale. Nous devons continuer à encourager une approche globale reposant sur le développement économique, la gouvernance et la sécurité si nous voulons progresser en matière de stabilité régionale, de respect des éléments essentiels et fondamentaux de Cotonou et de lutte contre la pauvreté.

Permettez-moi de commenter la situation par pays avant de conclure avec des remarques sur la stratégie régionale pour la Corne.

D'abord, j'ai quelques mots à dire au sujet de l'Éthiopie/Érythrée. L'Éthiopie occupe une place économique et politique stratégique dans la région. La Commission continue à soutenir l'Éthiopie dans ses efforts de lutte contre la pauvreté, un domaine dans lequel d'importants progrès ont été notés.

La sécurité régionale médiocre et les tensions entre les communautés affectent la situation interne du pays, en particulier dans l'Ogaden, où l'accès à la population demeure encore restreint. La Commission continuera aussi à contrôler la situation des droits de l'homme et le processus de démocratisation. Compte tenu des circonstances des élections générales en 2005, la Commission surveillera de près la préparation et le déroulement des élections en 2010, tout spécialement dans le contexte de la législation relative aux ONG approuvée récemment et de la deuxième arrestation du chef de l'opposition, Mme Birtukan Medeksa.

La situation interne en Érythrée est déterminée en partie par l'impasse dans laquelle se trouve le conflit frontalier avec l'Éthiopie. La Commission demeure sérieusement préoccupée par les violations des droits de l'homme et par la situation économique et sociale précaire. Il y a, selon nous, des arguments solides en faveur de la continuation d'un programme de coopération visant l'amélioration des conditions de vie de la population. Le dialogue politique entamé en 2008 constitue une bonne plate-forme pour l'engagement soutenu auprès des autorités érythréennes. Soyons clairs: nous prévoyons des mesures positives et tangibles en Érythrée à titre de résultat de ce processus.

Comme l'indique votre projet de résolution, la démarcation virtuelle de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée – telle qu'elle a été décidée par la Commission frontalière – ne mènera pas à une pleine résolution du problème si elle n'est pas accompagnée d'un dialogue visant la normalisation des relations entre les deux pays.

Le conflit récent entre l'Érythrée et Djibouti doit être examiné dans un contexte régional plus large et pour lequel il faut trouver une solution globale auprès des acteurs locaux et régionaux. Nous continuerons à soutenir lesdits processus.

Maintenant que les troupes éthiopiennes se retirent de la Somalie, la coopération de l'Éthiopie et de l'Érythrée dans le processus de paix somalien sera essentielle pour sa réussite.

Concernant la situation au Soudan, je partage entièrement l'analyse du Parlement. En effet, 2009 est une année décisive pour l'avenir de ce pays. La persistance de la violence au Darfour et les difficultés à achever la mise en œuvre de l'accord de paix global (CPA) entre le nord et le sud du pays pourraient déstabiliser celui-ci et affecter la région tout entière. Nous devrions dès lors entretenir un dialogue vigoureux avec les autorités de Khartoum et exercer une forte pression sur elles pour obtenir leur totale coopération, tant pour l'accord de paix global que pour le Darfour et ses processus. Ces autorités, tout comme les autres intervenants soudanais, ne savent que trop bien où se situent leurs responsabilités et ce qu'elles doivent fournir.

Au Darfour, il faut mettre un terme aux opérations et à la violence militaires et le processus politique doit être entièrement repris. Le déploiement de la MINUAD doit être mis en place dans les délais impartis. Les autorités soudanaises doivent respecter leurs obligations en ce qui concerne la facilitation de l'aide humanitaire et des activités liées aux droits de l'homme. Pour l'accord de paix global, il est crucial que le gouvernement de Khartoum et du Sud-Soudan aplanissent leurs divergences sur des enjeux critiques tels que le partage des revenus pétroliers, la délimitation des frontières, ainsi que la législation relative à la sécurité et aux affaires politiques. Le manquement à ces mesures pourrait transformer les élections prévues en 2009 en un scénario de regain de violence et de conflits.

En Somalie, le processus de paix se trouve dans une phase cruciale. La démission du président Yusuf et le retrait de l'armée éthiopienne présentent une nouvelle période d'incertitude et de risque. Cependant, ces événements donnent aussi l'occasion de lancer un processus politique inclusif. Sur le plan politique, l'Union européenne poursuit ses activités d'appui au processus de Djibouti, qui devrait conduire à davantage d'inclusivité grâce à l'élection d'un nouveau président et à la formation d'un gouvernement d'unité nationale jouissant d'un parlement étendu. Il n'y a pas de plan B pour le processus de Djibouti. Sans le soutien international et régional qui fait avancer l'émergence de conditions favorables pour sa mise en œuvre, l'accord aura peu de chances d'aboutir.

En ce qui a trait à la sécurité, la Commission demeure engagée dans le soutien de la création d'un système pour la gouvernance saine du secteur de la sécurité. Quelle que soit la nature de la force internationale (force de stabilisation autorisée de l'ONU, mission de maintien de la paix de l'ONU ou un simple renforcement de la mission de l'Union africaine en Somalie), son mandat devra se concentrer sur le soutien à la mise en œuvre de l'accord de Djibouti. La Commission a donné une réponse positive à la demande de soutien financier supplémentaire pour le renforcement de la mission de l'Union africaine en Somalie.

Finalement, au niveau de la Corne de l'Afrique en général, j'apprécie beaucoup le soutien du Parlement envers l'initiative de la Commission dans cette région. Cette initiative est fondée sur la stratégie de 2006 visant la région de la Corne, qui a été adoptée avec la conviction ferme selon laquelle les problèmes épineux de la région ne peuvent être résolus que de manière globale. Dans cet esprit, la Commission soutient votre proposition de nommer un représentant spécial pour la Corne.

Nous avons noué de bonnes relations de travail avec l'IGAD, qui soutient l'initiative de la Corne de l'Afrique et qui joue un rôle essentiel dans sa mise en œuvre. Une seconde réunion mixte d'experts sur l'eau, l'énergie et le transport, au cours de laquelle des projets concrets pourraient être développés et présentés par la suite à une éventuelle conférence des donateurs, est prévue dans un avenir proche.

La participation de l'Érythrée, qui joue un rôle clé dans la dynamique régionale, est essentielle pour la réussite de la stratégie de la Corne de l'Afrique. Les contacts de Monsieur le Commissaire Michel avec les chefs d'État et de gouvernement de la région, y compris le président Isaias, ont permis une ouverture dans ce sens et le nouveau secrétaire exécutif de l'IGAD est en train d'engager le dialogue avec les autorités érythréennes, notamment sur le processus de réforme et de revitalisation de l'IGAD.

Monsieur le Président, je me suis attardée un peu, mais avec autant de pays, si vous voulez dire quelque chose, vous devez dire au moins quelques mots.

Le Président. - L'introduction est couverte par un règlement spécial et aucune limite n'est imposée.

**Filip Kaczmarek**, *au nom du groupe PPE-DE.* – (*PL*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Monsieur le Président en exercice du Conseil, je vous remercie pour vos déclarations sur la Corne de l'Afrique. L'importance de cette région transcende les frontières purement géographiques. Les conflits et les problèmes structurels de cette région sont combinés aux phénomènes négatifs dans d'autres régions d'Afrique. Je faisais partie de la délégation du Parlement européen lors de sa dernière visite et j'ai pu me rendre compte à quel point les problèmes y sont complexes, globaux et interconnectés et pourquoi notre réponse doit être globale.

Dans le projet de résolution, nous nous sommes concentrés sur trois questions fondamentales, mais aussi assez vastes: la sécurité régionale, la sécurité alimentaire et, dans nos notes sur les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance. Depuis que je m'y suis rendu, je ne doute pas que la condition fondamentale pour améliorer la situation est la bonne volonté et le dialogue entre les dirigeants de la région.

La politique de l'Union européenne visant à soutenir les institutions régionales dans la Corne de l'Afrique est correcte, mais sans l'implication active des acteurs clés, cette politique restera sans effet. Certains pays de la région ont recours à une tactique médiocre; par exemple, vous ne pouvez pas réclamer un dialogue avec un voisin et, dans le même temps, refuser le dialogue avec un autre. Cette pratique est illogique et rend la voie diplomatique presque sans issue. Les dirigeants politiques de la région doivent accepter le fait que l'exercice du pouvoir va de pair avec certaines responsabilités.

Ce que nous attendons des dirigeants de la Corne de l'Afrique n'est pas lié à certaines valeurs européennes, spécifiquement locales. Ce que nous attendons, c'est une acceptation minimale des valeurs universelles. Nous avons aussi la conviction que les droits et libertés fondamentaux appartiennent à tous. Aucun pays en développement ne peut fonctionner dans le monde moderne s'il rejette les valeurs fondamentales universelles. Les accepter n'est donc pas qu'un geste envers l'Union européenne, mais un pas dans leur propre intérêt. Les concepts du développement peuvent varier, mais les valeurs ne changent pas, et nous voudrions que ces valeurs – communes et universelles – deviennent monnaie courante dans la Corne de l'Afrique.

**Ana Maria Gomes,** *au nom du groupe PSE.* – (*PT*) Le Conseil et la Commission doivent tirer leurs conclusions du fait que, de l'avis de ce Parlement, les gouvernements des pays de la Corne de l'Afrique n'agissent pas conformément à leurs obligations en vertu de l'article 9 de l'accord de Cotonou. Les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance sont des mots vides. C'est parfaitement évident pour toute personne qui ne ferme pas les yeux.

En Éthiopie, par exemple, où se trouve le siège de l'Union africaine, le peuple est opprimé sous couvert d'une rhétorique qui fait belle impression aux donateurs, mais qui n'en demeure pas moins rudimentaire et éhontée.

Je vais vous décrire deux épisodes récents...

Le 29 août, Mme Birtukan Midekssa, la dirigeante d'un parti avec un siège au parlement, a été à nouveau arrêtée et condamnée à la prison à vie pour avoir refusé de déclarer publiquement qu'elle avait demandé la grâce que le gouvernement de Meles Zenawi a utilisée pour la libérer en 2007, avec de nombreux autres dirigeants politiques de l'opposition détenus depuis les élections de 2005.

Deuxième épisode: l'approbation, par le parlement éthiopien, de la «loi sur les ONG», qui, en pratique, criminalise tout le travail des ONG indépendantes.

Il n'y a pas de transition vers la démocratie en Éthiopie, Madame la Commissaire, et je vous saurai gré de le dire à votre collègue Louis Michel.

En Érythrée, la colère du gouvernement contre toute personne qui tente d'exercer ses droits de l'homme les plus fondamentaux est encore plus éhontée.

Quant à la Somalie, où la situation est actuellement la plus désastreuse de toute la Corne de l'Afrique, la communauté internationale, en ce compris l'Union européenne, se désintéresse de façon criminelle du sort de la population de ce pays où l'État de droit est inexistant depuis des décennies, où les troupes éthiopiennes ont pu occuper les terres et commettre impunément des crimes, et où les pirates et les groupes terroristes sont florissants.

La mission navale de l'UE ne résoudra rien si l'Union européenne, les États-Unis, les Nations unies et l'Union africaine continuent d'ignorer les causes de la piraterie, qui sont enracinées et qui doivent être combattues sur terre et non en mer.

La région ne connaîtra ni la stabilité ni le progrès tant que ne seront pas résolus les conflits tragiques qui continuent de dévaster le Soudan, notamment dans le Sud et au Darfour, où la rhétorique de la communauté internationale, en ce compris l'Union européenne, doit se traduire par une action résolue destinée à protéger les populations civiles attaquées et à mettre un terme à l'impunité des criminels.

À cet égard, la confirmation possible de la condamnation du président Omar Bashir par le Tribunal pénal international sera un test pour la crédibilité et l'efficacité tant de l'Union européenne que de l'Union africaine.

**Johan Van Hecke,** *au nom du groupe ALDE.* – (EN) Monsieur le Président, la Corne de l'Afrique est une région épouvantable où les conflits internes et régionaux continuer à miner la paix et la sécurité. Ils créent des catastrophes humanitaires et paralysent le développement de cette région importante d'un point de vue stratégique.

Chaque guerre, chaque conflit accentue la fragilité des États. Au cœur de la plupart de ces conflits se trouve l'absence de leadership et de gouvernements démocratiques, présentée à juste titre dans le rapport de la délégation du Parlement européen.

Ce dont a besoin cette région, c'est d'une démocratisation bien à elle, d'un respect de l'État de droit national et international et, par-dessus tout, d'une réconciliation nationale. Quant à la Somalie, je voudrais insister sur le fait que la démission de l'ancien président Yusuf et le retrait des forces éthiopiennes offrent une occasion unique. Le moment est venu de réparer les dégâts et d'amener la paix entre les Somaliens.

Le Parlement somalien est un facteur crucial pour la création d'un climat de confiance et l'exhaustivité du processus de paix. En outre, il est impératif que l'Union européenne soutienne le renouvellement et le renforcement d'un contingent de paix de l'Union africaine. Ce contingent a besoin d'un mandat décent délivré par l'ONU. Sinon, les forces ougandiennes et burundaises se retireront de Mogadiscio en laissant derrière elles une faille au niveau de la sécurité.

Je suis entièrement d'accord avec Madame la Commissaire Ferrero-Waldner. Maintenant, le changement s'est amorcé en Somalie, et il faut en profiter. Le vide en matière de pouvoir et de sécurité doit être comblé. Sinon, le chaos apatride connu sous le nom de Somalie se perpétuera.

**Mikel Irujo Amezaga**, *au nom du groupe des Verts/ALE*. – (*ES*) Monsieur le Président, la Corne de l'Afrique est pour l'instant une véritable poudrière, en raison de l'instabilité totale non seulement en Somalie et au Soudan, mais aussi dans les trois pays que MM. Kaczmarek et Hutchinson et moi-même avons eu le plaisir de visiter.

Les trois pays dans lesquels la délégation s'est rendue – l'Érythrée, Djibouti et l'Éthiopie – ont en commun la pauvreté et, partant, un niveau très bas des droits de l'homme. Concernant la pauvreté, conformément aux chiffres reçus par notre délégation, le gouvernement éthiopien a reconnu que six millions et demi de personnes étaient déjà touchées par la famine. Les Nations unies portent quant à elles ce chiffre à plus de douze millions. Nous sommes donc face à une crise humanitaire qui n'est pas rapportée dans les médias, en raison d'autres crises internationales actuelles, bien qu'elle soit véritablement choquante.

La situation des droits de l'homme mérite aussi notre attention, étant donné l'existence de prisonniers politiques – et c'est bien de cela qu'il s'agit: des prisonniers politiques – dans chacun de ces trois pays.

Le conflit frontalier entre l'Érythrée et l'Éthiopie est totalement absurde, tout comme la présence de plus de 200 000 soldats dans ce conflit. Je ne peux terminer mon discours sans féliciter le commissaire Michel pour son action dans la région et pour avoir entamé un dialogue politique. Ce dialogue doit se poursuivre et il convient d'indiquer clairement que nous serons on ne peut plus fermes: fermes dans la défense des droits de l'homme et fermes concernant les atrocités commises via l'adoption de lois relatives aux ONG. Il faut garder à l'esprit que, grâce à ce dialogue politique, nous montrons que l'Union européenne jouit d'un certain prestige à l'échelon international.

**Tobias Pflüger,** *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*DE*) Monsieur le Président, la Corne de l'Afrique attire à nouveau l'attention de l'UE. Après tout, la mission de combat Atalanta de l'UE y est basée depuis Noël. En envoyant cette mission, l'UE a commis l'erreur de l'OTAN, des États-Unis, de la Russie et d'autres présents dans la région, à savoir combattre les problèmes par la voie militaire, avec des navires de guerre. En effet, M. Kouchner a en fait salué cette occasion, dix ans après Saint-Malo, de mener une opération de combat maritime au large de la Somalie. Les causes réelles de ce problème sont la distribution inéquitable des ressources, par exemple en raison de l'exploitation des stocks de poisson, en ce compris par des chalutiers

de l'Union européenne. La Somalie est un de ces pays dont le gouvernement pratiquement inexistant est soutenu par tous les moyens possibles par l'occident.

Les forces éthiopiennes d'occupation ont désormais quitté la Somalie, mais plus de 16 000 personnes ont perdu la vie depuis l'invasion de ces forces. Les opérations avec les pays de la Corne de l'Afrique sont illustrées par l'exemple de Djibouti, dirigé par un régime autoritaire et, pourtant, plusieurs pays occidentaux y ont des bases militaires. Il convient d'apporter une assistance aux peuples de la région – non pas avec des navires de guerre, qui ne servent qu'à protéger les voies commerciales occidentales, mais bien sous la forme d'aide humanitaire, par exemple.

**Karl von Wogau (PPE-DE).** – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la Somalie est un État raté, avec toutes les conséquences horribles que cela comporte. Vous avez exposé on ne peut mieux ce qu'il convenait de faire et mon amie Mme Gomes l'a aussi indiqué très clairement.

La piraterie n'est qu'une facette – quoique importante - de ce problème, puisque la piraterie est fermement établie dans la région. Une autre facette est la protection des voies maritimes de l'UE, et il y va de l'intérêt de l'Union européenne et de ses citoyens.

C'est pourquoi nous avons lancé l'opération de PESD Atalanta, la première opération maritime dans le cadre de la PESD. Cette opération a son quartier général au Royaume-Uni, ce qui est aussi nouveau, et est menée par un officier naval britannique, le vice-amiral Jones.

Sa première tâche est de protéger l'aide alimentaire et de veiller à ce que cette aide atteigne réellement la Somalie. La deuxième est de combattre la piraterie et de prendre les mesures qui s'imposent.

Nous avons eu une conversation avec le quartier général à Northwood, qui nous a dit clairement que plusieurs choses faisaient défaut, comme des tankers, des avions de reconnaissance – avec et sans équipage – et des hélicoptères, dès lors que la surveillance doit s'effectuer sur une zone très vaste. Nous avons tous intérêt à ce que l'opération Atalanta soit un succès. C'est nécessaire à la fois pour protéger nos routes maritimes et pour apporter une contribution – même si elle ne peut être que limitée – à la solution du problème de l'État raté de Somalie.

**Corina Crețu (PSE)**. – (RO) Je voudrais tout d'abord féliciter mes collègues pour cette mission d'enquête dans l'une des régions les plus dangereuses au monde et assurément l'une des plus défavorisées.

Je pense aussi que la Corne de l'Afrique est peut-être l'une des régions les plus pauvres de la planète. Ces dernières années, l'Éthiopie a été victime d'une catastrophe due à la sécheresse. C'est un pays où des millions de personnes sont victimes de la faim, même les années où la récolte est bonne.

Le Soudan et la région du Darfour en particulier sont aussi des points tragiques sur la carte du monde en raison d'une catastrophe humanitaire, que certains experts ont carrément qualifiée de génocide, à cause du massacre de plus de deux millions de personnes, alors que l'on dénombre quatre millions de réfugiés de la guerre civile.

La Somalie, l'Érythrée et Djibouti sont trois des pays les plus pauvres, où le conflit est une réalité permanente, comme vous venez de le souligner, Madame la Commissaire, et mes collègues avant vous.

L'instabilité constante dans la région est l'une des causes des problèmes auxquels la Corne de l'Afrique est confrontée durant son processus de développement économique, social et politique. La réussite du processus de paix dans la région est étroitement liée à l'implication des structures régionales et africaines, telles que l'Autorité intergouvernementale sur le développement et l'Union africaine.

L'Union européenne doit soutenir la consolidation de ces organisations et renforcer leur capacité à empêcher et résoudre les conflits. Une meilleure intégration régionale encouragerait aussi un dialogue plus ouvert entre les pays de la Corne de l'Afrique sur des questions d'intérêt commun, comme l'immigration, le trafic d'armes, l'énergie ou les ressources naturelles, et servirait aussi de base à des dialogues sur des sujets controversés.

Bien entendu, l'Union européenne doit aussi s'impliquer davantage en ce qui concerne les violations des droits de l'homme. En vertu de l'accord de Cotonou, ces pays doivent dégager un accord avec l'Union européenne concernant le respect de l'État de droit, des droits de l'homme et des principes démocratiques.

**Olle Schmidt (ALDE).** - (*SV*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Monsieur le Président en exercice du Conseil, le matin du dimanche 23 septembre 2001, le citoyen suédois Dawit Isaak a été enlevé par les autorités nationales d'Érythrée. Il a été emprisonné sans procès et, plus de sept ans plus tard, il n'a

toujours pas été officiellement accusé. Son crime serait d'avoir «rapporté des informations indépendantes». Cette résolution contient la première référence directe à Dawit Isaak, ce qui devrait renforcer la pression sur l'Érythrée.

Il est inadmissible qu'un citoyen de l'UE, un journaliste suédois, soit emprisonné pendant des années et soit harcelé par un régime en marge tel que celui d'Asmara, un régime qui reçoit une aide de l'UE, une aide qui a été en outre considérablement accrue. Madame la Commissaire, il est temps que l'Union européenne agisse et conditionne cette aide. Le temps de la diplomatie silencieuse est révolu. L'UE n'acceptera pas que les droits de l'homme fondamentaux soient foulés aux pieds et elle n'acceptera pas l'assassinat ou l'emprisonnement de journalistes ou de critiques du régime, alors que la population est opprimée et meurt de faim.

Le Parlement européen réclame aujourd'hui que Dawit Isaak et d'autres journalises emprisonnés en Érythrée soient immédiatement libérés. C'est un grand pas dans la bonne direction. La Commission et le Conseil doivent maintenant prêter main forte à cette demande. Il est donc grand temps que l'UE entame des négociations et prévoie des sanctions.

**Eva-Britt Svensson (GUE/NGL).** - (*SV*) Monsieur le Président, tout comme mon collègue de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, je tiens à insister sur la question de la libération de Dawit Isaak. Le ressortissant suédois Dawit Isaak est incarcéré depuis sept ans sans procès dans une dictature terrible. Je me réjouis de l'inclusion d'un passage sur sa libération immédiate dans la résolution sur la Corne de l'Afrique. Nous réclamons la libération immédiate de Dawit Isaak, ainsi que d'autres journalistes emprisonnés. Pas de procès, et quel crime ont-ils commis? Ils ont défendu la démocratie et la liberté d'expression.

L'aide future apportée par l'UE à l'Érythrée doit être liée à la libération de Dawit Isaak et des autres journalistes. Une aide conditionnelle, assortie de sanctions, le gel des actifs érythréens en Europe et la notification de cette violation du droit international à la Cour internationale de justice: voilà ce que nous demandons aujourd'hui. Le gouvernement suédois a utilisé la diplomatie silencieuse – on l'a dit -, mais sept ans après, rien n'est arrivé. Il est désormais temps d'agir.

Charles Tannock (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, la Corne de l'Afrique est, grosso modo, un désastre sur toute la ligne. La région a été dévastée par des décennies de guerre, de famine, de dégradation de l'environnement, de corruption, de mauvaise gestion et de répression politique. Les droits de l'homme ont été tout bonnement bafoués. La société civile est faible. Le plus alarmant, c'est que la situation pourrait aisément se détériorer davantage. Les tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée au sujet du territoire contesté semblent encore prêtes à éclater à tout moment. La Somalie, État en déliquescence, demeure infectée par la violence des clans et l'extrémisme islamiste, qui vont empirer avec le retrait actuel des troupes éthiopiennes et la démission du dernier président.

Nous avons également débattu de l'épidémie de piraterie au large des côtes somaliennes. Bien sûr, l'Europe est toujours tentée de suggérer une action militaire à titre de panacée face au chaos régnant dans la Corne de l'Afrique. L'expérience passée laisse penser que ceci serait une terrible erreur. Le président Bill Clinton avait envoyé des troupes américaines pour dompter la Somalie, mais ce fut un désastre également.

D'après moi, la seule oasis de paix se trouve dans la région du Somaliland, qui fut jadis un protectorat britannique. Le Somaliland fut englobé dans la République de Somalie en 1960, après avoir bêtement et volontairement renoncé à sa courte période d'indépendance, mais il se déchira à nouveau dans le chaos après le décès de Siad Barre en 1991. Depuis lors, le Somaliland est la seule politique cohérente et fonctionnelle en Somalie. Les gens du Somaliland bénéficient d'un gouvernement relativement bienveillant et d'institutions progressistes. Ils possèdent également des symboles d'un statut d'État, par exemple une monnaie distincte et un drapeau.

Je parle ici en mon nom personnel, et non pour mon parti ou mon groupe politique, peut-être qu'il est temps pour la communauté internationale, dirigée par l'Union africaine, de commencer à prendre plus au sérieux la demande d'indépendance du Somaliland. Un Somaliland indépendant, soutenu par l'Ouest, pourrait constituer une force en matière de stabilité et de progrès dans une région jusqu'alors sans espoir et chaotique. Les habitants du Somaliland auraient certainement raison de demander pourquoi ici, dans l'Union européenne, nous avons tant hésité à reconnaître leur pays de facto, alors que nous avons été tellement rapides pour reconnaître l'indépendance du Kosovo.

**Rareş-Lucian Niculescu (PPE-DE)**. – (RO) L'Union européenne a vraiment toutes les raisons d'être préoccupée par la situation en Somalie, où l'absence virtuelle de gouvernement est susceptible d'être mise à profit par les milices islamiques somaliennes. Outre le retrait de trois milliers de troupes éthiopiennes, les missions

menées sous l'égide de l'Union africaine pourraient aussi se retirer si elles ne reçoivent pas une aide supplémentaire durant la période qui suit.

Je ne pourrais pas décrire la mission européenne qui patrouille dans les eaux de la région autrement que comme un franc succès, mais cette mission ne fait que traiter les effets de la «maladie», et pas la maladie elle-même. La Somalie doit avoir un gouvernement capable d'agir en tant que partenaire de dialogue avec les institutions internationales, l'Union européenne et les autres États désireux de jouer un rôle actif dans la stabilisation de cette région.

**Alexandru Nazare (PPE-DE).** – (RO) L'Union européenne a de nombreuses responsabilités en Somalie et dans la Corne de l'Afrique. L'instabilité, le manque de gouvernance et la sécurité ont fait de cette région une source de préoccupation à bien des égards.

En particulier, l'accroissement sans précédent d'actes de piraterie commis par des groupes abrités par des unités somaliennes affecte des voies commerciales qui sont capitales pour le commerce européen et mondial. Nous sommes inquiets de constater que ces groupes disposent d'une technologie de plus en plus avancée et sont capables d'attaquer des navires de plus en plus éloignés du rivage.

Cet état de fait est à l'évidence dû à la situation désespérée dans laquelle la Somalie est plongée et, en particulier, à la non-existence d'un gouvernement central à même de contrôler ses eaux territoriales. La communauté internationale a aussi sa part de responsabilité dans ces évènements. La piraterie, quelles que soient les eaux dans lesquelles elle se déroule et quels que soient les abris dont bénéficient ses auteurs, est une violation des lois écrites et non écrites de n'importe quel pays. Aussi l'intervention contre la piraterie est-elle justifiée, d'où qu'elle vienne.

Les possibilités de l'Union européenne et de la communauté internationale de changer cette réalité de base en Somalie sont maigres. Il est toutefois plus à notre portée de nous attaquer à l'une de ses conséquences, la piraterie.

**Alexandr Vondra,** *président en exercice du Conseil.* – (EN) Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de réagir à deux remarques émises ici et de tirer ensuite des conclusions. Olle Schmidt et Eva-Britt Svensson ont posé des questions au sujet du journaliste, Dawit Isaak: oui, nous essayons de faire quelque chose en Érythrée pour le libérer.

Anna-Maria Gomes a posé des questions au sujet de la récente arrestation de Mme Bertukan, militante de l'opposition. Le Conseil est certainement au courant de l'affaire, qui remonte aux émeutes post-électorales en 2005, lors de son arrestation avec d'autres militants de l'opposition. Elle fut graciée en 2007 et arrêtée une seconde fois à la fin de l'année. Depuis lors, l'UE a suivi l'affaire de près, et le Conseil est prêt à prendre les mesures nécessaires si la situation l'exige.

Ensuite, j'aimerais faire cinq brèves remarques en guise de conclusion. D'abord, permettez-moi de dire que nous apprécions vraiment la contribution des délégations qui se sont rendues dans la région, et je m'adresse plus particulièrement à Messieurs Hutchinson, Kaczmarek et Irujo Amezaga.

Avant tout, je pense que je peux vous rassurer sur le fait que, sous la présidence tchèque, il y aura une continuité. Donc, nous n'allons certainement pas redéfinir entièrement la stratégie de l'Union européenne à l'égard de la Corne de l'Afrique. Nous tenterons plutôt de poursuivre la politique établie par notre prédécesseur de la meilleure manière possible.

Une des tâches les plus importantes sera le confinement de la piraterie et, dans ce contexte, nous apprécions vivement l'effort de la présidence française qui a lancé le départ difficile du déploiement de la première mission navale européenne. Il est clair que nous ne sommes pas une puissance navale en République Tchèque, donc nous apprécions ici le fort engagement de l'Union européenne.

Ma seconde remarque est que l'opération Atalanta à court terme a déjà empêché plusieurs actes de piraterie et appréhendé de nombreux pirates; donc, en un mois de déploiement, l'efficacité de l'opération a déjà produit ses effets. Atalanta est une mesure à court terme pour limiter la piraterie. Toutefois, cette opération à court terme était nécessaire.

Le troisième point est que, afin de trouver une solution à long terme en Somalie, le Conseil accorde son appui sans réserve au processus de Djibouti au sein du gouvernement fédéral de transition et de l'Alliance pour une nouvelle libération de la Somalie, et il n'y a pas de plan B pour ce processus. L'Éthiopie a commencé à se retirer de la Somalie; cette étape est importante dans la mise en œuvre du processus de Djibouti. Certaines préoccupations existent quant à savoir s'il y aura un vide au niveau de la sécurité lorsque l'Éthiopie s'en ira. L'Union européenne continue à apporter un soutien important à la mission de l'Union africaine en Somalie, l'AMISOM. EUR 20 millions ont été consacrés à la période allant de décembre 2008 à mai 2009.

Mon quatrième point concerne les contacts directs: nous prévoyons de renouer le dialogue politique avec l'autorité intergouvernementale pour le développement au niveau ministériel. L'autorité pour le développement a montré ses capacités au cours de son engagement dans les pourparlers de paix avec le Soudan, qui ont donné lieu à la signature de l'accord de paix global en 2005. Ainsi, l'autorité pourrait devenir un partenaire clé de l'Union européenne dans le rétablissement de la paix et de la stabilité en Somalie.

Je ne peux terminer sans souligner la question de l'intensification de l'engagement: j'aimerais vous informer du fait que la révision de la stratégie de la Commission visant la Corne de l'Afrique sera entamée durant notre présidence, ce qui n'est pas en contradiction avec mon discours sur la continuité.

**Benita Ferrero-Waldner,** *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, permettez-moi de commenter ce débat concis, mais important. D'abord, au sujet de la Somalie, j'ai écouté avec un vif intérêt tous vos commentaires et suggestions et je suis encouragée de voir que nous sommes d'accord, non seulement au sujet de l'examen de la situation, mais aussi sur les mesures à prendre. Nous avons besoin du soutien de la communauté internationale tout entière, y compris la nouvelle administration américaine, mais également des acteurs clés du monde islamique, pour une solution politique viable en Somalie et pour enfin mettre un terme à la souffrance inexprimable de la population. Ici la Commission fournira un soutien politique total, mais aussi un fort appui financier au processus de Djibouti.

Je suis d'accord avec Ana Maria Gomes pour dire que les pays de la Corne de l'Afrique ont de graves problèmes en matière de droits de l'homme et de bonne gouvernance – beaucoup d'autres collègues se rangent aussi à cet avis. Nous sommes très préoccupés par ces énormes défis. Néanmoins, nous considérons qu'il serait difficile de rendre un jugement généralisé concernant l'article 9 de l'accord de Cotonou. Nous devons rester fermes sur les droits de l'homme et sur une bonne gouvernance, en mettant à profit la totalité des instruments politiques dont nous disposons, y compris un dialogue politique muni de repères clairs.

Quant à l'aide et à la sécurité alimentaire, c'est l'une des priorités de la résolution du Parlement européen. Dans ce contexte, j'aimerais souligner, outre l'enveloppe du FED, le financement dont bénéficie à présent ladite installation alimentaire, qui sera de EUR 100 millions de 2009 à 2011.

Finalement, nous sommes également tout à fait conscients de la situation du citoyen suédois Dawit Isaak, qui est toujours en état d'arrestation en Érythrée. Mon collègue Louis Michel à parlé au président Isaias de cette affaire lors de sa dernière visite en juin 2008, et une diplomatie discrète plus approfondie est poursuivie dans cette affaire particulière. Je peux vous assurer que nous demeurons engagés à travailler en vue d'une amélioration de la situation des droits de l'homme en Érythrée, de manière à ce qu'elle domine entièrement nos pensées.

**Le** Président. – J'ai reçu une proposition de résolution<sup>(2)</sup>, présentée conformément à l'article 103, paragraphe 2, du règlement intérieur.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu jeudi 15 janvier 2009.

## 13. Stratégie de l'Union européenne à l'égard du Belarus (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle le rapport du Conseil et de la Commission sur la stratégie de l'Union européenne à l'égard du Belarus.

**Alexandr Vondra**, *président en exercice du Conseil.* – (EN) Monsieur le Président, la situation au Belarus, les actions à mener et l'aide à apporter dans ce contexte seront certainement, je pense, l'une des préoccupations centrales du Conseil durant la présidence tchèque.

Permettez-moi de commencer par une note positive. Nous saluons les mesures prises par le Belarus ces dernières semaines et notamment sa décision d'enregistrer le mouvement «For Freedom», d'autoriser l'impression et la distribution des journaux indépendants *Narodnaya Volya* et *Nasha Niva*, de débattre de la réglementation de l'internet avec le représentant de l'OSCE sur la liberté des médias et d'entamer les consultations d'experts avec le BIDDH de l'OSCE sur l'amélioration de la loi électorale.

Ces mesures tendent vers la satisfaction des critères énoncés par l'UE comme condition pour maintenir la suspension de l'interdiction de visa au-delà de la période initiale de six mois. L'Union européenne a souligné l'importance de progresser dans ces domaines dans le cadre de ses contacts avec l'administration bélarussienne.

En attendant la révision des sanctions, sur laquelle nous prendrons une décision début avril, nous continuerons d'utiliser tous les contacts politiques, y compris les contacts bilatéraux, pour encourager le Belarus à progresser par le biais de nouvelles mesures substantielles dans la résolution des problèmes identifiés dans les conclusions du Conseil du 13 octobre. À titre d'encouragement également, la présidence envisage d'organiser une nouvelle réunion de la troïka des ministres des affaires étrangères avec le Belarus en marge du Conseil «Affaires générales et relations extérieures» du mois de janvier.

Nous continuerons également à surveiller la situation générale des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans ce pays et en particulier l'environnement réglementaire des ONG et des médias. Nous avons également des discussions ainsi que des échanges de vues et d'informations avec les représentants de l'opposition et d'autres personnes au Belarus, par exemple, M. Alexander Milinkievich et M. Kosolin.

Comme vous le savez, le Belarus est l'un des six pays visés par l'initiative de partenariat oriental, dont le but est de créer des tendances positives en matière de développement dans le voisinage oriental de l'Union européenne. La participation du Belarus dépendra de son développement interne. Nous envisageons de lancer ce partenariat oriental au plus haut niveau en mai, à Prague, le moment ayant été délibérément choisi juste après la période de six mois afin de permettre une évaluation de la situation. Donc, la question de savoir si M. Loukachenko sera invité n'a pas encore été tranchée.

Nous sommes convaincus qu'il est maintenant nécessaire de se montrer constructif avec Minsk; disons qu'il s'agit d'un impératif stratégique. Nous restons bien sûr réalistes et n'attendons pas de changements spectaculaires. Cependant, nous croyons que la volonté de M. Loukachenko de développer des relations équilibrées avec Moscou peut être une opportunité. Mais nous sommes aussi une communauté de valeurs partagées et nous devons maintenir ce levier d'action. Il est de notre intérêt à tous d'exploiter cette occasion pour encourager les dynamiques positives au Belarus dans ce domaine.

**Benita Ferrero-Waldner**, *membre de la Commission*. – (EN) Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je viens vous parler du Belarus, compte tenu des progrès observés dans ce pays. Le Belarus occupe une place très importante dans notre agenda, mais pas uniquement parce que c'est l'un des pays durement touchés par la crise financière actuelle dans la région. C'est aussi pour nous une occasion unique d'ouvrir un nouveau chapitre dans nos relations avec le Belarus.

Nous sommes maintenant à la moitié de la période de six mois de suspension des sanctions contre le Belarus, décidée le 13 octobre 2008 lors de la rencontre des ministres des affaires étrangères de l'UE. Vu que cette suspension prendra fin le 13 avril 2009, il est temps de procéder à une première évaluation, de voir si le Belarus va dans la bonne direction et si nous pouvons dès lors prolonger cette suspension et adopter d'autres mesures positives envers le Belarus.

Le Conseil «Affaires générales et relations extérieures» du 13 octobre était très clair sur le fait que les actions positives, qui ont débuté avec la libération de tous les prisonniers politiques au mois d'août, devront se poursuivre pour que la suspension des sanctions soit prolongée. Les domaines dans lesquels nous voulons voir des progrès soutenus sont les suivants: l'abolition des arrestations ou emprisonnements politiques, la coopération avec le BIDDH de l'OSCE concernant les réformes de la loi électorale, des progrès en matière de liberté des médias, l'amélioration des conditions de fonctionnement des ONG, l'absence de tout acte de harcèlement contre la société civile et de sérieux progrès en matière de liberté de réunion.

Nous avons constaté certaines améliorations ces trois derniers mois. Par exemple, la levée de l'interdiction de deux grands journaux dont l'impression et la distribution ont maintenant repris. Ensuite, l'autorisation de l'enregistrement de «For Freedom», le mouvement de M. Milinkievich, et enfin, les consultations sur la réforme électorale qui auront lieu le 22 janvier entre le Belarus et le BIDDH. Ces progrès répondent directement aux demandes formulées début novembre par la Commission et nous les estimons encourageants.

Cependant, il en faudra davantage pour pouvoir entamer une nouvelle ère dans nos relations et confirmer la suspension des sanctions. Des progrès sont attendus en matière de liberté des médias, notamment la liberté d'expression sur l'internet et l'accréditation des journalistes étrangers. Nous souhaitons également des procédures d'enregistrement et des conditions de travail plus faciles pour les ONG ainsi que la levée des restrictions de la liberté de militants d'ONG comme, par exemple, M. Barazenka. Nous voulons également avoir la preuve que des manifestations pacifiques peuvent être organisées librement, sans craintes d'arrestation pour les manifestants.

Cependant, le progrès est une voie à double sens. Si le Belarus parvient à des résultats concrets, je pense qu'il est également essentiel que nous en fassions autant en proposant un important paquet de mesures. La Commission a réfléchi à diverses propositions que pourrait contenir ce paquet: l'extension des discussions techniques - entamées il y a un an sur les thèmes de l'énergie, des transports et de l'environnement - à d'autres domaines; l'augmentation symbolique de l'allocation de l'IEVP attribuée au Belarus afin de soutenir ces discussions; l'apport d'une aide au Belarus pour relever les nouveaux défis économiques auxquels il fait face et l'extension de l'éligibilité à des prêts de la BEI et de la BERD au Belarus; l'intensification des contacts: le 26 janvier, en marge du CAGRE, la troïka rencontrera M. Martynov, ministre des affaires étrangères, auquel j'ai l'intention de dire clairement ce que l'UE attend du Belarus et ce que nous avons à offrir au Belarus; et, naturellement, l'intensification du dialogue avec la société civile.

Pour l'instant, je crois qu'il faut unir nos efforts et l'organisation de réunions entre les députés européens et les parlementaires bélarussiens à Minsk serait aussi extrêmement utile.

Un autre point de réflexion concerne la possibilité d'ouvrir des négociations sur l'assouplissement des modalités d'obtention des visas et un accord de réadmission. Dans ce domaine, la balle est dans le camp du Conseil et il est clair que le Belarus a encore des progrès à faire. La Commission se tient en tout cas prête à démarrer et à contribuer aux négociations dès que les ministres auront confirmé l'accomplissement de progrès suffisants.

Enfin, nous sommes disposés à développer l'ensemble de l'offre de notre PEV et du partenariat oriental pour le Belarus. Cela comprendrait le déblocage de l'APC et une augmentation significative de l'assistance fournie.

Après le 13 avril, si les ministres estiment que les progrès sont suffisants, nous déciderons de confirmer la suspension des sanctions. Si ces progrès sont suffisamment importants, nous serons prêts à nous engager dans une réciprocité et j'espère que nous pourrons alors réellement ouvrir un nouveau chapitre dans les relations avec le Belarus.

**Jacek Protasiewicz**, *au nom du groupe PPE-DE*. – (*PL*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Monsieur le Président en exercice, le débat d'aujourd'hui s'articule principalement autour des trois premiers mois, échus cette semaine, de la suspension de six mois concernant les sanctions prises à l'encontre du Belarus. Notre examen à mi-parcours des relations entre ce pays et l'Union européenne a reçu un accueil positif mais prudent de cette assemblée, tenant compte des changements mis en place au Belarus.

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre satisfaction quant à la légalisation du mouvement «For Freedom» dirigé par Aleksander Milinkievich, et à la légalisation des journaux indépendants Narodnaya Volya et Nasha Niva, dont la distribution a été autorisée dans le réseau national. Dans le même temps, cependant, nous condamnons toujours la restriction partielle des droits des prisonniers politiques libérés au cours de ces dernières années, et l'arrestation illégale d'un étudiant opposant pendant cette période d'essai.

Nous voulons souligner que la suspension permanente des sanctions et la normalisation des relations entre l'Union européenne et le Belarus dépendent essentiellement des changements apportés à la loi électorale, de l'abrogation des lois restrictives en matière de médias et du remaniement du code pénal afin d'éviter tout abus contre l'opposition démocratique et les journalistes indépendants. Dans ce contexte, nous recommandons aux autorités bélarussiennes de travailler en étroite collaboration avec l'OSCE et l'Association des journalistes bélarussiens. Nous sommes sensibles aux réunions préliminaires qui ont été tenues concernant ces deux thèmes mais nous préconisons une coopération permanente avec les experts étrangers et les représentants de la société civile au Belarus.

Dans le cadre de la résolution faisant aujourd'hui objet de débat, nous souhaitons également inciter les autorités bélarussiennes à lever les restrictions sur les activités des partis politiques et des organisations non gouvernementales, et à légaliser plus de médias indépendants. Ceci, néanmoins, ne devra pas être à sens unique. Nous demandons également à la Commission européenne et au Conseil d'être plus prompts à réduire le prix des visas d'entrée dans l'UE et à accroître les investissements de la Banque européenne d'investissement

dans les infrastructures énergétiques, en particulier dans les infrastructures de transport au Belarus. J'aimerais ajouter que le Parlement européen insistera encore auprès de la Commission pour qu'elle garantisse le soutien financier à Belsat TV, et auprès des autorités bélarussiennes pour qu'elles reconnaissent l'Union des pôles au Belarus, dirigée par Angelika Borys, en tant qu'unique représentant légal de la plus grande minorité ethnique du pays.

Le Président. - Malgré votre agenda chargé, vous avez pu prendre la parole au dernier moment.

**Justas Vincas Paleckis**, au nom du groupe PSE. – (LT) De bonnes barrières font de bons voisins, dit un ancien proverbe anglais. Aujourd'hui, s'agissant des pays voisins, il conviendrait plutôt de préconiser des barrières abaissées, voire inexistantes.

En passant du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, le Belarus a accentué sa tendance à l'autoritarisme, devenant ainsi la brebis galeuse de l'Europe. Le pays a basculé dans l'auto-isolement et l'isolement et s'est trouvé entouré de barrières toujours plus hautes. Un État au centre de l'Europe, bafouant les droits de l'homme, n'avait aucune place au sein du Conseil européen.

L'année dernière, nous espérions que les relations entre l'Union européenne et le Belarus pouvaient évoluer et que les barrières auxquelles j'ai fait allusion pouvaient être abaissées. Nous avons évoqué ici les timides démarches entreprises par le régime de Minsk dans la bonne direction en ce qui concerne les prisonniers politiques, l'enregistrement des partis et l'enregistrement des journaux. Nous pourrions aussi mentionner la future ouverture d'une représentation auprès de l'Union européenne. Je partage l'optimisme prudent à la fois de la commissaire et du ministre et je pense entrevoir une éclaircie, parsemée toutefois de nombreux nuages. Notre collègue, M. Protasiewicz a déjà évoqué la liberté des médias et les conditions réelles de formation des partis politiques et, d'un point de vue général, le pays est aussi à la vaille de procéder à de grands changements économiques et sociaux. Les réformes devraient s'orienter vers l'avenir et faciliter la vie des gens ordinaires.

Je pense que l'Union européenne devrait également suivre le chemin de la compréhension mutuelle. Premièrement, en éliminant ou, tout au moins, en réduisant les exigences financières en matière d'obtention de visas, qui constituent un si grand obstacle à la communication entre les personnes.

Le Belarus a décidé de construire une nouvelle centrale nucléaire, probablement tout près de la capitale lituanienne Vilnius. Plusieurs centrales similaires sont prévues dans la région en Lituanie, en Estonie et en Pologne. Il faut instaurer un dialogue entre toutes ces parties et d'autres États ainsi que des consultations permanentes, afin d'éviter les malentendus, les dégâts à l'environnement et le mépris des intérêts d'autres pays. Bruxelles devrait être très vigilant quant à la manière dont le régime de Minsk met en œuvre les recommandations de l'AIEA, les conventions en matière de sécurité nucléaire, pour défendre les intérêts des pays de l'Union européenne.

Je ne crois pas que le Belarus fera de véritables progrès tant qu'existera ce mur entre les institutions officielles et le peuple. Le gouvernement devrait envisager de discuter et de négocier avec l'opposition, les ONG, les syndicats et les organisations de jeunesse. Dans quelques mois, le Parlement européen présentera des recommandations nous indiquant s'il faut lever cette barrière ou en construire une encore plus haute. Si nous laissons passer cette chance, les peuples seront déçus des deux côtés. La balle, comme on dit, est dans le camp de Minsk.

**Janusz Onyszkiewicz,** *au nom du groupe ALDE.* – (*PL*) Les signes que nous envoie le Belarus ne sont pas toujours clairs. D'après la commissaire, des prisonniers politiques ont été libérés, deux journaux indépendants ont été autorisés à circuler sur le réseau de distribution officiel et le mouvement «For Freedom» dirigé par le candidat de l'opposition à la présidence Alexander Milinkievich a été enregistré. Mais d'autre part, des membres de l'opposition font à nouveau l'objet d'arrestations, et de nombreux prisonniers libérés ont vu leurs droits limités. Des dizaines de journaux attendent une autorisation similaire à celle octroyée aux deux journaux précités, et de nombreuses organisations non gouvernementales et partis politiques tentent constamment d'être enregistrés ou existent sous la menace de voir leur autorisation retirée. Les moines et les religieuses sont expulsés, et la peine de mort toujours appliquée.

Nous ne pouvons tourner le dos au Belarus. Mais néanmoins, je ne pense pas que le moment soit venu d'établir un dialogue entre ce Parlement et le parlement bélarussien. Notre tâche consiste à réduire et à simplifier substantiellement les procédures d'octroi de visas aux citoyens bélarussiens, ceci ne s'appliquant évidemment pas aux personnes dont l'accès à l'Union européenne est interdit pour de bonnes raisons.

Nous devons également apporter un soutien efficace, y compris un soutien financier, aux institutions nécessaires à l'établissement et au développement d'une société civile, telles les organisations non gouvernementales indépendantes, les partis politiques et une presse indépendante. Il nous faut aussi aborder le thème des droits des travailleurs au Belarus. À l'heure actuelle, il n'existe aucun emploi permanent en-dehors des structures gouvernementales, chacun travaillant uniquement sur la base de contrats annuels. Ceci confère à l'employeur, et dès lors à l'État, une emprise sur la quasi-totalité de la société.

L'initiative du Partenariat oriental ouvre également de nouvelles perspectives aux autorités bélarussiennes actuelles. Cependant, la modernisation du pays et son alignement sur les normes politiques européennes doivent avoir lieu dans un contexte de dialogue entre les autorités et l'opposition démocratique au Belarus.

**Ryszard Czarnecki,** *au nom du groupe UEN.* – (*PL*) Madame la Commissaire, Monsieur le Président, ces derniers temps, nous avons approuvé des résolutions concernant le Belarus tous les trois mois. Il ne s'agit pas d'inflation mais de la preuve de l'étroite surveillance des événements qui se produisent dans ce pays, voisin de la Pologne, et dès lors de l'Union européenne.

Les progrès de la démocratisation au Belarus sont-ils satisfaisants? Non. Devons-nous, pour autant, nous détourner encore une fois de Minsk? Non. Nous devons maintenir la pression en faveur des libertés et des normes démocratiques, de la liberté d'expression, des valeurs démocratiques, tout en donnant patiemment au Belarus le feu vert en tant que pays et société que nous voudrions voir se rapprocher de l'Union européenne. Les Bélarussiens sont des Européens, et le Belarus fait partie intégrante du vieux continent, la culture du Belarus fait partie de la culture européenne.

À l'heure actuelle, les Bélarussiens les plus respectables luttent pour les droits de l'homme, pour la démocratie, pour la liberté de religion. Mais ne poussons pas les moins respectables dans les bras de Moscou. Ce serait peu inadapté et stupide, ce serait irresponsable, ce serait pire qu'un crime – ce serait une déception. Nous devons faire deux choses en même temps: s'assurer que Loukachenko ne persécute pas les prêtres catholiques de Pologne, par exemple, ne ferme pas les journaux ou ne poursuive pas les membres de l'opposition, tout en soutenant parallèlement l'état bélarussien en tant qu'État, afin d'empêcher qu'il soit progressivement entraîné dans la sphère d'influence russe politique, économique et militaire.

**Milan Horáček,** *au nom du groupe des Verts/ALE.* – (*DE*) Je souhaite la bienvenue à la présidence tchèque dirigée par le vice-Premier ministre Alexander Vondra. L'enregistrement du mouvement démocratique de l'opposition «For Freedom», dirigé par Alexander Milinkevich, et la libération de prisonniers politiques, sont autant de signes d'une plus grande ouverture du gouvernement bélarussien. C'est maintenant le moment de vérifier si son empressement à engager un dialogue implique une réelle volonté de changement et de reprise des relations avec l'UE.

Nous voulons que le Belarus trouve sa place en Europe; nous avons attendu longtemps et sommes prêts à reprendre les relations, mais uniquement à des conditions claires, principalement en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. Ceci ne s'applique pas uniquement à la liberté de la presse et d'expression, mais également à la vie politique, sociale et privée tout entière de chaque individu. Nous n'oublions pas la fraude électorale et les attaques visant l'opposition et nous sommes très attentifs à leurs développements.

En octobre, nous avons décidé de suspendre l'interdiction d'entrée du président Loukachenko. De son côté, le Belarus doit également autoriser l'accès aux délégations européennes, permettant ainsi des débats avec les membres de l'opposition.

L'expérience nous a appris que toutes les dictatures ont une fin!

**Věra Flasarová,** *au nom du groupe GUE/NGL.* – *(CS)* Mesdames et Messieurs, le Belarus est le dernier État européen avec lequel l'Union européenne n'a pas conclu d'accord en matière de relations mutuelles. Cette anomalie devrait bientôt disparaître conformément à la stratégie proposée par le Conseil et la Commission à l'égard du Belarus. En outre, la période d'essai de plusieurs mois tire à sa fin. Il se peut que le gouvernement bélarussien mette en place des changements menant à une plus grande démocratie et à une plus grande liberté, et l'Union européenne fournira une coopération et la normalisation des relations. Ceci devrait être l'objectif. Cependant, l'art de la diplomatie consiste à envisager les choses dans un contexte plus large et de grouper ses exigences en conséquence. Presque tous les changements survenus au cours des dernières années ont eu lieu au niveau mondial. Aujourd'hui, la situation a fondamentalement changé. Les deux décennies de la domination américaine se terminent et sont remplacées par un concept multipolaire, qui peut également être source de conflits. Nous sommes témoins des événements liés à un glissement dans la répartition des pouvoirs. Des centres nouveaux et résurgents se définissent par rapport à leurs concurrents et modèlent leurs

sphères d'influence. Le Belarus ainsi que l'Ukraine, la Moldavie et le Caucase, forment une zone objet d'une lutte acharnée entre la Russie d'une part, et les États-Unis et l'Union européenne de l'autre. Il serait absurde de le nier, même si la guerre est menée au nom de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme. Les vraies valeurs en jeu sont l'énergie, l'argent et la stratégie militaire. Si les principaux acteurs mondiaux, y compris l'Union européenne, veulent respecter le nouveau...

(Le président retire la parole à l'orateur)

**Bastiaan Belder**, *au nom du groupe IND/DEM*. – (*NL*) Monsieur le Président, la crise financière mondiale allait épargner le Belarus. En ce début 2009, ce pronostic naïf coûte cher à M. Loukachenko. Son gouvernement traverse une crise financière importante. Minsk a demandé au FMI, à Moscou et même à Washington, l'octroi d'un crédit de plusieurs milliards. La condition du FMI était la dévaluation du rouble bélarussien d'au moins 20,5 % le 2 janvier. Aujourd'hui, les citoyens bélarussiens ont peur, et on les comprend, lorsqu'on réalise que le salaire mensuel moyen a subitement chuté de 400 à 333 dollars américains, le dollar étant, comme l'euro, une devise très convoitée à Minsk et bien au-delà aujourd'hui.

Le déclin de la position économique bélarussienne pourrait-il gâcher les chances d'une nouvelle orientation nationale et étrangère du gouvernement de Loukachenko? Mis à part les problèmes financiers actuels, ceci n'est certes pas un risque imaginaire car un revirement cosmétique de la part de M. Loukachenko en direction de l'ouest est bien sûr tout aussi plausible. Dans ce cas, le puissant président remplacera simplement sa stratégie d'intégration simulée avec la Russie par un rapprochement simulé avec l'Union européenne. Les prochaines négociations avec la Russie sur le gaz pourraient bien relancer cette simulation.

L'Union européenne devrait utiliser une stratégie équilibrée pour empêcher un tel scénario politique indésirable de se produire à Minsk. À cette fin, toutes les institutions européennes doivent contacter toutes les institutions bélarussiennes, y compris les autorités de l'État, les forces de l'opposition, la société civile, et même la population non active. C'est un objectif européen inspirant qui vise à établir des contacts et à nouer des liens avec toutes les couches de la société bélarussienne.

**Roberto Fiore (NI).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je pense qu'il n'y a plus aucune raison de maintenir de sanction d'aucune sorte à l'encontre du Belarus. Nous sommes en présence d'un pays qui traverse indubitablement une crise, comme tous les pays d'Europe et, en tout état de cause, d'un pays autorisant le droit de propriété, d'un pays qui, il y a quelques mois encore, atteignait un taux de croissance de 8 % et qui n'empêchait pas les étrangers, y compris les Européens, d'acheter du terrain ou des résidences, même si c'était par le biais d'entreprises bélarussiennes.

Ensuite, en ce qui concerne la liberté de religion, le cardinal Bertone s'est rendu récemment au Belarus et des relations de respect mutuel se sont certainement forgées entre le Belarus et le Vatican. Les libertés politiques sont essentielles, et certains prisonniers ont été mentionnés, mais en réalité ceci concerne trois prisonniers politiques qui ont été libérés.

Nous évoquons également les élections politiques et même si, bien entendu, elles ne se déroulent pas dans la liberté totale que nous connaissons dans les pays occidentaux, il est cependant vrai que l'État a octroyé à tous les candidats du temps d'antenne et, dans certains cas, des subventions. Nous savons aussi qu'au cours des prochaines semaines, quelques journaux – des journaux indépendants – seront lancés et diffusés.

Je pense que l'Europe a un intérêt stratégique à s'ouvrir au Belarus, précisément parce que le Belarus est un maillon capital entre l'Europe et la Russie. N'oublions pas qu'il détient une forte minorité catholique, ce qui le rapproche de la Pologne voisine et du reste de l'Europe et qui fait de ce pays un allié stratégique du reste de l'Europe orientale. Il est étrange d'évoquer aujourd'hui l'adhésion de la Turquie à l'Europe, alors que le Belarus joue un rôle de partenariat bien plus fort et important en Europe.

**Árpád Duka-Zólyomi (PPE-DE).** - (HU) Monsieur le Président, il est difficile de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les relations entre l'Union européenne et le Belarus. Les pressions extérieures toujours plus fortes ces derniers temps, l'amitié vacillante entre la Russie et le Belarus, la peur engendrée par le conflit russo-géorgien et, surtout, la crise économique mondiale, contribuent partiellement à cette situation.

Pour la première fois, le pays dirigé par Loukachenko sollicite l'Europe. La libération de prisonniers politiques, l'enregistrement d'un mouvement politique et le début d'un dialogue avec des journalistes indépendants montrent que Loukachenko essaie à sa manière d'ouvrir ses portes à l'Europe. Au-delà de ces démarches superficielles, Minsk doit proposer toujours plus dans le sens d'un véritable rapprochement.

Il faut que l'UE exploite les opportunités actuelles, même si elles sont rares. L'Union européenne devrait être en mesure, pour la première fois, d'influencer la situation politique au Belarus et c'est pourquoi la politique adoptée par Bruxelles est loin d'être désintéressée. Nous devons maintenir l'approche critique et le système de conditions actuellement en place. Nous devons être très vigilants, parce qu'il est difficile d'imaginer que M. Loukachenko et son administration puissent changer radicalement.

Les démarches concrètes entreprises et planifiées par l'UE sont importantes. Notre travail consiste à soutenir et aider l'unification des ONG et la lutte de l'opposition pour le changement. Nous devons également réclamer des réformes dans le domaine de la législation, et je pense ici au code pénal, à la presse et à la loi électorale. Afin de garantir la qualité de la politique de l'Union européenne à l'égard du Belarus et de sauvegarder le processus de démocratisation, le Parlement européen doit poursuivre sa surveillance par le biais du Conseil et de la Commission.

Les pays de cette région, y compris l'Ukraine, ont également démontré que sans critères clairs et sans engagement, aucun développement démocratique n'est possible, car toute autre situation ne ferait que créer l'illusion de la démocratie.

La stratégie que l'UE propose est cruciale et constructive, et je lui accorde dès lors mon soutien inconditionnel.

**Józef Pinior (PSE).** - (*PL*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, j'aimerais tout d'abord insister chaleureusement sur le fait que le ministre Alexandr Vondra assiste aux débats de ce soir dans cette Assemblée. Je pense que cela démontre l'importance que la présidence tchèque accorde à la politique étrangère de l'Union européenne.

Aujourd'hui, nous analysons la stratégie de l'Union européenne à l'égard du Belarus et la stratégie d'ouverture mise en œuvre depuis quelques mois. Je pense que les résultats de cette stratégie sont positifs, comme le prouve le projet de rapport du Parlement européen.

Elle a conduit à la création d'une représentation permanente de la Commission européenne à Minsk. Nous recevons des signes positifs d'une liberté croissante au Belarus, tels l'enregistrement du mouvement «For Freedom» d'Alexander Milinkievich et la publication et l'enregistrement de deux journaux indépendants Narodnaya Volya et Nasha Niva. Sans oublier la déclaration du ministre bélarussien des affaires étrangères, Syarhei Martynau, sur l'opinion positive du pays à l'égard de l'initiative du Partenariat oriental de l'UE. Je tiens également à souligner que le gouvernement bélarussien n'a pas reconnu les déclarations autoproclamées de statut d'État émanant des gouvernements d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie. Ces signes positifs découlent aussi indubitablement de l'attitude de l'Union européenne vis-à-vis du Belarus.

Voici clairement sur quoi porte notre projet de résolution: nous traitons toujours de restrictions en matière de droits de l'homme et de libertés personnelles au Belarus. Il ne s'agit pas d'une démocratie libérale au sens européen du terme. J'approuve entièrement le scénario présenté aujourd'hui par la commissaire Ferrero-Waldner, à savoir que la suppression permanente des sanctions serait envisageable si le Belarus élargissait la gamme de libertés et des droits des citoyens, et libéralisait son économie. La présence croissante de l'Union européenne au Belarus y garantit, à mon avis, une libéralisation et une démocratisation accrues.

**Le Président.** – J'aimerais simplement faire remarquer à Monsieur le Député qu'un représentant du Conseil assiste toujours à ces débats. Ceci ne constitue donc pas un événement spécial, même si nous apprécions bien entendu la présence du vice-Premier ministre Vondra.

**Zdzisław Zbigniew Podkański (UEN).** - (*PL*) Monsieur le Président, les relations entre l'UE et le Belarus dépendent des deux parties. Leurs intérêts permettront d'établir un dialogue, une réelle politique de voisinage et un partenariat oriental. Un partenariat ne peut être bâti sur des interdictions et des sanctions, et c'est pourquoi je me réjouis que la dernière initiative de la Commission européenne vise à améliorer les relations avec le Belarus. Reconnaissons objectivement que le Belarus a beaucoup œuvré pour le rapprochement. En témoignent l'enregistrement du mouvement «For Freedom», l'autorisation d'imprimer et de distribuer des journaux de l'opposition, et l'ouverture du pays à l'initiative du Partenariat oriental.

Mais les attentes de l'Union européenne vont au-delà, et cela s'explique clairement, tout comme s'expliquent les nombreuses attentes du Belarus. Par exemple, si on demande aux autorités bélarussiennes de mettre un terme à la pratique des visas de sortie pour ses citoyens, en particulier les enfants et les étudiants, pourquoi l'Union européenne ne simplifie-t-elle pas et ne libéralise-t-elle pas les procédures de visa pour les citoyens bélarussiens? Ces questions sont capitales pour les résidents des régions frontalières, entretenant des liens culturels et familiaux...

(Le président retire la parole à l'orateur)

**Esther De Lange (PPE-DE).** - (*NL*) Monsieur le Président, ce soir, nous débattons de la politique de l'UE à l'égard du Belarus, une politique s'articulant autour de la démocratie et du respect des droits de l'homme.

J'aimerais aborder un sujet bien spécifique, à savoir l'interdiction pour les enfants de voyager, sans, bien entendu, porter préjudice à tous les autres thèmes pertinents déjà évoqués ce soir. Vous savez probablement que des enfants, victimes de la catastrophe de Tchernobyl, se sont rendus régulièrement aux Pays-Bas et dans d'autres pays de l'UE pendant des années, afin de remettre des effets de la catastrophe. Les enfants concernés sont nés, bien entendu, longtemps après la catastrophe – ils ont aujourd'hui à peu près le même âge que moi lorsque la catastrophe a éclaté, il y a 22 ans – mais ils en ressentent toujours les effets quotidiennement, comme il ressort des statistiques concernant les symptômes liés aux troubles de la glande thyroïde, le cancer et les affections similaires. Chaque année, quelques 30 000 enfants bélarussiens sont accueillis dans 21 pays par des familles d'accueil, des organisations bénévoles et des églises.

En octobre 2008, un rapport indiquait que le Belarus, par décret, mettrait un terme aux voyages de ces enfants et leur interdirait de voyager à l'étranger, ce qui, dès lors, mettait un terme aux vacances de Noël. Sous la pression, en partie, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et de plusieurs ministres des affaires étrangères, y compris de notre ministre hollandais, M. Verhagen, ce décret a été provisoirement suspendu entre le 20 décembre et le 20 janvier, afin de permettre à un certain nombre d'enfants de partir en vacances, mais aucune disposition n'a été prise pour la période après le 20 janvier. Il est dès lors, grand temps que nous convertissions cette suspension temporaire en une solution structurelle, à l'échelle européenne de telle sorte que les enfants bélarussiens et les familles d'accueil européennes ne se posent plus la question de savoir si les voyages auront lieu ou non. Idéalement, nous voudrions légiférer en une seule fois au nom de tous les États membres et non, comme c'est le cas actuellement, par le biais de négociations bilatérales, en 27 fois.

Par conséquent, dans notre résolution, nous insisterons auprès de la présidence tchèque pour qu'elle négocie avec les autorités bélarussiennes en faveur d'une solution à l'échelle européenne.

**Marianne Mikko (PSE).** - (*ET*) Mesdames et Messieurs, la route du Belarus vers l'Europe doit être une route de dialogue et de compromis.

La résolution sur le Belarus, approuvée l'année dernière, mettait l'accent sur le besoin d'une politique à la fois ferme et conditionnelle, mais aussi positive. Les progrès réalisés dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du transport en sont le résultat.

Il reste cependant des problèmes que nous ne pouvons ignorer. La démocratie est vitale. En tant que membres du Parlement européen, nous ne devons pas tolérer la persécution des chefs de l'opposition bélarussienne, la limitation de la liberté de la presse et de la liberté d'expression et la violation des droits fondamentaux des citoyens. Aucun pays démocratique ne peut fonctionner sans une société civile forte.

Nous devons dès lors offrir un soutien sans faille aux organisations visant à défendre les droits de l'homme, à promouvoir la démocratie et à mobiliser tous les citoyens du pays.

Je salue la décision des autorités bélarussiennes d'enregistrer l'association des citoyens de M. Milinkevich «For Freedom». Cependant, ceci n'est qu'un début, puisque *Nasa Vjasna*, dont l'ordre du jour concerne les droits de l'homme, et plusieurs autres organisations qui se consacrent au développement de la démocratie attendent également leur enregistrement.

Pour conclure, j'aimerais aborder le thème des procédures d'octroi de visas. Un accord d'assouplissement des modalités d'obtention des visas doit être conclu entre l'Union européenne et le Belarus. La route de l'Europe doit être ouverte. Un visa coûteux et des réglementations strictes ne punissent pas le régime, mais le peuple. Je l'ai dit à maintes reprises, et je le répète encore aujourd'hui. Tendons une main européenne pour souhaiter la bienvenue au peuple bélarussien.

**Ewa Tomaszewska (UEN).** - (*PL*) Monsieur le Président, le Parlement européen a évoqué plusieurs fois le Belarus, la dernière dictature sur le continent européen. Les prêtres catholiques qui souhaitent dire l'office rencontrent toujours des problèmes et les droits des minorités ethniques ne sont pas respectés. En particulier, la direction de l'Union des pôles au Belarus, élue démocratiquement et ayant à sa tête Angelika Borys, n'est pas reconnue. Les arrestations et perquisitions des bureaux d'activistes de l'opposition et d'activistes des droits de l'homme se poursuivent. Des journalistes indépendants sont toujours persécutés.

Le changement est en marche, même s'il est lent. Le mouvement «For Freedom» a été enregistré, et deux journaux de l'opposition peuvent être imprimés et distribués. Le ministre des affaires étrangères du Belarus a réagi positivement à l'initiative du Partenariat oriental et a exprimé son intérêt à s'y impliquer. Ceci nous fait timidement espérer une amélioration du climat des relations mutuelles, et l'aboutissement de la proposition de la commissaire.

**Colm Burke (PPE-DE).** - (*EN*) Monsieur le Président, étant donné que les relations extérieures constituent l'une des priorités essentielles de la présidence tchèque, la présidence du Conseil pourrait-elle exposer les mesures envisagées pour encourager le gouvernement du Belarus à lever son interdiction internationale de voyage pour les enfants se rendant dans des États membres de l'Union européenne dans le cadre de programmes de repos et de convalescence. Je demande instamment à la nouvelle présidence tchèque de négocier un accord paneuropéen permettant aux enfants bélarussiens victimes de la catastrophe de Tchernobyl de voyager partout dans l'Union européenne.

À cet effet, j'ai ajouté, avec mes collègues, le paragraphe 10 à la présente résolution du Parlement européen. En août dernier, le gouvernement bélarussien a prononcé cette interdiction de visites à l'étranger après qu'un enfant a refusé de rentrer au Belarus.

Le gouvernement irlandais est parvenu à obtenir une dérogation qui a permis à des enfants de se rendre en Irlande pour Noël, mais beaucoup d'autres enfants doivent encore obtenir des visas de sortie pour quitter le Belarus afin de participer à des programmes de repos et de convalescence. Quelque 1 000 familles irlandaises accueillent des enfants bélarussiens chaque été et pour Noël et cet accueil implique souvent un bilan médical et, dans certains cas, un traitement.

Tout en saluant la décision des autorités du Belarus de suspendre provisoirement l'interdiction de déplacement en faveur d'un certain nombre de victimes de la catastrophe de Tchernobyl, je prie instamment la présidence de maintenir la pression pour obtenir à court terme un accord communautaire garantissant aux enfants bélarussiens la liberté de voyager partout dans l'Union européenne.

Je vous ai également soumis cette question, Madame la Commissaire, et en réponse à ma lettre, vous avez déclaré que des démarches avaient été effectuées via la Délégation de la Commission européenne à Minsk et, plus récemment, lors de la visite à Minsk, début novembre, du directeur général adjoint de la DG RELEX. Pourriez-vous nous faire part de l'évolution des efforts de sensibilisation menés par l'UE pour obtenir la levée de cette interdiction oppressive?

**Sylwester Chruszcz (UEN).** - (*PL*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, la reprise progressive des relations avec le Belarus et notre empressement à dialoguer avec son gouvernement constituent un pas dans la bonne direction. J'approuve également l'annonce faite aujourd'hui par la présidence tchèque d'une réunion du Conseil avec un représentant du Belarus lors d'un sommet diplomatique au cours de ce mois.

Je me réjouis également des tentatives d'inclure le Belarus dans l'initiative du Partenariat oriental. Les décisions prises au niveau européen devraient essentiellement concerner les citoyens bélarussiens, même si c'est au niveau de la politique des visas. Dans le contexte de la crise gazière actuelle en Europe, il faut souligner que le Belarus s'est avéré être un partenaire particulièrement stable quant au transport des fournitures de gaz vers l'Union européenne. Il est de l'intérêt des deux parties d'instaurer un dialogue constructif et d'améliorer les relations bilatérales, en se basant clairement sur les principes de la démocratie et du respect des droits de l'homme.

**Zita Pleštinská (PPE-DE).** - (*SK*) Même si des progrès positifs ont été réalisés au Belarus, nous devons maintenir une étroite communication avec les représentants de l'opposition bélarussienne et avec notre ami Alexander Milinkievich.

L'Europe doit soutenir la réforme économique au Belarus. Cependant, ce soutien doit être assorti de clauses et exigences spécifiques. Celles-ci doivent inclure une plus grande liberté des médias. Les médias doivent être libres de fonctionner dans le cadre de la loi et de publier leur contenu dans le pays. Une plus grande liberté dans l'administration des partis politiques et des organisations non gouvernementales est vitale pour la démocratie.

Notre débat de ce jour démontre aussi que nous voulons tous le retour en Europe d'un Belarus démocratique, mais sans Loukachenko. L'UE tient là une opportunité réelle, si elle s'implique dans la promotion des valeurs démocratiques, de gagner le Belarus et de le libérer de l'emprise russe.

**Alessandro Battilocchio (PSE).** - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, après plusieurs années de relations compliquées, nous assistons à de timides démarches dans la bonne direction, à savoir la reconnaissance du mouvement dirigé par M. Milinkievich, l'autorisation de plusieurs journaux non favorables au gouvernement, et les premiers signes d'une volonté de discuter des recommandations émanant de l'OSCE et du BIDDH. Néanmoins, le chemin restant à parcourir est encore long, pour ne pas dire très long.

Nous espérons franchir une nouvelle étape dans les relations entre l'UE et le Belarus; l'épisode du refus d'octroi de visas aux députés européens de notre délégation est très embarrassant, et nous espérons que ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. À l'instar de M. Burke, j'appelle la Commission et le Conseil à s'engager sur un thème en particulier lors des prochaines réunions conjointes: une définition claire et commune des règlements liés aux séjours de convalescence des enfants bélarussiens dans des familles européennes. Au cours des dernières années, le Belarus a souvent, trop souvent, traité cette question de manière superficielle ou inflexible, infligeant littéralement un affront aux familles d'accueil et, malheureusement, aussi aux enfants et aux jeunes concernés par des projets d'aide et de solidarité.

**Călin Cătălin Chiriță (PPE-DE).** - (RO) J'accueille chaleureusement la déclaration du Conseil et de la Commission et j'approuve l'instauration d'une étroite surveillance du régime autoritaire de Lukachenko. Parallèlement, je pense qu'il nous faut une vision à long terme et envisager le Belarus de l'après-Lukachenko, démocratique et prospère.

L'Union européenne doit appliquer une stratégie intelligente à l'égard du peuple et de la société du Belarus et pas seulement à l'égard du gouvernement provisoire de Minsk. L'histoire a démontré que l'isolement et des sanctions extérieures aident à maintenir les dictatures. Nous devrions faire l'inverse: offrir les plus grandes opportunités aux Bélarussiens d'étudier dans l'Union européenne, d'y voyager et d'y travailler pendant de courtes périodes et d'entrer en contact avec les valeurs européennes et nos réalisations économiques et culturelles. C'est la seule manière de sensibiliser ces gens à nos valeurs et de faciliter le processus de transition que le pays sera amené à traverser.

Je voudrais conclure en disant à M. Fiore que l'apparence des candidats à la télévision pendant la campagne électorale ne signifie rien, parce que, comme l'a dit Staline, ce qui importe c'est qui compte les votes.

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE). - (*PL*) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Monsieur le Ministre, nous tous présents à cette session plénière, voudrions que le Belarus respecte les principes de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté d'association, ainsi que ceux de la liberté d'expression, et qu'il mette un terme à la violente persécution de ses propres citoyens et minorités ethniques. Malheureusement, notre liste de revendications est très longue, et il semble improbable qu'elles soient toutes exaucées dans un avenir proche. Cependant, nous devons continuer à lutter pour les valeurs sur lesquelles se base l'Union européenne.

La politique de sanctions à l'encontre du Belarus a d'abord été un fiasco. Espérons qu'un changement dans la stratégie politique de l'UE à l'égard de Minsk sera un succès. Néanmoins, la fraude opérée par Lukachenko lors des élections législatives de l'automne dernier ne facilitera pas les choses.

La meilleure manière de démocratiser la société bélarussienne est l'éducation, des médias libres et des contacts entre citoyens de l'UE et du Belarus. Nous devrions élaborer un programme spécial de subventions en faveur des jeunes bélarussiens leur permettant d'étudier dans l'Union européenne, ce qui sera hautement profitable dans le futur.

**Flaviu Călin Rus (PPE-DE).** - (RO) Nous sommes en présence de trois propositions de résolution: une du 21 mai, une du 9 octobre et une du 7 janvier. Les progrès peuvent être mesurés en termes de déclarations faites par les membres de l'Union européenne.

Cependant, je prends en considération et soutiens sans réserve toute déclaration capable d'introduire plus de démocratie dans n'importe quel pays, d'autant plus s'il s'agit d'un état voisin tel le Belarus. Je pense que deux choses très importantes sont requises, comme mes collègues l'ont déjà dit avant moi, ou nous pourrions agir simplement pour soutenir la confiance mutuelle et la transparence/. D'abord, nous devons faire preuve de maturité et faciliter l'entrée et la venue des citoyens bélarussiens dans l'Union européenne afin de les mettre en contact avec les valeurs de l'Union européenne, avec ce que l'Union européenne représente, avec les politiques de l'Union européenne, avec tout ce que nous représentons. Ensuite, le Belarus doit devenir le plus rapidement possible un état sans prisonnier politique. Ceci est en définitive un geste très simple qui incomberait au président Lukachenko.

Le Président. – Il est temps de résumer ce débat et je donne donc la parole au vice-premier ministre, Alexandr Vondra.

**Alexandr Vondra**, président en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur le Président, je vais essayer de résumer ce débat au nom du Conseil.

Tout d'abord, je pense que nous avons eu un débat très intéressant sur le fond, qui apporte certainement beaucoup de matière pour notre travail commun. Je tiens à souligner que le Conseil apprécie l'intérêt et l'engagement actif du Parlement européen à l'égard du Belarus. Je pense que cela contribue, d'une part, à maintenir la pression sur les questions des droits de l'homme et, d'autre part, à ne pas abandonner ce type d'approche stratégique. Je remercie spécialement les députés polonais du Parlement européen - que ce soit Jacek Protasiewicz, Janusz Onyszkiewicz ou Józef Pinior – pour leurs contributions. Je pense que notre écoute est attentive.

Permettez-moi de commenter trois points en guise de conclusion. Je commencerai par la question des droits de visa, que vous avez été nombreux à mentionner. C'est un problème dont nous sommes particulièrement conscients. Lorsque nous avions discuté de nos capacités nationales l'an dernier, nous avions déjà beaucoup à dire sur cette question. Je vais être clair: nous considérons que le Belarus fait partie de l'Europe et nous sommes conscients des problèmes que cause l'augmentation des droits de visa aux citoyens du Belarus. Afin d'éviter des répercussions négatives sur les liens sociaux, la présidence tchèque continuera d'encourager les États membres à utiliser la flexibilité offerte par les dispositions pertinentes de l'acquis. La présidence encouragera également une application plus cohérente des règles existantes par les États membres. Si les dynamiques positives actuelles sont maintenues et renforcées par l'adoption de mesures substantielles en matière de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales - permettant ainsi la participation du Belarus au PEV et à la future initiative de partenariat oriental -, un dialogue sur la question des visas pourrait être éventuellement envisagé.

Sur la question des enfants victimes de la catastrophe de Tchernobyl, soulevée par certains, je puis vous assurer que nous maintiendrons la pression. Nous avons soutenu les actions menées par la présidence française sur cette question, y compris la démarche effectuée le 3 décembre de l'année passée. Les efforts de l'UE ont finalement abouti à la suspension provisoire du décret présidentiel n° 555 interdisant ces déplacements. Cette suspension ainsi que les accords bilatéraux conclus début décembre entre l'Irlande et le Belarus sur les futurs séjours de repos et de convalescence d'enfants victimes de la catastrophe de Tchernobyl sont des développements réjouissants. Nous sommes conscients que le problème général est loin d'être résolu. La présidence tchèque suivra la question de près, prendra, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires au nom de l'UE et continuera d'aborder cette question dans le cadre de ses contacts avec les autorités de Minsk.

Enfin, dans les prochains mois, avec la question de la révision des sanctions et les discussions menées dans le contexte de la future initiative de partenariat oriental, le Belarus conservera une place très importante dans notre agenda. De la même manière que votre résolution sur le Belarus adoptée après les élections du 28 septembre nous a aidés à aller de l'avant, nous espérons que nous continuerons à bénéficier de votre soutien durant notre mandat.

**Benita Ferrero-Waldner**, *membre de la Commission*. – (*EN*) Monsieur le Président, j'ai pu constater qu'une large majorité du Parlement européen partage notre opinion. Cela signifie que nous avons ouvert au Belarus la possibilité de se rapprocher de l'Union européenne par le biais de la politique européenne de voisinage. Nous avons proposé un plan d'action fictif et également une possibilité d'intégration dans l'initiative de partenariat oriental au moment opportun, lorsque, bien sûr, les conditions seront bonnes.

À présent, permettez-moi de réagir sur quelques points spécifiques que vous avez soulevés. En ce qui concerne la crise financière, le Belarus a, jusqu'à présent, relativement bien supporté les effets de la crise financière et de la hausse des prix du gaz en 2007 et 2008 en raison de son intégration très limitée dans l'économie mondiale et grâce également aux prêts substantiels accordés par la Russie, la Chine et le Venezuela. Cependant, comme l'a correctement relevé, je pense, M. Belder, le pays a maintenant été contraint de demander au FMI un prêt conditionnel de 2,5 milliards d'euros, impliquant la dévaluation de sa monnaie pour pouvoir contrer les répercussions négatives de la crise mondiale. Vu que l'économie et l'industrie du Belarus ont subi peu de réformes et restent globalement non structurées, il faut s'attendre à ce que l'évolution négative se poursuive, avec des conséquences sociales négatives à la clé. Donc, vous avez raison, il s'agit d'un facteur important.

En ce qui concerne la centrale nucléaire et les questions de sûreté et de sécurité, permettez-moi de vous dire que dans le cadre des discussions techniques sur l'énergie que nous menons avec le Belarus, nous veillons spécialement à ce que ce pays respecte les normes internationales de sûreté et de sécurité. Nous pourrions dire à cet égard que le Belarus coopère très activement avec l'AIEA à Vienne et s'est montré remarquablement disposé à fournir des informations à la Commission sur ce processus.

Ceci étant dit, je voudrais revenir sur la question des droits de visa. Comme je l'ai indiqué dans ma première intervention, vous savez que nous serons prêts à contribuer à la négociation dès que le Conseil confirmera également sa volonté de tenter d'amener tous les États membres vers un accord général en matière de visas et un accord de réadmission. Après la visite effectuée par mon directeur général adjoint, M. Mingarelli, à Minsk, je peux vous dire que pour l'instant, il n'y a rien de neuf dans ce domaine. La seule chose que je peux dire est que les règles concernant les droits de visa et les visas délivrés aux enfants sont spécifiques à chaque pays. Nous ne sommes pas près d'obtenir un accord général, lequel devrait également être négocié par la Commission.

**Le Président.** – (*PL*) J'ai reçu cinq propositions de résolution déposées sur la base de l'article 103, paragraphe 2, du règlement. (3)

Le débat est clos.

Le vote aura lieu mardi 15 janvier 2009.

#### Déclarations écrites (article 142)

**Adam Bielan (UEN),** *par écrit.* – (*PL*) Monsieur le Président, nous avons récemment évoqué une détente politique au Belarus. Le mouvement d'opposition d'Alexander Milinkievich, «For Freedom», a finalement été enregistré. Le Belarus a exprimé sa volonté de participer au Partenariat oriental. Même Washington a déclaré que les relations entre les deux pays se sont améliorées. Le temps est-il venu de consolider les relations et de briser la glace avec le Belarus? J'aimerais pouvoir dire que oui, mais rappelons-nous que le président Lukachenko est un acteur politique obstiné.

Nous avons déjà expérimenté une «détente politique» en Europe très récemment, et je tiens à dire que ces changements se sont toujours soldés par des déconvenues.

Comment appliquerons-nous la politique de l'UE à l'Est au cours des prochains mois, voilà ce qui est capital. Lukachenko a clairement exprimé qu'il ne pliera pas sous la pression de l'Ouest, et lors des négociations avec Medvedev sur la réduction des prix du gaz, il a déclaré que le Belarus ne s'endettera pas vis-à-vis de la Russie.

Il est évident que le Belarus joue sur deux tableaux. Nous devons poursuivre des négociations prudentes et réfléchies afin de ne pas être dupés par des changements qui pourraient n'être que provisoires. Nous devons nous montrer fermes sur les sujets d'importance stratégique pour l'UE en menant une politique ciblée de soutien au développement d'une société civile et d'une opposition au Belarus, où les activistes de l'opposition sont toujours persécutés et les membres du clergé étrangers expulsés. L'UE ne peut ignorer le fait que les autorités bélarussiennes continuent à violer les droits des citoyens et les droits de l'homme.

# 14. Commémoration du 11 juillet comme journée de mémoire des victimes du massacre de Srebrenica (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle la déclaration du Conseil et de la Commission sur la commémoration du 11 juillet comme journée de mémoire des victimes du massacre de Srebrenica.

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur le Président, comme nous le savons tous, ce qui s'est passé à Srebrenica est un crime horrible. Le massacre de plus de 8 000 Bosniaques dans et autour de la ville de Srebrenica marque l'un des moments les plus sombres de l'histoire de la Bosnie-et-Herzégovine, de l'ex-Yougoslavie et de l'Europe en général. C'est sans aucun doute la pire atrocité commise en Europe depuis la Deuxième guerre mondiale.

Avec le recul, force est de dire que l'on aurait pu faire beaucoup plus et beaucoup plus tôt pour l'éviter. Srebrenica est le résultat d'un échec collectif de la communauté internationale, y compris de l'Union européenne. C'est une grande honte et nous le regrettons profondément. Nous avons l'obligation morale, humaine et politique que plus jamais ne survienne un Srebrenica.

<sup>(3)</sup> Voir procès-verbal

À l'occasion du dixième anniversaire du massacre de Srebrenica, le Conseil a une nouvelle fois condamné les crimes commis et exprimé sa compassion pour les victimes et leurs familles.

Le Conseil, rappelant les résolutions 1503 et 1534 du Conseil de sécurité des Nations unies, a souligné qu'une coopération pleine et sans restrictions avec le TPIY restait une exigence essentielle pour la poursuite du processus d'intégration à l'UE. Le transfert à La Haye de tous les inculpés encore en fuite, qui continuent d'échapper à la justice internationale, serait un juste hommage aux victimes de Srebrenica et marquerait un pas important vers une paix, une stabilité et une réconciliation permanentes. Le Conseil réaffirme donc sa détermination à traduire en justice ceux qui ont commis les crimes perpétrés à Srebrenica et, plus globalement, en Bosnie-et-Herzégovine ainsi que dans la région des Balkans occidentaux.

Parallèlement, l'histoire a montré que l'intégration européenne aide à apaiser les blessures et les injustices du passé, et c'est la raison pour laquelle nous devons aussi nous concentrer sur l'avenir. L'Union européenne, en tant que facteur d'intégration, a apporté la paix, la stabilité, la confiance et la prospérité à l'Europe durant la deuxième moitié du siècle dernier. Aider les Balkans occidentaux à progresser sur la voie du rapprochement avec l'UE fait donc partie des priorités de la présidence tchèque dans le domaine des relations extérieures. La réconciliation est vitale pour l'intégration mais restera difficile tant que justice n'est pas pleinement rendue.

Après 13 ans, il est temps de clore l'honteux chapitre de Srebrenica. L'arrestation de Karadzic a prouvé qu'il n'y a avait pas d'impunité pour des crimes aussi monstrueux que ceux perpétrés contre l'humanité. Il reste à déférer Ratko Mladić à La Haye et pouvoir ainsi aider les familles des victimes de Srebrenica à tourner la page et envisager l'avenir avec enthousiasme.

L'Union européenne continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour cela. Mais il reste beaucoup à faire pour que Srebrenica passe du statut de triste souvenir à celui d'un lieu de vie offrant des perspectives d'avenir. L'engagement de la communauté internationale ne s'inscrit pas dans le vide: il est activement associé aux actions locales de l'État et des deux entités. De nombreuses choses constructives ont été mises en œuvre.

La meilleure façon d'assurer un avenir à Srebrenica est d'œuvrer pour le développement économique et la création d'emplois et, ainsi, d'améliorer les conditions économiques et sociales de la population de la région. Les autorités de la Republika Srpska ainsi que le Conseil des ministres et la Fédération de Bosnie-et-Herzégovine ont apporté une aide financière et réalisé des investissements en faveur de la région de Srebrenica. Ces ressources sont allées au redressement de la région par le biais, notamment, de la construction, de la reconstruction, du développement des infrastructures, de la promotion des entreprises, de l'amélioration des services publics ainsi que de projets relatifs au retour durable et à l'éducation.

Tous ces efforts locaux ont aussi bénéficié du soutien de la conférence des donateurs pour Srebrenica, organisée il y a tout juste un an, en novembre 2007. Ceci pourrait être une bonne occasion de lancer un appel à de nouveaux investissements pour cette ville et sa région.

Ne jamais oublier Srebrenica et maintenir l'effort commun est capital. L'Union européenne, la communauté internationale et les autorités locales mènent ensemble et de manière constructive un travail d'amélioration des conditions de vie dans la région de Srebrenica. En effet, seule la perspective d'une vie meilleure peut contribuer à réduire les tensions politiques en créant un espace de dialogue et en permettant ainsi aux familles des victimes, toujours endeuillées, d'aller de l'avant. Ce serait le meilleur hommage à rendre aux victimes de Srebrenica.

**Benita Ferrero-Waldner**, *membre de la Commission* - (*EN*) Monsieur le Président, en juillet 1995, près de 8 000 hommes et jeunes garçons ont été assassinés et ont disparu à Srebrenica. Les plus hautes juridictions pénales internationales ont donné à ce massacre le nom qu'il convient: génocide. Tout en persévérant dans nos poursuites judiciaires à l'encontre des responsables de ces actes, je pense qu'il est juste de rendre hommage aux victimes et d'exprimer notre compassion pour leurs familles. Je soutiens donc aujourd'hui, avec vous, cette initiative de reconnaissance du 11 juillet comme journée de commémoration du génocide de Srebrenica.

Srebrenica figure comme un symbole d'horreur et de peine inconsolable. Se souvenir est aussi pénible que nécessaire. Nécessaire parce que nous ne pouvons pas et ne devons pas oublier. Il faut contrer le souvenir sélectif de ceux qui, aujourd'hui encore, sont dans le déni de la réalité. La reconnaissance de ce qui s'est passé en juillet 1995 est cruciale pour une réconciliation en Bosnie-et-Herzégovine et pour le processus régional. La proclamation du 11 juillet en tant que journée européenne pour la commémoration des victimes de Srebrenica doit par conséquent marquer une nouvelle étape vers la réconciliation en Bosnie-et-Herzégovine et dans la région. Je pense que c'est aussi l'occasion d'adresser un message de respect et de souvenir, mais

aussi d'espoir pour l'avenir - un avenir au sein de l'Union européenne, bâti sur la réconciliation et permettant de guérir les blessures avec le temps.

Mais la reconnaissance seule n'est pas suffisante. La justice est tout aussi capitale. Il est important que tous les responsables de ces atrocités soient traduits en justice, qu'ils soient poursuivis et qu'ils paient pour les crimes commis. Il est dès lors inacceptable qu'après tant d'années, le général Ratko Mladić soit toujours en liberté. La Commission soutient totalement le travail du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Nous saluons la coopération de la Bosnie-et-Herzégovine avec le TPIY et sa gestion des affaires transférées par le tribunal à la juridiction locale. La Commission profite de chaque occasion pour encourager les autorités à maintenir leurs efforts et à veiller à ce que tous les crimes soient dûment poursuivis.

Outre la justice des tribunaux, nous avons la possibilité de rendre une deuxième forme de justice aux victimes en offrant un meilleur avenir à leurs proches qui ont survécu. Ce concept est au centre des efforts menés par l'UE dans les Balkans occidentaux. Nous voulons que les pays de la région avancent vers un futur européen commun. Nous voulons voir une Bosnie-et-Herzégovine prospère, dans un contexte régional stable, où les frontières perdent un peu de leur importance et où la confiance entre voisins est restaurée. Nous savons que la tâche sera longue, mais si l'histoire de l'Union européenne et de son élargissement a bien une chose à nous apprendre, c'est que cette tâche en vaut la peine pour tous ceux qui sont concernés.

Nous ne pouvons par accomplir ce voyage vers l'Union européenne à la place de la Bosnie-et-Herzégovine. Il lui incombe de réunir les conditions et de surmonter ses difficultés internes par ses propres moyens, mais nous pouvons l'y aider. Et nous l'aiderons et voulons que ce pays réussisse et symbolise ainsi le triomphe des survivants sur ceux qui avaient d'autres desseins.

**Doris Pack**, au nom du groupe PPE-DE. – (DE) Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Madame la Commissaire, la guerre, les camps de concentration, les génocides, plus jamais! Après les horreurs de la Seconde guerre mondiale, personne en Europe ne pouvait imaginer que cela pourrait se reproduire.

Et pourtant, au milieu des années 1990, six ans après la chute du mur de Berlin, alors que l'Europe occidentale et l'Europe centrale évoluaient ensemble dans la paix, c'est arrivé en Bosnie-et-Herzégovine. Les erreurs de la communauté internationale - des années de politique de l'autruche, de quasi-apathie face aux actions de crapules, de poignées de mains amicales avec des criminels comme Ratko Mladić - ont renforcé l'acceptation de ce dernier et de ses complices, qui s'en sont tirés impunis après toutes ces années d'expulsions ethniques, de purification ethnique et un massacre.

À ce jour, Ratko Mladić n'a pas encore dû répondre de ses actes devant les tribunaux. Qui le cache? Qui sont ceux qui l'aident et font ainsi peser sur eux-mêmes et sur Ratko Mladić une culpabilité encore plus lourde? Plusieurs des autres criminels sont également encore en liberté et certains vivent même toujours en Bosnie-et-Herzégovine, au milieu des familles endeuillées. Par conséquent, nous devons persévérer dans notre action pour que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye et les tribunaux des crimes de guerre en Bosnie-et-Herzégovine puissent faire leur travail correctement.

La proclamation de cette journée commémorative entend relancer l'action, rappeler qu'il ne faut pas oublier et démontrer aux familles des victimes que nous partageons leur deuil. Cette journée pourra peut-être servir à réveiller les consciences, notamment de ceux qui ne croient toujours pas à la réalité de ces terribles crimes alors que des enregistrements les prouvent. Ensuite, il sera possible de poser les fondations d'une nécessaire réconciliation. Sans une reconnaissance des responsabilités directes et indirectes dans ce massacre, il ne peut y avoir de paix. Nous devons au moins cela - et la condamnation des coupables - aux victimes et à leurs familles.

**Richard Howitt,** *au nom du groupe* PSE. – (EN) Monsieur le Président, chaque année, au Royaume-Uni, lorsque nous commémorons les guerres du 20<sup>e</sup> siècle, nous prononçons la phrase *«at the going down of the sun and in the morning, we will remember them»*, ce qui veut dire: «au crépuscule et à l'aube, nous nous souviendrons d'eux». Ce sont des termes très émouvants pour moi et ma génération, mes parents ayant servi durant la Seconde guerre mondiale. Même pour les générations qui nous suivent, cette commémoration n'est pas simplement un juste hommage à ceux qui ont servi. C'est aussi un rappel des souffrances et du coût humain de la guerre, un avertissement lancé à ces générations et une protection pour la paix et contre le conflit.

Voilà l'importance d'une telle commémoration et, comme la commissaire vient de le dire ce soir, une reconnaissance est absolument cruciale pour la réconciliation des générations actuelles.

Nous avons tous connaissance du carnage survenu à Srebrenica en 1995. Huit mille hommes et jeunes garçons musulmans qui avaient cherché refuge dans cette zone déclarée protégée par le Conseil de sécurité des Nations unies ont été tués.

Bien que cela ce soit passé il y a presque 14 ans, il n'est que juste et correct de commémorer les victimes, de se souvenir de ces événements et de la haine raciale qui a conduit à ce terrible événement.

Il y a tout juste un mois, un groupe s'enorgueillissant de plus d'un millier de membres a été créé sur le site de socialisation Facebook. Ce groupe glorifiait ouvertement le génocide de Srebrenica. Le groupe, dont le nom signifiait «Couteau, Fil, Srebrenica», faisait l'apologie de l'assassinat des hommes et des jeunes garçons de Srebrenica au seul motif qu'il s'agissait de musulmans bosniaques. Il exprimait également son respect pour les actes de Ratko Mladić - autre preuve, s'il en faut, que la liberté de Mladić ne fait qu'alimenter la haine et donner des arguments à ceux qui souhaitent raviver les tensions du passé.

Grâce à une vive protestation collective, ce site Facebook a été rapidement fermé, après avoir néanmoins reçu en un seul mois, entre décembre 2008 et janvier 2009, l'inscription d'un bon millier de membres.

La commémoration des victimes de Srebrenica adresse un message clair à ceux qui glorifient les actes de Ratko Mladić et de Radovan Karadzic, à savoir, que nous ne permettrons pas que cela se reproduise et qu'ils sont isolés dans leurs convictions.

Il y a un mois, un tribunal bosniaque a entendu des psychologues expliquant à quel point les survivants du massacre de Srebrenica sont intensément traumatisés. Le tribunal a entendu que le problème de nombreux survivants est qu'ils ne pourront jamais avoir une chance de dire adieu à leurs proches.

Si nous ne pouvons pas remonter le temps pour donner cette seconde chance à ces gens, nous pouvons en tout cas veiller à ce qu'on n'oublie pas ce génocide et à ce que les responsables soient traduits en justice.

**Jelko Kacin,** *au nom du groupe ALDE.* – (*SL*) L'Union européenne est née de l'expérience de la Seconde guerre mondiale. Nous avons une mémoire historique commune, documentée, qui nous a permis de construire ensemble notre avenir européen commun. Srebrenica témoigne de manière horrible de la répétition, en 1995, des horreurs de la Seconde guerre mondiale en Europe.

Srebrenica symbolise l'épuration ethnique. Srebrenica est synonyme de l'assassinat impitoyable et inhumain d'enfants et d'adultes. Srebrenica est synonyme de génocide. Mais Srebrenica, c'est aussi la dissimulation d'assassinats et la destruction de charniers. Nous devons intégrer Srebrenica dans notre mémoire historique commune et dans les fondements de l'élargissement de l'Union européenne aux Balkans occidentaux. Nous ne pouvons tolérer les stéréotypes discriminatoires et exclusionnistes à l'égard de nations. Il faut les combattre dans un esprit de culpabilité collective. Les responsables du génocide de Srebrenica doivent être traduits devant le tribunal de La Haye, jugés et envoyés en prison. Il nous incombe également d'œuvrer ensemble pour construire et permettre un avenir européen pour Srebrenica, la population locale et l'ensemble de la Bosnie-et-Herzégovine.

La moindre des choses est d'essayer de nous associer au traumatisme et au tourment de ceux qui doivent vivre avec le souvenir douloureux d'un crime et la disparition de leurs proches. Je tiens à remercier la Conférence des présidents d'avoir unanimement soutenu la proposition d'inviter chaque année au Parlement européen de jeunes Bosniaques et de jeunes Serbes de Srebrenica pour que, loin de Srebrenica, sans pressions et sans tensions, ils puissent penser, planifier et construire un avenir commun et meilleur pour Srebrenica et pour toute la Bosnie-et-Herzégovine. Cette résolution ...

(Le président retire la parole à l'orateur)

**Milan Horáček**, *au nom du groupe des Verts/ALE*. – (*DE*) Monsieur le Président, la résolution parle des Nations unies et de l'Union européenne en des termes très clairement critiques. Les mécanismes décisionnels défaillants de la politique étrangère et de sécurité n'ont pu empêcher les terribles crimes de Srebrenica. Le manque de voix unique reste une lacune dans la politique européenne de voisinage, comme on a pu le constater à nouveau lors du débat sur le conflit de Gaza.

Le massacre de Srebrenica ne doit jamais être oublié et c'est pourquoi nous saluons et soutenons l'initiative de proclamer le 11 juillet journée de commémoration des victimes de ce génocide. Cependant, il faut aussi entamer parallèlement un processus de réconciliation, qui ne sera possible que par le biais d'un réexamen systématique des événements. Il est donc totalement inacceptable que ceux qui sont coupables et ceux qui

sont accusés de ces crimes soient toujours en liberté. Mladić et tous les autres coupables doivent être traduits en justice.

**Erik Meijer,** *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*NL*) Monsieur le Président, la ville de Srebrenica est connue dans le monde entier en raison du massacre de 8 000 hommes musulmans en 1995. Leurs veuves et leurs enfants ont raison de le rappeler à notre souvenir. Après ma visite à Srebrenica en mars 2007, j'ai demandé à la Commission européenne d'aider à la création de revenus et d'emplois durables par des projets de promotion du tourisme afin que Srebrenica ait d'autres choses à offrir que son histoire et son mémorial. Srebrenica est également un symbole de l'échec des notions optimistes des interventions humanitaires et des refuges.

Il aurait dû être clair dès le départ qu'une présence militaire étrangère ne pouvait offrir que de fausses illusions. Cette présence militaire a transformé Srebrenica en base d'opérations contre l'environnement serbe alors que son engloutissement par ce même environnement était inévitable. S'il n'y avait pas eu d'armée néerlandaise à Srebrenica, il n'y aurait pas eu de situation de guerre et les Serbes n'auraient pas eu ce besoin de vengeance. Les victimes de cette guerre justifient de traduire MM. Mladic et Karadzic en justice mais aussi de mener une réflexion critique sur les failles des interventions militaires et de toutes les tentatives de créer un État unitaire dans une Bosnie divisée sur le plan ethnique.

**Bastiaan Belder,** *au nom du groupe IND/DEM.* – (*NL*) Monsieur le Président, «une voix de Srebrenica, de grosses larmes coulaient sur ses joues. Il m'a serrée dans ses bras, m'a embrassée et a dit: «s'il-te-plaît, Maman, pars!» Ils l'ont pris; j'ai refusé de partir, je me suis mise à genoux et j'ai supplié: «Je vous en prie, tuez-moi à sa place! Vous avez pris mon seul enfant. Je ne veux aller nulle part. Tuez-moi et ce sera la fin pour nous.»

Tel est le récit émouvant d'une Bosniaque qui a perdu son mari et son fils âgé de 12 ans lors du massacre de Srebrenica en juillet 1995. Sa voix et celle de ses compagnes d'infortune nous hantent aujourd'hui, en partie grâce aux précieuses recherches effectuées par des scientifiques consciencieux parmi lesquels figure Selma Leydesdorff, professeur à Amsterdam.

Maintenant que l'Union européenne a offert aux Balkans occidentaux la perspective d'une adhésion, les horreurs de Srebrenica sont plus que jamais un symbole et imposent un devoir, essentiellement de paroles et d'actes. En d'autres termes, une considération réelle pour les oubliés. Srebrenica, juillet 1995. J'étais à l'époque correspondant étranger pour un journal néerlandais et observais de près le conflit en Bosnie. Je ne peux vous dire à quel point je me suis senti honteux et affligé par le concept international de refuge, a fortiori en tant que citoyen néerlandais.

«Kom vanavond met verhalen, hoe de oorlog is verdwenen, en herhaal ze honderd malen, alle malen zal ik wenen.» [Viens me raconter ce soir comment la guerre a disparu et répète cela des centaines de fois et toutes les fois je pleurerai.] Désormais, les mots de ce célèbre poète, qui symbolise la culture de la mémoire de la Seconde guerre mondiale dans mon pays, nous accompagnerons également le 11 juillet, journée de commémoration des victimes de Srebrenica et de Potočari.

**Dimitar Stoyanov (NI).** – (BG) Je vous remercie, Monsieur le Président. Nous nous sommes réunis ce soir pour rappeler un terrible crime, qualifié de manière appropriée de génocide, une énorme tragédie humaine dans notre histoire récente. Mais à la lecture de la déclaration qui nous est soumise avec la résolution et la proposition de résolution, je constate qu'elle reflète seulement la moitié de la tragédie et du génocide.

Elle mentionne les noms de ceux qui sont aujourd'hui mondialement connus: Ratko Mladić, Radovan Karadžić, Krstić et d'autres. Mais je ne vois pas les noms des musulmans qui ont aussi commis des crimes à Srebrenica

et durant cet horrible conflit. Quid de Naser Orić, qui commandait la 28<sup>e</sup> division musulmane? Pourquoi cette résolution ne mentionne-t-elle pas le massacre perpétré dans le village chrétien de Kravica, le jour de Noël 1993? Pourquoi n'y parle-t-on pas des dizaines de villages chrétiens incendiés dans la région de Srebrenica par des combattants musulmans? Il faut arrêter de défendre une position unilatérale et de faire deux poids deux mesures dans l'analyse de ces horribles événements. Celui qui affirme que seuls des chrétiens ont tué des musulmans en Bosnie-et-Herzégovine et que l'inverse ne s'est pas produit est un hypocrite. Quelqu'un s'est-il donné la peine de vérifier? On a dit que Srebrenica était remplie de charniers, ce qui est vrai. Mais quelqu'un a-t-il pris la peine de vérifier quelle est la proportion de charniers chrétiens?

N'oublions pas que des actes ont été commis des deux côtés. Nous ne pouvons pas prétendre que les chrétiens n'existent pas ou n'ont pas de droits humains, comme s'ils étaient, en quelque sorte, des animaux.

**Anna Ibrisagic (PPE-DE).** - (*SV*) Monsieur le Président, que dire en deux minutes lorsqu'il faut parler de et décrire ce qui s'est passé à Srebrenica, lorsqu'il est question de tirer les leçons et de se souvenir de cela pour

que cela n'arrive plus jamais? Que devons-nous voir maintenant et qu'y a-t-il encore à dire sur Srebrenica? En tant que seule députée de ce Parlement née en Bosnie et réfugiée de la guerre, que puis-je dire depuis cette tribune que je ne pourrais pas, en tant que députée suédoise, transmettre si je n'avais pas eu cette expérience de la guerre? Mon expérience, Monsieur Stoyanov, est une histoire vraie.

La chose principale dont je peux parler est peut-être le sentiment d'espoir, lorsque je croyais encore que le monde réagirait si seulement quelqu'un là-bas en Europe voyait ce qui se déroulait. Ou peut-être le sentiment de désespoir, lorsque j'ai compris que j'avais été abandonnée à mon malheur et qu'aucune aide ne viendrait. Je me souviens des taches de sang sur l'asphalte, des cris d'enfants affamés, de l'expression vide d'une fillette de dix ans racontant comment elle avait dû, avec ses frères et sœurs, enterrer ses parents décédés puis déplacer les corps vers une autre tombe parce que les soldats tentaient d'éliminer les preuves de l'assassinat massif perpétré dans un village non loin de ma ville. Je me souviens du visage de mon père lorsque nous avons appris que mon oncle et mon cousin étaient dans un camp de concentration. Je me souviens de mon désespoir lorsqu'un matin, il ne me restait plus un seul décilitre de lait à donner à mon fils âgé d'un an.

Cependant, ce dont je me souviens le plus clairement et que je n'oublierai jamais, c'est l'indescriptible sentiment de solitude lorsqu'on prend enfin conscience que notre malheur, notre désespoir et notre martyre se sont joués sur une scène ouverte, que le monde a vu combien nous souffrions mais n'a rien fait pour l'empêcher. C'est ce sentiment que je partage avec la population de Srebrenica, Monsieur Stoyanov. C'est ce sentiment que je transmets, avec toutes les autres victimes de la guerre des Balkans.

Le fait que le Parlement européen votera demain la reconnaissance d'une journée de commémoration pour les victimes de Srebrenica me rend un peu de paix. Cette journée du souvenir ne rendra pas à la population de Srebrenica les membres de leurs familles assassinés, mais elle signifiera, pour nous tous qui avons été victimes de la guerre, la reconnaissance que l'Europe a vu notre souffrance, que nous ne sommes pas seuls et que l'Europe se souviendra pour que cela n'arrive plus jamais.

Personnellement, j'espère que Srebrenica, la Bosnie et tous les autres pays balkaniques seront membres de la famille européenne le plus rapidement possible et j'œuvrerai à cet effet. C'est la moindre des choses après l'incapacité honteuse de l'Europe à empêcher ce génocide et vu le fait que Ratko Mladić est toujours en liberté.

(Applaudissements)

**Diana Wallis (ALDE).** - (EN) Monsieur le Président, je tiens à remercier la commissaire pour ses propos à l'appui de cette initiative. En juillet dernier, j'ai eu le privilège, la tâche et l'humble expérience d'assister, au nom du président de notre Parlement, à la cérémonie de commémoration à Srebrenica. J'en ai été très marquée. C'est quelque chose que je n'oublierai jamais. Des milliers de personnes étaient rassemblées sous le chaud soleil de juillet: dignes, tristes, une cérémonie de commémoration, de souvenir et, bien sûr, de peine.

Cependant, il importe de se souvenir parce que nous, les Européens, avons par rapport à Potočari une impression de déjà-vu, un sentiment de complicité. Nous avons tous vu sur nos écrans de télévision les scènes qui ont précédé le massacre, avant la fuite vers Tulsa. Nous connaissons ce sentiment d'impuissance et de désespoir, que nous avons peut-être partagé. On ne peut jamais dire «jamais». Par contre, nous pouvons dire que nous nous souviendrons, que nous tirerons les leçons et que nous aiderons la population à aller de l'avant. Voilà à quoi doit servir cette journée européenne de commémoration. Je n'oublierai jamais ce que j'ai vécu là-bas. Je n'oublierai jamais les mères, les filles, les familles que j'ai rencontrées durant mon séjour. J'espère que nous pourrons leur apporter quelque chose de durable et de positif pour l'avenir.

**Zita Pleštinská (PPE-DE).** – (*SK*) Je soutiens la reconnaissance du 11 juillet comme journée de commémoration du génocide de Srebrenica, lorsque la communauté internationale n'est pas intervenue dans le conflit et n'a pas protégé la population civile. Je pense que c'est la meilleure façon de montrer notre respect pour les victimes du massacre. Durant plusieurs jours de carnage après la chute de Srebrenica, plus de 8 000 hommes et jeunes garçons ont perdu la vie. Des milliers de femmes, d'enfants et de personnes âgées ont été déportés et un grand nombre de femmes ont été violées.

Nous ne devons jamais oublier les victimes des brutalités commises durant la guerre en ex-Yougoslavie. Je crois que tous les pays des Balkans occidentaux approuveront la proclamation de cette journée.

Il faut envoyer un message clair aux futures générations afin qu'elles ne permettent jamais plus un autre Srebrenica. Je suis convaincue que nous allons redoubler d'efforts pour traduire les fugitifs en justice afin que de nombreuses familles aient la confirmation définitive du sort de leurs proches, pères, fils, maris et frères.

Pierre Pribetich (PSE). - Monsieur le Président, dépasser les tensions du passé et déployer tous les efforts pour stabiliser les Balkans occidentaux, ceci ne peut reposer, justement, que sur le dépassement de sa propre histoire. En proposant cette journée européenne du souvenir, le 11 juillet, cet acte symbolique par excellence s'inscrit dans cette démarche et poursuit plusieurs objectifs. D'abord, rendre hommage à toutes les victimes des atrocités commises à Srebrenica et à leurs familles, ensuite, rappeler à l'ensemble des citoyens et des peuples la vigilance nécessaire et le fait que l'impuissance des États à agir conduit inévitablement à de telles atrocités. Rappeler aussi que l'Union européenne doit se doter d'une véritable politique de défense et de sécurité commune, pour être capable d'intervenir au nom des principes et des valeurs qui nous unissent, qui nous guident. Enfin, redire aux pays des Balkans occidentaux qu'ils ont vocation naturelle à nous rejoindre rapidement mais que ceci suppose une coopération sans faille, sans réserve, avec le Tribunal pénal international pour traduire en justice les criminels de guerre. Voilà notre message, le message du Parlement aux générations présentes et futures, pour que le temps ne soit pas comme la rouille et ne ronge pas le souvenir, mais au contraire, le ravive.

**Jelko Kacin (ALDE).** - (*SL*) Permettez-moi de poursuivre mon intervention, parce que les familles des victimes m'ont demandé de vous exprimer aujourd'hui leur gratitude pour la compréhension et le soutien dont vous avez fait preuve en adoptant cette résolution.

Merci à tous ceux qui ont répondu à l'invitation à participer à ce débat. J'en profite également pour clôturer mon intervention par deux remarques. Cette résolution n'est pas axée sur le passé, bien qu'elle concerne aussi les morts. Elle se concentre sur les vivants et sur un meilleur avenir pour eux.

**Călin Cătălin Chiriță (PPE-DE)**. – (RO) Le massacre de Srebrenica en juillet 1995, ainsi que toutes les atrocités commises durant la guerre qui a accompagné la désintégration de l'ex-Yougoslavie, constituent une sombre page de l'histoire de l'Europe.

C'est une leçon tragique de l'histoire qui nous permet de percevoir à nouveau la nécessité de développer une capacité d'action efficace dans l'Union européenne, dans le cadre de la politique de sécurité et de défense et en particulier de la politique européenne de voisinage. Pourquoi? Précisément pour pouvoir lutter contre des choses telles que la violation des droits humains et des principes du droit international, les conflits régionaux, l'extrémisme nationaliste et le séparatisme ethnique, autant de facteurs qui ont permis toutes les atrocités commises en Bosnie.

L'Europe a besoin d'une Union européenne plus forte, plus expansive, avec une politique de prévention qui ne permettra plus de telles atrocités.

**Alexandr Vondra**, président en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur le Président, permettez-moi de conclure le débat de ce jour sur Srebrenica.

Avant toute chose, je tiens à vous assurer que le Conseil est toujours aussi déterminé à faire traduire en justice ceux qui ont commis les crimes perpétrés à Srebrenica, en Bosnie-et-Herzégovine et ailleurs dans la région des Balkans occidentaux.

Notre mission PESD en Bosnie-et-Herzégovine continue d'ailleurs de fournir un soutien et une assistance au TPIY et aux autorités compétentes.

Srebrenica est, et restera, un élément sensible et important de la vie politique de la Bosnie-et-Herzégovine, de l'UE et de la communauté internationale dans son ensemble.

Je voudrais profiter de l'occasion pour appeler tous les responsables politiques de Bosnie-et-Herzégovine de s'abstenir d'abuser de cette expérience pénible et indescriptible à leurs fins politiques. Qu'ils s'engagent au contraire de manière proactive à mener leur pays vers un meilleur avenir. Il faut poursuivre les efforts communs, à Srebrenica mais aussi, plus généralement, en Bosnie-et-Herzégovine. Si le drame de Srebrenica a eu lieu parce que l'esprit européen n'était pas suffisamment présent, nous devons alors faire le maximum pour aider ce pays à prendre la bonne voie, celle de l'Union européenne.

La première grande étape de rapprochement avec l'UE s'est déjà achevée par la signature d'un ASA, début d'un long processus d'adhésion. Mais il en faudra encore beaucoup, beaucoup de courage et de confiance, pour obtenir une réconciliation totale, soutenue par des perspectives tangibles d'intégration.

Notre devoir à tous envers les morts est de ne pas faire des vivants des victimes. Tel est notre devoir pour les générations futures.

**Benita Ferrero-Waldner,** *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, Madame Ibrisagic, j'étais parmi ceux qui regardaient la télévision lorsque ces terribles choses se sont produites. Nous pensions tous que des refuges étaient des refuges. J'ai donc été, comme tant d'autres, terriblement choquée en apprenant ce qui était arrivé – ou plutôt, j'ai doucement pris conscience de la réalité.

Je pense que l'Union européenne n'a appris comment agir que par de dures leçons et à cette époque, nous venions seulement de lancer la politique étrangère et de sécurité commune. C'était, pour ainsi dire, le premier thème et nous avons poursuivi ensuite parce que nous avons compris que ce terrible massacre était arrivé parce que nous n'étions pas unis.

Une fois de plus, je ne peux que vous rendre hommage d'être présents ici aujourd'hui et de parler si ouvertement en faveur d'une réconciliation. Pour ceux qui vivent avec ce souvenir, ce doit être très difficile, mais en même temps, je pense que la possibilité que la Bosnie-et-Herzégovine devienne un jour membre de l'Union européenne peut, peut-être, aider à la réconciliation après toutes ces terribles atrocités.

**Le Président.** – J'ai reçu six propositions de résolution (4), déposées sur la base de l'article 103, paragraphe 2, du règlement.

Le débat est clos.

Le vote sur la résolution aura lieu demain (jeudi 15 janvier 2009).

### 15. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal

### 16. Levée de la séance

(La séance est levée à 23h35)